

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

BADJI MOKHTAR - ANNABA UNIVERSITY
UNIVERSITE BADJI MOKHTAR - ANNABA



جامعة باجي مختار - عنابة

FACULTÉ DES SCIENCES DE LA TERRE
DÉPARTEMENT D'ARCHITECTURE

N° d'ordre :
Série :

THÈSE

Présentée en vue de l'obtention du diplôme de
Doctorat En Sciences

Option : Urbanisme

THÈME

**LA COPRODUCTION DE L'ESPACE SOCIAL DANS LES ZHUN :
UN PROCÉDÉ D'UNE RECONQUÊTE DE L'ESPACE PUBLIC.
ETUDE DE CAS DANS L'AGGLOMÉRATION
INTERCOMMUNALE D'ANNABA**

Présentée par :

Naouel ROUAIBIA

Sous la Direction du Professeur Anissa BOUKHEMIS née ZEGHICHE

Président **Kaddour BOUKHEMIS**
Examineurs **Djamila ROUAG SAFFIDINE**
Messaoud AICHE
Azzedine BELAKEHAL
Meriem RADOUANE

Pr. **Université Badji Mokhtar - Annaba**
Pr. **Université S. Boubnider – Constantine3**
Pr. **Université S. Boubnider – Constantine3**
Pr. **Université Mohamed Khider – Biskra**
MCA **Université Badji Mokhtar - Annaba**

Année Universitaire 2018 - 2019

Dédicaces

À ma mère,

À mon père,

À Nadir, Moufid, Sofiane et Reda mes frères,

À toute ma famille

Remerciements

À ma Directrice de thèse, Mme Anissa Boukhemis née Zeghiche pour avoir accepté de diriger ce travail, pour ses remarques et directives et surtout sa confiance en moi qui m'ont aidé à tenir jusqu'au bout.

Je tiens à exprimer toute ma reconnaissance à Mr Kaddour Boukhemis pour ses précieux conseils. Qu'il trouve ici l'expression de ma profonde gratitude.

Mes remerciements vont également aux membres du jury, pour leur contribution scientifique lors de l'évaluation de ce travail.

Je voudrais exprimer ma reconnaissance à toute l'équipe du Laboratoire ESO-Caen, MRSH, Université de Caen-Normandie et particulièrement à Messieurs Robert HERIN, Jean Marc FOURNIER, Patrice CARO, Benoit RAOULX et Pierre BERGEL.

J'adresse mes sincères remerciements à Monsieur Jérôme MONNET et à Madame Nadia ARAB, professeurs de l'Université de Paris-Est Marne-la-Vallée à l'Ecole d'Urbanisme de Paris, qui par leurs connaissances, leurs orientations et leurs remarques directives ont guidé mes réflexions. Je les remercie également pour leur disponibilité et la qualité de leurs conseils.

Mes remerciements vont enfin à Mme Chougui de l'Agence Foncière Interwilayale de la Wilaya d'Annaba (AFIWA) et à Mr Mohcen de la Direction de l'Urbanisme et de la Construction (DUC) qui ont contribué, par la mise à ma disposition d'informations pour l'élaboration de ce travail.

Résumé

En Algérie et plus précisément à Annaba, la crise du logement connue au lendemain de l'indépendance a précipité les événements et a justifié la mise en application des principes fonctionnalistes exprimés dans la charte d'Athènes. Ces principes ont été concrétisés à travers l'implantation des ZHUN dont la ZHUN Plaine Ouest et El Bouni

Au sein de ces ZHUN, les espaces publics qui devraient assurer la mise en relation des lieux, des fonctions et des groupes sociaux ont été réduits à des espaces de transition caractérisés par une pauvreté architecturale. Cette pauvreté produit un sentiment de solitude et de vide au moment de longer ces espaces bordés par une succession de façades avec lesquelles peu ou pas d'interaction n'est possible.

Cette situation a incité les différents acteurs (politiques, économiques et usagers) à y remédier en décidant de faire des RDC une composante essentielle de l'espace public, et donc un grand intérêt a été accordé à l'activité commerciale exercée au niveau des RDC. Ils ont pris le pari que les RDC commerciaux contribueront à la reconquête d'espaces publics à une échelle humaine.

Autrefois de banals espaces de transition, les pseudos espaces publics des ZHUN, se chargent, aujourd'hui, progressivement de sens, de valeurs, de normes et de symboles. Grâce aux spectacles quotidiens qu'ils nous offrent, ces espaces publics sont devenus des lieux d'alliances, de compromis et de conflits mettant en scène des individus réunis autour de manières de faire et d'être ensemble. Comment ces espaces de transit se transforment-ils, à travers le temps, en des espaces sociaux ? Que possèdent-ils de plus pour rétablir, même timidement, la vie urbaine commune au sein des ZHUN ?

Mots clés : La coproduction, espace public, espace social, la reconquête, les rez de chaussée commerciaux, ZHUN Plaine Ouest et El Bouni, Annaba.

Abstract

In Algeria, and more specifically in Annaba, the housing crisis experienced after independence precipitated events and justified the application of the functionalist principles expressed in the Athens Charter. These principles were concretized through the establishment of the ZHUN, including ZHUN Plaine Ouest and El Bouni.

Within these ZHUN, the public spaces that should ensure the connection of places, functions and social groups have been reduced to transitional spaces that are characterized by architectural poverty. This poverty produces a feeling of loneliness and emptiness when walking along these spaces bordered by a succession of frontages with which little or no interaction is possible.

This situation prompted the various actors (political, economic and users) to remedy it by deciding to make the ground floors an essential component of the public space, and therefore a great interest has been given to commercial activity carried out at the level of these ground floors. They have taken the bet that commercial ground floors will contribute to the reconquest of public spaces at a human scale.

Formerly mere transition spaces, the pseudo public spaces of the ZHUN, are being charged, today, progressively with sense, values, norms and symbols. Thanks to the daily shows that they offer us, these public spaces have become places of alliances, compromises and conflicts involving individuals gathered around ways of doing and being together. How do these transit spaces change, over time, into social spaces? What do they have in particular to restore, even timidly, the common urban life within the ZHUN?

Key words: *Co-production, public space, social space, reconquest, commercial ground floor, ZHUN Plaine Ouest and El Bouni, Annaba.*

ملخص

في الجزائر ، وعلي وجه التحديد في عنابة ، أدت أزمة السكن التي شهدت في أعقاب الاستقلال إلى تسريع الأحداث و تبرير تنفيذ المبادئ الوظيفية المعرب عنها في ميثاق أثينا. وقد تم تجسيد هذه المبادئ من خلال إنشاء مناطق سكنية حضرية بما في ذلك السهل الغربي والبوني

في حرم هذه المناطق السكنية الحضرية ، تقلص دور المساحات العامة التي كان ينبغي ان تتكفل بربط الأماكن ، الوظائف والفئات الاجتماعية إلى فضاءات انتقالية تتسم بالفقر. وينتج عن هذا الفقر شعور بالوحدة والفراغ عند السير على طول هذه المساحات التي يحدها سلسلة من الواجهات التي يولد معها تفاعل بسيط أو معدوم

وقد حفزت هذه الحالة مختلف الجهات الفاعلة (السياسية والاقتصادية والمستخدمين) إلى معالجة هذا الأمر من خلال اتخاذ قرار لجعل الطوابق الأرضية عنصراً أساسياً في الفضاء العام، وبالتالي تم منح اهتمام كبير للنشاط التجاري الذي يمارس على مستوى هذه الطوابق الأرضية. إذ راهنوا على أنّ الطوابق الأرضية التجارية ستساهم في إستعادة المساحات العامة ذات مقياس إنساني

إن المساحات العامة الزائفة للمناطق السكنية الحضرية التي كانت سابقا مساحات إنتقالية، أصبحت اليوم مجالاً للتحميل التدريجي للمعاني ،القيم ، المعايير والرموز. وبفضل العروض اليومية التي تقدمها لنا أصبحت هذه المساحات العامة أماكن للتحالفات ، التنازلات والصراعات أين تضع في الواجهة افراد تجمعوا حول سبل العمل والوجود معا. كيف يتم تحويل ، عبر الزمن ، المساحات المخصصة للإنتقال إلى مساحات إجتماعية ذات معنى؟ ما الذي تكتسبه هذه المساحات أكثر كي تتمكن، حتى على إستحياء ، من إستعادة الحياة الحضرية المشتركة داخل المناطق السكنية الحضرية ؟

الكلمات المفتاحية : الإنتاج المشترك ، الفضاء العام ، الفضاء الاجتماعي ، إسترداد ، الطابق الأرضي التجاري ، المنطقة السكنية الحضرية السهل الغربي و البوني ، عنابة

Table des matières

Dédicaces	I
Remerciements.....	II
Résumé.....	III
Abstract.....	IV
ملخص	V
Table des matières.....	VI
Liste des figures.....	XIV
Liste des cartes	XX
Liste des tableaux.....	XXII

Introduction générale.....	1
1. Cadre de la recherche.....	1
2. Problématique générale.....	3
3. Problématique spécifique.....	4
4. Hypothèses.....	6
5. Objet d'étude et méthode.....	7
5.1. Analyse Morphologique.....	8
5.2. La méthode de l'installation urbaine	8
5.3. Critères d'appréciation de la qualité des RDC	12
5.4. La grille des usages.....	12
5.5. Enquête.....	14
5.6. Dimensions de constitution de l'espace.....	16
6. L'observation, une importante ressource pédagogique.....	17
6.1. "Positionnalité" de l'observateur.....	18
6.2. Les techniques de l'observation.....	19
6.2.1. <i>L'unité de temps</i>	19
6.2.2. <i>L'unité de lieu</i>	19
6.2.3. <i>L'unité d'action</i>	20
7. Architecture de la thèse.....	20
Partie I Penser les ZHUN à une échelle humaine	22
Introduction de la Partie I	23

Chapitre 1	«L'espace public, un ciment de la ville»	25
Introduction		25
1.	L'espace public, une notion ambivalente	26
2.	L'espace public, une histoire d'apparition	28
3.	L'espace public, un espace matériel et structurant	29
4.	L'espace public, un espace de noms, de lieux et de biens communs	31
5.	L'espace public, un support du vivre ensemble	31
6.	L'espace public, un espace habité	32
7.	L'espace public entre dimension symbolique et économique	32
8.	L'espace public, un lieu de conflits	33
9.	L'espace public, un système complexe	33
9.1.	La forme.....	34
9.2.	La fonction	34
9.3.	L'usage	34
10.	Les relations complémentaires entre forme, fonction et usage	35
11.	L'espace public : de la prédominance à l'abolition	37
11.1.	Du traçage régulier à une dimension humaine	37
11.2.	Apparition de l'espace ostentatoire	37
11.3.	L'espace organique au Moyen Âge	38
11.4.	Vers l'apparition de l'espace d'apparat	39
11.5.	Adapter l'espace public au choc de l'industrialisation	40
11.6.	L'abolition de la rue	40
11.7.	Vers le retour de l'espace public	41
12.	Du lien social au séparatisme social	41
13.	L'acteur, un agent de production du lien social	42
14.	Une triple nécessité du recours à l'action en géographie	42
14.1.	Vers un constructivisme actoriel.....	42
14.2.	Qualifier l'action dans l'espace	43
14.3.	Analyser les processus plutôt que les résultats	43
15.	L'usage de la terminologie "acteur"	44
15.1.	Différencier l'acteur parmi l'ensemble des actants	44
15.2.	Accepter les synonymes	45
15.3.	L'utilité des typologies.....	45

15.4. L'acteur agissant n'est pas nécessairement un acteur institutionnalisé.....	45
Conclusion	46
 Chapitre 2 Le rez de chaussée, un antidote à l'enclavement des ZHUN	47
 Introduction	47
1. Les grands ensembles, une réponse d'urgence à une demande croissante en logement	48
2. L'idiologie de la Charte d'Athènes	49
3. Caractéristique des grands ensembles.....	50
3.1. Monotonies des tours et des barres	50
3.2. L'espace public	51
3.3. Primat de l'automobile.....	51
4. Les ZHUN : des grands ensembles type algérien	52
5. Le zonage, une rupture dans la manière de bâtir les villes	54
6. De l'espace espacé à la recherche de la dimension humaine.....	54
7. Critères de conception d'une ville à échelle humaine	55
8. Penser la ZHUN à partir de ses rez de chaussée	56
8.1. L'animation par le traitement architectural	57
8.2. L'animation par la programmation	58
9. Les RDC : un conflit d'appartenance	58
10. Les RDC, objet d'un déni	58
11. Animer l'espace à partir des rez de chaussée	59
11.1. Les bords : un point d'interaction entre la ville et le bâtiment	60
11.2. Les bords sont des zones de jonction	60
11.3. Les bords sont des zones de perception	60
11.4. Les bords sont des zones où l'on s'arrête	60
12. Critères d'appréciation de la qualité des RDC	60
12.1. L'importance du rythme	61
12.2. Des élévations étroites, de nombreuses portes	61
12.3. L'importance du rythme vertical des façades	61
12.4. La transparence	62
12.5. Stimulation des sens	62

12.6. Mixité fonctionnelle	62
12.7. Commerce- accessibilité : un rapport de force	63
13. Des villes animées (agréables à vivre) grâce à leur échelle adéquate	63
Conclusion	65
Chapitre 3 Le commerce : témoin du passé, principal acteur du renouveau	66
Introduction	66
1. Le commerce au RDC, une clé pour repenser l'urbanité	67
2. Le commerce, une activité à double casquette : commerciale et sociale	67
3. La consommation, d'un besoin...à une expression de soi	68
3.1. La consommation, du besoin à la différenciation	68
3.2. La consommation, l'expression d'une émotion	69
3.3. La consommation, l'expression d'une identité	69
4. Le commerce et la ville : une question de lien	70
5. La dimension historique du lien ville/commerce	73
5.1. La première phase : la ville préindustrielle, le commerce générateur de l'urbain	73
5.2. La deuxième phase : La ville industrielle, le commerce accompagnateur de l'urbain	73
5.3. La dernière phase de la ville industrielle (fordisme) : la révolution commerciale	74
6. Facteurs de localisation du commerce dans la société d'aujourd'hui	75
6.1. Facteurs de localisation commerciale à une macro-échelle.....	75
6.1.1. <i>La clientèle</i>	75
6.1.2. <i>La situation géographique</i>	76
6.1.3. <i>La politique des pouvoirs publics</i>	76
6.2. Facteur de localisation commerciale à une micro-échelle	76
6.2.1. <i>Le marché foncier et immobilier</i>	77
6.2.2. <i>La situation de la cellule dans les flux de circulation</i>	77
6.2.3. <i>L'environnement commercial et non commercial</i>	77
7. Le commerce, une forme d'adaptation à la société.....	78

7.1. Le commerce, un porteur de l'animation	78
7.2. Le commerce, un marqueur d'urbanité	79
Conclusion	80
Chapitre 4 L'espace social, un lieu du lien social	81
Introduction	81
1. De la conception absolutiste à la conception relativiste de l'espace	82
2. L'espace en tant que forme socio-spatiale	83
3. L'espace comme forme de relation entre les corps	84
4. L'espace social : histoire d'apparition d'un syntagme	85
5. L'espace social : essai de définition	86
6. L'espace social : un produit des acteurs	87
7. L'acteur populaire comme principal acteur	88
8. Les pratiques populaires ...un art de faire	89
9. Créer ...c'est d'abord dénommer	90
10. Espace produit et production de l'espace	91
11. Les dimensions de constitution de l'espace selon Martina Löw	93
11.1. Spacing et opération de synthèse	94
11.2. Le quotidien répétitif	94
11.3. Structures spatiales	95
11.4. Genre et classe	95
11.5. Déviation et transformation	96
11.6. Symbolique et matérialité	97
11.7. La perception	97
Conclusion	98
Conclusion de la partie I	100
Partie II Les rez de chaussée commerciaux, une alternative pour la reconquête des espaces publics des ZHUN	101
Introduction de la partie II	102
Chapitre 5 Les ZHUN Plaine Ouest et El Bouni, des castings de situations réussies ?	103

Introduction	103
1. Annaba, essai de présentation	104
2. Processus de construction de la ville d'Annaba et sa région	105
3. Les Zones d'Habitat Urbain Nouvelles à Annaba	107
3.1. La Zone d'Habitat Urbain Nouvelle de la Plaine Ouest.....	109
3.1.1. <i>Processus de réalisation de la ZHUN Plaine Ouest</i>	109
3.1.2. <i>Localisation de la ZHUN Plaine Ouest</i>	110
3.1.3. <i>La ZHUN Plaine Ouest, un espace de vie anonyme</i>	110
3.1.4. <i>Une structure viaire constituée de voies surdimensionnées</i>	113
3.1.5. <i>Le Boulevard "Amirat El Bahi", un trait d'union de la ZHUN Plaine Ouest</i>	115
3.1.6. <i>Le boulevard "Amirat El Bahi" : de la route à la fabrique de la rue</i>	116
3.2. La Zone d'Habitat Urbain Nouvelle d'El Bouni	118
3.2.1. <i>Processus de création de l'agglomération d'El Bouni</i>	118
3.2.2. <i>La ZHUN d'El Bouni-centre, cœur de l'agglomération d'El Bouni</i>	120
3.2.3. <i>La ZHUN El Bouni, un corpus d'équipements</i>	121
3.2.4. <i>La ZHUN El Bouni : de différentes typologies d'habitat</i>	125
3.2.5. <i>La ZHUN El Bouni : desserte par réseau de routes</i>	127
3.2.6. <i>Les perspectives d'aménagement envisagés à la ZHUN El Bouni</i>	129
3.2.7. <i>Le boulevard "1^{er} Novembre" et "la place publique d'El Bouni- centre" : vivons-nous le retour des RDC commerciaux ?</i>	131
3.2.8. <i>Le boulevard "1^{er} Novembre" et " la place publique d'El Bouni- centre" : un fruit de construire la ZHUN sur la ZHUN</i>	135
4. Les boulevards "1^{er} Novembre", "Amirat El Bahi" et "la place publique d'El Bouni-centre" ...des pseudos espaces publics	145
Conclusion.....	146
Chapitre 6 Lorsque les rez de ZHUN deviennent des rez de vie	147
Introduction	147
1. Des ZHUN animées : vue du sol	148
2. Analyse de la qualité des rez de chaussée des cas d'étude	148

2.1.	L'importance de l'échelle, du rythme et des détails	149
2.2.	Des façades à axes verticaux (de petites entités, de nombreuses portes)	151
2.3.	La transparence	155
2.4.	Textures et détails : un critère ignoré dans le cas algérien	157
2.5.	Le commerce- accessibilité : un binôme cherché à jamais	161
2.6.	Quand les façades sollicitent les sens	161
2.7.	La mixité des fonctions	162
3.	Les logiques d'installation des commerçants : un nouveau façonnement de l'espace	171
4.	La fabrique de l'espace signifiant	199
Conclusion		203
 Chapitre 7 Les ZHUN aujourd'hui, «un univers social des usages»		204
 Introduction		204
1.	Les usages de l'espace public	205
1.1.	L'usage fonctionnel (strictement utilitaire).....	205
1.2.	Les usages de convivialité	207
1.2.1.	<i>Usages liés à la rencontre et aux relations sociales</i>	207
1.2.2.	<i>Usages de loisir et de détente</i>	216
1.3.	Les usages liés aux spectacles des autres et à l'ostentation	220
1.4.	L'espace public, un espace où peut-on s'informer	222
1.5.	La marge de l'abandon dans l'espace public	222
1.6.	L'espace public, un espace commercial par excellence	224
2.	La perception de l'espace selon les usagers	232
2.1.	Des espaces dotés d'un grand nombre de magasins.....	232
2.2.	Des espaces animés grâce à leur caractère accueillant et populaire	234
2.3.	Des espaces sûrs	235
2.4.	Des espaces de conflit d'usage	237
3.	L'acte de nomination de l'espace, un marquage symbolique de l'espace	241
4.	Les points de repères : entre marquage matériel et immatériel du vécu des usagers	243
5.	Vers une confirmation d'une constitution de l'espace	244
Conclusion		245

Conclusion de la partie II	247
Conclusion générale.....	249
Bibliographie.....	255
Annexes	272

Liste des figures

Figure 1	Schéma réticulaire des dimensions de l'espace public	36
Figure 2	La zone tampon qui sépare la ZHUN Plaine Ouest du centre ville	110
Figure 3	Le tronçon choisi du boulevard "Amirat El Bahi"	118
Figure 4	La ZHUN d'El Bouni "Ex Hippone"	119
Figure 5	Perspectives d'aménagement	130
Figure 6	Le tronçon choisi du boulevard "1 ^{er} Novembre"	133
Figure 7	"La place publique d'El Bouni-centre"	133
Figure 8	L'état initial du boulevard "1 ^{er} Novembre"	135
Figure 9	L'état initial de "la place publique d'El Bouni-centre"	136
Figure 10	Coopérative "El Wafa 2"	137
Figure 11	Les 6 lots en face le siège de la Daïra	137
Figure 12	Plan cadastral de l'opération de translation du lotissement "Braadia 1"	138
Figure 13	Des habitations construites avant l'opération de démolition-reconstruction	138
Figure 14	La place publique, une tentative de reproduction du Cours de la Révolution	139
Figure 15	Des kiosques de "la place publique d'El Bouni-centre"	140
Figure 16	Les lotissements "Braadia 1" et "Braadia 2" après l'opération de démolition-reconstruction	142
Figure 17	Coupe schématique des lotissements "Braadia 1 et 2"	142
Figure 18	Habitats collectifs et individuels en face la mosquée "Imam Mouslem"	143
Figure 19	Les 3 lots à côté de l'APC	144
Figure 20	Les étapes de fabrique du boulevard 1 ^{er} Novembre et la place publique depuis 2002 jusqu'au 2017	144

	A : Photo aérienne prise en 2002	144
	B : Photo aérienne prise en 2017	145
Figure 21	Les segments répétés du boulevard "Amirat El Bahi"	149
Figure 22	Premier segment du tronçon choisi du boulevard "1 ^{er} Novembre"	150
Figure 23	Deuxième segment du tronçon choisi du boulevard "1 ^{er} Novembre"	151
Figure 24	Une longueur adéquate de "la place publique d'El Bouni-centre"	152
Figure 25	Une façade avec de nombreuses portes	152
Figure 26	Des façades étroites et riches de portes	153
Figure 27	Une façade riche de portes et de vitrines au boulevard "1 ^{er} Novembre"	154
Figure 28	Un passage interrompu par les espaces libres au boulevard "1 ^{er} Novembre"	154
Figure 29	Un talus couvert de dalles en formes de losange marque le boulevard "1 ^{er} Novembre"	155
Figure 30	La transparence des vitrines de magasins offre un spectacle aux usagers de la place	156
Figure 31	Une transparence permettant un contact visuel dans les deux sens	156
Figure 32	Une dénivellation qui enrichit l'expérience du piéton au boulevard "1 ^{er} Novembre"	157
Figure 33	Des façades identiques et monotones au boulevard "1 ^{er} Novembre"	158
Figure 34	Des habitations individuelles du boulevard 1 ^{er} Novembre sans valeur artistique.	159
Figure 35	Des immeubles collectifs du boulevard "1 ^{er} Novembre" sans recherche architecturale	159
Figure 36	Des façades dénuées de détails à "la place publique d'El Bouni-centre"	160
Figure 37	La restauration domine le boulevard "1 ^{er} Novembre"	166
Figure 38	Les magasins de fruits et légumes des ex-commerçants informels	170

Figure 39	Les commerçants greffent leurs produits sur les poteaux	172
Figure 40	Une figure de crochet (vêtements suspendus à un arbre)	173
Figure 41	L'accroche des vêtements le long de la façade	174
Figure 42	L'accroche des produits le long des arcades	174
Figure 43	Des voitures électriques agrafées le long de la place	175
Figure 44	Des vêtements accrochés le long d'un auvent	175
Figure 45	Un commerçant informel de thé profite de la moindre encoche pour prendre place	176
Figure 46	L'installation en tête	177
Figure 47	Un commerçant informel utilise le mur comme dossier	177
Figure 48	L'installation en continuité	178
Figure 49	L'installation suivant des parallèles	178
Figure 50	L'installation en parallèle à travers l'appropriation de la chaussée	179
Figure 51	Des constructions utilisant la pente naturelle comme un dossier	179
Figure 52	L'installation des produits suivant le palier	180
Figure 53	Une vitrine à ciel ouvert suivant les marches qui s'étagent	181
Figure 54	la figure de recoin	182
Figure 55	L'installation informelle dans une grotte	182
Figure 56	Un commerçant informel cherche un endroit ombragé (la grotte)	183
Figure 57	L'installation en brèche	184
Figure 58	les commerçants informels emplissent le vide entre les bâtiments	184
Figure 59	les cafés occupent les positions d'angle	185
Figure 60	les cafés occupent les angles de part et d'autre	186
Figure 61	Un kiosque multiservice à l'angle de l'angle	186

Figure 62	L'unité mobile de collecte de sang joue le rôle de pivot	187
Figure 63	Les commerçants de fruits et légumes s'installent selon la figure de goulet	188
Figure 64	Le four, la table de travail d'un restaurant selon la figure d'enjambement	189
Figure 65	l'exposition des produits selon la figure d'enjambement	189
Figure 66	Un commerçant utilise la figure d'enjambement pour exposer le maximum de ces produits	190
Figure 67	Le prolongement de la vitrine vers l'extérieur à travers les mannequins	190
Figure 68	Un présentoir de fruits exotiques selon la figure d'enjambement	191
Figure 69	L'utilisation de la figure d'enjambement pour le placement des caddies	191
Figure 70	La figure d'enjambement dans le boulevard "Amirat El bahi"	192
Figure 71	La galerie couverte de la galerie "El Wafa 2"	193
Figure 72	La galerie couverte d'un immeuble collectif en face la mosquée "Imam Mouslem"	193
Figure 73	Les arcades des lotissements "Braadia 1 et 2"	194
Figure 74	Des auvents forment une galerie	194
Figure 75	Des terrasses couvertes par des structures légères (des galerie)	195
Figure 76	L'installation d'un kiosque multiservice selon la figure de débouché	196
Figure 77	Au débouché de l'escalier sur le trottoir, s'installent des commerçants informels	196
Figure 78	deux lignes de bacs à fleurs sont lancées dans l'espace	197
Figure 79	Des palissades mobiles en bois installés selon la figure de sillage	197
Figure 80	Des jeux pour enfants installés dans la continuité	198
Figure 81	Des installations en parallèle créant une rue fantôme	199
Figure 82	Le boulevard "Amirat El Bahi", espace propice aux brefs échanges	208

Figure 83	"La place publique", un lieu propice aux relations sociales	208
Figure 84	Le café, le meilleur endroit qui favorise les relations sociales	209
Figure 85	"La place publique", un lieu de promenade et de déambulation	210
Figure 86	Les femmes papotent avec les femmes assises à côté d'elles	211
Figure 87	"La place publique d'El Bouni-centre", un lieu de rencontre	212
Figure 88	L'achat des glaces au sein d'un magasin bordant la place	212
Figure 89	Le centre de la place est transformé en une terrasse pour les consommateurs de glaces	213
Figure 90	La place publique, un lieu de détente gratuit pour toutes les catégories d'âge	214
Figure 91	Des jeunes installés pour observer le flux des usagers	215
Figure 92	Des personnes âgées installées dans les endroits ombragés et donnent leurs dos aux flux des usagers	215
Figure 93	Des marches utilisées pour capturer le flux	216
Figure 94	"La place publique", un espace de détente et de loisir	217
Figure 95	Des cafés terrasses offrent de nouvelles raisons de passer des heures dans l'espace public	218
Figure 96	Passer un coup de fil pendant le moment de prendre un café	219
Figure 97	"La place publique", un espace de jeux en plein air	219
Figure 98	"La place publique" durant la fête de l'Aïd	221
Figure 99	Des enfants bien habillés fréquent la place pour voir et être vu	221
Figure 100	Le boulevard "1 ^{er} Novembre" transformé en un dortoir à ciel ouvert	223
Figure 101	L'acte de mendicité au sein de "la place publique d'El Bouni-centre"	224
Figure 102	La superette "Oasis Market", une grande surface commerciale au boulevard "1 ^{er} Novembre"	225
Figure 103	La superette "Lyne", située au dessous de la salle des fêtes "Ras El Khaima"	226

Figure 104	La superette "Izdihar", située à l'entrée nord-ouest d'El Bouni-centre	226
Figure 105	La superette "Dubai", une appellation en référence à la salle des fêtes "Dubai"	227
Figure 106	La superette "Darine Market" marque l'entrée nord-ouest d'El Bouni-centre	228
Figure 107	La qualité du pain de la boulangerie "Ayoub" est à l'origine d'une longue queue	230
Figure 108	Des femmes achètent les fruits et les légumes chez "Ami Sassi"	231
Figure 109	Un grand nombre de magasins caractérisant le boulevard "1 ^{er} Novembre"	233
Figure 110	Le commerce, un facteur d'animation du boulevard "1 ^{er} Novembre"	235
Figure 111	Le boulevard "1 ^{er} Novembre", un espace sûr de jour comme de nuit	236
Figure 112	"La place publique d'El Bouni centre", un espace sûr de jour comme de nuit	236
Figure 113	L'appropriation illégale de l'espace, une source de gêne dans la circulation	238
Figure 114	Les déchets produisent une pollution visuelle	238
Figure 115	L'appropriation illégale incite les piétons à utiliser la chaussée	239
Figure 116	L'appropriation du boulevard "Amirat el Bahi" par les commerçants informels	240
Figure 117	La dégradation et le manque d'entretien de la chaussée, une source de gêne pour la circulation mécanique	240
Figure 118	Le trottoir est transformé en une piste cycliste créant un conflit	241
Figure 119	Une plaque toponymique au boulevard "1 ^{er} Novembre"	243

Liste des cartes

Carte 1	Situation de la wilaya d'Annaba	104
Carte 2	Les ZHUN	108
Carte 3	Situation de la ZHUN Plaine Ouest	111
Carte 4	Toponymies des programmes de la ZHUN Plaine Ouest	112
Carte 5	Réseau viaire	114
Carte 6	Le boulevard "Amirat El Bahi"	115
Carte 7	Types d'organisation de la ZHUN	117
Carte 8	Situation de l'agglomération d'El Bouni	119
Carte 9	Situation d'El Bouni-centre	120
Carte 10	L'évolution urbaine d'El Bouni-centre	122
Carte 11	Les équipements	123
Carte 12	Typologies d'habitat	126
Carte 13	Réseau viaire	128
Carte 14	Les cas d'étude	132
Carte 15	Le commerce de proximité de la centralité à la linéarité	134
Carte 16	Les segments du boulevard "1 ^{er} Novembre", El Bouni	150
Carte 17	Les sites d'implantation du commerce de proximité au "boulevard 1 ^{er} Novembre"	165
Carte 18	Les sites d'implantation du commerce de proximité à "la place publique d'El Bouni-centre"	167
Carte 19	Les sites d'implantation du commerce de proximité au boulevard "Amirat El Bahi"	168
Carte 20	Les sites d'implantation des nouveaux magasins de fruits et légumes	171
Carte 21	Les figures d'installation urbaine à "la place publique d'El Bouni-centre"	201
Carte 22	Les figures d'installation urbaine au boulevard "Amirat El Bahi"	201

Carte 23	Les figures d'installation urbaine au boulevard "1 ^{er} Novembre"	202
Carte 24	Les sites d'implantation des superettes au sein du boulevard "1 ^{er} Novembre"	228

Liste des tableaux

Tableau 1	La grammaire et le vocabulaire de l'installation	10
Tableau 2	Critères d'appréciation de la qualité des RDC	12
Tableau 3	La classification des usages proposée par Semmoud	13
Tableau 4	La classification des usages proposée par Monnet	13
Tableau 5	La grille des usages	14
Tableau 6	La répartition de l'échantillon selon le sexe et les tranches d'âge	15
Tableau 7	Nombre de logements de la ZHUN Plaine Ouest	111
Tableau 8	Programme de logements et leurs entreprises de réalisation	121
Tableau 9	Catégories du commerce de proximité au boulevard "1 ^{er} Novembre"	164
Tableau 10	Catégories du commerce de proximité à " la place publique d'El Bouni-centre"	167
Tableau 11	Catégories du commerce de proximité au boulevard "Amirat El Bahi"	169

1. Cadre de la recherche

Dans mon travail de magister intitulé "*La rue, un lien socio-spatial recherché dans les ZHUN, cas de la ZHUN Plaine Ouest-Annaba*" (Rouaibia, 2012) j'ai arpenté durant deux années un tronçon du boulevard "Amirat El Bahi" situé dans la ZHUN Plaine Ouest, observé les commerçants, les usagers et leurs pratiques. Je suis, depuis longtemps, séduite par la ZHUN d'El Bouni où j'habite et attirée en particulier par les évolutions de ses ambiances. Je suis attachée voire fascinée par ses alignements que j'aime à parcourir ; je ne me lasse pas d'observer les événements, les usages et les interactions entre les différents usagers créant une ambiance bien différente de celle des anciens tissus (villes traditionnelle et coloniale), une ambiance particulière et contredisant les préjugés d'enclavement et d'isolement des ZHUN. L'étude de cas du boulevard "Amirat El Bahi" a mis en valeur une originalité du phénomène en ce sens que, même si les rues ne figurent pas dans la syntaxe et la morphologie urbaine des ZHUN, elles peuvent exister sans être conçues, projetées, et sans être d'une longue histoire architecturale et urbaine. Une telle production sociospatiale résulte d'un jeu d'imbrication entre d'un côté des pseudos espaces publics et les acteurs (les pouvoirs publics, les usagers et notamment l'acteur économique) et d'un autre côté entre les interactions qui s'établissent entre leurs décisions, leurs pratiques et leurs stratégies. Les résultats obtenus confirment la naissance d'espaces sociaux produits, investis, qualifiés, dotés de points de repères et même nommés par des toponymies populaires. Ces espaces mettent en scène dans de multiples activités, des individus réunis autour de manières de faire et d'être ensemble.

Ce sont ces résultats qui m'ont motivé à aller plus loin dans ma recherche. Aussi, mon projet de thèse de doctorat s'inscrit dans le sillage de mon travail de magister, en élargissant toutefois l'échelle d'investigation et en cherchant à décrypter les clés de ce phénomène dynamique et volatile.

En définitive, cette inscription du projet de thèse dans la continuité du travail de magister s'explique par le fait que le boulevard "Amirat El Bahi" (le cas d'étude du travail de magister) a servi ici, de lieu et de cadre référentiel pour la réflexion et l'analyse de la coproduction sociospatiale ; et donc de point de départ de la présente thèse.

Le travail de magister a traité du phénomène de la production sociospatiale spontanée (une production d'en bas) des espaces publics qui est le fruit du génie de commerçants informels et des pratiques quotidiennes des usagers ; dans un tel contexte, l'usage est apparu plus important que la forme signifiant qu'elle est essentiellement le produit des usagers ordinaires et non des décideurs, des architectes. Le degré de créativité de cette production a résulté de l'effet combiné de la modestie des moyens utilisés et des solutions choisies et d'une hétérogénéité des "savoirs faire". Dans ce cas de figure, il était évident que le commerce informel était, alors, l'acteur principal de la production sociale.

Néanmoins, lors de récentes visites sur terrain, j'ai constaté de profondes mutations dans les appropriations et les pratiques sociales, et notamment la disparition du commercial informel. Ce rythme ultra rapide des transformations a représenté une des difficultés majeures pour saisir le phénomène : à peine le phénomène apparaît qu'il disparaît et pourrait réapparaître à tout moment et n'importe où. Le caractère mouvant dans le temps et dans l'espace du phénomène a constitué une particularité qui a bouleversé la donne. Il fallait, donc, que je reconsidère aujourd'hui, le rôle du commerce informel dans la production de l'espace et que j'explore d'autres pistes puisque ledit lieu d'étude a gardé son caractère animé et ce malgré la disparition du commerce informel depuis 2013 et ce grâce au développement du commerce formel au niveau des RDC des immeubles des ZHUN.

Donc, le boulevard " Amirat El Bahi" illustre parfaitement le cas d'un socle qui a subi un changement de contexte : un détournement de rôle des acteurs principaux, un passage de l'informalité à une formalité dans la production des espaces sociaux au sein des ZHUN, une substitution du commerce informel occupant l'espace public par un commerce formel implanté aux RDC des immeubles. Ce sont des raisons suffisantes pour renouveler le regard sur l'objet d'étude et d'explorer les nouvelles logiques de sa mise en production, les nouvelles stratégies des pouvoirs publics, des commerçants formels et des usagers ainsi que les nouvelles pratiques et dynamiques qui en résultent.

Aussi, le projet de thèse de doctorat va tenter de porter un éclairage sur les mécanismes d'une coproduction impulsée et soutenue par la présence du commerce formel aux RDC des immeubles et d'apprécier son impact sur la reconfiguration et l'animation des espaces publics. Pour ce faire, je me suis mise à lire un corpus de sources documentaires enrichissantes relevant de différentes disciplines dont la géographie, la sociologie et

l'architecture, etc. Très vite, ma réflexion a été influencée par les travaux des architectes urbanistes Ariella Masboungi (2013) et Jan Gehl (2012) intitulés respectivement "*(Ré)aménager les rez de chaussée de la ville*" et "*Pour des villes à échelle humaine*". Ces deux auteurs ont attiré mon attention sur le fait de l'apparition d'une nouvelle manière de penser autrement la ville s'articulant autour du souci de prendre en compte la qualité du socle de la ville et plus précisément les rez de chaussée comme un facteur générateur d'animation pour une ville à échelle humaine et à la hauteur du regard du piéton. Au vu de ce que j'ai observé à la ZHUN Plaine Ouest et de ce que je vis quotidiennement à la ZHUN El Bouni, je partage ce parti pris. C'est pourquoi, j'ai placé au cœur de ma réflexion et de mon analyse le rôle du commerce occupant les RDC des immeubles dans la production et dans l'animation des espaces publics des ZHUN.

Une consultation attentive de travaux d'imminents philosophes, sociologues, architectes urbanistes et géographes (dont Michel Di Certeau, Martina Löw, Nora Semmoud et Guy Di Méo) traitant de l'espace social, des pratiques quotidiennes des individus et de la constitution de l'espace, a contribué à un élargissement du champ de ma réflexion et à une extension et à une réadaptation du volet méthodologique au contexte actuel.

2. Problématique générale

Au vingtième siècle, les problèmes quantitatifs du besoin de logements ont été résolus par le biais de cité jardin, d'Habitations à Bon Marché (HBM) ou d'Habitation à Loyer Modéré (HLM) et finalement par le biais de grands ensembles (Benameur, 2010 : 4).

En Algérie, la procédure des grands ensembles a correspondu à la réalisation de ZHUN (Zones d'Habitat Urbain Nouvelles). Ces dernières ont été choisies comme une réponse urgente à la forte demande de logements depuis l'indépendance. Au lieu de construire des espaces résidentiels où l'habitant et l'utilisateur soient entourés de verdure, d'air et de lumière et où les espaces publics mettent en relation les lieux, des fonctions et des groupes sociaux (Fleury, 2004 : 33), l'État construit des ZHUN selon le principe fonctionnaliste. Il en a résulté des espaces fragmentés par leurs processus autonomes, des espaces de démantèlement socio-spatial, et des espaces publics réduits à des espaces interstitiels et résiduels. L'urbanisme de zonage a non seulement fait du socle des ZHUN « un objet résiduel et technique, mais l'a figé » (Masboungi, 2013 : 9) exprimant un remaniement des RDC sous le rêve inachevé de la séparation des fonctions. Cet urbanisme n'a pas accordé

d'importance à l'espace urbain ou à la vie des citoyens et a ignoré pratiquement la dimension humaine.

Cette situation a été une opportunité pour différents acteurs dont les pouvoirs publics, les commerçants et les usagers à reconquérir les espaces publics au sein des ZHUN. Cette reconquête nécessite une meilleure prise en compte des enjeux essentiels au vivre ensemble, parmi lesquels prédomine une tendance croissante à se préoccuper de la conception des RDC commerciaux avec l'idée de les mettre au cœur de tout projet urbain visant à penser le devenir des ZHUN dans leur horizontalité.

3. Problématique spécifique

À l'instar de la majorité des villes algériennes, Annaba a connu au lendemain de l'indépendance une crise aigue du logement, une résultante de l'effet combiné d'une croissance démographique exceptionnelle et d'un important développement industriel encourageant un exode rural massif. La réalisation de Zones d'Habitat Urbain Nouvelles (ZHUN) représentait une solution appropriée pour un État jeune, pressé de pallier à cette grave crise sociale.

Dans ces ZHUN et notamment dans celles de Plaine Ouest (Annaba) et d'El Bouni, le boulevard "1^{er} Novembre", le boulevard "Amirat El Bahi" et "la Place publique d'El Bouni centre", des espaces interstitiels, des terrains vagues et délaissés voire de banals alignements, ont été reconvertis par l'activité commerciale en de véritables nœuds où se mêlent vitalité et animation.

Cette transformation de ces pseudos espaces publics en des espaces sociaux résulte d'un processus collectif, cumulatif et interactif de décisions d'acteurs et de pratiques sociales. L'ancrage de ce processus contribue à la création d'une "ville de substitution" (Petcou et Petrescu, 2005 : 77), capable d'inventer, d'intensifier et de restituer des nouvelles formes d'appropriation dans la ZHUN.

Chaque acteur transforme l'espace, selon sa manière, et sur une sorte d'une suite d'opérations continues, l'offre à une prochaine transformation dont les commerçants et les usagers sont ses membres les plus actifs. Les espaces ainsi façonnés, obéissent à des règles d'usage qui s'imposent aux individus comme modalités d'une appropriation individuelle et collective. Cette dernière passe par une sorte de stratégies de mise en conformité,

d'adaptation et d'ajustement à travers le temps entre le trio espace public, le commerce et les usagers. Au sein de ces espaces, une dynamisation naît de la mise en œuvre de micros dispositifs urbains issus des dynamiques de l'activité commerciale et des pratiques quotidiennes. C'est ainsi qu'une vie sociale, à l'échelle humaine, se développe dans les ZHUN : ces espaces sont devenus des lieux où se mettent en scène une multitude d'activités, des individus réunis autour de manières de faire et d'être ensemble. Au bout du compte, ces acteurs définissent, à travers le temps, des valeurs, des normes, des identités et des imaginaires sociaux.

Une telle tendance d'évolution révèle d'un côté une interaction dialectique forte entre l'activité commerciale, les usagers et les espaces publics produits et d'un autre côté que ces espaces recèlent des capacités virtuelles d'usage et des significations plus au moins riches. Ceci confirme que les ZHUN, en évoluant, elles peuvent devenir des lieux dynamiques et agréables à vivre. Étant donné que les activités commerciales sont les ferments de l'animation, le développement du commerce formel au niveau des RDC des immeubles de des ZHUN participe à des reconfigurations sociospatiales des ZHUN et à des formes renouvelées de l'appropriation de l'espace public. Le potentiel des rez de chaussée et les activités économiques qui s'y glissent réside dans le fait qu'ils constituent un organisme vivant qui a « une capacité à déclencher, de façon plus ou moins consciente, des phénomènes urbains à une échelle plus large » (GRAU, 2013). Ces phénomènes déclenchés montrent non seulement la plus-value qu'apporte le développement du commerce aux RDC des immeubles à l'environnement urbain mais aussi qu'ils véhiculent un potentiel d'être le miroir du contexte socio-économique et culturel des ZHUN.

À travers ce projet de thèse, il s'agit de décrypter les mutations qu'ont subies les cas d'étude et plus précisément le boulevard "Amirat El Bahi", le boulevard "1^{er} Novembre" et "la place publique d'El Bouni centre". Autrement dit, ce qui est intéressant c'est de comprendre comment des espaces de transition se transforment au gré d'un jeu d'acteurs impulsé par la présence du commerce formel aux RDC des immeubles en de véritables espaces sociaux ? Aussi, la présence de RDC commerciaux n'est-elle pas essentielle pour la production et l'animation des ces espaces ?

4. Hypothèses

La réflexion du projet de thèse de doctorat s'intéresse « au processus de transformation d'un espace conçu dans une optique de séparation fonctionnelle par l'émergence d'usages autres que ceux pour lesquels cet espace a d'abord été conçu » (Rouaibia et Zeghiche, 2017 : 57). Elle est nourrie par deux constats forts de signification ; en premier lieu, il est noté que sous l'effet conjugué de la monofonctionnalité, l'enclavement et l'absence caractérisée des espaces publics au sein des ZHUN, le lien socio-spatial était faible dans un premier temps, mais à travers le temps, le développement d'une vie sociale est devenu possible et dépasse son caractère problématique. En deuxième lieu, il est remarqué l'importance du rôle des RDC commerciaux dans l'invention, le façonnement et la reconquête des espaces publics. Ces RDC donnent aux ZHUN des espaces de contacts et d'échanges qui sont capables de créer une vie urbaine, rassembler les individus et introduire une conversion socio-spatiale.

S'inscrivant dans le sillage de ces constats, cette thèse repose sur deux hypothèses :

- La conception des RDC commerciaux à une échelle micro locale dans les ZHUN Plaine Ouest et d'El Bouni joue un rôle crucial, par l'animation dont elle peut être le garant, dans l'affirmation d'une conception de l'urbanité et dans la production d'espaces de substitution, propices à la vitalité urbaine et à la fabrique des micropolarités.
- La production des espaces sociaux animés, chargés de sens, investis de pratiques et lestés de valeurs au sein des ZHUN ne pourrait pas se faire sans les pratiques développées progressivement par des usagers captivés par l'attractivité commerciale implantée aux RDC des immeubles.

5. Objet d'étude et méthode

À partir du constat de la transformation des espaces résiduels et de transit des ZHUN en des espaces animés, nous cherchons à travers cette étude à comprendre les logiques, les stratégies et plus précisément les mécanismes des acteurs qui ont abouti à un tel résultat. Même si l'engagement des acteurs est certes collectif, il n'est pas synchronique au départ comme au point d'aboutissement (Alter, 2001 : 65). Afin de dévoiler ces mécanismes, nous adoptons une démarche alliant observation sur terrain, analyse morphologique des ZHUN, analyse de la qualité architecturale des RDC, application de la grille d'installation urbaine et la grille des usages, enquête par entretien et application des dimensions de constitution de l'espace.

Initialement, mon intention était d'étudier plus finement des cas dans les différentes ZHUN de l'agglomération intercommunale d'Annaba (Plaine Ouest, El Bouni, Sidi Amar, El Hadjar) afin de décrypter le secret du processus de production de ces véritables espaces de vie urbaine et de le généraliser par la suite à l'ensemble des espaces publics des ZHUN. Mais, il est apparu que les ZHUN de Sidi Amar et d'El Hadjar ne répondent pas de manière satisfaisante aux critères de sélection retenus (les critères de la bonne qualité de leurs socles) et donc exclues du corpus d'analyse (Cf. Sous-section 5.3 de l'Introduction). En effet, dans le cas de Sidi Amar, au niveau de la principale voie de desserte au sein de la commune débouchant sur le CW 56, peu d'immeubles sont dotés de RDC commerciaux, et donc le critère de la possession des immeubles de RDC avec de nombreuses portes (vitrines) est absent. Tandis qu'à El Hadjar, les immeubles des cités d'habitat longeant les voies possèdent bien des RDC commerciaux mais sont spécialisés dans la vente de la pièce détaché et donc pas compatibles avec le critère de mixité des fonctions.

Pour ces raisons, les échantillons de cas d'étude qui ont été retenus sont le boulevard "Amirat El Bahi" situé dans la ZHUN Plaine Ouest (Annaba), le boulevard "1^{er} Novembre" et "la place publique d'El Bouni centre" situés dans la ZHUN El Bouni. Cette sélection de cas d'étude a été confortée par un questionnaire-test entrepris auprès de 10 personnes qui habitent dans l'agglomération intercommunale d'Annaba qui a si bien mis en évidence l'importante fréquentation issue de l'expansion de l'activité commerciale formelle. Cette fréquentation est influencée par les propriétés spatiales que possède l'espace d'étude.

5.1. Analyse Morphologique

L'analyse morphologique de la ZHUN Plaine Ouest et El Bouni permet, avec les sites d'implantation de l'activité commerciale formelle, de dévoiler l'influence des pouvoirs publics dans le dessin des espaces publics.

Cette analyse qui suit l'approche d'Alain Borie et François Denieul (1984 : 4) est basée sur les plans cadastraux des deux ZHUN : la Plaine Ouest et El Bouni. De tels outils sont nécessaires pour l'étude des trois systèmes composant le tissu des ZHUN qui sont : le système viaire, le système bâti et le système des espaces libres. Après l'analyse séparément de l'ensemble de ces systèmes (Panerai et al., 2009 : 76), des opérations de couplage et de superposition ont été opérées entre ces systèmes et les sites d'implantation du commerce. Les résultats obtenus permettent de mieux comprendre les principes d'organisation et d'implantation du commerce au sein des ZHUN.

5.2. La méthode de l'installation urbaine

Afin de comprendre comment les commerçants formels et informels (même si la présence de l'activité commerciale informelle dans certains cas d'étude est jugée timide, ça n'empêche d'étudier leurs logiques d'implantation) investissent les espaces publics choisis par leurs implantations et leurs pratiques, une méthode d'installation urbaine a été empruntée et mise en application sur les cas d'étude.

Cette méthode inspirée de Jean Noël Blanc, un sociologue écrivain et Francis Nordemann, un architecte « est plutôt une appropriation, un geste culturel sur une situation donnée, l'attribution transformatrice d'un trouvé reconnu, et cela se manifeste toujours dans une évidence simple et sensible, extraite de la complexité, découverte dans les ondulations de la réalité, et offrant infinité d'interprétations» (Blanc et Nordemann, 2004 : 19); elle est alliée aux formes pratico-spatiales et identifiées à travers « des gestes quotidiens à première vue anodins mais en vérité riches de sens » (Idem : 45).

Cette méthode, qualifiée comme descriptive et analytique, s'efforce de penser l'espace produit à partir d'un espace physique existant et qui se transforme parce qu'il est mobilisé par des individus ; cette mobilisation ne peut pas avoir lieu qu'à partir des qualités matérielles que l'espace possède déjà. Autrement dit, elle met en exergue des explications et des qualifications des règles de production de l'espace (Blanc, 2007 : 96). Elle renvoie aux éléments de base qui sont aux fondements de toute installation urbaine, depuis la petite

jusqu'à la grande échelle, que les acteurs appellent la grammaire et le vocabulaire de l'installation (Tableau 1, Annexe 1). « Du croisement de la grammaire et du vocabulaire se profile la diversité des espaces de vie exprimée dans des formes spatiales expressives des logiques et des actes d'installation répertoriées en postures d'espaces» (Rouaibia et Zeghiche, 2017 : 59).

Cette méthode utilisée afin de relater les stratégies de production de l'espace public par les commerçants formels présente un intérêt certain. Néanmoins, elle peut être pédagogiquement incorrecte car elle fait parler l'espace (Blanc, 2007 : 7), en provoquant parfois des poètes pour mieux illustrer et décrire les postures d'espaces. Les objections de cette méthode sont liées aux installations bricolées, basées sur des mutations triviales et assez pauvres, qui sont intéressantes dans cette approche car son objectif n'est pas d'élaborer un archétype mais plutôt de mettre à jour quelques processus de base qui sont à l'œuvre de la constitution de l'espace (Blanc et Nordemann, 2004 : 45-46).

Tableau 1 : La grammaire et le vocabulaire de l'installation

Le vocabulaire de l'installation	Les postures d'espaces	La grammaire de l'installation
L'accroche	<p>Le crochet : comme le fait de cramponner à une tige, une branche, ..., sur lequel on se fixe.</p> <p>L'agrafe : on profite d'une ligne construite pour aligner les éléments sur la longueur.</p> <p>L'encoche : quand « la surface sur laquelle on veut s'accrocher présente une anfractuosité. On profite de cette encoche pour s'agripper » (Blanc et Nordemann, 2004 : 155).</p> <p>La tête : s'installer tout au bout, là où commence un autre espace.</p>	<p>Fonder : c'est un acte décisif, à partir de lui, on sait où l'on se trouve et comment s'organise l'espace. Il ne s'agit pas ici de l'arrêt momentanée, mais plutôt de tout autre chose ; s'établir, c'est-à-dire durer, on commence tout d'abord par se poser et par repérer l'emplacement choisi pour marquer finalement le site où, désormais on se tient et se tiendra.</p> <p>Situer : « s'installer, c'est très exactement donner lieu d'être » (Blanc et Nordemann, 2004 : 81). Dès qu'une installation a lieu, même dans sa forme la plus élémentaire, on sait où les choses passent et se passent et donc s'inscrire dans un ordre compréhensible.</p> <p>Limiter : Toute installation commence par une séparation car « la limite n'est pas ce où quelque chose cesse, mais bien [...] ce à partir de quoi quelque chose commence à être » (Idem : 90). Borner, enclore c'est définir et désigner car</p>
Le calage	<p>Le dossier : se caler le long d'un mur et l'utiliser comme un dossier.</p> <p>Le palier : se caler plus au moins haut, on se pose où on domine.</p>	
Le repli	<p>Le recoin : une sorte d'encoignure où on peut se bloquer, protégé par deux murs.</p> <p>La poche : on s'immisce, on s'infiltré dans les creux.</p>	

	<p>La grotte : reflète une recherche d'un abri où peut-on se mettre à couvert.</p> <p>La brèche : le fait de se coincer, de s'emplir les interstices.</p>	<p>« chaque fois qu'on installe à quelque échelle que ce soit et pour quelque activité que ce soit, on se démarque du reste du territoire en érigeant de séparations» (Idem : 91).</p>
<p>Le verrou</p>	<p>L'angle : un emplacement privilégié pour s'installer</p> <p>Le pivot : l'installation en articulation, entre deux espaces qui se confrontent créant, un point, un axe autour du quel on détermine le passage.</p> <p>Le goulet : une sorte d'excroissance qui resserre légèrement le passage.</p> <p>L'enjambement : « il s'agit de contrôler les passages en étant en même temps dehors et dedans » (Idem : 209).</p>	<p>Dessiner : « une installation est une écriture, ce n'est jamais un pur dépôt, c'est une disposition. Rien d'aléatoire là-dedans. Le dessin obéit à un dessein » (Idem : 118). Le dessin ne met pas seulement le doigt sur la mise en évidence d'un pouvoir, mais plutôt, il donne ainsi un ordre à l'espace.</p> <p>Passer : si toute installation définit un ici et un ailleurs, un proche et un lointain, un ordre et un désordre, il faut encore aller de l'un à l'autre, c'est-à-dire ouvrir, passer et administrer le passage. «S'installer c'est faire fructifier des joints et des jointures» (Idem : 105).</p>
<p>Le relais</p>	<p>La galerie : sous toutes ses formes, la galerie donne une épaisseur au passage.</p> <p>Le débouché : au débouché d'un escalier sur une rue,...cette situation est souvent utilisée afin de capter les passants.</p> <p>Les strates : L'installation suivant une sorte de parallèles, respectant de loin, l'alignement de l'existant.</p> <p>Le sillage : s'installer dans la continuité dont le principe est de suivre et poursuivre l'existant.</p>	<p>Greffer : Le provisoire qui s'installe s'empare des logiques existantes, les utilisent, les détournent pour y trouver accueil. Il se greffe et devient à son tour un point fixe d'autres activités et d'autres définitions de l'espace</p>

Source : Blanc et Nordemann, 2004

5.3. Critères d'appréciation de la qualité des RDC

Jan Gehl, dans son ouvrage "*Pour des villes à échelle humaine*", part d'une conviction que le caractère des façades, en particulier les RDC, influence la vitalité de l'espace urbain. Sa conviction est fondée sur de nombreuses études qui ont été faites au fil des ans, dont une étude menée à Copenhague en 2003 mettant l'accent «qu'il existe un lien direct entre façades ouvertes et villes animées» (Gehl, 2012 : 91). Il illustre sa conviction par le biais de deux expériences relatives à deux types de façades en partant de deux extrêmes.

Dans une rue à façades ouvertes, bordées de boutiques aux nombreuses portes et aux devantures transparentes regorgées de produits, le passant se trouve devant un passage animé à voir, à toucher qui lui donne de bonnes raisons de ralentir voire de s'arrêter ; « elles donnent à l'espace urbain une échelle humaine adéquate » (Idem : 93). À l'autre extrême, dans une rue à façades fermées, le passant passe devant de longs murs où les portes sont rares et parfois inexistantes. Outre la nécessité, rien ne peut inciter qui ce soit à emprunter ce chemin à pied. Donc, puisque la bonne qualité des rez de chaussée est si essentielle pour l'animation d'une ville, Gehl a mis 6 critères contribuant à cette qualité (Tableau 2). Parmi ces critères, il n'a pas été retenu le critère de texture et de détails (voir chapitre 6). Par contre, on a jugé que le critère "commerce/accessibilité" qui découle d'une décision stratégique reflétant l'importance du trajet est considéré comme un des facteurs clés de succès des rez de chaussée commerciaux.

Tableau 2 : Critères d'appréciation de la qualité des RDC

Critères de la bonne qualité des RDC					
Echelle et rythme	Transparence	Appel aux sens	De petites entités, de nombreuses portes	Mixité des fonctions	Commerce/ Accessibilité

Source : Gehl, 2012

5.4. La grille des usages

En plus de la grille de l'installation urbaine, une grille d'usage a été mise en application afin de cerner les usages divers des individus au sein des cas d'étude. Cette grille constitue le fruit d'une combinaison des usages proposés par Nora Semmoud (2008) dans son travail

intitulé "la réception sociale de l'urbanisme, l'exemple d'un quartier Stéphanois : Bellevue" (Tableau 3) et des usages proposés par Jérôme Monnet¹ (Tableau 4).

Tableau 3 : La classification des usages proposée par Semmoud

Classification des usages	Signification
Les usages liés à la rencontre et aux relations sociales	Tels que les discussions, les rendez-vous,...
Les usages liés au spectacle des autres et les apprentissages qu'il autorise	Dont l'objectif est de regarder les gens passent, leur façon de s'habiller, de parler,...
Les usages de loisirs et de détente	Faire un tour dans la place pour se changer les idées, aller régulièrement aux cafés,...
Les usages dont l'objectif est l'ostentation et la représentation	Dont l'objectif est de se présenter devant les autres «je ne m'habille pas n'importe comment pour sortir dans le quartier surtout au marché».
Les usages strictement utilitaires	L'achat, le déplacement pour le travail, les visites familiales ou chez le médecin.

Source : Semmoud, 2004 : 8-9

Tableau 4 : La classification des usages proposée par Monnet

Classification des usages	Signification
Usage fonctionnel	Juste d'un point A à un point B
Le commerce	Vendre et acheter, accès libre, interaction avec les terrasses (cafés)
Les usages de convivialité	Profiter d'un moment de repos à l'extérieur, discussions,...
L'abandon	Comment l'espace est utilisé par les abandonnés, les mendiants ? (Fouiller les corbeilles de poubelles)
Système d'informations	Pour s'informer et s'orienter
L'ordre public	Régulariser l'espace public, forme d'expression
La symbolique	L'espace est le symbole de la société, la façon dont les acteurs utilisent l'espace public.

Source : Monnet, 2016

¹ Avec qui j'ai fait une séance de travail à Paris en 2016 durant mon stage de courte durée ; séance suivie d'échanges avec courriels.

Après avoir traité les deux grilles séparément, un travail de superposition et de couplage a été fait entre les deux grilles. C'est de cette manière que s'est construite la grille appliquée aux cas d'étude retenus (Tableau 5) ; elle est composée de six registres de la vie sociale ; le croisement de ces registres retrace, le plus souvent du mode de vie de chaque individu qui dépend de ses caractéristiques d'âge, de genre et du milieu socio-économique.

Tableau 5 : La grille des usages

Les usages de l'espace public	L'usage fonctionnel (strictement utilitaire)	
	Les usages de convivialité	Usages liés à la rencontre et aux relations sociales
		Usages de loisirs et de détente
	Les usages liés aux spectacles et à l'ostentation	
	L'abandon	
	Système d'informations	
	Le commerce	

Source: Rouaibia, 2018

Dans cette grille, on a ignoré deux aspects de la grille proposée par Monnet : l'aspect de l'ordre public puisque il ne s'adapte pas avec le contexte algérien où règne la tolérance sur l'ordre ainsi que l'aspect symbolique puisque les cas d'étude n'ont pas une longue histoire architecturale et urbaine. Ainsi, on a jumelé les deux aspects "les usages liés à la rencontre et aux relations sociales" et "les usages de loisirs et de détente" de la grille proposée par Semmoud sous la rubrique "usages de convivialité" car leurs usages sont finement compatibles.

5.5. Enquête

La grille d'usage doit beaucoup à l'enquête de terrain et notamment à l'enquête qualitative, pour cerner finement la capacité et le rôle des usagers à transformer les cas d'étude en des espaces animés par leurs pratiques socio-spatiales et pour expliquer leurs comportements et leurs pensées. Nombreuses sont les études qui ont utilisé l'enquête qualitative comme outil principal d'analyse. L'enquête qualitative nous offre une réelle capacité de prospective, elle « consiste à interroger un petit nombre de personnes, qui s'expriment longuement, par l'entretien » (Bréchon, 2011 : 8), on pourrait multiplier les exemples affirmant la conduite

de l'enquête avec un nombre réduit de personnes « pour chaque population étudiée, 20 à 25 personnes suffisent pour obtenir de bons résultats » (Wahnich, 2006), 77 personnes pour l'étude de Michelat et Simon (1971), 30 personnes pour celle de Mayer (1986) et de longs entretiens avec 20 couples pour l'étude de Kaufmann (2002).

L'enquête qui a été effectuée sur les cas d'étude prend appui sur un entretien semi-directif élaboré entre Mars 2017 et Avril 2018 sur un échantillon de 80 personnes au sein de chaque ZHUN (la Plaine Ouest et El Bouni). Cet échantillon nous a semblé représentatif et suffisant, dans la mesure où il a été fixé selon le principe de saturation de l'information puisque nous ne cherchons pas, ici, la représentativité statistique mais l'intérêt de ce qui est dit et donc mettre l'accent sur le "principe de diversification", plutôt que de représentativité (Donégani *et al.*, 1978). « Parler de représentativité signifie donc, ici, simplement que l'on s'efforce de réunir des personnes présentant toutes les caractéristiques pouvant engendrer des différences à l'égard des représentations étudiées » (Duchesne, 2000 : 3-4). C'est pourquoi les quatre vingt personnes choisies pour l'entretien sont choisies par leur diversité, de façon à ce que soit prise en compte une diversification de l'échantillon selon l'âge et le sexe (Tableau 6), une différenciation démographique renvoyant à une diversification des modes d'usages, des avis, des désirs et des motifs de fréquentations de l'espace.

Tableau 6 : La répartition de l'échantillon selon le sexe et les tranches d'âge

Aire d'étude	Taille de l'échantillon selon le sexe		Tranche d'âge et catégorie de population	Taille de l'échantillon selon les tranches d'âge
	M	F		
Plaine Ouest	40	40	Les enfants scolarisés (06-17ans)	12
			La population potentiellement active (18-59 ans)	48
			Les personnes de 3 ^{ème} âge (60 ans et plus)	20
El Bouni	50	30	Les enfants scolarisés (06-17ans)	14
			La population potentiellement active (18-59 ans)	50
			Les personnes de 3 ^{ème} âge (60 ans et plus)	16

Source : Rouaibia, 2018

La finalisation du contenu de l'entretien et plus précisément des questions à poser a été précédée par un entretien test qui a été entrepris auprès de 10 personnes. Ce questionnaire test correspond à une étape importante et indispensable car elle permet de juger si le contenu envisagé de l'entretien répond aux objectifs fixés, d'identifier et de résoudre les problèmes liés à l'administration de l'entretien, de connaître les réactions des populations enquêtées, d'estimer les contraintes de temps et d'identifier les corrections nécessaires à apporter avant sa mise en application définitive (Rouaibia, 2012 : 11).

En sa version finale, l'entretien est structuré en 3 volets : un volet comportant le profil des personnes interrogées, un deuxième volet lié aux motifs de fréquentation de l'espace et les pratiques qui s'y exercent et un troisième volet portant sur les toponymies et les points de repères relatifs aux cas d'étude.

Concernant le boulevard "Amirat El Bahi", certains résultats, relatifs aux toponymies et aux points de repères utilisés, ont été empruntés du questionnaire qui a été effectué durant le travail de magister, entrepris entre décembre 2011 et Janvier 2012 auprès d'un échantillon de 100 personnes choisies selon la méthode aléatoire (Idem : 10).

En plus, un entretien a été réalisé auprès de l'architecte urbaniste Boulbir Lâala, le maître d'œuvre de "la place publique d'El Bouni-centre", pour mieux saisir et comprendre les logiques, les intentions et les enjeux déterminés lors de sa conception.

5.6. Dimensions de constitution de l'espace

Afin de confirmer ou infirmer le phénomène socio-spatial de constitution de l'espace au sein de la ZHUN Plaine Ouest et El Bouni, il a été effectué un exercice de croisement et de confrontation des résultats obtenus par l'application de la grille d'installation et de la grille des usages sur les cas d'études, par la conduite d'un entretien semi-directif auprès des usagers et par la prise en compte des dimensions essentielles de constitution de l'espace telles que proposées par Martina Löw (2015) dans son ouvrage intitulé "*sociologie de l'espace*": le spacing et les opérations de synthèse, le quotidien répétitif de l'agir, les structures spatiales, les interventions selon le genre et la classe, les potentiels de déviations et transformations, la symbolique et la matérialité et la perception.

Ce passage méthodologique constitue un jalon qui s'articule en outre sur la notion de croisement : l'analyse du sujet de thèse est fondée sur le croisement de plusieurs méthodes d'investigation mises au point par des architectes tel que Nordemann Francis, des

architectes urbanistes tels que Jan Gehl et Nora Semmoud, des sociologues écrivains tel que Blanc Jean Noël et des géographes urbanistes tel que Jérôme Monnet. Cette ouverture à l'interdisciplinaire ou à la transdisciplinaire permet de s'engager sur de nouvelles perspectives, d'élargir sur les champs de réflexion et d'application méthodologiques et de porter des regards différents permettant de comprendre la complexité de la réalité de la problématique étudiée grâce au concours des apports de différentes disciplines dont (l'architecture, la sociologie, la géographie, etc.).

6. L'observation, une importante ressource pédagogique

L'application de la grille de l'installation urbaine et de la grille des usages s'appuie sur un outil précis de réveil et d'analyse qu'est l'observation. Si dans la grille d'usage, l'observation est un outil exploratoire, « parce qu'elle aboutit à un témoignage sous forme de récit ou journal de bord » (Roselli, 2011), dans la grille d'installation, l'élargissement du champ d'observation permet de repérer les logiques d'implantation des commerçants formels et informels (s'ils existent) qui seront retranscrites spatialement par des outils photographiques et cartographiques.

C'est pourquoi, un temps précieux a été consacré à l'observation. Durant la période allant de juillet 2016 jusqu'à Mai 2018, les différents cas d'étude ont été parcourus. À partir de longues déambulations piétonnes, on a pu observer les usages et les attitudes des usagers au sein des cas d'études, dans la mesure où « nous n'avons pas cherché l'exceptionnel, juste le quotidien et l'instant » (Trottin *et al.*, 1999 : 1).

L'observation est un outil fondamental et transdisciplinaire pour les études liées aux rapports avec l'espace façonnées par la société. Dans différentes disciplines, l'observation a fait l'objet de recherches traitant l'observateur et ses interactions avec les sujets observés en sociologie, l'observateur et ses objets tel que le paysage, l'espace vécu ou le territoire en géographie, les outils et méthodes utilisés en architecture pour la description et l'inventaire des bâtiments et des environnements tel que l'analyse typo-morphologique, le comportement des individus en psychologie (Bouillon et Monnet, 2016 : 11).

En définitive, vouloir observer, c'est d'abord embrasser par le corps en s'apercevant que la scène observée est "ouvertement regardée". « Par définition l'observateur accumule une position de retrait, au moins intellectuel, qui l'institue comme intrus dans la scène observée » (Idem : 15). La corporéité de l'observateur ainsi que son expérience physique

de la scène observée peuvent posséder une place dans la recherche si l'observateur exploite des capacités sensorielles et s'il utilise des tactiques créatives (Ibid.).

L'observation apparaît comme un moment paradoxal où se confronte le chercheur et l'observateur car «le chercheur fait partie de ce qu'il observe tout en lui étant nécessairement extérieur» (Bouillon et Monnet, 2016 : 16). La restitution visuelle de ce qui a été observé se fait par un choix très réfléchi de la technique de représentation dont la photographie (Ch. Guichard, 2012), l'esquisse (C. Brisson, 2016), le relevé dessiné (D. Pinson, 2016). Enfin, l'observation constitue, donc, une ressource pédagogique d'une grande importance (C. Lévy-Vroelant, 2016) indétachable de « la collaboration, plus ou moins active, explicite et assumée, des observées» (Ibid.).

6.1. "Positionnalité" de l'observateur

Les dimensions matérielles de la position d'observation montrent à quel point les formes de cet outil de recherche sont d'une grande variété ; cela est particulièrement vrai dans les sciences sociales et humaines. Parler de l'observation ouvre une arène de discussion sur les usages de l'observation et ses conditions de validité et invite alors à mettre l'accent sur la position, tant physique que psychologique et sociale de l'observation. Cette position exige une relation physique entre l'observateur et l'objet observé « qui peut être décrite en termes de distance géométrique (proche/lointain) ou technique (mirador, glace sans tain, jumelles, etc.) » (Bouillon et Monnet, 2016 : 12).

Par le biais de cette distance, on peut distinguer différents types de relation : « unilatérale (les observés principaux sont conscients de l'observation, pas les autres présents) ou multilatérale (la présence de l'observateur est perçue par tous les participants à la scène d'observation)» (Ibid.), constante ou changeante selon trois critères qui sont les déplacements de l'observateur ou les sujets observés, les modifications d'instruments utilisés et les temporalités de présence et/ou d'enregistrement. Ainsi, les phénomènes observés, qui s'agissent de pratiques ordinaires et routinières de la vie quotidienne relevant des rythmes sociaux communs ou parfois de pratiques rares et exceptionnelles, déterminent si l'observation est unique et continue, ponctuelle et multipliée, ou répétée régulièrement.

En plus, ces phénomènes sont conditionnés par des éléments subjectifs considérés constitutifs de la position de l'observateur dans la situation observée : « il ou elle occupe cet endroit là, à ce moment là, avec une discipline scientifique, un outillage technique et

théorique, un bagage culturel et une histoire biographique, des aptitudes physiques, un sexe, un âge, un statut social et professionnel» (Bouillon et Monnet, 2016 : 13).

6.2. Les techniques de l'observation

Dans l'espace public, le public est omniprésent, effectivement ou virtuellement où «chacun, passant, est donc en représentation et en conflit, avec des règles et dans un décor, comme au théâtre » (Chaumard, 2001 : 128). Le théâtre dispose de trois règles strictes ; ces règles sont reproduites ainsi, au niveau de l'observation des espaces publics. Elles prennent appui sur trois unités fondamentales qui sont : l'unité de temps, l'unité de lieu et l'unité de l'action.

6.2.1. L'unité de temps

« L'espace public est lieu fluctuant» (Ibid.), il varie selon les usages ainsi que les temporalités. Sa fréquentation est influencée par plusieurs facteurs dont le temps. « Les saisons influencent les espaces publics, mais les variations saisonnières sont traversées par des unités temporelles d'un ordre plus culturel, celui de la succession des jours dans le rythme des activités qu'impose le découpage en semaine de sept jours » (Chaumard : 128-129). L'espace public s'organise en cycle influencé par les week-ends et par les moments de la journée eux-mêmes. Cela signifie que cette unité de temps ne prend du sens qu'une fois associée à l'unité de lieu sur lequel se déroule l'action.

6.2.2. L'unité de lieu

«Une place ne peut être considéré que dans son intégrité physique. Sinon, les interconnexions entre les différents usagers, les interactions entre les passants ne sont qu'une suite aléatoire de mouvements» (Idem : 129). Ce sont ces mouvements, ce sont ces distributions des passants dans l'espace qui donnent des renseignements sur les usages des espaces d'un côté, et qui permettent le repérage des lieux où se fixent les conflits de tous les passants en présence.

«Les espaces sont alors ceux du passage, ceux du repos, ceux du piéton, ceux de la circulation, ceux de la chalandise, ceux de l'observation : les espaces sont ceux de pratiques simultanées qui, se succédant, impliquent des temporalités et des durées différentes, des cycles parallèles et plus souvent en conflit» (Ibid.). Les passants peuvent

détourner la vocation de ces espaces à travers leurs pratiques conflictuelles et leurs échanges plus au moins bruyants.

L'espace public est considéré comme un espace ouvert où l'unité des lieux allie la confrontation des possibles avec la diversité des agissements et des passants (Chaumard, 2001 : 130). Dans ce cas « l'unité d'action devient alors un des enjeux de l'espace public » (Ibid.).

6.2.3. L'unité d'action

En un même lieu, en un même instant, les pratiques se confrontent dans leurs cohérences aux règles d'usage réifiées par tous les dispositifs tels que les constructions, les mobiliers. Ces règles d'usage lui permet de garantir un lieu favorable aux discussions en actes de ces mêmes règles, leur efficience, leur validité, leur légitimité (Ibid.).

La richesse de l'espace public réside dans la civilité et dans la capacité à y recevoir le public. Autrement dit, c'est sa capacité à être un théâtre. Toutefois si le théâtre constitue une représentation du monde dans tous ses états, l'espace public, à la différence constitue la stricte présentation (Ibid.). « L'unité de temps, l'unité de lieu se font du public, entendu par là, la possibilité d'une coexistence pacifique de la différence. L'unité d'action serait d'une certaine manière cette institution de la différence comme possibilité» (Ibid.).

Les unités de l'espace public peuvent être enregistrées selon les conditions d'observation rapportées par les auteurs- observation participante, flottante, postée, itinérante, ponctuelle ou récurrente et dans la pluralité des approches et des techniques d'enregistrement qu'ils mobilisent : carnet de notes ou de croquis, photos, cartographie, relevés ou inventaires, etc (Bouillon et Monnet, 2016 : 13).

7. Architecture de la thèse

La réflexion du projet de thèse de doctorat vise à décrypter les mécanismes d'une coproduction d'espaces sociaux, impulsée et soutenue par la présence des RDC commerciaux. Une telle coproduction exprime haut et fort une certaine manière de reconquête des espaces publics au sein des ZHUN. Ce projet de thèse est composé de deux parties : une partie théorique intitulée "*penser les ZHUN à une échelle humaine*", constituée de quatre chapitres dont le premier met l'accent sur l'espace public en tant que

ciment de la ville, un deuxième chapitre s'intéresse en particulier aux rez de chaussée comme un antidote à l'enclavement des ZHUN, issu de sa mise à l'écart des espaces publics. Dans le troisième chapitre une grande place a été consacrée au commerce qui s'affirme être le principal acteur du renouveau au sein des ZHUN. Quant au quatrième chapitre, une attention particulière a été portée sur le processus de production de l'espace social, lieu du lien social au sein des ZHUN.

Cette première partie sera complétée par le biais d'un travail de va et vient avec la deuxième partie mettant en évidence comment l'implantation de RDC commerciaux au sein des ZHUN d'Annaba constitue une alternative à la reconquête des espaces publics. Cette deuxième partie est constituée de trois chapitres dont le cinquième chapitre a pour but de confronter la ZHUN Plaine Ouest à celle El Bouni. Tandis que le sixième et le septième chapitre analysent dès lors les cas d'étude choisis ; ils sont autant des cadrages de bilans illustrant respectivement comment les RDC des ZHUN deviennent des RDC de vie et comment ces ZHUN sont devenues aujourd'hui un univers social des usages.

Partie I

Penser les ZHUN à une échelle humaine

Introduction de la Partie I

Au fil du temps, l'espace public a pris une place de premier rang que ce soit à la manière de concevoir et de fabriquer les villes ou au sein des débats dans lesquels la ville devient un sujet d'intérêt majeur. C'est pourquoi, il est devenu « un filtre de lecture de la ville» (Herat, 2005 : 4).

Dans cette perspective, repenser la ville nécessite une meilleure prise en compte de l'espace public et une approche transversale, dont l'objectif est d'améliorer la qualité de l'espace public à une échelle humaine ainsi que l'attractivité urbaine. Cette approche est centrée sur la métamorphose des espaces publics produits et le rôle des rez de chaussée commerciaux dans leur dynamique ainsi que la relation d'interaction qui naît au bout du compte entre l'individu et son environnement.

Travailler sur cette approche nécessite tout d'abord d'étudier, dans un premier chapitre, cette composante urbaine "espace public". Étudier ce dernier c'est d'abord le comprendre, comprendre sa signification d'un point de vue principalement social, mais aussi saisir ses différents contextes d'apparition et de formation en tant qu'espace matériel de noms, de lieux et de biens communs, qu'espace conflictuel et espace habité affecté de valeurs symboliques, économiques et de vivre ensemble. Comprendre l'espace public c'est déchiffrer ce système complexe défini par trois dimensions : la forme, l'usage et la fonction, intimement liées les unes aux autres, retracer sa genèse et déceler les acteurs, les membres actifs de son existence.

Dans un deuxième chapitre, il est impératif de mettre l'accent sur les grands ensembles, des tissus urbains fragmentés, au sein desquels, l'importance et le rôle de l'espace public ont été occultés : il a été réduit à des espaces libres, interstitiels et résiduels. Ensuite, nous avons souligné à quel point les rez de chaussée jouent un rôle important dans la génération et l'attrait de ces espaces publics. Le souci d'offrir un confort esthétique et sensoriel positif à ces espaces publics dépend notamment de la qualité de leur échelle humaine. C'est pour cette raison, que nous développons dans un dernier volet les principaux critères de qualité auxquels devrait répondre un espace à une échelle humaine et à la hauteur du regard.

Dans un troisième chapitre, nous avons fait un tour d'horizon sur le pacte de convenance entre les rez de chaussés et le commerce. Afin de mettre ce dernier en relief, il est apparu

important de porter un regard croisé sur sa définition afin de mieux le comprendre et de parcourir l'historique du lien qui unit la ville et le commerce.

Enfin, il sera nécessaire de jeter la lumière sur l'espace social considéré comme le résultat de la projection spatiale des significations produites au cours de l'action, d'appréhender ses enjeux et ses mécanismes de constitution dans un quatrième chapitre.

Chapitre 1

«L'espace public, un ciment de la ville»²

Introduction

Les espaces publics offrent un cadre de la mise en relation continue et permanente des lieux, des fonctions et des groupes sociaux ; en ce sens ils l'expression de la complexité urbaine de la ville.

Afin de mieux comprendre l'espace public, il est impératif de comprendre sa signification d'un point de vue principalement sociologique par le biais de sa mise en position en tant que support et cadre de vivre ensemble, un espace habité et un espace de conflit et de déceler ce système complexe défini par des relations et des liens entretenus entre ses trois dimensions : la forme, l'usage et la fonction. Un aperçu historique s'impose afin de définir ses métamorphoses socio-spatiales.

² Intitulé inspiré de Delbaere, 2010 : 29

1. L'espace public, une notion ambivalente

La notion d'espace public ne fait pas l'objet d'une définition rigoureuse (Merlin et Choay, 1988 : 273). Elle est une notion polysémique. Ses multitudes de définitions sont révélatrices de sa dimension transversale, à la croisée de plusieurs disciplines dont les sciences de l'espace et les sciences humaines (Delbaere, 2010 : 13). Elle désigne un espace à la fois métaphorique et matériel (Karayer, 2011 : 13). Du point de vue de la philosophie politique, l'espace public est assimilé à un espace métaphorique, synonyme d'une forme d'action collective et de lien politique, qui n'est pas toujours réglementée par l'État, c'est ce qu'on appelle parfois « la sphère publique » (Besse, 2010 : 272). Plus précisément, l'espace public ici, renvoie à l'émergence d'un espace de débat public « d'intersubjectivité », autrement dit, l'existence d'un espace immatériel au sein duquel les membres d'une société seraient amenés à débattre un sujet d'intérêt collectif pour faire émerger un consensus ou tout au moins un langage partagé (Söderström et Zepf, 1998). Comme espace matériel, l'espace public correspond tantôt à un espace de rencontres sociales, tantôt à un espace géographique, tantôt à une catégorie d'action (Fleury, 2010).

L'espace public est caractérisé par :

- ses formes qui sont publiques dans la mesure où elles sont publiquement utilisables, on peut les parcourir, s'y assoir, s'y affaler, y ramper, y courir, y vivre (Lebrun et Santiard, 2012 : 4) ;
- ses significations qui sont publiques dans la mesure où elles sont publiquement accessibles, le lieu est constitué de conventions, d'images, de signes, d'objets que n'importe qui, au sein d'une culture donnée, peut reconnaître automatiquement, connaître par cœur (Ibid.) ;
- ses effets qui sont publiquement déterminants, le lieu donne sa forme au public qui l'utilise comme un service public qui l'organise (Ibid.).

L'espace public comporte d'un côté les lieux bâtis de droit privé (gares, centres commerciaux, voire les moyens de transport en commun ou les équipements collectifs) et d'un autre côté les espaces minéraux (rues, places, boulevards, passages couverts) ainsi que des espaces verts (parcs, jardins publics, squares, cimetières,...) ou des espaces plantés

(mails, cours) (Merlin et Choay, 1988 : 273-274). Nous ne nous intéresserons, par la suite, ni aux lieux bâtis de droit privé, ni à l'espace public sous sa notion métaphorique.

Si l'espace public est considéré comme un espace de pluralité, un espace de croisement des opinions et des valeurs, il désigne ainsi, un espace de croisement des présences physiques (Besse, 2010 : 278). Cet espace n'est plus le cadre nécessaire de l'échange, mais une simple plateforme (Delbaere, 2010 : 12), une plateforme qui supporte les corps, depuis laquelle nous nous connectons aux personnes de notre choix.

Dans le champ de disciplines différentes, les urbanistes, architectes, ingénieurs et paysagistes des trente glorieuses n'employaient ce terme que très exceptionnellement, lui préférant des appellations volontairement plus neutres telles que « espaces libres », « espaces collectifs » ou, plus littéralement encore, « espace extérieurs » (Delbaere, 2010 : 30). Ces appellations renvoient à un espace physique regroupant tous les lieux qui appartiennent au domaine public (Fleury, 2010), qui sont ouverts à la fréquentation et à l'usage libre mais réglementé, de tout un chacun. Le terme vient se substituer à celui d'espace libre, jusque-là utilisé pour désigner des lieux non bâtis (Ibid.).

Les espaces publics sont des espaces, «physiquement délimités et aménagés de façon plus ou moins adaptée. Ces espaces interagissent avec les individus qui y évoluent (comportements, usages, etc.). On s'éloigne donc d'un objet d'étude strictement circonscrit à sa dimension matérielle (Pipard et Grané, 2001 : 138) pour s'approcher à sa capacité à orienter les comportements sociaux des individus, à instruire l'expérience de soi, des autres et de l'environnement en général (Besse, 2006 : 54). L'existence de ces espaces et leurs rôles sont conditionnés par le type d'usage dont ils jouent à la fois le rôle de support et d'outil (Pipard et Grané, 2001 : 138).

En s'appropriant le terme générique d'espace public, intellectuels, professionnels et décideurs considèrent qu'il recouvre non plus seulement une fonction mais aussi des qualités, des valeurs d'usage et un sens. L'espace public est considéré comme un espace vide générateur de tensions entre les éléments du bâti ; un espace de médiation permettant la vie sociale ; un espace de valeurs et signe de la culture urbaine (Fleury, 2010).

En sociologie urbaine, les espaces publics sont définis moins par leurs matérialités et leurs statuts juridiques que par leurs pratiques. Ce sont des espaces de rencontres socialement organisés par des rituels d'exposition ou d'évitement (Ibid.). Ils sont appréhendés comme

des lieux de vie à part entière, porteurs d'expressions d'urbanités, d'échanges et de convivialités. Ils manifestent, en définitive, la volonté de vivre ensemble (Toussaint et Zimmermann, 2001 : 77) entre les individus. Dans leur ouvrage intitulé "*User et observer l'espace public*", Toussaint et Zimmerman mettent l'accent sur l'importance des espaces publics, à travers un entretien fait avec Henry Charbet, «on doit donc s'intéresser autant aux vides, aux creux qu'aux pleins de la ville» (Ibid.).

Penser « l'espace public », renvoie à penser à ce qui se passe entre les citoyens en dehors de la domesticité, c'est à dire quand ils sortent de leur domaine, de leur maison (Toussaint et Zimmermann, 2001 : 19). « L'espace public comme présentation du monde renvoie au théâtre, non plus celui des comédiens qui jouent un texte, mais celui des passants qui l'écrivent en le jouant » (Chaumard, 2001 : 130). Chaque passant est à la fois le spectateur et l'acteur pour l'autre. Chaque passant est mis sous l'œil expert de l'autre (Idem : 134). Penser l'espace du public constitue à la fois un enjeu d'organisation de l'espace, de la qualité de vie, de communication et de marketing (Zepf, 2009 :1).

L'espace public est une des composantes de la ville et on lui reconnaît des dimensions multiples : humaine, technique, urbaine, culturelle, poétique,... Autour de lui, la ville s'organise et il présente désormais des particularités de forme, d'usage, et de style qui, toutes offrent aux usagers de nouvelles façons de vivre ensemble. Les espaces publics sont donc conçus en osmose avec les activités de la ville. Ils en révèlent son dynamisme et son identité. L'espace public est considéré comme un espace médiateur des objectifs environnementaux, sociaux et économiques, propice à l'amélioration de la qualité du cadre de vie. Support de pratiques sociales, l'espace public se dessine comme le reflet des tendances sociales (Schwarz, 2012 : 3).

2. L'espace public, une histoire d'apparition

La recherche historique du terme « espace public » indique qu'il est apparu au cours des années 1960, à la suite des travaux de Jürgen Habermas. Ceux-ci portaient sur la constitution progressive, au cours du XVIII^{ème} siècle, d'une sphère de la publicité fondée sur l'usage libre et public de la raison, et sur une autonomie progressive par rapport à la sphère du pouvoir. Si les lieux ont leur importance dans ce processus (cafés, théâtres, etc.), « le terme d'espace public désigne davantage un espace abstrait et changeant, prenant la forme du rassemblement qui le fait naître » (Karayer, 2011 : 13).

Dans les années 60, Henri Lefebvre insistait sur la priorité à donner à la valeur d'usage de l'espace public dans le processus de requalification de la ville. À partir des années 1970 s'opère un glissement sémantique ; le terme étant de plus en plus employé comme une catégorie de lecture de la ville, pour désigner un espace matériel porteur de caractéristiques propres en terme de formes et d'usages (Ibid.). Il faut remarquer d'emblée que le dictionnaire n'aborde le terme « espace public » que depuis le milieu des années 1980. On voit par là que le terme entre en résonance directe avec des questionnements tout à fait contemporains. Par la suite, les années 1985-1995 n'ont fait qu'amplifier dans l'ordre du pouvoir, le besoin de produire des espaces publics concédés aux citoyens car cet espace est le reflet des rapports sociaux. Il se différencie alors selon les pratiques de consommation et d'usage du temps des différentes couches sociales. La banalisation du terme n'apparaît qu'au cours des années 1990 et 2000 et va donc de pair avec une polysémie croissante.

3. L'espace public, un espace matériel et structurant

L'espace public fait l'objet d'une idéalisation importante dans les sociétés occidentales, il est souvent considéré comme un « espace vertueux de la citoyenneté, porteur intrinsèquement des vertus de l'échange interpersonnel » (Lussault, 2001 : 37). Cela explique par l'histoire du terme, qui établit un lien fort entre la crise des espaces publics et celle de la vie collective et de la démocratie (Thomas, 2001).

Pour préciser l'importance de la forme architecturale et urbanistique, on s'appuie sur la théorie de l'architecte urbaniste Kevin Lynch (1969), qui d'après ses travaux menés sur Boston, New Jersey et Los Angeles, a mis en avant la lisibilité de la réalité urbaine en fonction de cinq éléments qui sont : les voies, les limites, les nœuds, les quartiers, les points de repère. Les voies et les nœuds correspondent aux rues, aux routes ainsi qu'aux places. Les limites sont très importantes dans les espaces publics, ce sont les façades des immeubles et d'autres équipements. Elles forment non seulement la limite entre les sphères publiques et privées, mais elles contribuent aussi et de façon fondamentale à l'ambiance des espaces publics par leur architecture et leur urbanité. Les quartiers et les zones avec leur morphologie et leur population, constituent les contextes des espaces publics qui les traversent. Quant aux points de repères des espaces publics (bâtiments religieux, monuments historiques, mobiliers urbains, etc.), ils sont fondamentaux dans la structuration des espaces publics.

La forme urbanistique de l'espace public urbain peut être définie par le réseau des rues, ruelles, boulevards, places, ...qui innervent l'urbain. Ce réseau irrigue des quartiers, des zones et des équipements dont l'architecture s'impose avec force à l'espace public. Les espaces publics « n'existent que dans leur relation avec le bâti qui les encadre et leur donne consistance et en permet la perception » (Alain, 2004 :141). Principalement ouverts et vides de construction, les espaces publics peuvent se matérialiser sous des formes très variées. Tantôt voies de circulation, espace de rencontre ou espace de détente, l'espace public est une notion au sein de laquelle découlent différentes typologies spatiales. Cet espace « comporte aussi bien des espaces minéraux [...], que des espaces verts [...] ou des espaces plantés [...] » (Merlin et Choay, 1988 : 355).

Il se compose ainsi de trois grandes catégories d'espace dont les caractéristiques sont spécifiques : les rues, les places et les espaces verts (Schwarz, 2012 : 7). Il constitue l'essentiel des espaces publics d'une agglomération urbaine. L'espace public symbiose le mode d'intégration des différents secteurs de la ville à la vie urbaine. Ses structures morphologiques constituent ainsi un support au système de déplacement et un contexte propice à de multiples interactions (Da Cunha et Kaiser, 2009 : 42). Bien sûr, ce réseau d'espaces publics est conditionné par le site géographique de l'urbain ; de même, il est plus ou moins ordonné par des règles urbanistiques de nature fonctionnelle et esthétique, d'où le concept de forme urbanistique des espaces publics.

Ce réseau donne accès à d'innombrables maisons et immeubles abritant toutes sortes d'activités privées (logements, ateliers, bureaux). Ces bâtiments suscitent une émotion architecturale chez les usagers des espaces publics, c'est-à-dire qu'ils sont conçus avec des critères esthétiques qui parfois jouent un rôle important sur l'espace public. De ce fait, ils influencent les espaces publics comme les activités qu'ils abritent et qui débordent sur eux.

La forme architecturale et urbanistique joue quatre fonctions fondamentales dans la dynamique urbaine :

- D'abord, la forme des espaces publics donne accès à tous les lieux de l'urbain ; elle joue donc un rôle crucial pour le bon fonctionnement urbain.
- Ensuite, un réseau oriente géographiquement et de façon urbaine chaque citoyen ; en effet, voies, places, parcs et autres points de repères permettent à chacun de se positionner géographiquement dans l'agglomération urbaine.

- Plus encore, le réseau des espaces publics, grâce à ses monuments, à ses noms de rues et de places, etc., donne du sens à l'urbain, ceci en renvoyant à certains moments historiques importants, en suscitant des émotions esthétiques, et en rappelant des normes éthiques, politiques et religieuses.
- Enfin, le réseau des espaces publics participe à l'intensité du lien social.

4. L'espace public, un espace de noms, de lieux et de biens communs

Les espaces publics sont des lieux de noms communs car tous les anonymes que l'on croise dans la ville peuvent être identifiés comme Lyonnais, Rennais, etc. La toponymie de l'espace public combatte l'anonymat (Sauvage, 2001 : 30), de lieux communs puisque le passant situé au pôle opposé du demeurant caractérise encore l'homme de l'espace public (Ibid.) et de biens communs car les comportements policés dans ces espaces appellent la politesse, comme respect des normes acceptables, décence, tact, neutralisation (Ibid.).

5. L'espace public, un support du vivre ensemble

Le terrain de l'espace public est une surface plane qui supporte les corps ; ce terrain peut être entouré de murs qu'ils soient physiques ou métaphoriques et fonctionne généralement comme container pour les corps (Lebrun et Santiard, 2012). Cet espace est considéré comme un territoire de la mise en scène de la société civile dans sa diversité sociale et culturelle. Dans ce sillage « [...] les espaces publics constituent un phénomène sociologique de rencontre, d'échange entre différents acteurs urbains [...] ; ce type d'espace public constitue le miroir des comportements des citoyens contemporains en matière de sociabilité » (Zepf, 2004 : 10).

« Par sociabilité, nous entendons les relations sociales et les dynamiques de groupe (des rapports à autrui et des « nous ») fluides, spontanés, à structurelles » (Bassand *et al.*, 2001 : 14). Elle est constitutive de la solidarité sociale, de la cohésion de groupes, des collectivités voire des sociétés (Ibid.).

L'espace public constitue un lieu d'apprentissage d'autres modes de sociabilité ; ces derniers sont indispensables pour vivre en société (Pipard et Grané, 2001 : 140). Il implique la prise en compte « [...] d'un système d'acteurs en interaction générant des

processus sociaux tels que participation, insertion, intégration, qui ont pour résultat de produire de la sociabilité, un lien social, une structure de pouvoir » (Idem : 23).

Dans l'espace public, on apprend à vivre ensemble les uns à côté des autres : on accepte que d'autres individus, qui ne nous rassemblent pas forcément, qui n'adhèrent pas aux mêmes valeurs que nous-mêmes, utilisent les mêmes espaces en même temps.

6. L'espace public, un espace habité

Appréhender l'espace public comme un espace habité nécessite une certaine prise de position. Plusieurs disciplines dont l'anthropologie, la philosophie et l'urbanisme « s'accordent à considérer que la notion d'habiter ne doit pas, et ne peut pas rester circonscrite à l'échelle du logement » (Andrade-Charvet, 2013 : 101). Bien au contraire, elle serait applicable à la compréhension du rapport entre l'individu et les espaces au-delà des murs du logement.

La réflexion théorique de l'habiter s'initie à partir de l'approche géographique (Brunet *et al.*, 2005 : 250). Elle signifie ici le fait d'avoir son domicile dans un lieu. Notons ainsi qu'une telle définition de l'habiter fait appel à la fois aux dimensions temporelles et spatiales (Serfaty- Garzon, 2003 : 213). Avec l'apparition d'une « société à individus mobiles », où les modes d'habiter deviennent « polytopiques » (Stock, 2006), Mathis stock propose de fonder la conceptualisation de l'habiter sur la problématique de la pratique, « faire avec de l'espace au lieu d'être dans l'espace » (Stock, 2004). Cela permettra de poser la question de l'habiter comme des multiples rapports à l'espace et non pas comme une seule modalité d'être avec l'espace (Stock, 2007). L'habitat est caractérisé par définition comme l'ensemble des lieux pratiqués. Admettre que les espaces publics font partie de ces lieux pratiqués, amène à les considérer comme l'extension du chez soi et à les regarder autrement (Andrade-Charvet, 2013 : 101). Dans ce sens, les temporalités dédiées aux espaces du dehors méritent une attention particulière (Ibid.). L'habitabilité est peut être mesurée aussi dans la façon où on vit la ville, ses rues, ses parcs, ses places et ses jardins (Younes et Charbonneau, 2008 :1).

7. L'espace public, entre dimension symbolique et économique

L'ordre symbolique est celui de la circulation du croire. Selon la définition de Lévi – Strauss (1950) suite aux travaux de Marcel Mauss (Tarot, 2003), le symbolique, c'est

l'élément crucial qui donne sens à la société. Plus précisément, il correspond à « la société qui se comprend elle-même, qui prend conscience d'elle-même. Le symbolique est la réalité sociale telle que nous la percevons » (Dacheux, 2008 : 8). S'il fonde un ordre propre, c'est parce que « les symboles ne renvoient pas uniquement à un référent, mais s'articulent les uns aux autres dans un réseau complexe de significations » (Ibid.). Tandis que l'ordre économique est celui de la mise en valeur des ressources ; il est conduit par une multitude de principes d'échanges (le marché, mais aussi la redistribution et la réciprocité) et des modes de production (artisanal, mutualiste, capitaliste, etc.) (Dacheux, 2008 : 10).

8. L'espace public, un lieu de conflits

L'espace public est un lieu ouvert à tous, il est fréquemment un lieu d'interactions qui sont ni forcément involontaires ni forcément conscientes, un lieu de confrontations symboliques ou réelles : groupes, individus, usagers, riverains, jeunes, SDF, marginaux, actifs, personnes âgées, chômeurs, etc. Ainsi « les modes de communication diffèrent d'un groupe à l'autre, tout comme diffèrent les rôles que tous veulent jouer [...] Tout se joue sur le faux-semblant dans un espace où le public est omniprésent, effectivement ou virtuellement » (Chaumard, 2001 : 128). Chacun, passant est donc en représentation et en conflit, avec des règles et dans un décor, comme un théâtre, vu que les règles d'usage elles mêmes sont conflictuelles et les usages en conflit (Ibid.). Ainsi si tous s'y retrouvent, ils y transportent aussi leurs divergences de vue, d'intérêt, d'éthique. Donc, l'espace public constitue un espace de tensions propice au conflit, c'est là où réside l'intérêt de l'espace public (Chaumard, 2001 : 127).

9. L'espace public, un système complexe

L'espace public doit être compris comme un système dynamique, influencé par de multiples variables. Je me mets ici dans le sillage de l'approche transversale inspirée de l'étude réalisée par Zepf (1999 : 65-70) qui définit les relations et les liens entretenus entre trois dimensions de l'espace public qui sont la forme, l'usage et la fonction. Cette définition tripartite se dessine comme l'expression de la complexité urbaine. Aussi, avant de traiter les relations plus au moins complémentaires qui lie ces trois dimensions, il semble intéressant de les définir afin de saisir leur rôle (Schwarz, 2012 : 9).

9.1. La forme

« La notion de forme s'inscrit dans la logique de la forme architecturale (« la géométrie de l'enveloppe volumétrique ») qui fait référence à la fois aux objets installés dans la place (les éléments) et à l'ensemble des zones dont se compose l'entité spatiale (la structure générale) » (Zepf, 1999 : 67). La notion de forme recouvre ici, les paramètres spatiaux des espaces publics. La matérialité de ces derniers est justement censée être en adéquation avec la fonction. Comprendre la forme nécessite la compréhension des effets générés par ses usagers (Schwarz, 2012 : 9).

9.2. La fonction

« Tout espace public est d'abord défini par une ou plusieurs fonctions, répondant à la question : pour quoi ? » (Dind, 2008 : 4-5). La notion de fonction désigne ici l'ensemble des acteurs qui influencent la création et la représentation d'un espace urbain. La fonction d'un espace public émerge des processus de planification et des représentations conceptuelles de l'usager qui tend à attribuer un certain rôle à l'espace. Elle est caractérisée par « la destination d'un espace public à un usage précis, conçu par certains groupes d'acteurs urbains. Dans ce but, l'espace ou certaines parties de l'espace sont dotés d'équipements spécifiques et destinés à un usage particulier » (Zepf 1999 : 67).

9.3. L'usage

Selon la définition proposée par M. Zepf (1999 :66), la notion d'usage désigne l'ensemble des pratiques sociales qui se déroulent dans un espace donné. L'espace public est un espace de proximité, plutôt destiné à un usage « domestique » et à la sociabilité de proximité, où l'on est contraint de tenir compte de l'autre (Pipard et Grané, 2001 : 141). Il devient le cadre où s'effectue un ensemble de pratiques plus ou moins bien embrayées sur les usages souhaités, programmés, attendus. Imposant des règles d'usage, à son tour, l'espace public offre une garantie d'un lieu où se discutent en actes ces mêmes règles, leur efficacité, leur validité et leur légitimité.

En définitive, ce qui constituerait la richesse de l'espace public, c'est justement sa capacité à y recevoir un public. C'est pour cette raison qu'on doit aborder les usages des espaces publics et de ses composantes par les pratiques quotidiennes, les routines, les habitudes, et même les gestes spontanés (Winz, 2016 : 21). Ceci revient à interroger l'usager sur sa

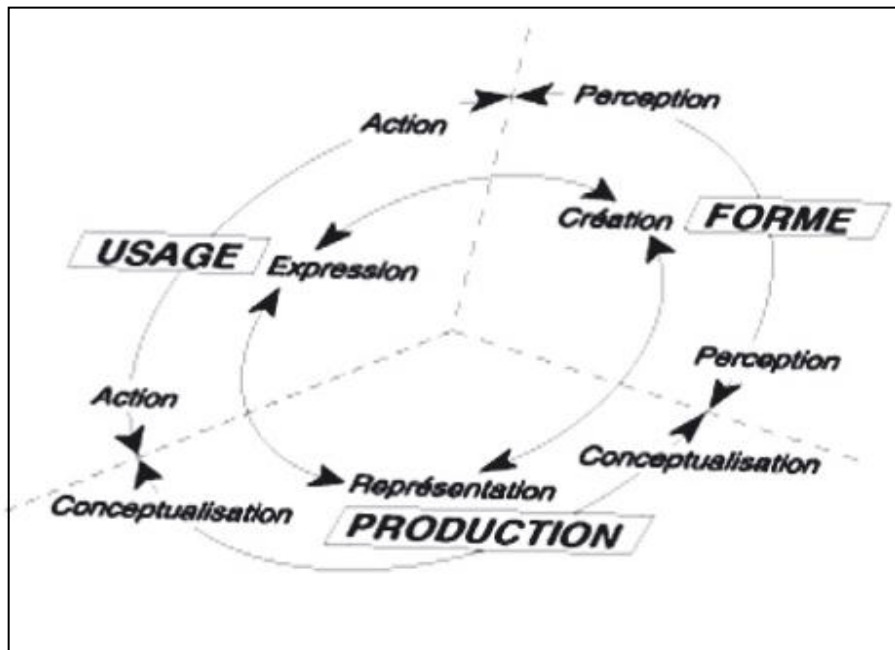
manière de marcher, de s'habiller, d'observer, de rencontrer, de parler, de penser et d'apparaître (Pipard et Grané, 2001 : 132). Ces pratiques montrent que les individus cohabitent de façon harmonieuse, chacun respectant les usages de l'autre. Ainsi, l'usage se traduit par une forme d'appropriation spatiale conditionnée par le contexte, les périodes d'utilisation, les attitudes et les pratiques qui seront ultérieurement admises comme une composante cruciale de la ville.

10. Les relations complémentaires entre forme, fonction et usage

Comprendre le système qui unit forme, usage et fonction permet de mettre en évidence certaines dynamiques sous jacentes à la conception d'espaces publics, à leurs appropriations et à leurs pratiques sociales (Figure 1). Il est donc « impossible de comprendre les espaces publics sans analyser l'interaction de ces dimensions matérielles et relationnelles » (Bassand *et al.*, 2001 : 23). Ces trois dimensions intimement liées les unes aux autres participent à la qualité du cadre de vie et au bon fonctionnement de l'espace public dans la mesure où la forme et la fonction doivent répondre aux attentes et besoins des usages, tout en offrant une certaine modalité. « Chacune des trois dimensions de l'espace public urbain agit selon Zepf à la fois comme force centripète (représentée par le cercle extérieur dans le schéma), c'est-à-dire qui influence les deux autres, et comme force centrifuge (représentée par le cercle intérieur dans le schéma), c'est-à-dire qui subit et intègre en lui les changements des autres dimensions» (Winz, 2016 : 22). C'est de cette manière qu'un équilibre, entre les trois dimensions, se produit créant par conséquent une relative stabilité au système.

Support à la vie urbaine, comme nous l'avons vu, la forme est associée à un grand nombre de représentations. La perception que développe l'individu face aux éléments matériels qui l'entourent, conditionne son usage. Cette dimension matérielle influence également la fonction perçue par l'utilisateur, au travers de son interprétation.

Figure 1 : Schéma réticulaire des dimensions de l'espace public



Source : Zepf, 1999 : 69

La forme conditionne d'une certaine manière le comportement et les actions de l'individu du fait des contraintes normatives qui lui sont associées. Elle s'exprime au travers des aménagements matériels de l'espace public, influençant par conséquent le rapport entretenu par l'utilisateur à l'espace qu'il fréquente. De ce fait, la forme est à la fois une conceptualisation matérielle (forme) et mentale (usage) (Schwarz, 2012 : 11). Ainsi, la forme influence «également la fonction perçue par l'utilisateur, au travers de son interprétation» (Ibid.).

À la fois, expression de la forme et de la fonction, l'usage résulte dans ces conditions, de la lisibilité et de la fonctionnalité d'un espace. «L'usage peut ainsi modifier durablement la forme en y laissant des manques (dégradations par exemple). Selon les pratiques exercées, la fonction de l'espace public peut être progressivement détournée, ayant pour conséquence l'éviction d'autres usagers» (Ibid.).

L'influence centrifuge de ces trois dimensions reflète les corrélations suivantes, la forme est le fruit également, d'une appropriation par l'utilisateur selon ses besoins. La fonction émerge de la forme et des pratiques des usagers. À la fois, expression de la forme et de la fonction ; l'usage naît, dans ces conditions, de la lisibilité et de la fonctionnalité d'un espace (Schwarz, 2012 : 12).

Fortement corrélées les uns aux autres, ces trois dimensions forment un système dont l'équilibre est difficile à trouver. Le changement survenu sur l'un des paramètres d'une dimension, influence inmanquablement la configuration des deux autres. Chaque dimension est à la fois émettrice et réceptrice par rapport aux autres dimensions (Idem : 11). Des dysfonctionnements plus ou moins marquants peuvent intervenir à l'image d'un manque de « congruence » de l'espace, à l'image du décalage existant entre espace conçu et espace vécu (Dind, 2008 : 7).

Nous ne référons pas ici à l'espace public en tant que forme urbaine conçue, dessinée et projetée, mais plutôt à ce que les appropriations et les usages nous apprennent des principes essentiels de l'espace public (Rouaibia et Zeghiche, 2017 : 57).

11. L'espace public : de la prédominance à l'abolition

11.1. Du traçage régulier à une dimension humaine

L'émergence de l'espace public ne peut être comprise qu'à travers un survol de l'histoire de la ville. Lorsqu'on pense à l'espace public, certaines images bien connues de la ville antique surgissent dans notre imaginaire dont l'agora grecque, elle « est à la fois un espace physiquement inscrit dans le sol et un espace immatériel où circulent les idées » (Voisin, 2001 : 36), les citoyens pouvaient s'y rassembler librement, pour y échanger biens, opinions et informations. Dès 480, les tracés irréguliers adaptés à la défense seront substitués des tracés prédéterminés dont l'initiateur est Hippodamos. Ce dernier défend le développement urbain à partir d'une trame rectangulaire respectant la dimension humaine (Benevolo, 1987 : 69), c'est-à-dire une trame assujettie à la taille des maisons d'habitation où les rues sont devenues régulièrement quadrillées en damier.

11.2. Apparition de l'espace ostentatoire

Devenue forum, l'agora perd de sa force démocratique et se transforme en un espace d'ostentation des empereurs (Voisin, 2001 : 37) puisque la ville elle-même était un espace de consommation culturelle, du loisir et du spectacle : « La Rome des empereurs est la ville ludique par excellence, [...] c'est la ville conçue pour la fête, pour l'oisiveté et le farniente. C'est déjà la ville moderne avec toutes ses fascinations et toutes ses aberrations » (Ragon, 1985 : 67).

Cette ville se caractérise par deux axes majeurs, l'un orienté d'Est en Ouest appelé *ducumanus*, l'autre perpendiculaire au premier, orienté du Nord au Sud appelé *cardo* (Delfante et Pelletier, 2000 : 139). À la croisée de ces deux axes de circulation importants et à proximité immédiate des grands édifices accueillant l'essentiel de la vie sociale s'est implanté le forum au cœur de la ville. Ainsi, les rues sont redressées et élargies, dont la largeur n'est jamais inférieure à 2,50 m, elles sont parallèles à ces deux axes et limitent des îlots carrés ou rectangulaires (Ibid.). Ce réseau de rues rectilignes qui était le résultat des raisons d'ordre politique (expression de succession, de puissance, etc.) (Weill, 2002 : 13) obéit d'une part à des normes urbanistiques (dont la régularité et l'hierarchisation sont les principes les plus remarquables) (Bensaad, 2001 : 17), et d'autre part à des normes esthétiques : « les pouvoirs politiques créent puis utilisent les décors urbains comme expression symbolique de leur puissance » (Garden, 2006 : 14).

11.3. L'espace organique au Moyen Âge

La fin de l'empire romain coïncide avec la montée de l'insécurité (Voisin, 2001 : 38). Dans cette période, « la ville ne se dessine pas, elle s'engendre » (Ibid.). C'est pour cette raison qu'aucune clarté dans le dessin de l'espace public n'apparaît.

Les espaces publics sont transformés en des espaces vides, systématiquement investis par le bâti (Ibid.) : « les places, les théâtres et les cirques disparaissent, envahis par des immeubles denses serrés les uns contre les autres dans cette ville à l'étendue désormais très réduite, contractée sur elle-même » (Delbaere, 2010 : 33-34). Ce sont, désormais, les cathédrales et églises qui tenaient à la fois le rôle du forum et de l'amphithéâtre dans le monde antique (Voisin, 2001 : 38), ils n'étaient pas seulement des lieux de culte, mais les espaces privilégiés de la vie communautaire.

Quant aux rues, elles sont grignotées depuis leurs marges bâties par des échoppes, des boutiques et des ateliers dont l'emprise impose aux rues un cours tortueux, un tracé étroit et sinueux épousant la forme du terrain (Weill, 2002 : 15). Elles ont généralement des fonctions précises et spécialisées, et conservent comme nomenclature les noms des métiers qui spécialisaient chaque rue. Les places sont spécialisées : on trouve place de la cathédrale, place du marché, etc. ; elles se caractérisent par une composition fermée et intime « au point que les débouchés des rues sont cachés par des arcades pour assurer la continuité du bâti » (Delfante et Pelletier, 2000 : 142).

Le réseau viaire sinueux caractérise ainsi la ville arabo-musulmane. Cette ville reflète une « traduction spatiale d'une organisation sociale » (Allain, 2004 : 76) de la société arabo-musulmane, elle a été souvent une reproduction d'un système socio-culturel fondé « sur la recherche de la préservation de l'intimité familiale » (Boukail-Nezzal et Zeghiche, 2009 : 7). La ville arabo-musulmane se caractérise par la fermeture, un aspect labyrinthique, une organisation arborescente. Cette dernière donnait lieux aux zonages rigoureux (Delfante et Pelletier, 2000 : 122) entre la zone centrale abritant la mosquée, le café, le souk, etc. et la zone résidentielle.

Le déplacement entre les deux zones est accessible à partir d'un réseau hiérarchisé de rues respectant «les rapports d'intimité intérieur-extérieur qu'impose la civilisation musulmane» (Ibid.). Ce réseau est structuré par des rues (elles sont larges aux tracés réguliers, essentiellement commerçantes, reliant le centre de la cité à sa périphérie notamment aux portes), des ruelles (elles sont étroites et sinueuses, cette configuration déroutait l'étranger qui n'y a pas affaire), desservant un quartier d'habitation et les impasses (elles sont plus étroites), assurant à la fois l'unité et l'intimité d'un groupement de voisinage. C'est une particularité de la ville arabo-musulmane) (Rouaibia, 2012 : 28).

11.4. Vers l'apparition de l'espace d'apparat

Ce n'est qu'au bas moyen âge qu'apparaissent timidement des espaces publics qui satisfassent à la double dimension spatiale et sociale (Delbaere, 2010 : 35). Selon les préceptes de l'ordre et de la géométrie, les édiles des villes ont créé des places, des jardins immenses et entre eux, des perspectives de plus en plus longues et larges dont elles « fournissent aux entrées triomphales des monarques un fond de décor tout théâtral » (Ibid.).

Les places deviennent l'espace de démonstration du pouvoir, des manifestations de la puissance de l'État et les défilés militaires. Ces places sont transformées en espaces de représentation centrés sur la structure royale ou princière, néanmoins elles sont abandonnées à la sociabilité et plaisirs populaires. L'art urbain a créé des rues "programmées" (Merlin et Choay, 1988 : 594) qui répondent aux nouvelles exigences techniques (défense militaire, circulation en carrosse) et esthétiques : plus larges, régulières, rectilignes et bordées d'immeubles aux façades alignées et uniformes.

11.5. Adapter l'espace public au choc de l'industrialisation

À Paris, les premiers grands travaux d'édilité ont été faits à partir du XIX^{ème} siècle. L'essor sans précédent de l'industrie, le développement de l'économie marchande et les épidémies imposent un remodelage dans la ville. Autrement dit c'est le fait d'adapter une ville «éclatée sous le choc de l'industrialisation» (Voisin, 2001 : 42) à un nouvel ordre.

S'appuyant sur des nouvelles théories de l'hygiène, Haussmann remodèle le cœur historique de Paris à travers la démolition « d'innombrables îlots de la ville médiévale pour faire passer ses percées, qu'on appellera tantôt avenues et tantôt boulevard » (Delbaere, 2010 : 37-38), et l'invention des jardins publics et des parcs urbains.

Dans cette ville réorganisée, la rue devient primordiale où l'habitat passe au second plan. «La rue haussmannienne est devenue régulière, bordée d'immeubles plus ou moins chargés de décorations, mais toujours de six ou sept étages ; une hiérarchie des rues se dessine, assez nouvelle, entre les anciennes artères qui demeurent les rues commerçantes, et les nouvelles qui ne comportent plus aucun équipement marchand » (Garden, 2006 : 10). Néanmoins, une séparation sociale est née entre deux catégories de population (les ouvriers et la bourgeoisie) : la bourgeoisie occupe les nouveaux quartiers desservis par des boulevards conçus comme de véritables places linéaires ; tandis que les ouvriers aux modestes revenus occupent les vieux quartiers. «Cette différenciation sociale des espaces urbains contribue à fragmenter les réseaux d'interaction sociale » (Ibid.).

11.6. L'abolition de la rue

Au XX^{ème} siècle, la ville déborde sous la pression automobile ; cette dernière « place la rue dans une problématique nouvelle » (Merlin et Choay, 1988 : 594). La charte d'Athènes établie par les CIAM - Congrès International de l'Architecture Moderne-et le Corbusier avaient pour thème une ville moderne basée sur un urbanisme fonctionnel. Cet urbanisme découpe l'espace urbain en quatre fonctions indépendantes : habiter, travailler, circuler, se recréer.

En même temps, « le Corbusier honnit le "chemin aux ânes" pour concevoir la rue comme une machine à circuler » (Voisin, 2001 : 30), pour lui la rue traditionnelle associant plusieurs fonctions est devenue le symbole de la rupture avec le modernisme, « souvent même de danger social et moral » (Merlin et Choay, 1988 : 595). Il avait fait de la disparition de la rue le symbole du changement qu'il prônait. « La rue corridor étouffée

entre de hautes maisons doit disparaître» (Le Corbusier, 1925). Ainsi, la rue a « perdu sa prééminence dans l'organisation urbaine» (Fleury, 2004 : 37) et la relation entre les bâtiments et les unités d'habitation se faisait par le biais de voies de circulation soigneusement séparées et hiérarchisées selon différentes fonctions : rues de promenade, rues pour faire les courses, rues piétonnes,...

11.7. Vers le retour de l'espace public

Le team X revient sur le statut de la rue ; le congrès de 1953 soutient une conception radicalement différente, abandonnant la rue conçue comme une machine à circuler pour celle d'« association humaine » (Voisin, 2001 : 30). Il était convaincu que la rue est l'élément essentiel de la vie sociale du quartier et « ni les dalles, ni les espaces verts, ne remplacent effectivement la rue ». De même, dans son ouvrage "*Declin et survie des grandes villes américaines*" (1961), Jacobs souligne le contraste entre la séparation des fonctions proposée par le modernisme et l'animation des rues traditionnelles. Le mouvement de retour à la rue s'est amorcé vers les années 1960, autour de réflexion à la fois sociologique et paysagère. D'un côté la rue est apparue comme un lieu commun où les citoyens entrent en contact, d'un autre côté, elle est apparue comme une forme organisatrice essentielle du tissu urbain.

12. Du lien social au séparatisme social

Les modalités de la dimension sociale de l'espace public ont changé dans le temps. Si jusqu'à un passé assez récent, la mission de l'espace public était de rendre spatialement possible les échanges entre les personnes, désormais, la mission de l'espace public des grands ensembles c'est surtout de limiter autant que possible les conflits, vu de la tendance à la spécialisation des espaces (espaces pour les piétons, espaces pour la circulation automobile, etc) (Delbaere, 2010 : 44). Donc, la vie sociale, dont ces espaces constituent le cadre, semble s'effriter sous « le séparatisme social » et la domination des non lieux (Idem : 56). Ces espaces sont devenues « des espaces de transition sans qualité particulière autre que leur fonctionnalité » (Voisin, 2001 : 45), la pauvreté des aménagements extérieurs et les multiples coupures isolent et autonomisent les nouveaux quartiers et renforcent le sentiment de rejet, de mise à l'écart (Ibid.). L'effritement de l'espace public suppose que la modernité aurait brutalement abandonné l'espace public, l'héritage de la

ville historique. Aussi, le recours compensatoire à des formes supposément traditionnelles d'espaces publics est justifié pour pallier l'érosion du lien social (Delbaere, 2010 : 29).

13. L'acteur, un agent de production du lien social

L'action possède de nombreuses théories réinterprétées par la géographie et qui lui permettent de se positionner sur sa paillasse. Selon le point de vue de Romain Lajarge, dans tout changement, l'action est considérée comme un élément d'une importance cruciale, capable de modifier le « rapport aux choses et aux gens » (Collectif, 2008 : 18), ce rapport « est d'abord de l'ordre de « l'inter » ; intervention au mieux, interpellation à minima, interaction toujours » (Ibid.).

Ainsi, il apparaît nécessaire de mettre l'accent sur les opérateurs voire les acteurs qui participent au déroulement de cette interaction, sur laquelle l'action est fondée. Ce qui donne à l'acteur ce caractère précieux dans toutes les démarches liées à la géographie sociale, c'est bien qu'il s'inscrit dans une dynamique sociale qui prend appui sur un système fondé sur l'interaction d'acteurs et de nombreux autres acteurs et agents plus discrets (Buléon et Di Méo, 2005 : 30). Nous distinguons quatre types d'acteurs étroitement indépendants : les acteurs économiques (qui sont principalement les entreprises et les propriétaires fonciers, les investisseurs, les entrepreneurs, les commerçants formels et informels), les acteurs politiques (représentants du pouvoir qui peuvent appartenir aux institutions communales et supra-communales), les professionnels de l'espace (représentés par les architectes, les urbanistes, les paysagistes, les ingénieurs et les associés des maîtres d'œuvres) et les usagers (qui sont les usagers permanents "habitants" et/ou les usagers occasionnels "visiteurs"). Ils forment un système d'acteurs très complexe puisque leurs attitudes et pratiques changent selon les critères : d'âge, de sexe, de catégories socioprofessionnelles, d'origine géographique, etc. «Les pratiques de ces usagers sont en quelque sorte un baromètre sur lequel on peut lire l'animation d'un espace donné» (Rouaibia, 2012 : 40).

14. Une triple nécessité du recours à l'action en géographie

14.1. Vers un constructivisme actoriel

L'espace est considéré comme un théâtre permanent de constructions entre des acteurs composites, multiples et stratégiques où il y a l'acteur, la scène de l'action et les spectateurs.

Le fait de préférer une lecture des processus par les acteurs, à une échelle plus micro, dérive du contact selon lequel « la société se construit dans des rapports sociaux situés dans l'action et non pas seulement dans des rapports de force préexistants » (Collectif, 2008 : 21).

Les acteurs seraient donc ceux qui sont "en action" et par la suite en interaction entre eux ; ils participeraient, par conséquent, à la co-construction des processus de transformation de l'espace. Cette proposition d'"autonomie" relative aux postures actuelles « s'opposerait donc à celle faisant de l'action des hommes le résultat de contraintes "automatiques" » (Ibid.).

14.2. Qualifier l'action dans l'espace

Les matérialités ont toujours marqué l'espace. Elles découlent implicitement pour une partie d'entre elles des actions humaines. « Implicitement voulant dire qu'il ne s'agissait pas nécessairement de s'intéresser au processus de l'action puisque ce que l'action produisait en tant que résultat suffisait à dire ce qu'était l'espace géographique » (Collectif, 2008 : 19).

Les problèmes contemporains réclament la nécessité de se pencher sur la qualification de l'action. C'est seulement cette dernière qui permet de construire des catégories d'acteurs adaptées aux problèmes posés. D'ailleurs, une analyse par les acteurs ne permet pas seulement de mettre l'accent sur le statut "multi casquette" de l'acteur (Gumuchian et al, 2003) ou de s'intéresser « à sa capacité à changer de rôle, à jouer plusieurs rôles, à s'engager dans de l'action multiple, à diversifier sa présence, son intervention, le rend stratégique et composite » (Collectif, 2008 : 20), elle permet plutôt d'identifier les catégories d'action propre aux problèmes posés.

14.3. Analyser les processus plutôt que les résultats

Depuis les années 1930, les chercheurs ont été convaincus de la nécessité de convoquer et d'introduire les acteurs dans le panorama de la géographie. Les acteurs ont été considérés comme des clefs de lecture pour clarifier l'action car on ne peut pas comprendre les transformations de l'espace sans passer tout d'abord par les processus qui les génèrent (Ibid.).

La lecture par les acteurs n'est pas forcément une lecture par les puissants, les dirigeants et les leaders, si non la question de l'action serait restée circonscrite au contexte des sciences politiques car tous les êtres humains possèdent une qualité d'acteur qui leur permet d'« entrer en action et participer aux processus » (Collectif, 2008 : 21). Certes, ils ne sont pas traités comme des automates répondant à des injonctions, l'action produite est mue par leurs volontés, et par leurs intentions significatives.

Ce dernier point a attiré l'attention de Houllier-Guibert (Collectif, 2008 : 21) pour expliquer la différence entre capacité d'agir et volonté d'agir. La première part du principe que « certaines personnes sont convaincues de ne pas pouvoir agir, même si elles le voulaient, d'autres pensent qu'à partir du moment où elles veulent, elles peuvent agir » (Ibid.).

15. L'usage de la terminologie "acteur"

Lors des débats à l'École d'été de géographie sociale à Rennes en septembre 2006, des propositions de différents intervenants sur l'usage approprié du terme "acteur" ont été récoltés dont les points soulevés ci-dessous.

15.1. Différencier l'acteur parmi l'ensemble des actants

Les "actants" désignent une entité identifiable que ce soit humaine ou non humaine, individu, collectivité ou organisation, etc. permettant « de constater, de décrire et d'observer les faits tels qu'ils se passent» (Collectif, 2008 : 22). Ils existent en tant que tels, productions sociales ou opérateurs génériques de la production sociale, dotés d'une capacité d'agir.

Selon le *"dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés"* (Lévy et Lussault, 2003), un acteur est un «actant pourvu d'une intériorité subjective, d'une intentionnalité, d'une capacité stratégique autonome et d'une compétence énonciative» (Lussault, 2003 : 39). Tandis que l'acteur est « une personne qui agit » (Buléon et Di Méo, 2005 : 29) participant de façon intentionnelle à un processus doté des implications territoriales (Idem : 31) des plus anodins (édification d'une maison, etc) aux plus fondamentales (création d'une cité, etc.). À travers leurs capacités, les acteurs transforment l'espace géographique, épousent les caprices du temps voire construisent les territoires. « Sans acteur, pas de géographie, pas de territoire non plus » (Ibid.).

15.2. Accepter les synonymes

L'acteur signifie une personne ou des personnes humaines, riche(s) de sens propre, doté(s) «d'intentions, de visées stratégiques, de capacités et de compétences en partie visible dans l'action » (Collectif, 2008 : 22) même s'il persiste de l'ambiguïté face aux synonymes courants, agent, individu, personne, sujet,...

L'acteur se distingue d'agent par le fait qu'il est plus actif et plus autonome que lui. L'acteur «dispose d'un agir, mais aussi d'un pouvoir» (Buléon et Di Méo, 2005 : 30). Il aménage, gère et développe les infrastructures et l'économie du territoire. En revanche, l'agent c'est en quelque sorte une personne ordinaire sans qualité particulière. Le terme agent désigne souvent des acteurs (plus) faibles, (...) et quelque peu subalternes.

Ainsi, selon ses travaux, Touraine traite les distinctions opérées entre individu, sujet et acteur. « L'individu n'est que l'unité particulière où se mêlent la vie et la pensée, l'expérience et la conscience. [...]. Le Sujet est la volonté d'un individu d'agir et d'être reconnu comme acteur. [...]. L'acteur n'est pas celui qui agit conformément à la place qu'il occupe dans l'organisation sociale, mais celui qui modifie l'environnement matériel et surtout social dans lequel il est placé » (Touraine, 1992 : 242-243)

15.3. L'utilité des typologies

Dans de nombreuses sciences sociales et particulièrement en géographie, les humains en tant que tels ne constituent pas un objet de préoccupation. Tout l'intérêt est porté cependant aux ensembles dans lesquels les humains se trouvent. Plus précisément, faire référence aux acteurs demande beaucoup plus un travail de regroupement. À travers les typologies, en cherchant les régularités, les constances et les permanences où les particularités individuelles disparaissent, le fait de les mettre en exergue dans une catégorie englobante, facilite leurs emplois dans les démonstrations. Ces typologies permettent « la possibilité de synthétiser une posture d'un ensemble d'acteurs défendant des visées, des positions et, ou des discours communs sur un problème » (Collectif, 2008 : 23).

15.4. L'acteur agissant n'est pas nécessairement un acteur institutionnalisé

L'analyse des jeux d'acteurs ne constitue pas une analyse des jeux de pouvoirs car cette possibilité n'est pas offerte uniquement aux puissants. Pour agir, il suffit seulement de " se mettre en action" : la possibilité de l'acteur de dresser les méta-phénomènes, de conduire

avec une certaine autonomie une stratégie afin de garantir son intérêt, de poursuivre ses objectifs, ses buts et ses visées (Ibid.). « Cependant, il n'est pas non plus inutile de reconnaître que l'analyse des positions de pouvoirs tenues par certains acteurs. Mais cela n'en ferme pas la posture actorielle dans une perspective élitiste. Car le principe qui dote l'acteur de pouvoir n'est pas un principe institutionnel » (Collectif, 2008 : 23-24). En tant qu'acteur, la création de conditions d'exercice de son pouvoir (organisation, association, groupement, etc.) est une manière très efficace de se doter de capacités d'agir (Idem : 24).

Conclusion

L'Espace public est, à l'origine, le lieu d'échange et de troc. C'est un espace libre et ouvert qui appartient à tout, dans la mesure où chacun peut utiliser à sa manière. La particularité de l'espace public par rapport aux autres espaces de la ville réside dans la diversité d'usages et d'usagers. D'ailleurs, la présence d'usagers et d'usages variés au sein de l'espace public témoigne d'une vie pleine de dynamique, d'animation et de convivialité qui découle d'une mixité sociale, générationnelle et de genre.

L'espace public ne se définit pas seulement par son statut juridique ou par sa forme urbaine et sa fonction, mais aussi par les usages qu'il permet. Ces différentes dimensions (la forme, l'usage et la fonction) s'inscrivent dans un système dynamique d'influences mutuelles. La façon dont ces dimensions s'accordent entre elles reflète une congruence. Cette dernière est définie « par l'adéquation entre différentes dimensions, et notamment par l'adéquation entre l'espace tel qu'il a été conçu et son vécu par les usagers » (Dind, 2008 : 7).

La vocation des espaces publics est d'assurer le lien social collectif. En ce sens, ils sont garants du maintien de la satisfaction individuelle que ce soit en termes de confort, de déplacement, de découverte et de loisirs. Ces espaces publics jouent donc un rôle immanent dans le quotidien des usagers permettant, par conséquent, aux individus d'élargir leur territoire d'habitation (USER, 2015 : 10).

Chapitre 2

Le rez de chaussée, un antidote à l'enclavement des ZHUN

Introduction

Les grands ensembles sont considérés comme l'héritage de l'application massive des préceptes de l'urbanisme moderne. Ces grands ensembles polarisent de nombreux dysfonctionnements urbains et sociaux. De ce fait, ces grands ensembles ne parviennent plus à faire l'unanimité et se voient refuser le statut de ville.

A cet effet, le deuxième chapitre traitera de leurs caractéristiques et des facteurs ayant précipité leur apparition. Puis une attention particulière est orientée vers une conception de la ville à échelle humaine dont les rez de chaussée commerciaux sont considérés comme le parrain de cet enjeu majeur. L'étude de ces RDC constitue un préalable indispensable pour comprendre à quel point ils jouent un rôle déterminant dans la création d'une vie urbaine au sein des ZHUN.

1. Les grands ensembles, une réponse d'urgence à une demande croissante en logement

L'expression "grand ensemble" a été utilisée pour la première fois en juin 1935 par Maurice Rotival (Van Tomme, 2014 : 7), dans un article publié par la revue "*Architecture d'aujourd'hui*". « Cet article présentait une théorie, empreinte de moralisme social, de l'implantation des cités à bon marché, aux fonctions et à l'organisation spatiale clairement définies, et de leurs principes de construction à partir de la réalisation d'ensembles de HBM entre les deux guerres » (Merlin et Choay, 2000 : 391-394).

À partir des années 1950, l'usage du terme s'est répandu pour désigner une forme et un paysage caractérisé par un regroupement de barres et de tours sur un espace soumis aux règles du zonage (Rouaibia, 2012 : 44), d'une taille supérieure à 500 logements, un mode de financement basé sur l'aide de l'État, une logique de conception fondée sur la rationalisation, la répétitivité et l'inclusion réglementaire d'équipements (Merlin et Choay, 2000 : 161). Selon P. Merlin et F. Choay, la figure des grands ensembles reflète « la production d'un morceau de ville constitué de tours et de barres de logements relativement standardisées distribuées autour d'un ensemble d'équipements secondaires (écoles, crèches, commerces, etc.) » (Idem : 159). Ainsi, les grands ensembles correspondent à la réalisation de groupes d'immeubles disposés selon le principe du « chemin de grue » (immeubles rideaux ou barres) ou de tours, accueillant une population globale de 1000 à plusieurs milliers d'habitants. Les espaces intercalaires, produits par les prospects entre les immeubles, sont aménagés sous forme d'aires de stationnement, d'espaces verts ou des terrains de sport.

Les grands ensembles correspondent à une époque d'urbanisation qui s'étale jusqu'à la fin des années 1970. Durant ces "années béton", de nombreuses opérations ont été réalisées pour répondre, à coût modéré à la forte demande de logements. Quel que soit le pays, elles partagent « une massivité et un lien avec une situation de crise et d'urgence » (Masboungi, 2017 : 156). Les premiers grands ensembles implantés souvent en marge des secteurs d'habitat ancien, ils ont été réalisés en dehors de toute doctrine officielle et de tout texte réglementaire (Van Tomme, 2014 : 8). Ces opérations fortement inspirées du mouvement moderne sont souvent accompagnées d'« équipements prévus mais qui sont rarement réalisés dans leur globalité » (Masboungi, 2017 : 156).

Ce n'est qu'après 1960 que les nouveaux ensembles des zones à urbaniser en priorité (ZUP), ont commencé à être dotés d'équipements collectifs commerciaux, sociaux ou culturels. Dans le vocabulaire administratif, l'expression "grand ensemble" est moins utilisée, préférant l'utilisation de "quartier en difficultés" ou de "zones urbaines sensibles", les habitants des "cités". « Toutes ces expressions sont impropres, puisque les difficultés rencontrées dans beaucoup de ces ensembles (mais pas tous) résultent précisément du fait qu'ils ne sont devenus ni quartiers ni des cités au sens plein de ces termes » (Van Tomme, 2014 : 8).

2. L'idiologie de la Charte d'Athènes

Le mouvement moderne préconisé par l'œuvre écrite de Le Corbusier et les travaux des CIAM (Congrès Internationaux d'Architecture Moderne) reposent sur une nouvelle pensée urbanistique, qui constitue l'un des modèles urbains les plus influents du XX^{ème} siècle. « Sa volonté délibérée d'universalisme, son humanisme et son progressisme affichés ont joué un rôle déterminant dans son expansion » (Benameur, 2010 : 4).

Plus précisément, la doctrine des CIAM résumée et publiée dans la charte d'Athènes proposait un nouveau modèle de ville sous la dénomination de "grand ensemble" où le logement est privilégié et la nature est largement introduite, par le fait que les constructions soient implantées à grande distance l'une de l'autre en plus de sols libérés en faveur de larges espaces verts. Cependant, l'espace public a été évoqué seulement sous la forme de grands parcs urbains.

Ainsi, les grands ensembles sont réalisés sur la base des principes de l'urbanisme progressiste. Ce dernier repose sur les trois matériaux: le soleil, la verdure, et l'espace (Le Corbusier, 1957 : 37), assujetti aux quatre fonctions clefs basées sur une logique rigide d'un zoning spatial, discriminant les activités humaines : travailler, circuler, habiter, se distraire. « Les plans détermineront la structure de chacun des secteurs attribués aux quatre fonctions clefs et fixeront leur emplacement respectif dans l'ensemble. Les fonctions-clefs auront chacune leur autonomie » (Idem : 101).

Les grands ensembles sont le fruit d'un processus de rationalisation qui rompt avec les techniques, matériaux et styles de la ville classique. « Les grands ensembles sont des modèles architecturaux de type nouveau, sans aucune référence historique » (Boucherit, 2005 : 10), basés sur une idéologie faisant table rase de l'héritage du phénomène urbain.

Ces « quartiers conçus de manière autarcique » (Gonin, 2006 : 19) sont en opposition complète du tissu et de l'environnement qui l'entoure : la composition des grands ensembles qui se caractérise par un vide indifférencié sur lequel sont posés des éléments bâtis standardisés et un réseau viaire qui s'oppose radicalement à la ville classique composée à partir de l'imbrication et de la cohésion des éléments bâtis et non bâtis (Benameur, 2010 : 9). C'est le principe de zonage du mouvement moderne qui a, en effet, dissocié la production de la ville des réalités sociales, en éparpillant les fonctions en secteurs à vocation unique et en désarticulant l'unité urbaine. D'une manière générale, « la ville, son histoire, ses rapports sociaux en sont définitivement exclus » (Ibid.). Ce qui en résulte, par conséquent, est une ville sans signification et sans qualité.

3. Caractéristiques des grands ensembles

3.1. Monotonies des tours et des barres

Dans les grands ensembles, les logements qui prennent une place primordiale où les immeubles se développent en hauteur et isolés les uns des autres, sont posés souvent sur pilotis pour libérer le maximum d'espace et valoriser le tapis de verdure sur lequel ils sont implantés. « L'unité d'habitation n'a pas de sol, elle le refuse, elle s'en écarte, se penche sur pilotis, s'abstrait » (Castex *et al.*, 1997 : 140). Cette négation du sol a conduit à la constitution d'un "îlot vertical" où la composition d'ensemble n'a aucun lien avec l'environnement immédiat.

« Désormais vue à vol d'oiseau, la ville est une maquette : collection d'objets que l'on manipule comme des briquets sur un présentoir » (Idem : 132) dégageant une sensation de monotonie. Cette monotonie est bel et bien ressentie à l'échelle du piéton où « rien que des milliers de "nulle part" organisés et personne ne sent qu'il est quelqu'un habitant "quelque part" » (Van Eyck, 1987 : 463). Plus précisément elle est ressentie à travers des formes standards et homogènes de masses rectangulaires à toitures plates, « la géométrie qui ordonne le modèle progressiste est très élémentaire. Elle consiste essentiellement à disposer des éléments cubiques ou parallélépipédiques selon des lignes droites qui se coupent à angle droit » (Choay, 1979 : 215), des espaces dénués de symboles, sans limites, sans hiérarchie et sans points de repère avec des façades monotones et multipliées.

3.2. L'espace public

Au sein des grands ensembles, la logique répétitive de barres et de tours discontinues renvoie à une succession d'objets isolés les uns des autres. Ainsi, la doctrine voulait libérer le maximum d'espace à travers une emprise au sol très faible (faible densité). Si dans la ville classique, l'espace bâti présente près de 40% du sol (Goffroy et Oddos, 2007 : 91), dans les grands ensembles, il ne présente que 15% du sol. Par conséquent, l'espace libre atteint jusqu'à 85% de la surface totale (Ibid.).

La doctrine voulait que ces espaces libres avec telle ampleur deviennent des espaces verts et de détente. Néanmoins, l'opération n'est pas allée jusqu'au bout car la priorité a été donnée aux logements, alors que les espaces libres sont restés dans la majorité des cas inachevés, à l'état de friches, caractérisés par l'uniformisation, la monotonie et l'absence d'harmonie produisant, par conséquent, des séquences vides d'habitations et d'animation urbaine. Ces espaces qui auraient du être des espaces du public sont réduits à des espaces résiduels dépourvus de sens, de symbole, d'éléments d'orientation et de repère, et de vie communautaire. Ce modèle de construire a signifié l'émergence de l'espace standard et universel et l'apparition de la notion de perte de lieu, de "non-lieu" et de "nulle part".

3.3. Primat de l'automobile

En 1963, un rapport du Ministère britannique des transports a fortement influencé les concepteurs des grands ensembles (Bernier, 2007 : 22). Il propose, à travers une "ségrégation des trafics" et une hiérarchisation de voies, l'association du plan de masse et du trafic pour des raisons de sécurité et de rationalité. Dans les grands ensembles, l'espace réservé à l'automobile est surdimensionné, et le stationnement est devenu plus envahissant profitant des espaces extérieurs qui sont restés sans affectation par manque d'entretien et par pauvreté du traitement du point de vue qualitatif.

L'automobile constitue le seul moyen d'accès vu que des grandes voies dites "primaires" irriguent la périphérie du grand ensemble. Traversant ou bordant les grands ensembles, ces voies se caractérisent par leur grande ampleur, leur gabarit, leur éclairage, leurs chaussées très larges et leurs trottoirs surdimensionnés. « Les voies périphériques de ces grands ensembles sont une véritable frontière entre deux mondes ; on ne les traverse pas, mais on les contourne ou on s'y perd » (Gonin, 2006 :19). Tandis que les voies secondaires et tertiaires jouent un rôle de distribution à l'intérieur des grands ensembles. Elles sont

souvent en boucle ou en impasse. Elles n'obéissent à aucun dessin rationnel ; en effet, l'uniformité du profil des voies contribue à rendre l'hierarchie de ces voies difficile à lire.

Ainsi, la production de la ville sous le modèle « grand ensemble » est basée sur une inversion des pratiques d'urbanisme : « le "plein" y a été dessiné d'abord, le "vide" aménagé ensuite » (Gourdon, 2001 : 142). Donc, dans les grands ensembles, la rue a été rejetée et remplacée par *l'espace espacé* qui désigne ici un mode de développement urbain radicalement différent de l'espace de la rue. Dans cet espace les distances sont accentuées et les séparations sont de plus en plus marquées. Au total, c'est un « espace discontinu, décroisé, dont la loi d'intercommunication est le branchement de loin en loin, au lieu de vis-à-vis » (Idem : 212). Cette mise à distance caractérise la totalité du territoire urbanisé aussi bien par le bas, par le haut et par le milieu :

- « En bas, il y a nécessité de donner accès à l'entrée de l'immeuble, petite voie de desserte oblique ou perpendiculaire à travers un espace vert, pelouse ou jardin, menant à un immeuble d'habitation, ou bien "bretelle de raccordement" et allées conduisant au travers d'un parking à l'entrée d'une surface commerciale d'où : distance » (Ibid.) ;

- En haut, les voies rapides sont si rapides et bruyantes que la sécurité et le bruit imposent de les séparer le plus possible par dénivellation, murs antibruit, d'où distance (Ibid.).

- Au milieu, l'articulation des voies de desserte lente et des voies rapides n'étant envisagée que sur le mode du branchement des voies ou des espaces intermédiaires assurent la jonction des unes aux autres, d'où une distance (Ibid.).

4. Les ZHUN : des grands ensembles type algérien

Les nouveaux procédés dans le domaine de construction qui découlent du mouvement moderne sont élaborés dans différents pays du monde et notamment en France suite à l'expérience de construction acquise après la deuxième guerre mondiale. Plus précisément, cette expérience a débuté en France dans les années 1954-1955 après le vote de la loi foncière de 1953 (Foura, 2007 : 197). Dans le contexte algérien, elle fut précipitamment choisie pour la réalisation de grands ensembles dénommés ZHUN. Ce choix repose « sur la production en série, sur la norme européenne par l'utilisation généralisée du type ainsi qu'une typologie de bâtiments rectilignes quadrillant l'espace consistant en une succession d'immeubles collectifs de niveaux différents » (Foura, 2007 : 200-201).

Durant la période 1948-1954, des projets urbanistiques préconisés par les principes du mouvement moderne ont été réalisés grâce à la collaboration du groupe CIAM Alger dirigé par le Corbusier et d'autres architectes natifs du pays (Benameur, 2010 : 27) parmi lesquels la cité "Climat de France" réalisée en 1954 par l'architecte Pouillon et la cité "la Concorde" construite en 1956 par les architectes Daure et Beri (Idem : 28-29). « Ces projets se distinguent par une approche résolument fonctionnaliste basée sur les ratios et les grilles d'équipements en accordant une place de premier choix à la planification des réseaux, notamment de transport » (Saidouni, 2000 : 203).

En 1958, « l'État Français décide la réalisation de 220.000 logements en milieu urbain et 110.000 en milieu rural » (Benattia, 1977 : 96). Cette opération s'inscrit dans le cadre du Plan de Constantine, un plan de développement économique et social. « Toute opération d'une certaine envergure d'habitat, d'équipement industriel ou social, réalisée entre 1958 et 1962 découle du Plan de Constantine » (Deluz, 1988 : 161). Mais dès 1962, le parc logement a commencé à présenter des signes patents d'insuffisance (ce malgré l'expropriation de 300.000 logements abandonnés par les colons -biens vacants- (Meghraoui, 2004 : 15) , inadaptés au mode de vie de la population algérienne en plus de leur vétusté et de leur incapacité de faire face aux effets d'une croissance démographique exceptionnelle (résultant d'un taux d'accroissement naturel de 3,2% par an et d'un exode rural massif nourri par d'importants projets d'industrialisation en zones urbaines). Ainsi, au lendemain de l'indépendance, l'Algérie est confrontée à une situation de déséquilibre sociodémographique née de l'écart entre une croissance démographique accélérée et un rythme lent de la production du logement.

Tentant de résoudre le problème de crise du logement, les pouvoirs publics ont opté pour la procédure ZHUN (Zones d'Habitat Urbain Nouvelles), « dans les agglomérations où l'importance du programme de construction de logements alliée à l'insuffisance de terrains libres dans le tissu urbain existant le justifient, la création de zones d'habitat nouvelles apparaît nécessaire » (Mangin et Panerai, 1988 : 139). Cette procédure est équivalente aux ZUP Françaises (Zones à Urbaniser en Priorité), « les architectes sont devenus des mathématiciens essayant de solutionner une équation à deux variables : le nombre de logements à construire dans un temps record oubliant qu'ils sont entrain de décider du sort des habitants et de la qualité du cadre de vie à leur offrir » (Oussadou, 1998 : 24). Ces ZHUN sont définies comme un urbanisme opérationnel et de détail pour les zones

spécifiques qui peuvent devenir des instruments efficaces de mise en exécution du dispositif du Plan d'Urbanisme Directeur (PUD).

5. Le zonage, une rupture dans la manière de bâtir les villes

Comme toute activité humaine, la production de la ville reflète la société qui la bâtit et la pratique. « Les sociétés évoluent et donc les façons de concevoir la ville évoluent avec elles » (Svahnström, 2013 : 8). Durant la période moderne, deux doctrines ont considérablement influencées l'urbain : le modernisme qui conçoit la ville comme une machine à habiter basée sur le principe de zonage où « [la] décomposition de la fonction urbaine en quatre fonctions séparables : habiter, travailler, se recréer, circuler ; chacune de ces fonctions ayant son espace propre dans un espace général espacé » (Gourdon, 2001 : 28) et les théories préconisées par les ingénieurs de la circulation routière portant sur la favorisation de la circulation automobile, c'est l'ère de la voiture reine où la vitesse reconfigure les notions de distance (Svahnström, 2013 : 11). Ces deux doctrines constituent en grande partie les facteurs « responsables des maux dont souffrent la ville » (Idem : 10). C'est à partir de là qu'on assiste à la deshumanisation considérable de nombreux morceaux de ville (Ibid.) et à la dégradation de la qualité de vie des habitants.

À partir du moment où la ville commence à ne pas être construite comme une entité homogène d'espaces urbains et d'immeubles, Jane Jacobs a revendiqué « un changement décisif dans la manière de bâtir les villes » (Gehl, 2012 : 14). Dans la préface de son récent ouvrage intitulé " *Pour des villes à échelle humaine*", l'architecte danois Jan Gehl partage le même constat de Jane Jacobs, en insistant sur le fait que vers les années 1960, une rupture dans la manière de concevoir la ville, est survenue, au détriment de la vie urbaine traditionnelle (Idem : 10). Cette période correspond également au moment où le développement urbain a été confié à des planificateurs de profession : les urbanistes. Autrement dit, il soulignait « à quel point l'augmentation spectaculaire de la circulation automobile et l'idiologie moderniste de la planification urbaine » (Idem : 14) ont considérablement effacé l'espace urbain, créant, par conséquent, des villes désertées.

6. De l'espace espacé à la recherche de la dimension humaine

« La planification urbaine telle que pratiquée depuis 50 ans s'avère problématique » (Idem : 10) puisque ses planificateurs ont négligé l'influence de l'espace urbain sur le

comportement humain des citoyens. Plus précisément, ils n'ont pas accordé d'importance à la dimension humaine de la ville où le rôle de la ville comme lieu de rencontre pour les individus, ainsi que la qualité des espaces publics ont été négligés face à la « hausse fulgurante de la circulation automobile » (Idem : 14). Ce n'est qu'à partir des années 1960 que les planificateurs ont reconsidéré que la vie urbaine constitue une dimension essentielle de la ville.

Ainsi, de nombreux chercheurs ont cherché à alimenter le débat sur la question du déclin et de survie des villes mettant en valeur le lien entre la structure urbaine et le comportement humain. Depuis quelque temps, les planificateurs de l'espace investissent de sérieux efforts « pour améliorer les conditions de déplacement des piétons et la vie urbaine en cessant d'accorder la priorité à la circulation des voitures » (Idem : 16) afin d'atteindre le rêve d'une ville meilleure, à échelle humaine.

Pour ces raisons, une attention particulière est orientée vers une conception d'une « ville pour les gens ». Or elle n'a jamais cessé d'être faite par et pour eux » (Svahnström, 2013 : 12). Simplement, ce sont leurs besoins, leurs exigences, leurs aspirations et leur conception de l'urbanité qui ont évolué (Ibid.).

La superposition des enjeux multiples de ce nouveau paradigme et ceux de la vision contemporaine de l'urbanité cristallise un enjeu « de rendre aux citoyens le plaisir de déambulation » (Masbouni, 2013 : 10) au sein d'une ville permettant la rencontre et l'échange. Jour après jour, le bien être des citoyens apparaîtrait comme un souci d'intérêt majeur qui doit être situé au cœur d'une nouvelle conception urbaine. L'objectif de cette dernière est de rendre « les villes plus animées, plus sûres, plus durables et plus saines » (Gehl, 2012 : 11).

7. Critères de conception d'une ville à échelle humaine

Ce début de XXI^{ème} siècle est caractérisé par l'apparition de nouveaux enjeux mettant en évidence l'importance de la dimension humaine. Gehl considère que si la ville donne une priorité particulière aux piétons, aux cyclistes et à la vie urbaine, elle pourrait par conséquent donner corps d'une ville animée, sûre, durable et saine (Idem : 18).

- **Une ville animée** : la fréquentation de l'espace urbain à pied ou en vélo augmente le potentiel d'animation d'une ville.
- **Une ville sûre** : Plus l'occupation et le déplacement de l'espace urbain augmentent, « plus le potentiel de sécurité d'une ville s'accroît » (Ibid.). En plus, l'espace public doit posséder une cohérence dans sa structuration « où les distances de marche sont courtes » (Gehl, 2012 : 19) et les fonctions urbaines sont multiples rassurant une augmentation du sentiment de sécurité.
- **Une ville durable** : la durabilité de l'espace va de pair avec l'utilisation des moyens de transports écologiques tel que la marche, le vélo et le transport en commun. Ces moyens bénéfiques pour l'économie et l'environnement garantissent une réduction de la « consommation des ressources naturelles, les émissions de polluants et l'intensité du bruit » (Ibid).
- **Une ville saine** : on ne peut considérer une ville saine que lorsque les modes de déplacement utilisés dans l'espace sont la marche ou le vélo (Ibid.).

« Faire la ville par et pour le piéton incite à un changement radical de focale » (Masboungi, 2013 : 9). Ce changement implique une mutation conceptuelle significative du projet urbain qui nécessite une meilleure prise en compte des nouvelles manières de repenser la ville avec un aménagement des RDC placé au premier rang. Ce « tournant majeur dans le regard porté sur les rez de chaussée » (Idem : 10) reflète les écrits de Walter Benjamin qui révèlent selon Jean-Michel Roux une époque où « le cœur de ville devient un RDC globalisé » (Roux, 2013 : 25) et celle d'Ariella Masboungi « le rez de chaussée peut alors être le point de départ ou de convergence d'une politique globale de la ville » (Masboungi, 2013 : 10).

8. Penser la ZHUN à partir de ses rez de chaussée

Dans le lexique de la ville, le rez de chaussée correspond à un « étage situé à la limite inférieure de la ville, au niveau de la rue, généralement posé sur le sol » (Antoni, 2009 : 143-144). Ce niveau zéro donne sur la rue et dispose d'une accessibilité particulière, autant pour les automobilistes que les piétons. Ce caractère lui permet d'accueillir la fonction commerciale et plus généralement les activités tertiaires, s'appuyant souvent sur un ensemble de vitrines (ibid.).

Cette définition met l'accent sur la particularité des rez de chaussée. notamment, « le fait d'être à hauteur d'œil, leur capacité à accueillir une fonction différente de celle des étages des immeubles dont ils constituent le socle, l'ambiance et le paysage urbain qu'ils contribuent à créer » (Svahnström, 2013 :13).

Ainsi, le rez de chaussée est le point de rencontre entre espace privé et public, entre les équipements et la voirie. C'est sur ce lien d'imbrication, sur ce lieu de concentration de l'activité commerciale que se jouent les échanges, dans une agglomération ou dans la ville. Le rez de chaussée est souvent caractérisé par un traitement architectural particulier sous forme d'un soubassement ou de devantures (Gauthiez, 2003 : 414).

« Or, les rez de chaussée sont (devraient être) supports de vie, d'animation, de vivre ensemble, de frottement, de plaisir de ville » (Masboungi, 2013 : 8). L'urbanisme fonctionnel a banalisé le rôle du socle de la ville en le limitant à un objet résiduel et technique. L'objectif d'avoir une « ville aimable, celle du piéton et du plaisir de la déambulation, sûre et intense » (Idem : 15) nécessite de reconquérir le rôle des RDC. Ces derniers s'alimentent à travers deux enjeux qui sont : l'animation par le traitement architectural et l'animation par la programmation.

8.1. L'animation par le traitement architectural

Dans les villes, l'espace public a toujours été le lieu d'échange par excellence. Les rez de chaussée, par leur position aux pieds de bâtiments, sont « à l'origine d'une ambiance particulière et d'un paysage urbain spécifique » (Antoni, 2009 : 143-144) dans la mesure où ils peuvent « établir des complicités avec l'espace public auquel ils offrent la vue, la sécurité et la vitalité. Et c'est par eux que la rue s'enrichit et s'anime » (Michel, 2013 :7). « Cette interface du privatif et du public est complexe » (Grether, 2013 : 44) ; elle reflète une symbiose car « la vertical a besoin d'un rez de chaussée et la rue, d'une limite » (Michel, 2013 : 7). Les rez de chaussée constituent l'une des "faces" du volume de l'espace public, si on l'imagine comme un espace tridimensionnel. Leur traitement architectural «ne se sépare pas de la mise en valeur de l'espace public » (Grether, 2013 : 44) et la qualité de l'expérience de ceux qui le pratiquent.

8.2. L'animation par la programmation

La programmation du rez de chaussée avec toutes ses fonctions « joue un rôle déterminant dans la capacité des rez de chaussée à générer de l'activité, du passage dans les rues qu'ils bordent, et donc là aussi dans l'expérience de ceux qui les empruntent » (Svahnström, 2013 : 14). Outre leur rôle d'être capteurs de flux, les rez de chaussée sont les lieux privilégiés des activités marchandes qui fondent l'attractivité, l'animation et l'identité des villes. « Redonner aux rez de chaussée l'animation urbaine qui peut fabriquer des centralités et, plus modestement, des micropolarités ou, tout simplement, des éléments d'attractivité, est une belle occasion de projets » (Michel, 2013 : 7). Globalement, « la vitalité des rez de chaussée de la ville est le révélateur du fonctionnement d'une société urbaine » (Reichen, 2013 : 86) ; elle confère, également, aux rez de chaussée un potentiel d'être le miroir du contexte socio-économique des villes.

9. Les RDC : un conflit d'appartenance

Faire la ville par et pour le piéton constitue l'objectif que cherchent les pouvoirs publics au tournant du XXI^{ème} siècle. Ainsi, si récemment, les pouvoirs publics ont assisté « à une reprise de conscience du rôle qu'ils [RDC] ont à jouer » (Svahnström, 2013 : 17), cela leur permet d'être au centre de leurs préoccupations. De même, parler des RDC « renvoient à la question des espaces publics, qui sont traditionnellement de la responsabilité des pouvoirs publics, mais ils ne sont qu'une face de ces espaces, et relèvent en réalité du domaine privé » (Idem : 15). Plus clairement, la conception des locaux ainsi que l'injection des fonctions qu'ils vont accueillir ne commencent qu'après la finalisation du projet. Ainsi, le commerce localisé au socle des immeubles ne s'installe pas au même moment de la livraison des immeubles : « il faut attendre que la vie s'empare d'un quartier, que les chantiers soient achevés pour que les commerces trouvent une clientèle » (Masbouni, 2013 : 12). Pour cette raison, il est difficile pour les pouvoirs d'intervenir, cédant la place aux capacités « des acteurs publics à agir sur la conception et la programmation du RDC » (Idem : 15).

10. Les RDC, objet d'un déni

Il est important de souligner la rareté des écrits et des ressources consacrées au sujet des rez de chaussée dans le champ de l'urbanisme. Ce n'est que récemment et plus précisément en 2013, qu'un ouvrage intitulé "*[Ré] aménager les RDC de la ville*" est apparu. Il constitue une émanation directe d'une initiative prise par une institution française telle que

le ministère en charge des questions urbaines de l'écologie, du développement durable sous la direction d'Ariella Masboungi, inspectrice générale de l'administration du développement durable, en charge de la mission "Projet urbain" au sein de la Direction Générale de l'Aménagement, du Logement et de la Nature (DGALN) (Svahnström, 2013 : 17).

Même les ouvrages abordant des sujets qui pourraient avoir un lien avec la question des RDC, telle que la forme urbaine, la rue, l'espace public, la mixité fonctionnelle, les centres villes, etc, ne mentionnent du moins ni dans leur table des matières, ni dans leur index thématique, les termes "rez de chaussée" ou "pied d'immeuble" (Idem : 16). Ces deux notions sont absentes même dans les dictionnaires consacrés spécifiquement au champ de l'urbanisme et de l'aménagement tel que le *"dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement"* (Merlin et Choay, 2000) et le *"dictionnaire la ville et l'urbain"* (Denise et al., 2006) où les RDC se lisent en creux dans des articles sur le terme "rue", "piéton".

11. Animer l'espace à partir des rez de chaussée

Selon Gehl, la ville doit se penser, avant tout, au niveau des yeux. Par leur position de socle des bâtiments, les RDC sont la charnière entre l'espace vertical (l'espace supérieur) et l'espace horizontal (rue). Ils sont, de fait, un espace de transition entre le domaine public et le domaine privé (Svahnström, 2013 : 26). Partant de là, ils assurent « la lisibilité des espaces de la ville » (Ibid.) ainsi que la perméabilité de visions par transparence où le piéton profite durant ses déplacements d'admirer les façades des immeubles et de lécher les vitrines. En revanche, la capacité du RDC « à constituer un linéaire qui ne soit pas monotone » (Svahnström, 2013 : 27), favorisant ainsi l'animation au pied et devant les immeubles (terrasses, étalages) et créant un environnement agréable à traverser, est amplement définie par le rythme des façades, ainsi que leur traitement architectural. Ce dernier vise à donner de la personnalité aux bâtiments, par les matériaux, par les couleurs et par la transparence des vitrines accueillant des fonctions différentes de celle de l'immeuble (commerce de proximité et services).

Outre leur fonction d'animation, les RDC sont amplement traités dans l'ouvrage de Jan Gehl *"Pour des villes à échelle humaine"* en tant que "bords" dépassant leur simple qualité de pied d'immeubles. Il définit les différentes fonctions de ces bords qui limitent l'espace, « dans une ville, l'espace et le champ de vision sont délimités par les façades, celles-ci

contribuent largement à la façon dont un lieu est perçu » (Idem : 87). Si les murs d'une maison délimitent les pièces et permettent, par conséquent, un sentiment de bien-être aux individus, « les bords donnent un sentiment d'organisation, de confort et de sécurité » (Idem : 28) à l'espace puisque tout espace a besoin de limites pour être perçu ou identifié.

11.1. Les bords : un point d'interaction entre la ville et le bâtiment

Le traitement des bords de la ville a un impact direct sur la vie urbaine, car « lorsque nous marchons dans la rue en longeant des façades bâties, notre champ de vision est essentiellement limité aux RDC » (Idem : 26). Elles constituent, généralement, un point de transaction entre l'intérieur et l'extérieur, « on les franchit pour entrer et sortir des immeubles » (Gehl, 2012 : 87).

11.2. Les bords sont des zones de jonction

Les façades de rez de chaussée sont d'un côté la partie où se trouvent les portes d'un immeuble et d'un autre côté, les points de passage entre le dedans et le dehors. Ainsi c'est par elles que les activités intérieures localisées aux pieds peuvent, à travers les étalages, entrer en interaction avec les activités extérieures de la ville (Ibid.).

11.3. Les bords sont des zones de perception

Il est difficile de distinguer ce qui se passe au pied des immeubles à une distance de plus de 100 m. Au-delà de cette distance, la perception manque de détails et un rapprochement pour découvrir ce qui se passe devient nécessaire (Ibid.).

11.4. Les bords sont des zones où l'on s'arrête

Les zones avoisinant les façades sont considérées comme des lieux propices aux haltes, « elles offrent le meilleur du climat urbain » (Ibid.) où le passant l'utilise comme un dossier de telle façon qu'il soit protégé de derrière et jouissant à travers son appareil sensoriel, frontal, d'une vue intéressante sur l'espace urbain.

12. Critères d'appréciation de la qualité des RDC

Puisque la qualité de l'espace constitue une dimension subjective, Jan Gehl a essayé de définir quelques critères, qui sont autant des recommandations, contribuant à la qualité des RDC dans leur rapport à l'espace public et permettant de distinguer, ainsi les "bords

souples" et les "bords rigides". « Il est intéressant et stimulant de constater que les espaces urbains les mieux réussis du monde répondent à tous ces critères de qualité. Rien n'y a été laissé au hasard» (Gehl, 2012 : 250).

12.1. L'importance du rythme

En ville, les façades de rez de chaussée participent « à l'intérêt et à la richesse d'une promenade » (Idem : 89). Gehl constate que la perception « d'un itinéraire repose sur sa longueur, mais aussi sur sa qualité » (Idem : 139). Quand le piéton arpente un tel itinéraire, il cherche à le parcourir rapidement s'il est ennuyeux. En revanche, si le parcours est attrayant, il cherche à le parcourir lentement en profitant d'un paysage animé (Ibid.) où le rythme des façades « lui permet ainsi d'apercevoir une nouvelle source d'activité toutes les 5 secondes environ » (Gehl, 2012 : 89). Autrement dit, il a amplement le temps de percevoir toute la richesse fournie par les rez de chaussée : si le parcours est animé et les façades sont attrayantes « les déplacements à pied deviennent ainsi plus intéressants, le temps passe plus vite et les distances semblent plus courtes » (Ibid.). Par contre, sur les parcours le long des façades où les rez de chaussée sont fermés ou monotones, le trajet à pied semble plus ennuyeux, long et fatigant (Ibid.).

12.2. Des élévations étroites, de nombreuses portes

Le principe de façade étroite et de nombreuses portes le long des axes commerciaux permet, en effet, les interactions entre vendeurs et clients, dedans et dehors. Gehl confirme ainsi que dans les rues commerçantes du monde entier que les rues commerçantes les plus actives sont celles possédant des boutiques avec des vitrines de 5 à 6 mètres, soit 15-20 boutiques tous les 100 m (Gehl, 2012 : 88). La qualité des matériaux des façades ainsi que la richesse de leurs détails peuvent attirer les piétons durant leurs déambulations (Idem : 90).

12.3. L'importance du rythme vertical des façades

Quand les immeubles possèdent des RDC accueillant des fonctions urbaines (commerce, logement, équipement), une attention particulière doit être apportée à l'articulation des RDC avec la verticalité des façades (Idem : 88). « Les rez de chaussée dont les éléments de façade sont disposés selon un axe vertical rendent le trajet des piétons intéressant» (Idem :

90). « Par contraste, devant des façades ornées de longs éléments horizontaux, les distances semblent interminables et la marche est plus éreintante » (Idem : 88).

12.4. La transparence

La transparence des RDC est d'une certaine manière, génératrice d'une animation par le fait qu'elle permet d'un côté de rendre la marche plus agréable surtout si les vitrines sont bien garnies et d'un autre côté elle « permet aux personnes présentes, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, de vivre pleinement l'intensité de la vie urbaine et de se rencontrer » (Idem : 161).

12.5. Stimulation des sens

Nos sens sont sollicités lorsque nous passons le long de façades offrant des impressions intéressantes et à travers lesquelles une interaction est possible (Ibid.).

12.6. Mixité fonctionnelle

La mixité fonctionnelle se traduit par la capacité de l'espace à accueillir plus d'une seule fonction urbaine. La diversité des fonctions augmente le nombre de points d'échange entre l'intérieur et l'extérieur ainsi qu'elle enrichit les types d'expériences possibles. Les RDC peuvent en être le vecteur car les locaux aux pieds des immeubles accueillent dans la majorité des cas des fonctions différentes (commerce de proximité, services) de celles des étages supérieurs à vocation résidentiel (Ibid.). Parmi toutes ces fonctions, « le commerce est particulièrement reconnu comme étant générateur de flux » (Svahnström, 2013 : 68). « La relation entre flux et commerce est à double sens » (Ibid.), le flux est conditionné par le taux d'attraction que le commerce exerce sur les clients et le commerce ne peut subsister s'il n'est pas lui-même alimenté par le flux existant. En effet, « la mixité fonctionnelle est considérée [...] comme une source d'animation urbaine et d'activité économique dans un site, dès lors que celui-ci est bien desservi par les infrastructures de transport, condition préalable : en principe, elle va aussi de pair avec une augmentation du sentiment de sécurité pour les usagers » (Mialet, 2011 : 4).

Les rues bordées de façades ouvertes sont déterminantes dans l'attractivité d'une ville et des types d'activités qu'on y pratique (Gehl, 2012 : 93). Les façades actives que Jan Gehl appelle "bords souples" sont généralement caractérisés par leurs façades transparentes,

leurs grandes vitrines, leurs biens ou produits étalés, leurs nombreuses ouvertures, leurs commerces alignés, leurs caractères accueillants. Plus particulièrement, à travers ces façades, le passant a beaucoup de choses à regarder et à toucher voire de nombreuses raisons de ralentir et même de s'arrêter. Elles « donnent, à l'espace urbain une échelle humaine adéquate là où celle-ci prend toute une importance : à proximité et à hauteur du regard » (Ibid.).

Dans le sillage de ces résultats, Jan Gehl cite une étude réalisée à Copenhague en 2003 sur les activités devant les façades actives et passives. Devant les façades actives, les passants s'amuse et font plusieurs actions telles que tourner la tête vers les façades profitant du paysage en ralentissant le rythme de leur marche et en marquant plusieurs arrêts devant ces façades assez fournies sous le prétexte de nouer les lacets, de téléphoner, de discuter, etc. Tandis que devant les façades passives, « l'allure de marche était plus vive et le nombre d'arrêts nettement plus rares » (Svahnström, 2013 : 30). Ces résultats confirment que « la bonne qualité des rez de chaussée est si essentielle au charme d'une ville » (Gehl, 2012 : 93), et que « la vie urbaine est un processus qui, bien souvent, s'autoalimente : les gens vont là où il y a du monde » (Ibid.).

12.7. Commerce- accessibilité: un rapport de force

Le positionnement d'une implantation commerciale par rapport à des flux existants est conditionné théoriquement par une accessibilité maximale « c'est-à-dire que l'implantation devait préférentiellement se faire dans des espaces bien desservis et fréquentés, dans une position de carrefour par exemple [...], voire de concentration de flux [...] » (Lebrun, 2001 : 30). Cette accessibilité dépasse le fait d'être penser en termes de proximité ou de temps d'accès, c'est plutôt répondre à une attente telle que bénéficier d'une qualité d'accès conforme aux attentes des usagers.

En définitive, « être accessible, c'est de surcroît susciter une attractivité qui fait passer outre une simple distinction physique. C'est savoir susciter de la mobilité, en donnant des buts plus affirmés, autant qu'en améliorant un réseau» (Idem : 28).

13. Des villes animées (agréables à vivre) grâce à leur échelle adéquate

Les formes d'activités sociales pratiquées dans l'espace urbain s'enrichissent souvent à travers la consolidation de la vie urbaine. La favorisation de cette dernière s'appuie sur des

mots clés tels que : « des trajets denses, directs et logiques, des espaces de taille modeste » (Gehl, 2012 : 78) permettant aux gens de pratiquer des activités (marcher, se tenir debout, s'asseoir, observer, écouter et parler). La nature et la portée de ces activités qui couvrent un large spectre sont liées à la culture et à l'économie dans lesquelles elles s'inscrivent (Idem : 146).

Si ces activités sont exercées dans les bonnes conditions, elles peuvent s'ajuster entre elles de toutes les façons possibles. Pour ces raisons, les urbanistes doivent prendre en considération les perceptions sensorielles des citoyens voire la dimension humaine comme « une condition universellement reconnue dans tout projet d'aménagement urbain » (Idem : 130).

L'un des soucis majeurs des urbanistes est « d'offrir aux citoyens la possibilité d'entrer en contact direct avec la société qui les entoure » (Idem : 38). Ainsi, dans le souci d'atteindre l'objectif de rendre la ville un lieu invitant où les citoyens peuvent se mettre en contact, les urbanistes fondent une planification urbaine globale en veillant à y concentrer et à y nourrir les sources de vitalité. « Des recherches menées dans différentes villes du monde soulignent l'importance de la vitalité et de l'activité comme attraits d'une ville » (Idem : 37).

Ainsi, « une ville animée se nourrit aussi de la complexité et de la diversité de la vie urbaine. Les activités sociales et récréatives y foisonnent, les piétons y ont suffisamment d'espace pour se déplacer, et les possibilités de prendre part à la vie urbaine y abondent » (Idem : 38.). Cette animation est assurée par la concentration des gens et des activités où cette concentration est conditionnée, elle-même, par le fait qu'elle doit se dérouler dans un minimum de taille adéquate. Ces conditions permettent d'assurer aux gens une promenade « plus intéressante et où ils se sentiraient plus en sécurité » (Idem : 37).

En revanche, le critère d'animation ne se limite pas à une question d'affluence, de nombre, de taille de la ville ou de l'ampleur de la foule (Idem : 38). Il est plutôt lié à la multiplication de l'affluence par la durée des activités pratiquées à une échelle adéquate (Idem : 159). On se rassemble là où les processus positifs de l'urbanité sont présents, « là où les choses se passent, on recherche spontanément la présence d'autrui » (Idem : 37).

Une ville animée est un concept relatif exprimant un lieu accueillant et populaire où se déroulent des interactions sociales.

Conclusion

Les grands ensembles, issus de la pensée fonctionnaliste découlant du mouvement moderne, sont constitués de fragments générant des ségrégations fonctionnelles et sociales. Ils représentent un « habitat de masse, uniforme, sans personnalité. On raille les barres et les tours qualifiées de "cage à lapin" » (Merlin, 2012 : 59). Cette production urbaine éclatée, où les espaces libres sont plus prégnants que les éléments bâtis, a dissocié la production de la ville des réalités sociales en éparpillant les fonctions et en désarticulant l'unité urbaine et finalement créant une ville sans signification et sans qualité faisant table rase de l'héritage de la ville en tant que compromis socio-spatial.

Les décalages entre la ville moderne et traditionnelle sont nombreux. Parmi lesquels figurent le fait que les RDC qui étaient le garant de la vie urbaine dans la ville traditionnelle sont devenus dans la ville moderne des objets résiduels et techniques. Si l'on représente l'espace public comme un volume, les RDC constituent l'une des faces de ce volume. C'est pour cette raison que la qualité des RDC est intimement liée à la qualité des espaces publics qu'ils entourent. Cette qualité est conditionnée par le lien qui s'établit entre la dimension physique, pratique et psychologique où le confort et la sensation de bien être que procure une ville sont, en effet, « intimement liés au degré d'harmonisation de la structure et de l'espace urbain avec le corps et les sens humains, de même qu'avec les dimensions et l'échelle qui leur correspondent » (Gehl, 2012 : 174).

Chapitre 3

Le commerce : témoin du passé, principal acteur du renouveau

*« Il n'y a pas de commerce en forme quand
la ville est malade et il n'y a pas de ville en
forme quand le commerce est malade »*

Robert Rochefort, 2008

Introduction

Suite aux idées développées par Rochefort (2008) résumant l'interaction évidente entre la qualité de vie urbaine et la bonne santé du commerce, ce chapitre tente à détricoter l'imbrication de liens entre le commerce et la ville à travers un cheminement diachronique, sachant que le jeu de localisation du commerce au sein de la ville s'appuie sur des logiques et des stratégies à micro et à macro échelle, il est nécessaire de les évoquer point par point. Ensuite, ce chapitre porte un éclairage sur le rôle du commerce en tant que forme d'adaptation à la société, à travers sa capacité d'être un élément porteur d'animation et d'urbanité.

1. Le commerce au RDC, une clé pour repenser l'urbanité

Le commerce est un élément « structurant et modulant l'intensité urbaine, les pratiques de mobilité, le lien social, l'animation et l'identité» (Alonso Provencio, 2013 : 81) des espaces. Sa capacité à participer à la création d'un espace urbain attractif, intense et habitable conduit les chercheurs à le considérer comme un objet d'étude abordé à partir de différentes perspectives dans toutes les disciplines des sciences humaines et sociales.

Pendant longtemps, le marché est resté le lieu propice d'échanges et de rencontres des individus, et où l'acte commercial prend lieu. « Même si cette image est teintée d'un fort passéisme, elle reste encore d'actualité, mais sous une forme évoluée » (Navereau, 2011 : 33). Cette forme s'inscrit dans le cadre des plateaux piétonniers, des galeries commerciales périphériques et des rues commerçantes qui assurent une symbiose à travers un spectacle décoré de multiples vitrines (Ibid). C'est la centralité marchande qui recoupe la centralité d'accessibilité (Monnet, 2000 : 402) dans une organisation multipolaire affirmée puisque les galeries commerciales assurent un simulacre d'urbanité accompli (Chivallon *et al.*, 1998 : 28).

Même si cette relation si essentielle entre le commerce et la ville semblait fortement affaiblie avec l'arrivée des grands ensembles, « la recherche de lien qu'il soit fort ou plus subtil, reprend sa place au cœur des débats sur la ville » (Navereau, 2011 : 34). Ce débat s'articule autour de l'idée et de la manière de repenser la ville durable à la fois dans sa dimension sociale, économique et environnementale (Michel, 2013 : 7).

Cette ambition exige de plus en plus de s'orienter vers un retournement d'un commerce mieux placé dans l'urbain. C'est pour cette raison, que les acteurs ont changé leurs regards vers une meilleure prise en compte des rez de chaussée commerciaux comme support de l'image, de l'économie, du lien social, de la qualité et de l'identité propre à chaque ville.

2. Le commerce, une activité à double casquette : commerciale et sociale

Dans "*Le dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*", Poncet définit le commerce comme une activité économique regroupant « l'ensemble des activités de service relatives à l'échange de marchandises [...] par extension, l'ensemble des activités d'échange soumises à une logique de marché » (Poncet, 2001 : 175). Bondue rajoute dans son article intitulé "*Le commerce dans la géographie humaine*" que ces activités « dont la

fonction est d'acheter des marchandises pour les revendre en l'état mais dans des conditions de lieu, de temps, de quantité et d'assortiment les mieux adaptées à la demande » (Bondue, 2000 : 94). Quant aux auteurs J. Beaujeu Garnier et A. Delobez, rappellent dans l'avant propos du livre, "*Géographie du commerce*", que le terme de commerce recouvre un processus complexe de mise en relation entre la production et la consommation » (1977), il s'articule autour des trois "d", soit la différence (l'un possède ce que l'autre n'a pas), le désir (avoir envie de réaliser cet acte entre producteur, revendeur, et surtout le consommateur) et la distance qui corrige ces deux moteurs des circuits commerciaux (Navereau, 2011 : 25).

Au-delà de la vente des produits, le commerce «est à la fois économique, environnementale et sociale, ce qui pour les géographes implique : étape d'un circuit économique donnant lieu à un paysage commercial et à des relations sociales, l'ensemble étant replacé dans un contexte spatial attentif à la localisation des commerces et aux flux de clientèle ou de marchandises concernées » (Metton, 2005 : 73). Ce contexte trouve son origine dans le marché où « à partir duquel se développent les théories spatiales du commerce qui ont souvent servi de modèles à des conceptions plus générales de l'espace » (Poncet, 2001 : 175), de ce fait, le commerce est devenu « un principe à l'organisation d'espaces » (Lemarchand, 2008 : 17) voire assimilé à la notion d'échange qui, implique une relation humaine et sociale. Poncet souligne de façon significative, l'intérêt de cet objet d'étude qui « est à la fois un "indicateur de spatialité" et un "producteur de valeur économique" » (Ibid.).

3. La consommation, d'un besoin...à une expression de soi

3.1. La consommation, du besoin à la différenciation

Depuis longtemps, la consommation est devenue le principal moyen d'amélioration du niveau de vie où « l'individu cherche à acquérir des biens pour son "confort" mais aussi pour l'image que ceux-ci véhiculent » (Navereau, 2011 : 90). Dans nos jours, la consommation dépasse son rôle d'être un moyen de satisfaction des besoins des individus pour être plutôt un moyen de différenciation, plus précisément, elle « donne forme à l'expérience du monde » (Bourdin, 2005 : 49).

3.2. La consommation, l'expression d'une émotion

La consommation est considérée comme un moyen d'affirmation de soi puisque le fait de consommer c'est une manière d'« être » et de « paraître » dans une « temporalité présentiste » (Lipovetsky, 2004 : 82). Dans ce contexte, le consommateur devient un individu « à l'affût d'expériences émotionnelles et de mieux-être, de qualité de vie et de santé, de marques et d'authenticité, d'immédiateté et de communication » (Lipovetsky, 2006 : 12). Les notions de mieux-être, de qualité de vie ou de santé s'établissent, en effet, en référence à une situation initiale où l'individu tend à la préserver ou à l'améliorer (Lemarchand, 2008 : 70).

Dans ce contexte, « les satisfactions sociales différentielles demeurent mais elles ne sont plus guère qu'une motivation entre beaucoup d'autres, dans un ensemble dominé par la recherche des bonheurs privés » (Lipovetsky, 2006 : 38). Selon Lipovetsky, la consommation émotionnelle ne prend forme que lorsque l'essentiel se joue entre soi et soi, ce qui entraîne « un nouveau rapport émotionnel des individus aux marchandises, le primat du ressenti » (Idem : 42).

3.3. La consommation, l'expression d'une identité

La société construit un système social fondé sur la relation qu'établissent les individus dans des lieux (Lemarchand, 2008 : 71). Ces derniers constituent des formes, des "aires" importantes dans lesquelles s'établit un sentiment d'appartenance, une communauté que Maffesoli qualifie "d'affectuelle" et où se crée une nouvelle « socialité » entre les individus (Ibid.), « ce qui va prédominer est bien un présent que je vis avec d'autres en un lieu donné » (Maffesoli, 1998 : 18).

« C'est par ce qu'il y a proximité (promiscuité), c'est parce qu'il ya partage d'un même "territoire" (qu'il soit réel ou symbolique), que l'on voit naître l'idée communautaire et l'éthique qui lui est corolaire » (Maffesoli, 1988 : 30). Donc, les lieux et les territoires participent à l'identification communautaire dont le processus d'appartenance à ceux –ci, qu'il soit réel ou symbolique « passe par l'affichage d'un certain nombre de signes, certains sont de l'ordre de la pratique, d'un comportement signifiant au sein de ces lieux et d'autres relèvent de l'appartenance que l'on revêt et qui inclut des signes reconnus par l'ensemble de la tribu » (Lemarchand, 2008 : 71). Ainsi, la consommation d'identification

passer par l'achat des produits et au-delà par la fréquentation préférentielle d'un réseau d'achats qui sont eux-mêmes associés à cette identité communautaire (Ibid.).

Les espaces du commerce s'établissent dans un territoire identifié et qui donnent sens à la communauté qui y est attaché : « le lieu devient lien » (Maffesoli, 1988 : 161), ces espaces sont vécus comme des lieux d'une consommation symbolique et identitaire (Lemarchand, 2008 : 72).

4. Le commerce et la ville : une question de lien

Le commerce et la ville ont, de tout temps, été liés ; il est à la fois une composante et une fonction essentielle de la ville car d'un côté il configure l'horizon visuel immédiat des citoyens ; les façades commerciales et les vitrines qui sont le paysage le plus facilement appréhensible pour les piétons et d'un autre côté sa fonction urbaine majeure lui permet (Alonso Provencio, 2013 : 84) « de créer une attractivité et un usage de la rue et du quartier en contribuant à l'animation et à l'intensité des quartiers en tant que support pour les différentes activités et manifestations sociales » (Ibid.).

La multiplicité des approches traitant le lien entre le commerce et la ville souligne la richesse des démarches et la volonté de démontrer ce lien protéiforme, que ce soit à l'échelle de la ville elle-même ou dans le système régional dans lequel la ville prend place. Ces approches confirment « que l'activité commerciale est donc un produit de la ville, comme elle en est un formidable révélateur » (Navereau, 2011 : 24).

L'importance de ce lien suscite un débat d'intérêt fondamental. Ce dernier a poussé des chercheurs de différentes disciplines et notamment, les historiens et les géographes de transgresser les frontières disciplinaires afin de porter des éclaircissements sur la problématique liée à la nature de relation entre le commerce et la ville. La valeur de cette relation indiquant la structuration des villes est soulignée par des géographes comme Bondue « alors que le commerce s'était lentement et spontanément fondu dans la dynamique des villes et des territoires » (Bondue, 2000 : 99), mais aussi par des économistes comme Fellmann et Morel : « le commerce se trouve au cœur du débat sur la ville de demain ou du moins de celle semble émerger à l'heure actuelle : nouvelles centralités périphériques qui remettent en cause le leadership des centres traditionnels, nouvelles pratiques de consommation (Fellmann et Morel, 1998 : 21). Ainsi, historiquement, l'activité commerciale et plus particulièrement le commerce de détail

s'organise souvent « à partir de la vente de produits agricoles et de l'artisanat, accompagne l'essor des villes et fournit une bonne partie de leur richesse » (Lemarchand, 2008 : 20).

Berry démontre que la théorie des places centrales permet de saisir l'existence et la valeur d'un système urbain, « "la théorie des places centrales" est la théorie de la localisation, de la taille, de la nature et de déplacement de ces groupes d'activités » (Berry, 1971 : 15). Cette théorie est un point d'appui pour la compréhension de l'organisation des places économiques basée sur le commerce de détail, dans lesquelles se réalisent des échanges, mettant en contact des acheteurs et des vendeurs. La référence au commerce de détail s'incarne toujours dans l'image de la place du marché qui occupe une place primordial dans la naissance et la croissance des villes au cours du temps (Lemarchand, 2008 : 20). « La ville ne se conçoit pas sans ses commerçants, marchands itinérants, artisans et fermiers qui finissent par constituer un quartier dans lequel le marché augmenté des rues spécialisées tient une place majeure » (Ibid.).

Lavedan, dans son livre "*Géographie des villes*", rappelle que l'historien Pirenne énonce que « les villes sont l'œuvre des marchands, elles n'existent que par eux » (Lavedan, 1936 : 135). Ainsi Beaujeu Garnier et Chabot mettent l'accent sur la fonction commerciale et la considèrent souvent comme une fonction fondamentale et « certains auteurs ont inclus cette fonction dans la définition même de la ville, tant elle paraissait inhérente à la ville urbaine » (Beaujeu Garnier et Chabot, 1963 : 121). Plus précisément, la ville est le point de concentration du commerce humain (Idem : 29).

C'est dans son livre "*Géographie urbaine*" paru en 1980, que Beaujeu Garnier renoue plus clairement le lien entre ville et commerce à travers la fonction urbaine, celle-ci figurant dans l'organisation spatiale de l'espace urbain. « C'est donc pour mieux connaître la fonction commerciale, soit un des « visages de la ville au sein d'une seule et même ville » (Berry, 1964, cité par Cosinschi et Racine, 1995 : 97) que la notion de fonction urbaine prévaut pour étudier le commerce, c'est à partir de celle-ci que le lien entre les deux est réalisé (Lemarchand, 2008 : 23).

Cosinschi et Racine définissent la ville « comme un ensemble morphologique, physiologique, social et culturel différencié, fonctionnellement intégré dans un réseau hiérarchisé de complémentarité lui permettant d'organiser sa région et de l'intégrer dans l'économie globale » (Cosinschi et Racine, 1995 : 97).

Dans une autre définition, Beaujeu Garnier et Delobez confortent la relation d'évidence entre le commerce et la ville, elles précisent que « l'ensemble n'est pas seulement lié par la fonction commerciale mais par un système de relations de différente nature dans lequel le commerce, phénomène économique, tient une place notable mais non exclusive » (Beaujeu Garnier et Delobez, 1977 : 270). Ceci confirme que le commerce occupe une relation toute particulière avec l'espace (Wiel, 1999, 45). Metton consolide cette relation d'évidence, en mettant l'accent sur le commerce urbain, « notre attention au commerce est étroitement liée aux mécanismes urbains, car de tout temps, comme l'historien H. Pirenne l'a déjà montré pour les cités du Moyen Âge, la ville est "fille du commerce" qui lui donne sa renommée, son image, son pouvoir de commandement sur les espaces voisins » (Metton, 1984 : 13) ; cette expression qui est devenue un véritable adage pour les différents spécialistes, permet de confirmer la capacité du commerce à fabriquer la ville ou au contraire à la défaire (Navereau, 2011 : 21). L'existence de cette capacité est liée à sa possession de trois dimensions principales incitant la durabilité urbaine qui sont : « la compacité (relation entre les structures de localisation du commerce et la spatialisation des formes urbaines), la complexité (relation entre le nombre et la diversité des fonctions commerciales et les lieux) et la proximité (le rapport aux usages) » (Alonso Provencio et Da Cunha, 2013 : 2).

Enfin, en matière de théorie générale de l'espace urbain « il est évident que le commerce se situe dans une position centrale [...]. Bien souvent lié sinon à la naissance tout au moins aux premiers développements de la ville, il appartient pour ainsi dire à son squelette » (Beaujeu Garnier et Delobez, 1977 : 201). Plus précisément, le commerce est considéré à la fois comme réalité spatiale, économique, sociale et politique, à une certaine adaptabilité des changements dans la ville qui se construit, se déconstruit, se densifie, se dilue et se diversifie (Bonneville et Bourdin, 1998 : 13). Il « n'est en fait que la résultante d'une adaptation spontanée et permanente de petites boutiques » (Metton, 1984 : 22). « Si le commerce est à son image, il possède en outre une formidable capacité à s'adapter aux situations nouvelles, aux nouveaux modes de vie urbains et même à les anticiper » (Bonneville et Bourdin, 1998 : 13) car il dépasse son rôle d'être une simple activité économique, il est bien « un ciment des interrelations sociales » (Navereau, 2011 : 24), une source primordiale de vitalité, un outil essentiel de vivre ensemble « et, par son histoire liée à celle des villes, il ne peut s'en détacher aussi facilement » (Ibid.).

5. La dimension historique du lien ville/commerce

Le commerce apparaît comme le produit du milieu d'où il émerge aussi bien qu'il est le moteur dynamique attirant les personnes pour pratiquer l'espace public (Rouaibia, 2012 : 104). Selon Jane Jacobs « le commerce donne à la rue sa raison d'usage...on ne peut forcer les gens à l'utiliser sans raison » (Choay, 1997 : 368). Les historiens de l'urbain et plus précisément Ascher distinguent trois phases de développement de l'urbain, dont la première phase s'étend de la fin du Moyen Âge au début de la Révolution Industrielle ; la deuxième phase est celle de la ville industrielle jusqu'à la fin des trente glorieuses et la troisième phase est caractérisée par la société de consommation de masse (Alonso Provencio, 2013 : 85).

5.1. La première phase : la ville préindustrielle, le commerce générateur de l'urbain

La fonction commerciale s'intègre toujours dans les espaces publics les plus représentatifs tels que l'agora grecque et le forum romain où se concentre une plus haute intensité urbaine (Ibid.). Des premières villes persanes aux cités de l'antiquité, les hommes échangèrent les produits de leur travail (Navereau, 2011 : 21). Plus tard, au Moyen Âge, « le souvenir des foires rappelle que le commerce est lié au fait urbain depuis toujours et qu'il en est un des moteurs » (Ibid.). Il « a été historiquement un élément qui a influencé l'urbain à travers les espaces publics » (Alonso Provencio, 2013 : 85). Avec la développement de la planification urbaine, la ville qui naît à partir des besoins d'interactions des gens (Ibid.) continue à avoir une fonction commerciale très importante; c'est la phase de la ville marché où les structures commerciales restent associées à la fonction logement sans beaucoup d'intermédiaire (Ibid.).

5.2. La deuxième phase : La ville industrielle, le commerce accompagnateur de l'urbain

Avec l'âge industriel, l'essor sans précédent des transports accroît l'importance des maillages dans la planification. Durant cette période, les villes sont toujours des lieux de marché mais se transforment également en des lieux de production (Ibid.). Suite à la révolution industrielle, qui a rendu les villes sales et surpeuplées, Cerda et Haussmann énoncent la nécessité de la régulation de la ville avec ses maillages ainsi que la régulation et la définition d' « un nouveau modèle de pilotage de la croissance urbaine à travers une

séparation entre espace privé- espace public ainsi qu'une régularisation de la ville dans ses maillages » (Alonso Provencio, 2013 : 86).

À partir du XIX^{ème} siècle, le commerce a accompagné l'urbain, il est sédentarisé, installé sur une ou plusieurs grandes rues, avec des boutiques au pied d'immeubles et des logements dans les étages (Aucame, 2014 : 3). Au début du XX^{ème} siècle, l'urbanisme fonctionnaliste basé sur la séparation des fonctions entraîne une mutation de la localisation des commerces de proximité suite à la disparition de la rue, engendrant, par conséquent, l'apparition des centres commerciaux.

5.3. La dernière phase de la ville industrielle (fordisme) : la révolution commerciale

C'est dans cette phase, appelée phase du fonctionnalisme (les grands ensembles), que le commerce a subi une grande mutation par rapport à l'urbain. Pendant cette période « la voiture génère et accompagne le grand commerce et la périphérisation » (Alonso Provencio, 2013 : 86) : c'est avec le développement progressif de la voiture que les banlieues sont devenues des lieux propices de grands commerces (Idem : 87).

- ***À partir des années 1990 : Le retournement du commerce dans l'urbain***

Ce n'est qu'à partir des années 1990 que le besoin d'avoir une ville compacte se fait sentir. Ainsi à partir des années 2000, la périphérisation du commerce commence à ralentir voire à s'inverser où les grands groupes commerciaux s'orientent vers un modèle de commerce plus petits et mieux placés dans l'urbain. Le commerce commence à être vu comme une opportunité de renouvellement de l'espace urbain (Idem : 88). En effet, les quartiers péri-centraux accusent une absence d'image de la ville. Eric Charmes affirme que les espaces commerciaux sont des lieux de résurgence des espaces publics et que les centres villes semblent être devenus des centres commerciaux à ciel ouvert et dans une ambiance plus ou moins pittoresque (Charmes, 2007 : 15).

Le commerce a suivi l'évolution des déplacements ainsi que les transformations de la mobilité de la ville compacte héritée à la ville du XIX^{ème} siècle, à la ville en tache d'huile des années 1970-1980 initiée par l'automobile. Il a provoqué l'éclatement de la cité. De la ville fordiste à la cité post fordiste, le commerce a su se renouveler en s'appuyant sur ses fondements tels que l'échange et la mise à la disposition des biens de production aux populations. Si la consommation reflète un mode d'organisation sociale s'inscrivant dans

la vie quotidienne et dans les mentalités, celui-ci confirme que « le commerce jouit donc d'une place de choix dans ce qui fait l'urbain contemporain, à savoir les formes de la ville, l'accumulation des activités mais aussi les mobilités de ses habitants et de ceux qui ne font qu'y passer » (Navereau, 2011 : 24).

6. Facteurs de localisation du commerce dans la société d'aujourd'hui

Le commerce de détail est important, non seulement pour l'économie, mais également pour la santé des villes. Le choix de son localisation est la résultante d'un grand nombre de facteurs dont le poids et la diversité variant d'un cas à l'autre « car son dynamisme spatial est très grand, et, de plus, la valeur du choix d'une localisation s'y répercute souvent plus vite et plus fort » (Merenne-Schoumaker, 1980 : 331).

6.1. Facteurs de localisation commerciale à une macro-échelle

Il est indispensable de distinguer les critères les plus spécifiques de l'emplacement du commerce de proximité dont la clientèle, la situation géographique et la politique des pouvoirs publics sont les trois principaux facteurs qui interviennent dans toute localisation commerciale (Idem : 333).

6.1.1. La clientèle

La recherche de localisation est principalement influencée par la clientèle potentielle car « un commerce ne peut réussir que s'il draine une clientèle suffisante » (Ibid.) Par ailleurs, la réussite d'un commerce dépend notamment « de la concurrence qu'il va affronter et de l'évasion du pouvoir d'achat, c'est-à-dire la part de ce pouvoir consacré à des achats effectués dans d'autres régions ou centres urbains » (Merenne-Schoumaker, 1980 : 334).

Le regroupement des magasins, offrant des produits similaires, exprime une intention de concurrence. Il répond au principe de l'effort minimum (Zipf, 1949), les consommateurs préfèrent les zones où l'offre est concentré afin de minimiser au maximum leur coût de transport (Jones et Simmons, 1993). Il « permet également de réduire le coût de recherche d'informations pour le consommateur » (Liarte, 2006 : 141).

Quant à l'évasion du pouvoir d'achat, elle s'est considérablement développée parallèlement à la croissance des revenus et des facilités de déplacement. Les personnes ayant un pouvoir de consommation élevé sont les plus exigeants dans leurs recherches du

choix et de la qualité des biens et des services. C'est pour cette raison, elles s'orientent vers des centres de niveau hiérarchique plus élevé négligeant ainsi l'obstacle du transport (Merenne-Schoumaker, 1980 : 334).

Ainsi, la distance constitue un des facteurs qui influence la clientèle dans son choix. Cette distance dépasse le fait d'exprimer la distance physique (nombre de km), elle est exprimée plutôt en distance-temps (variant selon la qualité de la voie d'accès et le degré d'encombrement), en distance agrément (certains trajets apparaissent plus attractifs que d'autres) et en distance efficacité (où c'est possible de regrouper certaines courses) (Beaujeu- Garnier et Delobez, 1977 : 152). Le choix pour la majorité des clients est grandement déterminé par ces trois derniers aspects.

6.1.2. La situation géographique

La réussite d'un point de vente dépend nécessairement de sa situation au sein de l'espace urbanisé. Une bonne situation signifie une bonne accessibilité piétonne et mécanique, l'offre d'aires de parking, une masse critique de clients et un voisinage commercial et non commercial de qualité (Merenne-Schoumaker, 1980 : 335).

6.1.3. La politique des pouvoirs publics

Le commerce est reconnu chez les pouvoirs publics comme un agent important de l'animation urbaine. Puisqu'il est souvent réglementé, les pouvoirs publics délivrent les permis de lotir si la localisation s'inscrit dans le plan d'aménagement et si ce nouveau commerce ne va pas bouleverser l'activité commerciale existante.

6.2. Facteur de localisation commerciale à une micro-échelle

Outre la politique des pouvoirs publics, trois facteurs déterminent le choix d'emplacement du commerce : le marché foncier et immobilier, la situation de la cellule dans le flux de circulation et l'environnement commercial et non commercial.

6.2.1. Le marché foncier et immobilier

La disponibilité d'un terrain ou d'une cellule est une condition première d'ouverture d'un magasin. Néanmoins, cet espace est conditionné par d'autres aspects dont le prix (d'achat ou de location) qui constitue une des difficultés majeures rencontrées par les commerçants,

l'importance de la surface disponible qui est liée fortement à la nature des produits vendus et aux quantités des assortiments offerts et enfin la forme de terrain et surtout de la cellule.

6.2.2. *La situation de la cellule dans les flux de circulation*

Pour qu'une cellule puisse accueillir un commerce et inciter le drainage de la clientèle, elle doit avoir une bonne accessibilité piétonne et mécanique. L'accessibilité piétonne impose une prise en compte des zones d'habitat, des arrêts de transport en commun et des situations des parkings publics. Tandis que la circulation mécanique impose un évitement des parcours encombrés ou difficiles et certaines voies à sens unique (Idem : 337). Outre l'accessibilité, les commerçants cherchent les passages animés ou susceptibles d'être animés dans la mesure où la cellule ou le terrain doit répondre au critère de visibilité par les piétons et/ou les automobilistes (Ibid.).

6.2.3. *L'environnement commercial et non commercial*

En fonction du type d'environnement commercial souhaité, le commerçant peut décider le type d'activité commerciale à exercer : commerces de même nature, de même niveau qualitatif ou au contraire, commerces différents de celui qu'il veut créer. « Ce choix traduit soit une recherche de concurrence, soit une recherche de complémentarité » (Merenne-Schoumaker, 1980 : 338) et ces deux aspects permettent la naissance d'une concentration commerciale et augmentent la force d'attraction de chaque commerce pris isolément (Ibid.).

Certains aspects non commerciaux peuvent aussi intervenir dans le choix d'implantation du commerce notamment le rapprochement au plus près possible des équipements susceptibles de créer un trafic de clientèle (mosquée, université, équipement administratif ouvert au public de préférence, etc.) ou des facteurs d'ambiance et d'évitement d'endroits peu dynamiques et peu animés (murs aveugles, équipements administratifs non ouverts au public) (C.B.D, 1976 : 9-10).

7. Le commerce, une forme d'adaptation à la société

La ville se caractérise par un système complexe liant des éléments d'ordre économique et social. Le commerce dans ses états d'organisation, qui sont dus à une multitude de facteurs de diversification notamment économiques, sociopolitiques, techniques et culturels, « vit avec son temps et la société qui le pratique » (Navereau, 2011 : 26).

Selon A. Delobez, « la fonction commerciale est avant tout une fonction de régulation spatio-temporelle » (Delobez dans Metton, 1984 : 110). Cela veut dire que « le commerce s'organise et organise lui-même le lien direct ou indirect entre les marchandises, les opérations commerciales (vente et revente) et les opérateurs (commerçants et consommateurs) » (Navereau, 2011 : 26).

Il convient de s'arrêter quelque peu sur ces opérateurs qui, grâce à leur imbrication, font vivre l'acte de commerce. Les premiers opérateurs du commerce sont les commerçants eux-mêmes. Selon leurs statuts et leurs organisations, ces commerçants ne forment pas généralement un groupe très homogène. Par contre, ils sont coordonnés par un fil directeur commun qu'est la vente (Navereau, 2011 : 72). Cette dernière ne peut être assurée qu'à travers un client qui est devenu un "consom'acteurs". Le consommateur a connu une transformation considérable passant d'« une société de survie à une société de consommation affirmée, puis à une consommation plus responsable et citoyenne » (Idem : 90).

Tout repose sur le rapport entre le système économique et l'organisation générale de la société « à travers une adaptation continue des lieux, de chalandises et des flux d'acheminement ou d'écoulement des marchandises » (Idem : 26) que le commerce occupe une fonction primordiale dans le remodelage de l'organisation des espaces. C'est pour cette raison que le commerce a toujours occupé une place essentielle dans l'organisation des espaces publics voire des villes : il a permis de structurer, parallèlement à d'autres fonctions, un espace fédérant et desservant tout un territoire urbain (Rouaibia, 2012 : 104).

7.1. Le commerce, un porteur de l'animation

Le commerce a toujours occupé une place essentielle dans l'organisation des villes. Il est désormais essentiel pour répondre aux nouveaux enjeux de la société (CNCC, 2013 : 7). Le commerce est à la croisée de plusieurs problématiques actuelles et apporte des solutions pertinentes : il renforce le lien social, offre une opportunité de développement économique et de création d'emplois, répond aux difficultés liées au développement durable (Ibid.) et façonne l'espace et le paysage urbain (Soumagne, 2012 : 3). La vitrine qui constitue un des éléments majeurs de la construction de la rue commerçante est considérée comme une frontière entre l'espace urbain public et l'échoppe privée elle-même (Rocheffort, 2008 : 9), « dans l'esprit du commerçant, la vitrine est un présentoir ; elle est l'une des premières

formes de séduction, elle doit inciter le client à franchir le pas, à pénétrer dans son univers » (Ibid.).

Si l'on tient tant à l'animation commerciale, c'est bien parce qu'elle est porteuse de lien social, de contacts humains avec toutes les cultures de ceux qui l'exercent (Rocheffort, 2008 : 12). Le commerce reste une puissante école d'acceptation des différences et d'humanisation des rapports sociaux (Idem : 13). À cet égard, le commerce « est avant tout une activité économique, avec des personnes qui en vivent » (Aurégane, 2012 : 4). Le commerce apparaît comme une alchimie difficile (Rocheffort, 2008 : 21) puisque « le commerce sait s'adapter et trouver des solutions face aux évolutions sociétales » (Aurégane, 2012 : 5).

La présence du commerce dans les territoires reste une préoccupation forte des collectivités car il est reconnu comme un facteur de vitalité urbaine (Ibid.). Le commerce n'est donc plus considéré comme un élément isolé mais comme une fonction urbaine participant à la mise en place de stratégie de production de la ville et impliquant la responsabilité des collectivités pour favoriser sa compétitivité (Gasnier, 2010 : 13).

7.2. Le commerce, un marqueur d'urbanité

Parmi les multiples fonctions et activités de l'espace urbain, le commerce occupe une place toute particulière par le biais de la notion d'échange. Installé dans l'espace originel ou dans les périphéries, le commerce a toujours occupé une place particulière dans les civilisations urbaines. En effet, il a incité les réflexions sur les différents espaces urbains, vu son rôle en tant que facteur catalyseur de l'étalement de la ville et des interactions sociales (Navereau, 2011 : 20). Il est devenu progressivement « un élément incontournable de la définition de l'urbanité et, par extension, de la ville » (Idem : 15). Ces expressions illustrent qu'outre l'échange, le commerce joue un rôle immanent dans « l'organisation de l'espace, l'information et la transformation de la société, ou encore l'animation et la distraction » (Navereau, 2011 : 33). Parallèlement à la multiplication des plateaux piétonniers, sont développées ainsi les galeries commerciales périphériques.

Entre compromis et solidarité, l'activité commerciale constitue un socle propice à rassembler les catégories sociales ou à l'inverse à exacerber les différences entre ces catégories. Le commerce « s'impose en tant que variable d'ajustement » (Idem : 34), un marqueur puissant de l'urbanité, parce que cette dernière « renvoie largement à la vie

quotidienne et collective » (Ibid.). Ce vecteur de sociabilité est considéré comme un filtre capable d'alimenter et de faire resurgir la notion de "vivre ensemble" (Ibid.).

Conclusion

Le commerce est l'un des plus anciens et des principaux usages de l'espace public, il est avant tout une « activité d'échange et une source d'animation de la vie urbaine qui joue un rôle imminent dans la structuration des villes » (Navereau, 2011 : 21) voire le façonnement et l'établissement des villes, dans la mesure où la compréhension des mutations du commerce permet une meilleure compréhension de l'évolution de la ville.

Afin d'assurer sa pérennité, une fonction telle que le commerce doit obligatoirement avoir une assise. « Elle doit notamment s'insérer dans un espace, y puiser ses ressources » (Lebrun, 2001 : 29).

C'est une activité qui participe largement, non seulement, à fabriquer la ville mais aussi à lui donner une épaisseur tant recherchée. Elle est considérée comme une clé essentielle de la lecture des villes vu qu'elle renvoie à plusieurs aspects : historiques, économiques, architecturales et même sémantiques.

Davantage appréhendé comme une source fondamentale d'augmentation des mobilités, de transformation et de vitalité des paysages urbains, le commerce est devenu progressivement un catalyseur des interactions sociales voire une source fondamentale de vitalité et un vecteur d'urbanité.

Chapitre 4

L'espace social, un lieu du lien social

Introduction

L'environnement physique de l'espace et les objets qui le composent, sont définis comme un construit social (Fischer, 1990 : 166). « C'est dans la dynamique dialectique de la relation de l'homme à l'espace qu'il est nécessaire d'analyser le système d'interdépendance complexe à l'intérieur duquel les espaces ou les environnements façonnés par une société donnée agissent sur l'individu qui en retour agit sur eux» (Dubois, 2004 : 11) en fonction de multiples facteurs d'apprentissage et d'un ensemble de normes sociales.

Le quatrième chapitre dédié à ce qu'il est convenu l'espace social, donne des éclaircissements sur l'espace en insistant sur sa conception relativiste. Ce chapitre s'attache, plus précisément, à déceler à travers un jalon historique, l'histoire d'apparition du concept espace social. Comprendre ce dernier, nécessite tout d'abord de comprendre ses significations, les acteurs contribuant à son existence et finalement de comprendre les dimensions essentielles de sa constitution.

1. De la conception absolutiste à la conception relativiste de l'espace

Dans sa conception "absolutiste", l'espace est défini «comme un contenant de choses et de personnes » (Löw, 2015 : 256). Plus précisément, cette conception met l'accent sur l'espace en tant qu'une réalité existant en soi, négligeant, par conséquent, qu'il est la résultante de l'action humaine (Ibid.). Donc « le mot espace est employé comme synonyme de (sol), de territoire, ou de (lieu) » (Ibid.), et donc l'espace est indépendant des corps.

Une telle acception a été grandement nuancée ces dernières décennies. Il est aujourd'hui établi que l'espace n'est plus à considérer comme une entité figée, mais plutôt à le concevoir en termes de relations, « en élaborant des concepts relationnels de l'espace » (Löw, 2015 : 8). Dans ce sens, les travaux de géographes francophones comme Claude Raffestin (1980) et anglo-saxons comme David Harvey (1982) et Doreen Massey (2005), puis les travaux de sociologues comme Jean Rémy (1975) et Henri Lefebvre (1974) ainsi que d'autres travaux s'inscrivant dans de nombreuses autres disciplines viennent conforter la nécessité de « se détourner des vestiges de conceptions de l'espace unilatéralement matérielles ou liées au territoire » (Löw, 2015 : 1) et de s'orienter vers le "spatial turn" (Soja, 1989). Ce changement de positionnement et de posture est fondé sur une solide conviction que tous les espaces sont toujours des créations sociales (Löw, 2015 : 1), construites au même temps du déplacement, à partir des relations entre les éléments avec pour résultat de les faire relier en une forme (Ibid.). Autrement dit, l'espace est le produit des relations entre les corps (Löw, 2015 : 26).

En 2001, Martina Löw publia un ouvrage en allemand, intitulé "*Sociologie de l'espace*", traduit en langue française par Didier Renault et publié en 2015. L'originalité de ce livre réside dans la volonté de son auteur à construire une théorie sociologique générale de l'espace, de sa constitution, de sa production par et dans l'action (Bourdin, 2015 : VII). Elle traite l'espace en tant que concept fondamental de la sociologie dans la mesure où il est considéré comme une « (dis) position relationnelle d'êtres vivants et de biens sociaux » (Löw, 2015 : 4). De même, le lieu ce n'est que « la condition et le résultat de tout agir spatial » (Ibid.). Ces résultats prennent appui sur le fait de l'inexistence du social en dehors de l'espace. En effet, l'espace social est caractérisé par des composantes matérielles et symboliques (Löw, 2015 : 23). Autrement dit, « l'espace se voit intégré au cours de l'action » (Idem : 21) reflétant une conception d'une figure dynamique (Ibid.).

En guise de conclusion, la conception absolutiste effectue une « distinction entre l'espace et les corps » (Idem : 26). Tandis que la conception relativiste, elle considère l'espace comme le fruit de l'agencement des corps. Cet espace subit des transformations permanentes vu que les corps-eux mêmes sont constamment en mouvement (Ibid.). Cela signifie que, « dans la pensée absolutiste, les espaces sont immobiles et existent pour tous au même titre et sont donc le fondement (par conséquent homogène) de l'agir ; dans la pensée relativiste, l'agir s'accompagne immédiatement de la production d'espaces » (Ibid.).

2. L'espace en tant que forme socio-spatiale

Dieter Läßle montre dans son ouvrage intitulé "*Essai sur l'espace*" (1991) que Georg Simmel dans ses articles "*Sociologie de l'espace*" (1903) et "*L'espace et les organisations spatiales de la société*" (1908) a envisagé l'espace comme un contenant (Löw, 2015 : 64-65). Il est une « forme par elle-même sans effet, il n'est que le réceptacle de contenus sociaux et psychiques » (Läßle, 1991 : 166 dans Löw, 2015) où les êtres humains sont censés donner une forme particulière aux choses, mais à l'espace en général (Löw, 2015 : 65).

Läßle considère que l'espace est une forme en soi, sans effet, car elle n'engendre pas des phénomènes sociaux particuliers (Ibid.). Ainsi, Simmel conçoit l'espace comme un contenant, il s'interroge sur la question du concept de l'espace : « Que signifie ce récipient infini qui nous entoure, dans lequel nous nageons comme autant de minuscules points égarés, et que nous nous représentons néanmoins en même temps que tout ce qu'il contient, de telle sorte qu'il est aussi bien en nous que nous en lui ? » (Simmel, 1905 : 52 dans Löw, 2015). Simmel met l'accent sur les êtres humains qui s'intéressent à donner aux choses une forme particulière car la spatialité ne naît qu'à partir des représentations engendrées par les êtres humains ainsi que par leur perception concrète (Idem : 66). Simmel va au-delà, pour lui, la société naît lorsqu'on donne aux individus isolés des formes particulières à la coexistence (Idem : 68). « Ici, contenu et forme sont compris comme réalité unitaire » (Ibid.).

Plus précisément, Simmel part d'une réflexion que l'espace est « une forme qui déploie ses effets lorsque les hommes l'appliquent au monde des choses » (Löw, 2015 : 69). Cette réflexion ne s'applique pas au sein d'un espace absolu, conforme aux principes euclidiens.

La constitution de l'espace passe par une matérialisation qui nécessite une opération de synthèse individuelle et collective. Cette dernière est le produit des activités humaines, à travers lesquelles les choses prennent leur forme spatiale.

3. L'espace comme forme de relation entre les corps

Toute constitution de l'espace est déterminée d'un côté par les biens sociaux et les êtres humains et d'un autre côté par leur jonction «ce n'est que lorsqu'on connaît les deux aspects, et donc aussi bien les "pierres de construction" de l'espace que leur relation mutuelle, que l'on est en mesure d'analyser la constitution de l'espace » (Löw, 2015 : 158). Toutefois, ce n'est pas seulement les biens sociaux ou les êtres humains isolés « qui sont reliés en tant qu'espaces, mais aussi que les ensembles qu'ils forment sont perçus comme un élément unique » (Idem : 160).

Le binaire espace-temps forme un "continuum" selon l'expression du mathématicien Hermann Minkowski, lors d'une conférence du 21/11/1908, consacrée au sujet "*Espace et temps*" (Idem : 42) puisque l'espace est considéré sous l'angle du processus temporel, il est lui aussi en mouvement constant (Ibid.). L'incorporation des êtres humains ainsi que leur relation mutuelle est également constitutive dans la compréhension et la production des espaces puisque ils « sont constitués en intégrant les êtres humains présents » (Löw, 2015 :158). Ainsi, toute vie urbaine, selon Giddens, « survient dans les intersections de présence et d'absence qui, en même temps, la constituent » (Giddens, 1987 : 179 dans Löw, 2015). Kant affirme, en effet, que «l'espace est une dimension que les hommes créent par leurs représentations. Les objets de la perception sensible deviennent intuition dans la mesure où la conscience leur donne un ordre ou une forme que l'on nomme espace» (Löw, 2015 : 37). Ces espaces tirent toute leur puissance à partir des acteurs qui construisent des conventions.

Par ailleurs, l'espace géographique qui s'inscrit systématiquement dans la praxis individuelle et sociale (Di Méo et Buléon, 2005 : 26) peut être appréhendé comme un instrument intégré dans les stratégies des acteurs sociaux. Ces derniers le créent par le tissu de leurs interactions, de leurs représentations et de leurs pratiques (Ibid.). « C'est pourquoi les individus lui confèrent un sens qui est justement déterminé par l'évaluation de la réalité » (Fischer, 1990 : 166) des valeurs sociales. « Chaque espace devenant alors singulier puisque porteur d'une identité propre » (Talbot, 2006 : 3) où les configurations

spatiales « ont des dimensions matérielles et symboliques » (Löw, 2015 : 11). Cette ambivalence permet d'identifier des représentations spatiales, mentales et sociales des imaginaires spatiaux relatifs aux individus (Di Méo et Buléon, 2005 : 27).

4. L'espace social : histoire d'apparition d'un syntagme

Le syntagme "espace social" est à la fois très important et polysémique. Il fait l'objet de multiples études dans différentes disciplines, notamment en géographie et en sciences humaines et sociales, (Ripoll et Veschambre, 2014). Quand l'espace social se réfère à l'"espace géographique", c'est pour lui attribuer un contenu social qui varie selon les usages.

Si dans la géographie anglophone, l'espace social n'est que l'espace d'un groupe social selon la définition introduite par Anne Buttimer en 1969 (Ibid.), pour ce qui est de la France, le syntagme « espace social » n'est apparu que dans les années 1950- 60 sous la plume de sociologues, avant d'être repris par des géographes dans la décennie suivante (Ibid.). En géographie, le mot « espace » qui était utilisé depuis Paul Vidal de la Blache, n'avait pas le statut de concept et n'était pas encore défini (Ibid.). À partir des années 1940, des propositions critiquant l'approche vidalienne et mettant « l'espace » sur le devant de la scène à travers l'expression "de l'espace" (Robic, 1982). En 1950, l'apparition d'autres usages du lexique spatial se multiplient. On assiste à une utilisation sans précédent du mot assorti d'un adjectif référant peu ou prou à une discipline existante tel que espace "économique", "social", "géographique", etc reflétant ainsi une division disciplinaire et apaisée du travail scientifique (Ripoll et Veschambre, 2014).

Dans un premier temps, les sociologues et les anthropologues vont plutôt se ranger derrière la bannière de "l'espace social", utilisé par des chercheurs aussi différents que Paul Henri Chombont de Lauwe, bientôt rejoint par Raymond Ledrut et Henri Lefebvre puis George Condominas et Pierre Bourdieu, etc.

Selon Lefebvre, l'espace social est un produit social; il n'existe pas en dehors de la société qui le produit (Ibid.). Dans le sillage de cette définition, se place la plupart des géographes qui reprennent le syntagme à partir des années 1970 (Ibid.). En 1976, Jaques Lévy et Christian Grataloup considèrent que « la seule géographie possible, c'est la science de l'espace social, de la dimension spatiale de la société ». Tandis que pour Armand Frémont « l'espace social définit le territoire d'un groupe ou d'une classe dans une région donnée »

(Frémont, 1976). Plus précisément, il considère l'espace social comme « une maille dans la trame des relations hiérarchisées de l'espace des hommes » (Ibid.).

Quelques années plus tard, en 1984, l'espace social prend le devant de la scène. Il y est présenté comme le niveau le plus complexe de l'espace géographique (Hérin, 1984 : 108) puis comme synonyme de « combinaison socio-spatiale » : « espace du travail et du capital, des enjeux et des conflits, des pratiques sociales ou des rapports sociaux inscrits dans l'architecture, l'espace social est, dans chacune de ses dimensions, simultanément produit, représentation et symbole par lesquels s'exprime la dialectique du social et du spatial » (Idem : 118).

Par ce qui peut paraître un étrange paradoxe, le syntagme est peu visible dans la géographie contemporaine, absent même de la plupart des dictionnaires francophones (Ripoll et Veschambre, 2014), ce n'est qu'en 2005, que Guy Di Méo et Pascal Buléon remettent l'honneur au syntagme par le biais d'un ouvrage intitulé "*L'espace social*". Ce paradoxe peut être expliqué à travers deux raisons, d'un côté le lexique de la discipline a connu un tournant « territorial » à partir des années 1990 : « le territoire » désignant à la fois l'espace d'un groupe, d'une collectivité et de nouvelle manière de qualifier l'objet de la discipline (Ibid.). D'un autre côté, l'adjectif « social » n'est plus considéré comme nécessaire car l'espace tout court est social puisque produit et/ou dimension du monde social (Ibid.).

5. L'espace social : essai de définition

Le concept d'espace social peut être défini de deux manières. L'une peu exigeante, l'envisage comme un écran où les rapports sociaux se projetteraient sur l'espace géographique. Dans ce sens, « il comporte et agence des nœuds de communication, des synapses, des pôles, des angles morts, des noms de lieux et d'innombrables références collectives » (Di méo et Buléon, 2005 : 80). L'autre acceptation, plus riche, l'assimile à un plan d'interférence active des rapports sociaux, des systèmes de relations et des rapports spatiaux d'un groupe (Ibid.). Dans le sillage de cette idée, Frémont le considère comme « l'ensemble des interrelations sociales spatialisées » (Frémont *et al.*, 1984) alors que pour Bourdieu c'est l'espace où « les agents et les groupes d'agents sont ainsi définis par leurs positions relatives dans cet espace » (Bourdieu, 1984 : 3).

Il faut pourtant aller encore plus loin, « l'espace [social] est produit [social], servant d'instrument autant à la pensée qu'à l'action » (Lefebvre : 2000, 35), il ne peut se réduire à un simple objet ; il est la résultante d'une suite et d'un ensemble d'opérations (Idem : 88-89). En effet, Il « forme la substance même des positions et des rapports sociaux, de la stratification et de la distinction sociales que nous produisons dans le procès des interactions du vécu » (Di Méo, 2006 : 6). L'espace social ne se contente pas de donner une existence matérielle aux formes de la vie sociale qui se déroulent sur son sol, puis de les enregistrer et de les rendre palpables. « Il s'imprègne de ces formes sociales, au même titre qu'il en fournit la substance. Il les configure d'une manière particulière et originale, en fonction de la rencontre, toujours singulière, entre les individus et les lieux » (Di méo et Buléon, 2005 : 81). Il devient par conséquent, le réceptacle symbolique d'un côté des rapports qui s'y déroulent, et d'un autre côté des valeurs et des normes qui se produisent (Ibid.). De plus, les espaces sociaux « ne constituent pas seulement un "contexte" auxquels les agents sociaux auraient à réagir [...] Ils sont eux-mêmes constitutifs de la personnalité sociale» (Pinçon et Pinçon Charlot, 1988 : 123).

L'espace géographique ne s'entend pas uniquement comme un contexte purement physique doté d'attributs matériels tels que sa topographie, sa configuration physique, son climat et son univers biotique. Cet espace, qui se nourrit à partir des éléments structurants, possède une dimension produite par des attributs, en fonction desquels les individus établissent des relations avec leur espace géographique pour produire et « tracer le profil d'un espace social finalement fort incertain, reflet des lieux et de leurs sociétés, du hasard et de la nécessité » (Di méo et Buléon, 2005 : 82).

Il est proposé ici de suivre la définition de Di Méo et Buléon qui considèrent que les espaces sociaux sont des espaces complexes que les sociétés construisent, « ces espaces constituent finalement le contexte, la substance, mais aussi le produit de toute existence individuelle et sociale » (2005 : 131), dans la mesure où les acteurs constituent les véritables producteurs de ces espaces ; c'est donc eux qu'on doit mettre sur le devant de la scène (Ibid.).

6. L'espace social : un produit des acteurs

Si la structure morphologique d'une ville reste indissociable de l'histoire façonnée d'une part par sa structure sociale et d'autre part par les conflits d'acteurs qui ont jalonné son

histoire, on admet que l'espace sous toutes ses formes reste indissociable de la volonté des acteurs, d'un accord ajusté issu de processus de conflits et de compromis et d'un arrangement d'une part sur les objectifs de l'action collective et d'une autre part sur les objectifs des actions à mener afin de les réaliser (Talbot, 2006 : 6).

Décrire la trajectoire de la naissance d'un espace social suppose que « les acteurs s'y engagent pour donner sens et efficacité à leur activité. Cet engagement est collectif. Mais il n'est pas synchronique, au départ comme au point d'aboutissement » (Alter, 2001 : 65). Ces acteurs ne se définissent pas « selon leur grade, leur niveau hiérarchique ou leur type de compétence, mais par leur capacité à faire transiter » (Idem : 81) une action innovatrice dans les usages sociaux de l'espace. L'idée généralement admise du point de vue des acteurs est que les innovateurs sont les décideurs, ils décrèteraient, en quelque sorte l'action dédiée au corps social. Cependant, le processus de l'action est « largement habité par des acteurs qui ne sont pas les décideurs » (Ibid.). Ces acteurs s'ajustent « continuellement à l'espace pour produire du sens urbain » (Ntungila Nkama, 2010 : 26).

La production de l'espace a toujours été, un lieu propice de conflits et de négociations permanentes entre de multiples acteurs : d'une part, des acteurs structurés et organisés ; d'autre part des acteurs populaires moins structurés qui sont en réalité très divers et très plastiques (Idem : 21).

L'ampleur du phénomène réside dans le dynamisme des acteurs populaires, apportant une certaine flexibilité dans leurs manières de vivre et survivre dans l'espace qu'ils n'ont pas planifié la pratique.

7. L'acteur populaire comme principal acteur

L'acteur populaire est un concept largement utilisé dans les études qui s'intéressent à la sociologie de l'acteur. « Il permet de situer le développement dans le cadre d'interactions, souvent conflictuelles entre des acteurs dont les intérêts peuvent être divergents, les stratégies multiples et variées » (Idem : 65). En effet, à travers ce terme, « la société n'apparaît plus comme une succession de fonctions et de structures mais plutôt comme une série de faisceaux de stratégies et d'acteurs » (Ibid.).

S'intéresser aux pratiques populaires au lieu avec le processus de production de l'espace, c'est s'intéresser à la manière dont les acteurs populaires pratiquent l'espace

quotidiennement, établissant « des interactions tantôt rationnelles, tantôt affectives à la fois entre eux et l'espace » (Ntungila Nkama, 2010 : 71). Par ailleurs, par le biais de dynamiques issues de l'acteur populaire. On assiste à la construction d'un ordre territorial, social et économique, compatible avec une certaine "demande collective", rejetant toute domination avérée. Lefebvre considère que « les actions des acteurs et leurs stratégies contribuent à donner un sens spécifique à l'espace. Il en conclut que l'espace est le produit des stratégies et des rapports sociaux (Touzri, 2007 : 47). La compréhension du processus de production de l'espace ne peut être lue qu'à travers la compréhension des rapports sociaux.

8. Les pratiques populaires ...un art de faire

Les pratiques de l'espace sont accompagnées souvent d'interactions sociales, elles contribuent à la construction permanente de l'espace voire du territoire (Di Méo, 1999 :79). C'est le caractère routinier de la vie quotidienne qui permet à l'identification des lieux, de s'opérer, puis à leur tour, ces lieux rendent possible également la production de la vie quotidienne (Ntungila Nkama, 2010 : 48). Plus précisément, cette dernière repose sur « le sentiment que chaque individu confronté aux exigences du quotidien (inscrites dans son cycle de vie) se déplace et pratique l'espace de manière répétitive et automatique » (Di méo, 1999 : 79). Dans le temps et dans l'espace, les pratiques humaines les plus élémentaires de l'espace, qui sont organisées en action sociale et « orchestrées par les représentations stratégiques que les acteurs se font de leur situation et des enjeux de société » (Idem : 81), requalifient en permanence le contexte de l'environnement, de la même manière qu'elles transforment le système social (Idem : 82).

Ainsi, l'espace est l'objet de pratiques et d'interventions populaires. Il s'agit d'un processus qui permettra de montrer que non seulement le comportement humain n'est pas un système passif, mais plutôt un processus exerçant sur l'espace une emprise physique ou psychologique, ou les deux ensembles possèdent une capacité à agir (Fischer, 1990 : 166). Ce processus rend lisible la démarche de tous, ceux qui exercent une emprise physique ou psychologique, ou les deux, ceux qui pratiquent, et habitent l'espace « et qui, quotidiennement, participent à la meilleure affectation qu'ils puissent faire de cette ressource unique dont ils ont collectivement besoin pour vivre l'espace qui leur sert de cadre de vie » (Ntungila Nkama, 2010 : 27).

Les pratiques populaires qui articulent l'espace, inversent les stratégies de l'espace et organisent, silencieusement, un langage propre à elles renvoyant à une autre spatialité « poétique et mytique » (Certeau, 1990 : 142). Ainsi, dans l'introduction générale de son ouvrage intitulé "*L'invention du quotidien*", De Certeau rappelle que les pratiques populaires mettent en jeu « une manière de penser, investie dans une manière d'agir, un art de combiner indissociable d'un art d'utiliser » (Idem : XLI), soit un art de faire. Durkheim décrit l'art de faire comme « un système de manières de faire qui sont ajustées à des fins spéciales et qui sont le produit, soit d'une expérience traditionnelle communiquée par l'éducation, soit de l'expérience personnelle de l'individu » (Idem : 106).

En guise de conclusion, l'espace peut être considéré comme le résultat d'un processus, de mise en « interaction face à face des individus au quotidien » (Di Méo, 1999 : 82) par le biais de leurs contacts, leurs rencontres, leurs réunions et leurs conversations, etc. Cette interaction est réglée par une médiation scénique, spatiale et territoriale où « la scène met en coprésence les acteurs [...] qu'ils se co-déterminent réciproquement, par le jeu croisé de leurs propres rapports » (Ibid.). L'interaction des individus dégage un sentiment d'appartenance qui se traduit par le fait que les individus se sentent dehors comme ils se sentent chez eux.

9. Créer ...c'est d'abord dénommer

Le fait de nommer un lieu n'est pas anodin, il est un acte d'identification et de distinction d'un lieu par rapport au reste de l'espace (Di Méo et Buléon, 2005 : 158). « Les opérations de dénomination et de catégorisation de l'espace sont fondamentales pour sa structuration » (Ntungila Nkama, 2010 : 83). Nommer l'espace, c'est avant tout « le transformer en un lieu qu'on s'approprie par la langue » (Mondada, 2000 :172) et c'est aussi le qualifier selon « trois manières plus ou moins mêlées : symbolique, mémorielle et pratique » (Di Méo et Buléon, 2005 : 142). La toponymie indique souvent un processus d'appropriation objective de l'espace dessinant, par conséquent, une trame d'un espace humanisé, « elle porte et diffuse l'identité que les hommes projettent constamment sur cet espace » (Ibid.) par le biais du reflet de la quotidienneté dans la vie des individus ainsi que le degré d'appropriation qu'ils en ont (Ntungila Nkama, 2010 : 83).

Cependant, dénommer des espaces, ne se limitent pas seulement à leur attribuer des noms propres, c'est surtout de les caractériser. À leur tour, ces noms attribués aux espaces ne

sont jamais sans signification. Ils expriment, un affrontement entre différentes logiques, professionnelles ou populaires, aménageuses ou habitantes (Ibid.). Donc, la dénomination du lieu constitue un véritable acte d'appropriation symbolique susceptible d'expliquer les comportements humains (Ntungila Nkama, 2010 : 84).

10. Espace produit et production de l'espace

Depuis longtemps, des débats et controverses sur les formes d'aménagement de l'espace « ont fait apparaître l'idée d'efficacité sociale de telle ou telle organisation spatiale » (Vant, 1986 : 100) s'appuyant sur le reflet des rapports des hommes à l'espace comme indicateur du social. Plus précisément, l'espace ne peut être considéré comme une simple surface d'enregistrement puisque les traces matérielles inscrites au sol induisent des rigidités à travers leur dynamique, traduisant, par conséquent, des effets de contextes (Ibid.).

Ainsi, pour les géographes, la notion d'espace renvoie à l'idée selon laquelle l'espace n'est pas seulement la projection des diverses instances de la société, mais aussi « une structure active, productrice de la société autant qu'elle est produite par elle » (Baudelle et Pinchemel, 1986 : 87). Pour donner naissance à l'espace social, des couches successives et enchevêtrées de réseaux s'établissent, se coexistent, se superposent, se combinent et s'intègrent au milieu naturel (Lefebvre, 1974 : 463) où « aucun espace ne s'abolit et ne disparaît au cours du processus social » (Ibid.).

« L'espace doit apporter des valeurs, des qualités, des outillages » (Baudelle et Pinchemel, 1986 : 87). Dans cette optique, la surface de la terre, les milieux naturels et les territoires « n'existent qu'au travers d'une spatialisation, c'est-à-dire d'une mise en espace par humanisation » (Ibid.). « Cet espace est continu, fini, unique, réel, mais résulte d'une série de transformations opérées par l'homme sur la surface terrestre » (Ibid.), ces actions sont : une action d'identification et de dénomination par le repérage puis la prise de possession par la toponymie (Ibid.), « les lieux sont marqués et remarquables, nommés » (Lefebvre, 1974 : 139), une action de dimensionnement, c'est-à-dire la mise à l'échelle humaine des milieux. « Ces mesurages, qui sont souvent aussi des géométrisations, sont relatifs : la taille du parcellaire, l'espacement des relais et des villes, le gabarit des voies » (Baudelle et Pinchemel, 1986 : 87), ils font directement référence aux mensurations du corps (Ibid.), une action de polarisation où l'action humaine provoque une polarisation d'où « les notions de centre et de périphérie engendrent celles de proximité et d'éloignement »

(Baudelle et Pinchemel, 1986 : 88). « Il faut bien supposer, à chaque époque, un certain équilibre entre les centres [...] et l'ensemble, [...] implication ou conséquence de l'activité fondamentale : la production de l'espace » (Lefebvre, 1974 : 142) et une action d'organisation passant par des opérations d'appropriation, de division foncière et de contrôle (ou gestion) territorial. « Sur l'espace –nature [...] l'activité mentale et sociale jette ses filets ; elle établit un ordre » (Idem : 139).

Chacune de ces actions produit des formes s'inscrivant dans le sol, « chaque famille de formes ayant une structure propre : pavage, réseau, semis. L'ensemble de ces structures qu'on peut qualifier de géométriques, souvent inspirées de modèles dont sont porteuses les sociétés s'insère dans des milieux naturels eux-mêmes différenciés » (Baudelle et Pinchemel, 1986 : 88).

C'est au travers une combinatoire à trois dimensions qui associe structure spatiale, structure sociale et représentation de l'espace qu'il faut traiter un problème à deux volets : l'impact du spatial sur le social et du social sur le spatial (Vant, 1986 : 107). Ainsi, c'est « dans la relation qu'établissent les individus ou les groupes à l'espace qui se définit et se précise l'impact social de celui-ci » (Idem : 106). C'est également au travers de l'existence d'une logique de production de l'espace, d'une part et d'une logique d'appropriation matérielle ou idéale de l'espace, d'autre part, que l'on peut raisonner en termes d'impacts spatiaux. (Idem : 107).

Si l'on admet que l'espace produit est la fin d'un processus de production de l'espace, il ne faudrait surtout pas comprendre que l'espace est un produit fini, « sinon au moment de l'observation en un instant arbitrairement choisi par la volonté du chercheur qui étudie l'espace » (Chamussy, 1986 : 193). En effet, même si cet espace n'est jamais produit ou reproduit, c'est la société qui produit sans cesse l'espace en fonction de finalités, dont des finalités en premier lieu existentielles qui sont la survie et la reproduction et qui ne peuvent être assurées que dans un système en équilibre. Ce dernier est « assuré par des boucles de rétroaction négatives, c'est-à-dire des régulations ». (Idem : 195).

Selon Lefebvre, la production de l'espace est la création de chaque société « à partir d'une "matière première", la nature » (Lefebvre, 1974 : 88). Au-delà des contraintes que les sociétés y rencontrent ou y créent, l'espace est produit et toujours soumis aux multiples formes de l'appropriation : telle que l'appropriation étatique, foncière et cadastrée et aussi l'appropriation identitaire (Brunet et Auriac, 1986 :317).

Le mot production est beaucoup plus opératoire ; comme tous les substantifs français en « tion », il signifie à la fois « un état en un moment donné et un dynamisme, la transformation lente, l'auto-organisation » (Chamussy, 1986 : 193). Au sein du processus de production, se trouvent des forces qui sont capables de poursuivre cette production (Ibid.).

Produire de l'espace est la fois le différencier et l'organiser, il est liée à deux principaux concepts: la performance et la fonctionnalité ; « la performance est dans le génie d'une société à utiliser ses propres produits, dont l'espace, à cette fin » (Brunet, 1986 : 300) ; la fonction contribue à la reproduction. En plus, dans la production, la « forme est inséparable de la finalité, donc de la fonctionnalité » (Lefebvre, 1974 : 87).

Cet espace qui est considéré comme le produit de l'énergie (Idem : 21) donne naissance à une dynamique naissant elle-même de l'interaction entre formes et fonctions où les formes évoluent moins vite que les secondes. « Un espace existant, ayant eu sa finalité (sa raison d'être, conditionnant formes, fonctions, structures) peut se trouver vacant et ensuite [...] réapproprié à un usage autre » (Idem : 194). Le rôle de la fonction dans la production d'espace est d'impliquer des tâches pratiques, quotidiennes et répétitives qui vise à la production, « elles peuvent être contradictoires entre elles et dans le temps » (Brunet, 1986 : 300). « Habiter, exploiter, transformer, faire circuler des ressources devenant productions. Approprier et s'approprier, le sol, devenant parcelle, terroir et territoire » (Ibid.) d'où s'ensuivent des différenciations et aussi des aliénations.

11. Les dimensions de constitution de l'espace selon Martina Löw

« L'espace est la (dis) position en certains lieux de biens sociaux et d'êtres humains (êtres vivants) » (Löw, 2015 : 218). Le mot biens sociaux « renvoie ici à des biens principalement matériels, qui sont les seuls que l'on puisse placer...ils déploient un effet symbolique » (Ibid.). L'espace signifie le territoire que les êtres humains considèrent comme un espace de vie commun. Cet espace commun est donc aussi bien le résultat des actions qui se déroulent dans un même lieu « puisque l'espace commun rattache les habitants au groupe et à son habitus » (Löw, 2015 : 247). Ces actions ne sont pas le fait d'un individu isolé, mais elles naissent au cours de processus de négociation avec d'autres acteurs (Idem : 221). Elles impliquent le placement des biens sociaux, de soi même ou

d'autres êtres humains. Donc « la constitution de l'espace n'est donc jamais figée, mais toujours processuelle » (Idem : 223).

L'espace n'est pas donné mutuellement, il doit être (re)produit. Löw propose dans son ouvrage, des dimensions essentielles de la constitution de l'espace dont le spacing et les opérations de synthèse, les itinéraires routiniers de l'agir, les structures spatiales, l'intervention du corps selon la classe et le genre, les potentiels de transformation, la signification de la symbolique et de la matière, et enfin, la perception de l'espace. Ces dimensions seront analysées point par point dans ce qui suit :

11.1. Spacing et opération de synthèse

Il existe deux processus fondamentaux de la constitution de l'espace, soit par le placement des biens sociaux et les personnes, ou encore par l'emplacement de repères principalement symboliques. Le mot anglais "spacing" est utilisé ici pour désigner ce processus indiquant « le fait d'ériger, de construire, de positionner » (Löw, 2015 :161). Plus précisément, il désigne le placement de biens sociaux et de personnes en relation avec d'autres biens et personnes, ou le positionnement de marques essentiellement symboliques pour identifier en tant que tels des ensembles de biens et de personnes (Idem : 223).

L'action de constitution de l'espace exige une opération de synthèse où « les êtres humains sont rassemblés en espaces par des processus de perception, de représentation ou de remémoration » (Idem : 161). Le spacing et la synthétisation sont deux opérations complémentaires où l'existence d'une opération sans l'autre est impossible. Elles « ont souvent lieu simultanément ou se succèdent immédiatement » (Idem : 223)

11.2. Le quotidien répétitif

Dans la plupart des actions, les êtres humains agissent de manière répétitive. « Ils ont développé un ensemble d'actions conditionnées par l'habitude qui les aide à donner forme à leur quotidien » (Idem : 163). Donc, les espaces sont constitués au cours des actions humaines. Cette constitution procède de la conscience pratique (Idem : 220). De ce fait, les espaces sont intégrés « dans des routines, et donc dans des pratiques sociales régulières » (Ibid.).

Selon Giddens, les routines sont la raison du caractère récursif des structures sociales et de la vie sociale en général (Löw, 2015 : 165). La répétition habituelle de l'agir quotidien

confère « la sécurité et la certitude ontologique » (Ibid.). Les espaces sont construits et créés de la même manière sous forme de routines. Ces dernières sont nées « à partir d'un contexte microsociologique puis étendu à la réflexion sur des problèmes de théorie structurelle » (Löw, 2015 : 165).

11.3. Structures spatiales

Comme nous avons déjà évoqué, l'espace c'est la (dis)position relationnelle renvoie ici à deux significations : d'une part l'agencement créé par des espaces, une dimension structurante (Idem : 168); et d'autre part le processus de son arrangement, la dimension de l'agir. On peut parler de structures spatiales lorsque la constitution d'espaces est inscrite « sous forme de règles et garantie par des ressources qui sont intégrées dans des institutions indépendamment du lieu et de l'instant » (Idem : 262).

La naissance des structures spatiales est concrétisée au cours de l'action. C'est pour cette raison qu'il est impossible de dissocier les structures spatiales et sociales. « Les structures spatiales sont, comme les structures temporelles, des formes de structures sociales qui constituent, dans leur ensemble, la structure sociale » (Ibid.).

La dualité de l'action et de la structure exprime que les espaces ne se bornent pas à exister, mais ils sont nés et engendrés dans le cours de l'action, et en tant que structures spatiales incluses à des institutions répétitives (Löw, 2015 : 173). « Les espaces institutionnalisés garantissent la coopération réglée entre les êtres humains. Ils offrent une sécurité d'action tandis que par ailleurs ils limitent les possibilités d'action. Les routines de l'agir quotidien, ajoutées à l'institutionnalisation des processus sociaux, garantissent la reproduction des structures sociales » (Idem : 173). De ce fait, l'agir et les structures sont imprégnés des principes structurels du genre et de la classe.

11.4. Genre et classe

La classe et le genre prennent naissance au cours des actions, à la différence de différentes structures notamment spatiales, temporelles, juridiques ou économiques, liés à la corporéité des individus et qui trouvent leur expression non seulement à travers les routines, mais dans l'habitus dans sa totalité. « Ils ne sont pas uniquement inscrits dans les corps, mais ils structurent la relation sociale avec les corps de telle manière que ceux-ci se manifestent de façon spécifique au genre et à la classe » (Idem : 176).

La classe et le genre constituent des principes structurels. Si la classe (couche sociale) est considérée en sociologie comme structurelle largement indiscutée et attestée. « Le genre ne peut par conséquent pas être simplement compris comme une catégorie subordonnée à la classe, mais doit être considéré comme un principe structurel à part entière » (Idem : 175). En définitive, l'agir et les structures « imprègnent tous les registres de la vie » (Idem : 179) et traversent également la conscience pratique et discursive, ainsi que toute forme d'action.

Le corps a une importance cruciale dans le processus de construction de l'espace et cela pour au moins deux raisons. Premièrement, les êtres humains prouvent leur existence dans ce monde par les mouvements et les positionnements de leurs corps. Deuxièmement, ces positionnements sont influencés aussi bien que les synthèses des autres par l'expression corporelle. Cette dernière « et sa perception sont donc pénétrées des principes structurels de la classe et du genre » (Ibid.).

11.5. Déviation et transformation

La constitution de l'espace est considérée comme un processus de négociation impliquant plusieurs participants. La routine quotidienne est souvent brisée par les activités des différents individus. « Ce sont les relations de pouvoir dans la situation d'action qui déterminent qui est en mesure de contraindre l'autre ou les autres à des déviations » (Löw, 2015 : 184).

Chacun des facteurs : "comprendre la nécessité de changements", "l'aspiration physique", "les pratiques des autres" et "le statut d'étranger" peut apporter « des déviations des routines usuelles ou des situations dont la maîtrise ne peut faire appel à aucune des pratiques courantes du quotidien » (Ibid.). Cela signifie que ces facteurs constituent le point initial de déviations ou d'actions créatrices qui se confondent à la règle. Néanmoins, les transformations des espaces institutionnalisés et les transformations structurelles deviennent possibles lorsque les actions collectives produisent des déviations et de nouvelles créations régulières par le biais des règles ainsi que par les ressources importantes (Löw, 2015 : 184). Donc, les transformations qui se produisent sont liées souvent à la situation initiale où « le processus se reproduit en même temps, puisque des déviations régulières se transforment elles-mêmes en routines » (Ibid.).

11.6. Symbolique et matérialité

Les situations d'action se composent de facteurs matériels et symboliques ; ces derniers sont dépendants des possibilités de constituer l'espace. Selon Kreckel, l'agir présente lui aussi une composante matérielle et une composante symbolique. La composante matérielle désigne le fait « que les données naturelles de même que des biens sociaux disponibles dans une situation d'action prédéterminent la constitution de l'espace » (Löw, 2015 :191).

En fonction de la situation d'action, les possibilités et nécessités physiques limitent la constitution de l'espace, tout en la rendant possible. « En règle générale, la composition matérielle est un présupposé de la composante symbolique » (Ibid.). Cette dernière « permet à des (dis)positions institutionnelles de se cristalliser sous forme d'images de l'espace » (Ibid). En guise d'exemple, le déplacement matériel de groupe de personnes et d'objets donnent naissance à l'espace et l'enrichie d'effets symboliques.

11.7. La perception

L'action quotidienne est toujours guidée par des processus perceptifs (Löw, 2015 :193). Les choses perçues, selon Maurice Merleau-Ponty qui se réfère à la psychologie de la forme de Kohler, traitée dans son livre "Phénoménologie de la perception", sont généralement « des choses dans leur arrangement » (Böhme, 1995 : 94 dans Löw, 2015) et le « vide entre les choses » (Löw, 2015 : 193).

Siegfried Giedion met l'accent sur la nécessité de l'intégration de la perception dans l'analyse du phénomène de la constitution de l'espace. Par conséquent, l'espace ne peut être décrit indépendamment de la perspective de l'observateur (Idem : 7) car sa signification n'est que le résultat des perceptions interprétatives des êtres humains (Löw, 2015 : 62). « L'importance sociologique de l'espace tient précisément à ce qu'il n'existe pas hors de notre perception, et que cette perception, inévitablement, n'a lieu que préformée et médiatisée par des rapports sociaux» (Hamm et Neumann, 1996 : 26 dans Löw, 2015).

La perception est « une manière de ressentir l'environnement dans lequel on se trouve » (Löw, 2015 : 193). Elle s'exprime à travers la condensation et l'imbrication des impressions dégagées de l'individu. Ces impressions influencent le ressenti de l'individu par les effets extérieurs dégagés des biens sociaux et des individus (Löw, 2015 : 193). C'est pourquoi la perception est considérée « comme un processus simultané du

rayonnement des biens sociaux ou des hommes et de l'activité perceptive du ressenti corporel » (Idem : 194).

La constitution des espaces de la vie quotidienne s'accompagne de perceptions produites par les effets extérieurs des biens sociaux et des individus ainsi que par « l'activité perceptive du sujet aussi procède à la constitution » (Ibid.). Nombreux chercheurs dans le domaine de la perception dont le philosophe Wolfgang Iser et le sociologue Niklas Luhmann montrent que la perception prend appui sur un processus de sélection. « Dans la perception réelle, ainsi que dans la représentation visuelle réactualisée par l'imagination, on a affaire au résultat du traitement d'une foule d'impressions, avec la possibilité de choisir des cibles privilégiées de l'attention sans pour autant "perdre de vue" le reste » (Luhmann, 1998 : 17 dans Löw, 2015). La perception nécessite l'existence d'un sujet percevant et l'effet extérieur des objets perçus, tels que les artefacts matériels, les odeurs, les sons, et les impressions (Löw, 2015 : 195).

Conclusion

Toute société se produit et se reproduit. Elle produit, en effet, sa propre structure, ses propres contradictions, ses apprentissages, ses habitus, ses représentations de la culture (Brunet, 1986 : 300). Plus globalement, une société produit "chemin faisant, de l'histoire" (Ibid.).

Ce qui est produit, par conséquent, est un résultat d'un ensemble de processus qui est à l'origine de l'occupation et la transformation d'un territoire (Fischer, 1990 : 166). Ces espaces produits, qui « sont des transformations de l'espace physique préexistant, conservant comme fondement le cadre matériel des interactions et des échanges » (Grosseti, 1997 : 3), seront « consommés dans le processus de reproduction ou accumulés pour faciliter celui-ci » (Brunet, 1986 : 300).

L'action de constitution de l'espace comme une disposition relationnelle d'êtres vivants et de biens sociaux conduit à discerner deux processus : le spacing et l'opération de synthèse qui se réalisent que ce soit dans la perception, dans la mémoire ou dans la représentation abstraite. Ces deux processus prennent position efficacement lorsqu'ils s'appuient « sur un savoir préalable déjà fixé dans des conventions et des routines » (Löw, 2015 : 15). Toute constitution de l'espace dépend des facteurs symboliques et matériels de l'habitus de l'acteur, de l'inclusion et de l'exclusion organisées ainsi que des possibilités physiques

(Idem : 263). Dans le cas où la constitution de l'espace est inscrite sous forme de règles, on peut dans ce cas là parler de structures spatiales. Ces dernières constituent des formes de structures sociales constituant dans leur ensemble, la structure sociale (Idem : 262). « L'agir et les structures sont imprégnés des principes structurels du genre et de classe » (Ibid.) dans la mesure où leurs transformations doivent prendre une forme collective.

Par conséquent, l'environnement physique de l'espace et les objets qui le composent, sont considérés comme un construit social où l'espace constitue le support de l'action sociale (Di méo et Buléon, 2005 : 26). Ce support considéré comme actif reflète « une mémoire au sens où chaque configuration spatiale particulière, déjà façonnée par des interventions sociales plus anciennes, offre presque toujours une réponse spécifique à l'action qui s'y déroule et qui l'affecte » (Ibid.). C'est de cette manière que l'espace géographique se charge constamment de valeurs sociales, de normes, de symboles, d'imaginaires sociaux et des identités (Ibid.).

Conclusion de la partie I

Au terme de cette première partie, il apparaît bien que les espaces publics et la pauvreté qui les caractérise aujourd'hui soient l'un des héritages de la mise en application de théories de fonctionnalisme, qui se reconnaissent à travers le courant moderniste et les principes de la Charte d'Athènes.

Si l'on se représente les espaces publics comme des volumes, les RDC en sont l'une des faces. Ces RDC ont perdu le rôle qu'ils occupaient dans la ville traditionnelle pour être de simples socles techniques et résiduels dans la ville moderne. C'est pourquoi, au XIX^{ème} siècle, il apparaît un tournant majeur dans le regard porté sur les RDC comme une composante essentielle, indissociable de l'espace public et dont une grande place a été occupée par les commerces. Ces RDC commerciaux sont devenus des éléments essentiels pour redonner aux espaces publics une épaisseur tant recherchée.

Cette ambition a donné naissance à des espaces publics qui apparaissent comme des lieux de production sociale. Cette production est le fruit des rapports sociaux dégagés par les acteurs qui ont la capacité de donner à l'espace géographique des sens, des valeurs et des symboles.

En fin de compte, les espaces publics produits sont structurés par « de positions et parsemé de significations symboliques, de valeurs, que les individus investissent dans leur parcours de vie » (Desmarais, 1992 ; Hubert, 1993) exprimant « l'expression d'un mode de vie, d'une personnalité, de motivations et de perceptions» (Dubois, 2004 : 11)

Partie II

Les rez de chaussée commerciaux, une alternative pour la reconquête des espaces publics des ZHUN

Introduction de la partie II

Après avoir dressé le cadre contextuel et théorique dans la 1^{ère} partie, la deuxième partie expose la mise en application d'un filtre d'analyse adéquat basé sur un cheminement scientifique logique afin de répondre aux questionnements posés lors de la problématique de la présente étude.

Dans la perspective de porter un éclairage sur les mécanismes d'une coproduction impulsée et soutenue par la présence du commerce formel au RDC des immeubles et d'apprécier son impact sur la reconfiguration et l'animation des espaces publics, il est primordial de s'occuper à trouver des terrains révélateurs des dynamiques. C'est dans cette perspective que le boulevard "Amirat El Bahi" à la ZHUN Plaine Ouest, le boulevard "1^{er} Novembre" et "la Place publique d'El Bouni-centre" à la ZHUN El Bouni ont été choisis pour rendre compte des mutations socio-spatiales qu'ils ont subies. La dynamique actuelle de ces cas d'étude témoigne d'un certain succès qui s'est matérialisé, sur des temporalités désynchronisées, grâce à l'expansion des rez de chaussée commerciaux.

Pour cela, le cinquième chapitre a été consacré à la présentation des deux ZHUN, la Plaine Ouest et El Bouni, dans leur contexte local en insistant sur leur évolution urbaine, leur organisation spatiale et sur la genèse des cas d'étude choisis.

Le sixième chapitre est consacré à la qualité des rez de chaussée commerciaux au sein des cas d'étude, notamment en matière de mixité fonctionnelle abordée par le biais des sites d'implantation de l'activité commerciale. Puis, nous mettons en perspective un diagnostic sur les logiques d'installation des commerçants à dominance formelle. Ce diagnostic permet de comprendre, à travers des choix de localisation des modes d'investissement et d'appropriation de l'espace, la naissance d'un espace autre que celui qui a été initialement conçu.

Quant au chapitre sept, il s'attache, plus particulièrement, aux usagers et à leurs manières de pratiquer l'espace. Les résultats récoltés des enquêtes de terrain repositionnent les différents usages au sein des cas d'étude. À partir de là, un recadrage a été fait d'un corpus hétérogènes de pratiques, de représentations et de significations projetées relatives à différentes manières de vivre l'espace social produit (Fleury, 2004 : 37).

Chapitre 5

Les ZHUN Plaine Ouest et El Bouni, des castings de situations réussies³ ?

Introduction

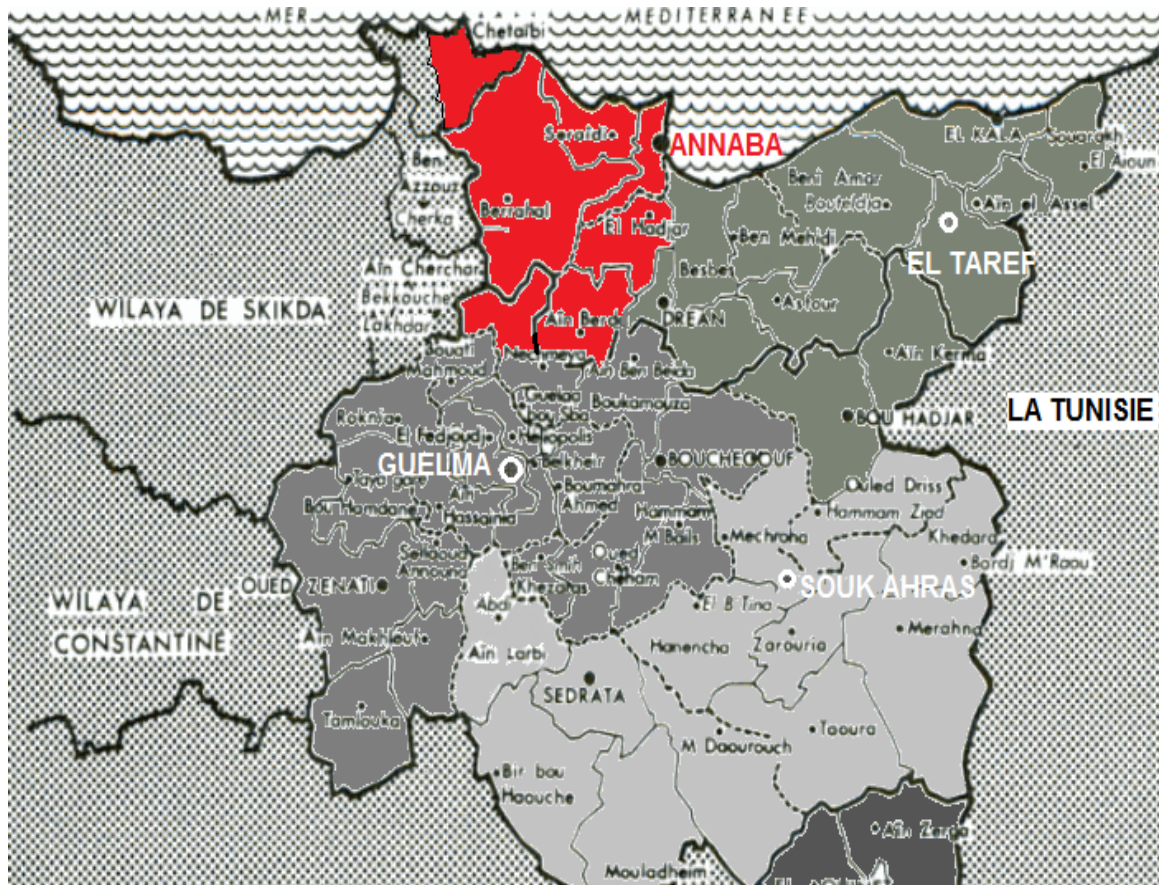
Le présent chapitre propose une présentation générale du processus de construction de la ville d'Annaba, en mettant l'accent sur l'histoire d'apparition de la ZHUN Plaine Ouest et de celle El Bouni et leur processus de réalisation. Une attention particulière est orientée ensuite vers la présentation des cas d'étude choisis. Cette présentation exprime une volonté de décortiquer des cas d'étude qui ont connu de fortes mutations depuis leur réalisation afin de vérifier s'ils sont davantage des castings de situation réussie.

³ Intitulé inspiré de Leclercq, 2013.

1. Annaba, essai de présentation

Située dans l'extrême Nord Est Algérien faisant face à la mer, sur une bande littorale de 80 km, la wilaya d'Annaba est délimitée par la Mer Méditerranéenne au Nord, la wilaya de Guelma au sud, la wilaya d'El Taref à l'Est et la wilaya de Skikda à l'Ouest (Carte 1). Son territoire wilaya couvre une superficie de 1412km². Ses communes sont Ain Berda, Annaba, Berrahal, Chetaibi, Cheurfa, El Bouni, El hadjar, Eulma, Oued El Aneb, Seraidi, Sidi Amar et Treat. La population d'Annaba, chef-lieu de wilaya, a été estimée à 865 946 habitants en 2010 (Ibid.). Annaba constitue un des principaux centres industriels algérien lui permettant d'être un important pôle d'attraction à l'échelle Nord-Est Algérien (URBAN, 2008 : 1).

Carte 1 : Situation de la wilaya d'Annaba



URBAN, 1997

2. Processus de construction de la ville d'Annaba et sa région

En 1832, juste avec l'arrivée des Français, la ville de Bouna couvrait une surface d'environ 14 hectares. Depuis cette date, la ville a subi des transformations et des extensions successives (URBAN, 2008 : 15).

À partir de 1850, l'extension de la ville s'est faite en dehors des remparts de la médina avec la création de la ville européenne au plan ordonné, et aux artères rayonnantes. Le Cours Bertagna (actuel Cours de la Révolution), l'une des œuvres les plus marquantes de la ville d'Annaba, séparait la ville européenne de la vieille ville à partir de 1850. En 1870, la ville a connu un étalement dans sa partie Ouest issu de l'émergence et du développement du faubourg de la Colonne et Saint Anne.

Vers 1910, des travaux de percement ont eu lieu de la falaise des Santons, située au Nord de la ville avec la création du quartier Saint Cloud et de la pépinière. En 1914 : Bône comptait 40 000 habitants répartis en cinq quartiers nettement distincts, la vieille ville, la ville européenne, le faubourg Saint Anne, la pépinière Saint Cloud, et la cité Auzas (Ibid.). À partir de 1920, la cité Auzas et le Champ de Manœuvre commencent à se souder à la ville européenne. Tandis que les quartiers Ouest ont connu un développement considérable produisant, par conséquent, une forte poussée vers le Nord. À l'Est, apparaîtra la cité Joannonville.

À partir de 1950, Bône a connu un mouvement démographique sans précédent : le nombre de population est passé de 86 000 habitants en 1936, à 102 000 habitants en 1948, à 115 000 habitants en 1954. Les problèmes liés à l'extension de la ville d'Annaba datent des années 1950 : un exode massif des ruraux vers la ville a généré des besoins additionnels en logement ; soit un déficit de l'ordre de 22 000 logements en 1958 et de près de 46 000 logements à l'horizon 1975, exprimé spatialement par l'apparition de bidonvilles » (URBAN, 2008 : 21).

Cette situation de crise du logement a incité de la part de l'administration coloniale une réaction précipitée et d'urgence pour la prise en charge de la population en construisant des grands ensembles et des zones d'activités industrielle (Ibid.).

En 1958, l'administration coloniale a opté pour un plan d'extension de la ville dans le cadre du "Plan de Constantine" qui devait prendre en charge la demande en logement de plus en plus grandissante et l'industrialisation de la ville. Ce plan a remis en cause le plan d'urbanisme de Tony Socard qui a prévu l'extension de la ville vers le Nord avec l'implantation d'un habitat individuel et l'extension de la ville à l'Ouest vers le Ruisseau d'Or, mais sans penser à une assise industrielle de la ville. C'est la localisation probable de la sidérurgie vers El Hadjar qui a remis en cause l'esprit de ce plan (URBAN, 2008 : 36).

En 1960, le premier instrument digne d'intérêt sur le plan de la maîtrise de la croissance urbaine est sans doute le PUD qui avait pour objectif de concrétiser le Plan de Constantine. Cet outil envisage l'étalement de la ville sous forme de grands ensembles accompagné d'activités industrielles (Idem : 35).

En outre, le PUD 1960 dont les grandes lignes vont marquer à jamais la ville d'Annaba a prévu que l'étalement de la ville doit s'opérer sur le site de Hippone (actuellement El Bouni). Plus précisément, il a prévu l'injection de la ZHUN El Bouni avec une capacité d'accueil de plus de 15 000 logements. Par ailleurs, ce PUD a opté pour un développement linéaire et discontinu de la ville d'Annaba vers El Hadjar. Pour renforcer cet axe, l'ensemble des activités industrielles y sont implantées le long de la RN 16 qui relie Annaba à El Hadjar. Dans le cadre d'une politique d'industrialisation nationale ambitieuse, un complexe sidérurgique (SNS d'El Hadjer, l'un des principaux pôles industriels algériens) a été implanté en 1967 générant un accroissement démographique excessivement élevé de par la combinaison d'une croissance naturelle élevée et d'un solde migratoire important (Rouaibia, 2012 : 79).

La période 1966-1969 est caractérisée par un rythme très lent de construction de logements : 1000 à 2000 logements seulement ont été construits à Annaba. L'excédent démographique important est expliqué par l'implantation du complexe sidérurgique qui employait, à lui seul, entre 1970 et 1981, environ 25000 ouvriers, chiffre correspondant à une population plus ou moins égale à 150 000 habitants, pour une part migrante et provenant des zones rurales des régions environnantes (Annaba, Souk ahras, El Taref, Tebessa et Guelma) (Mebirouk, 2002 : 80). Cette situation esquisse un chemin d'un côté à un surpeuplement des logements existants où l'occupation d'un même logement est faite par la cohabitation de plusieurs ménages et d'un autre côté à une prolifération de l'habitat précaire.

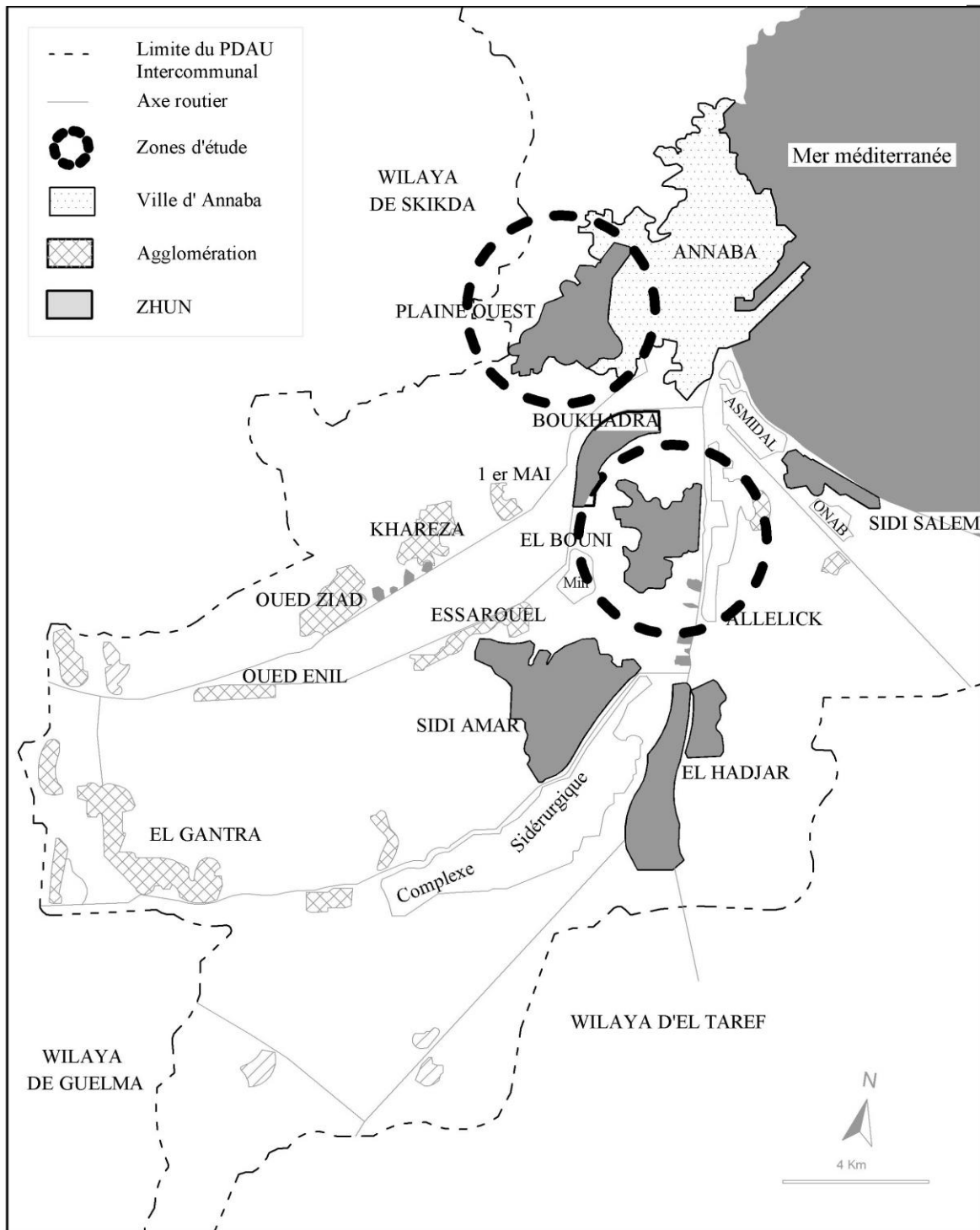
Le PUD de 1975 reprend l'esprit du PUD de 1960 dont les opérations les plus marquantes sont : la réalisation de l'axe de la rocade Ouest et le CW 22. Ainsi, face aux problèmes induits par l'accroissement démographique des villes et la crise de logements, le PUD a envisagé la création des ZHUN, en périphérie de la ville, sur des champs agricoles ou à proximité des zones industrielles ; c'est le cas de la ZHUN Plaine Ouest avec un programme de 6500 logements et la ZHUN d'El Bouni avec 4000 logements.

Ces ZHUN qui répondent, certes, aux problèmes du «logis», ne rassemblaient pas à ce qu'on a l'habitude d'appeler ville, « [...] L'extension moderne et contemporaine de l'habitat autour ou au-delà des centres urbains hérités n'est que ville éclatée, multiplication des non lieux, non-ville proliférante, ville sans plus de centre, ville partout et nulle part, désurbanisation, chute tragique de l'urbanité et de densité sociale, repli sur soi, confinement au foyer...» (Chalas, 2000 : 91).

3. Les Zones d'Habitat Urbain Nouvelles à Annaba

En application du circulaire ministériel n° 355, la wilaya d'Annaba entreprend six opérations de création de ZHUN entre 1976 et 1987 dont la ZHUN Plaine Ouest I, la ZHUN Plaine Ouest II, la ZHUN El Bouni, la ZHUN Sidi Amar, la ZHUN Berrahal et la ZHUN Boukhadra. Ces opérations couvrent une assiette foncière estimée à 939 ha pour une capacité théorique de 28362 logements, soit une densité très faible de 30,20 logt/ha. Elles se caractérisent par une forme d'urbanisation éclatée puisqu'elles préconisaient en moyenne la construction de 20 à 21 logemets/ha. Nous nous intéresserons par la suite aux ZHUN Plaine Ouest et El Bouni (Carte 2).

Carte 2 : Les ZHUN



Conception : Rouaibia, 2018
URBAN, 1997

3.1 La Zone d'Habitat Urbain Nouvelle de la Plaine Ouest

3.1.1 Processus de réalisation de la ZHUN Plaine Ouest

Suite aux projections du Plan d'Urbanisme Directeur (PUD) de 1975, à la note ministérielle du 13 Février 1975 et à l'importance du programme d'habitat (5475 logements) de la ville d'Annaba pour le 2^{ème} plan quadriennal, la C.A.D.A.T a été chargée, en urgence, de l'étude d'une ZHUN afin de réaliser 1425 logements dans la partie Ouest de la ville et de dégager des assiettes foncières nécessaires pour la réalisation de programmes annexes futurs (Rouaibia, 2012 : 82). Par conséquent, la ZHUN Plaine Ouest a vu le jour par un arrêté ministériel du 29 juillet 1975 : « est désignée comme zone d'habitat urbaine à créer, la portion du territoire de la commune da Annaba comprise à l'intérieur du périmètre délimité au plan annexé à l'original du présent arrêté et située à l'Ouest de l'agglomération de Annaba au lieu dit "Plaine Ouest" » (Journal officiel n°87 : 958).

La ZHUN Plaine Ouest sort de terre à partir de 1978, elle constitue la première ZHUN réalisée dans la ville d'Annaba. Le site d'implantation de la ZHUN couvre une superficie totale de 300 ha. Il est localisé sur les terrains de valeur agricole moyenne, de surfaces boisées et de terrains non cultivés (CADAT, 1976), disponibles pour l'extension de la ville (CADAT, 1975).

« Le processus de réalisation de la Plaine Ouest a commencé par observer un espace tampon pour la réalisation de certains programmes de logements et d'équipements (Figure 2). Cette stratégie spatio-temporelle a permis aux acteurs de la ville de se donner le temps de réflexion pour mieux meubler la rocade Ouest et articuler les deux parties de la ville» (Rouaibia, 2012 :85).

Le rattachement et l'intégration de ces deux parties sont passés par trois étapes opérationnelles :

-*Première phase* : le processus de croissance de la Plaine Ouest a été très rapide avec la réalisation de la première opération du programme de 1275 logements du 2^{ème} plan quadriennal exécutée en 1976 par une entreprise Allemande (Boulbir, 2002 : 150).

-*Deuxième phase* : « Cette phase est composée de deux interventions ; la planification et le lancement des premières opérations de la zone tampon » (Rouaibia, 2012 : 85).

Figure 2 : La zone tampon qui sépare la ZHUN Plaine Ouest du centre ville



Source : CADAT, 1975

-Troisième phase : Le rattachement physique de la Plaine Ouest à la ville d'Annaba par la zone tampon, à travers la création des axes d'activités et l'élargissement du réseau qui relie la ZHUN et les quartiers situés à l'Est de la pénétrante (Mebirouk, 2002 : 94).

3.1.2 Localisation de la ZHUN Plaine Ouest

Non loin du centre-ville, la Plaine Ouest est située à l'Ouest de la ville d'Annaba. Elle est limitée au Nord par Oued Forcha, au Nord-Est par le quartier Didouche Mourad, à l'Est par la Cité 08 mai 1945, à l'Ouest par le quartier Sidi Harb et la Cité Belaid Belgacem, au Sud par la pénétrante, au Sud Ouest par la Cité 5 juillet (Carte 3).

3.1.3 La ZHUN Plaine Ouest, un espace de vie anonyme

L'habitat constitue la fonction essentielle au sein de la ZHUN. Le nombre total des logements est estimé à 13473 logements répartis en logements en cours de réalisation et logements réalisés ; ces derniers sont estimés à 11719 logements dont 643 logements individuels et 11076 logements collectifs (Rouaibia, 2012 : 86) conçus sous forme de bâtiments en R+2, R+3 et R+4 sur un vide sanitaire (Tableau 7).

Carte 3 : Situation de la ZHUN Plaine Ouest



Source : URBAN, 1997

Tableau 7 : Nombre de logements de la ZHUN Plaine Ouest

Zone d'étude	Nombre de logements réalisés	Nombre de logements en cours de réalisation	Nombre total de logements
Plaine Ouest	11719	1754	13473

Source: POS Plaine Ouest, 2004

« La ZHUN Plaine Ouest fait l'objet d'une toponymie administrative impersonnelle où les bâtiments ont des appellations X, Bloc Y, groupe A, cage C, entrée B dans des "cités numériques" telles que cités des "1028 logements" ou des "500 logements", "cité 1172 logements"» (Idem : 86-87). D'autres appellations sont utilisés aussi « renvoyant à des

3.1.4 Une structure viaire constituée de voies surdimensionnées

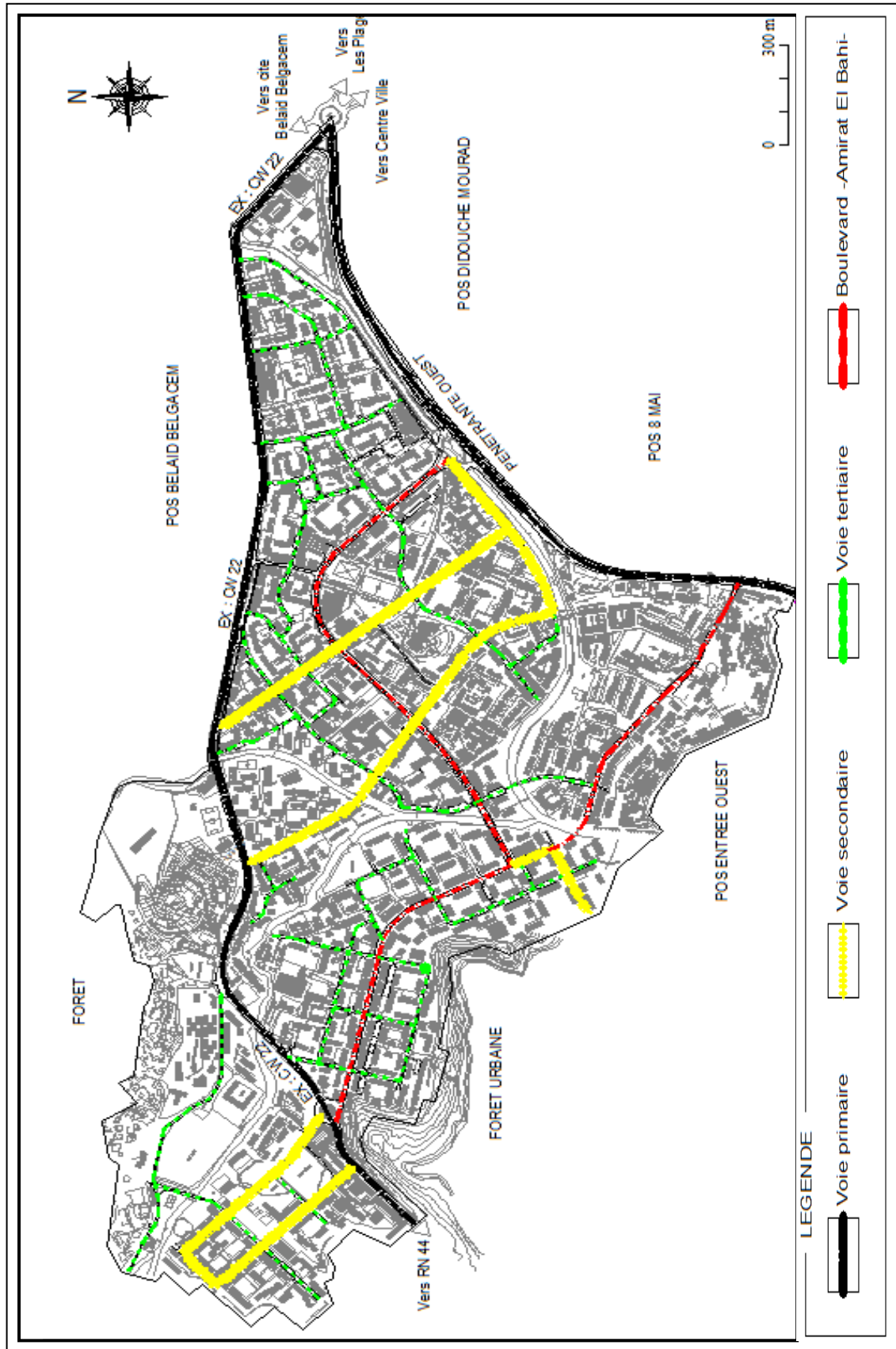
La réalisation de ces ZHUN a généré des « "vides sans qualité" ni raison apparente » (Mangin, 2004 : 100) dans la ville contemporaine. Ces ZHUN qui se caractérisent par des apanages d'un paysage urbain banal, une structure discontinue et un tissu urbain fragmenté reflètent un isolement entre les objets et les gens et un sentiment de profond ennui au niveau psychologique (Rouaibia, 2012 : 88). Dans ces ZHUN, l'espace extérieur est à l'état de terrains vagues et non aménagés dont la structure viaire est relativement constituée de voies surdimensionnées (routes primaires, routes secondaires et routes tertiaires) remplaçant les rues (Carte 5).

La voirie primaire au sein de la ZHUN Plaine Ouest est représentée par le biais de deux voies structurante de la ville d'Annaba ; l'ex CW 22 et la pénétrante Ouest. Si l'ex CW 22 assure, sur une longueur de plus de 3.5 km, la liaison entre la RN 44 et les plages ainsi que la liaison entre les différentes zones des sites telles que : Cité 5 Juillet, Sidi Harb, Bouhdid ainsi que la liaison entre la Plaine Ouest et la zone avoisinante à Belaid Belgacem et Oued Forcha. La pénétrante Ouest, d'une longueur plus de 3 Km, assure la liaison entre le RN 44 (vers Constantine - Skikda) et les plages (zone à caractère touristique) ; elle contient 03 percées qui assurent l'accessibilité au site dont le plus important est celui du rond point qui mène vers le centre-ville. Ce rond point donne naissance au boulevard "Amirat El Bahi" ; ce dernier garantit la canalisation et la distribution du flux mécanique vers les différentes parties de la Plaine Ouest.

La voirie secondaire assure la liaison entre les différents quartiers. Ce réseau sert de collecteur des trafics sortant des quartiers résidentiels pour les brancher au réseau primaire.

Quant à la voirie tertiaire, elle garantit la desserte interne des quartiers. Par le biais du réseau tertiaire, les petites routes à parking se rattachent.

Carte 5 : Réseau viaire



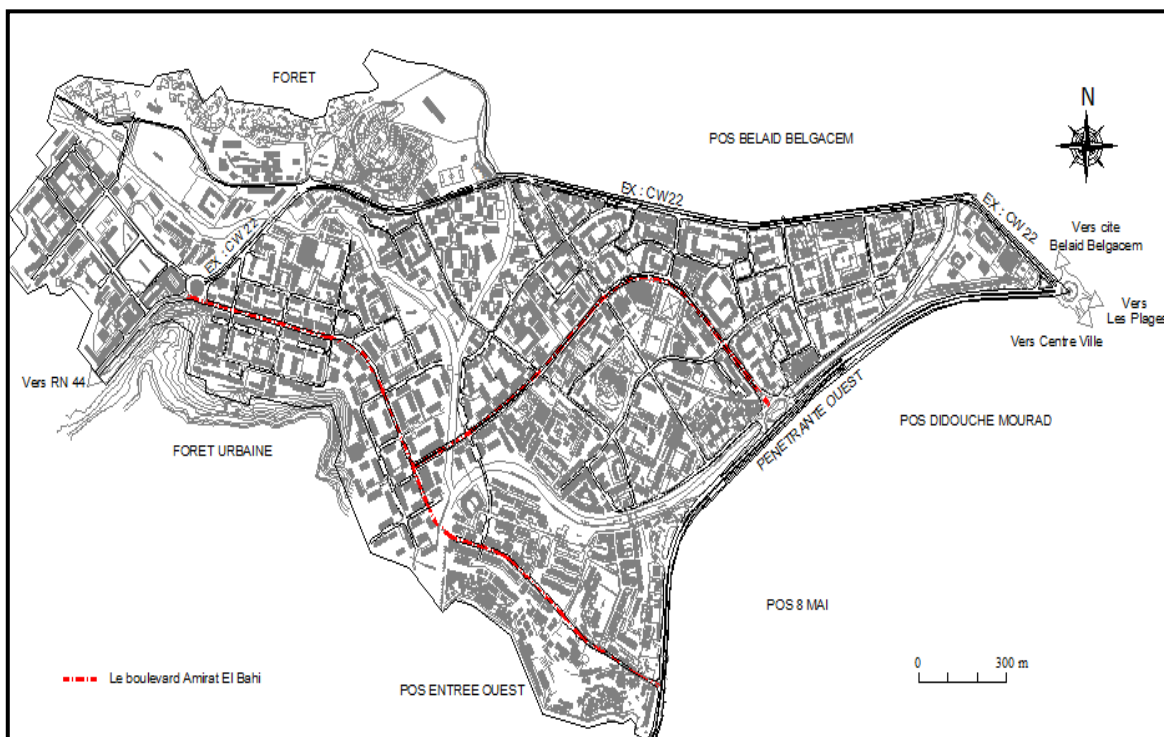
Source : POS Plaine Ouest, 2004

3.1.5 *Le Boulevard "Amirat El Bahi", un trait d'union de la ZHUN Plaine Ouest*

La ZHUN Plaine Ouest a fait l'objet d'une implantation juxtaposée d'opérations ponctuelles sans avoir pensé à l'harmonie de l'ensemble. « Le réseau viaire de cette dernière est considéré, à l'exception du boulevard "Amirat El Bahi", comme spontané. Ce boulevard constitue un axe central traversant la ZHUN Plaine Ouest dans le sens Est-Ouest » (Rouaibia, 2012 : 95). Il se rattache à la pénétrante Ouest à l'Est, tandis qu'à l'Ouest il se rattache à l'ex Chemin Wilayal n°22 (CW 22), passant par les différentes cités telles que la cité 1276 logements, la cité 240 logements, etc. (Carte 6).

Ce boulevard est bordé de part et d'autre « par des immeubles en R+4 avec un vide sanitaire en retrait par rapport aux deux trottoirs : celui de la rive droite est d'une largeur de 8,80m tandis que celui de la rive gauche fait 5,60 m » (Ibid.). Le long de cet axe, aux pieds des bâtiments, s'établissent les commerces en succession ininterrompue. Cette voie exerce à la fois une importante fonction de passage et d'activité commerciale.

Carte 6 : Le boulevard "Amirat El Bahi"



Source : POS, Plaine Ouest, 2004

3.1.6 Le boulevard "Amirat El Bahi" : de la route à la fabrique de la rue

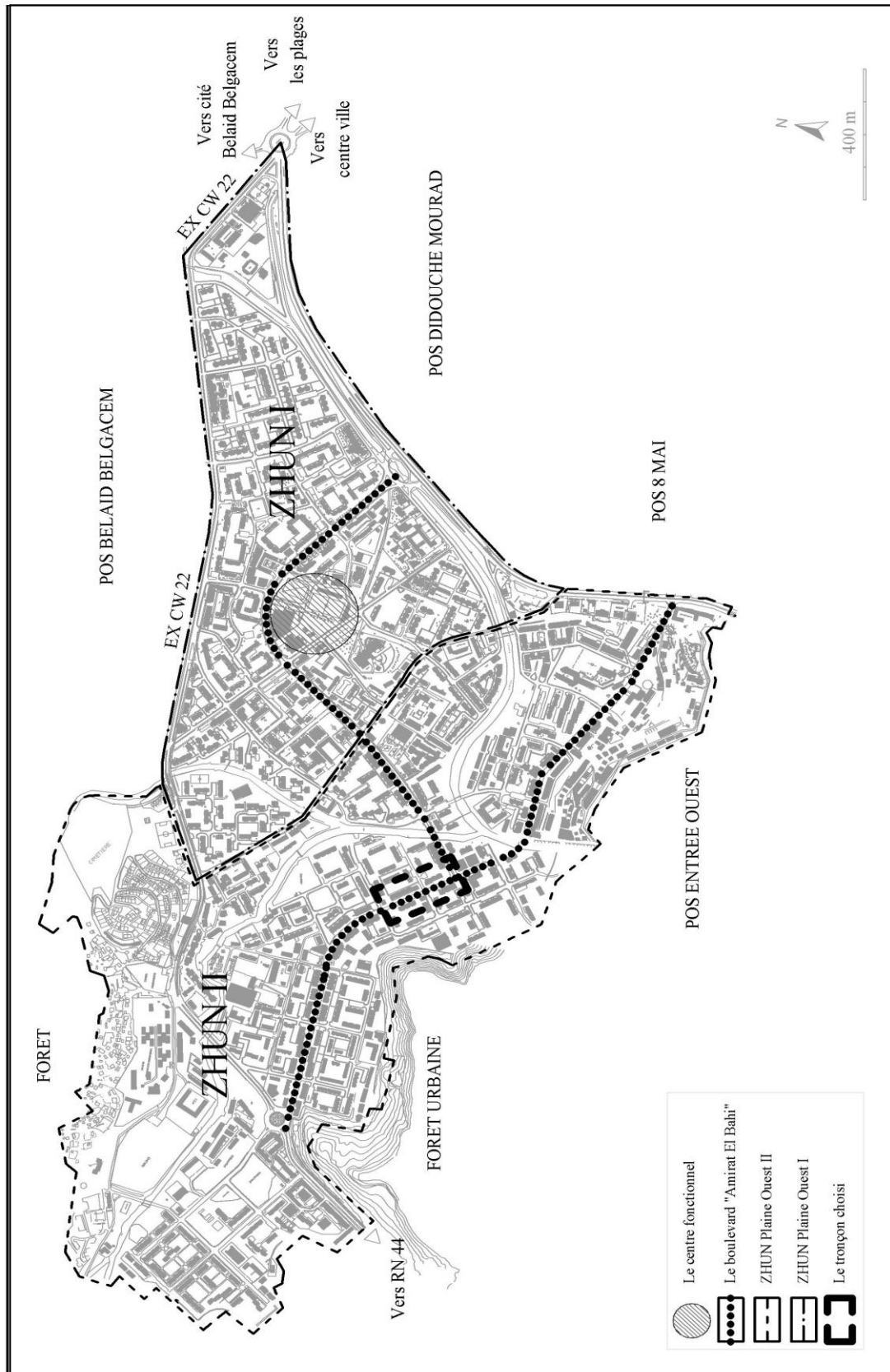
La situation géographique et la forme allongée de la ZHUN Plaine Ouest II (3000 m en direction Est-Ouest, 400 m en direction Nord-Sud) (CADAT, 1976) étaient à l'origine de son organisation linéaire selon un axe structurant qu'est le boulevard "Amirat El Bahi" où l'activité commerciale s'est implantée au rez de chaussée des immeubles bordant cet axe.

Tandis qu'à la ZHUN Plaine Ouest I projetée sur la base d'unités de voisinage, une prééminence de figures formées par une organisation centralisée où ses unités formées par des groupements de bâtiments sont articulées autour d'un centre fonctionnel abritant des équipements et services. Les potentiels du centre fonctionnel « dépendent certes des concentrations observées mais aussi de la nature des activités qu'il rassemble et donc, des fonctions qui sont exercées » (Fleury *et al.*, 2012).

En définitive, « la vogue des grands marchés ouverts ou couverts et des centres commerciaux préconisés par l'urbanisme moderne qui s'établissent dans le centre fonctionnel de la ZHUN Plaine Ouest I, respectant le principe de zoning, et remplacé par un choix beaucoup plus traditionnel où les commerces s'établissent, en effet, au rez de chaussée des immeubles qui bordent » (Rouaibia, 2012 : 99) le boulevard "Amirat El Bahi" de la ZHUN Plaine Ouest II (Carte 7). « Si la localisation des commerces s'éloignait le moins possible de l'alignement au long d'une rue c'est parce qu'on ne connaissait pas de formule plus efficace » (Tomas *et al.*, 2003 : 161).

L'objet d'étude sur lequel nous allons travailler correspond au tronçon qui traverse la cité 1028 logements. Selon les résultats d'un article publié en 2017, intitulé "*De la route à la fabrique de la rue dans les zones d'habitat urbain nouvelles : L'exemple de la Plaine Ouest Annaba (Algérie)*" (Rouaibia et Zeghiche, 2017), ce tronçon a pu fonder un « orchestre » (Gardella *et al.*, 2004 :10) « où ses membres sont l'ensemble de personnes qui y viennent et les diverses activités qui s'y déploient » (Rouaibia, 2012 : 135) ; il témoigne de l'existence d'une atmosphère animée (Figure 3).

Carte 7 : Types d'organisation de la ZHUN



Source : POS, Plaine Ouest I, 2004

Figure 3 : Le tronçon choisi du boulevard "Amirat El Bahi"



Source : Google Earth, 2017

3.2 La Zone d'Habitat Urbain Nouvelle d'El Bouni

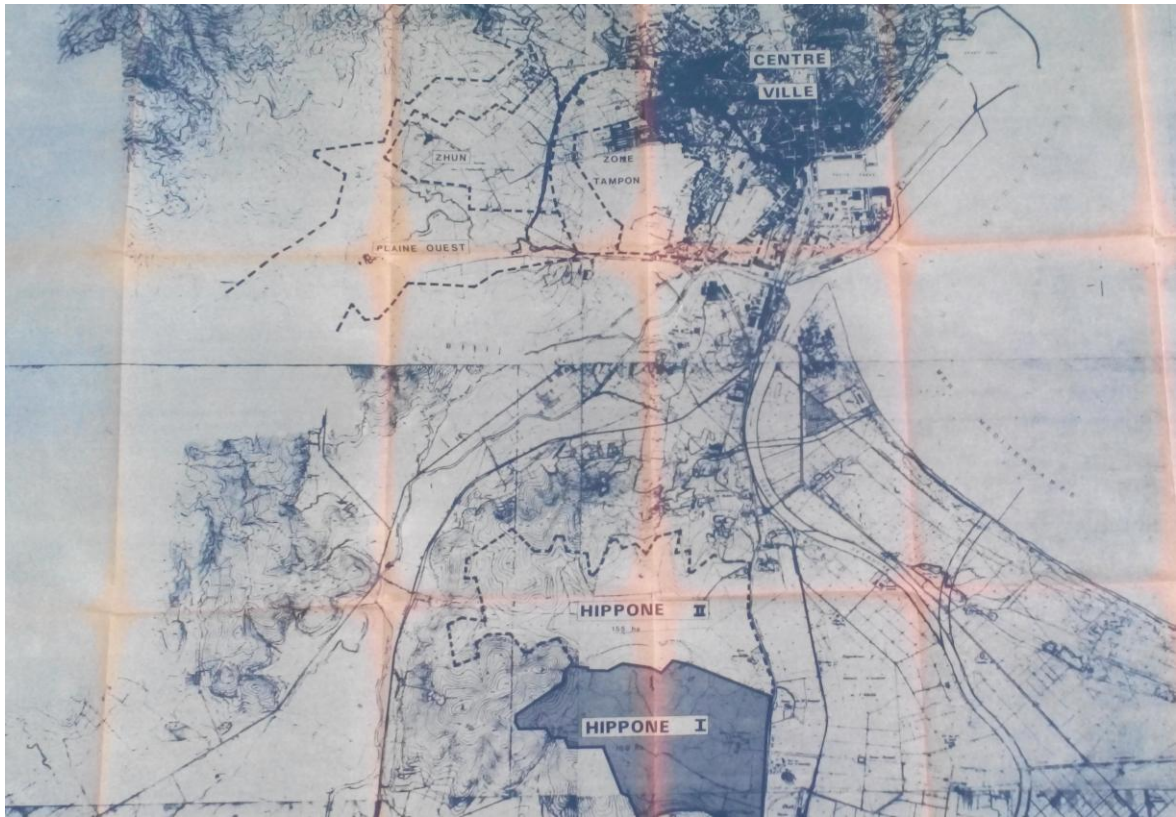
3.2.1 Processus de création de l'agglomération d'El Bouni

Vers les années 1970, le site El Bouni (ex Hippone la royale) a été choisi pour l'implantation d'une ZHUN. Vue ses potentialités d'urbanisation, ce site a « déjà fait l'objet d'un choix d'implantation de programmes dans le cadre du développement de l'axe d'urbanisation Nord / Sud » (Hafiane, 2007 : 10) proposé au sein du "plan de Constantine", durant la période coloniale (Figure 4).

L'agglomération d'El Bouni n'a pris de dimension actuelle qu'à partir de 1981, sa forme est le fruit de juxtaposition de programmes de logements. L'ensemble urbain d'El Bouni couvre une superficie de 3264 ha, il est constitué de trois entités distinctes, en l'occurrence, la ZHUN El Bouni, Bouzaaroura et Boukhadra. Cet ensemble est délimité au Nord par la ville d'Annaba, au Sud par la commune de Sidi Amar et d'El Hadjar, à l'Est par la localité de Sidi Salem et l'aéroport et à l'Ouest par la RN 44 et Kherraza (Carte 5).

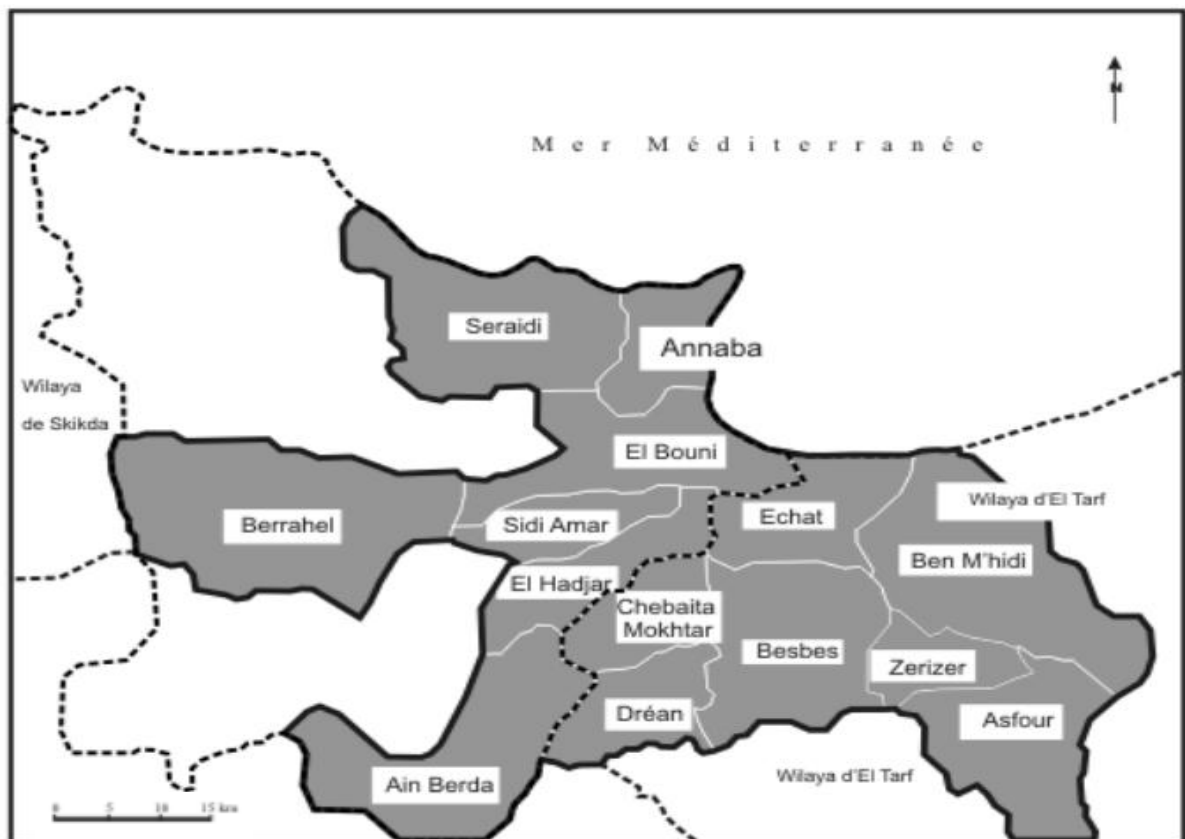
En 1985, suite à un découpage administratif effectué par l'état, El Bouni a été classée comme chef lieu de commune sur un territoire de 105,10km². Elle « comptait près de 4000 logements et plus de 20 000 habitants » (Ibid.). En 1990, « El Bouni a été classée comme chef lieu de daïra dans les mêmes limites administratives que la commune » (Ibid.).

Figure 4 : La ZHUN d'El Bouni "Ex Hippone"



Source : CADAT, 1975

Carte 8 : Situation de l'agglomération d'El Bouni



Source : Benlakhlef, 2009

En suite, conformément au décret n° 91-178 du 28/05/1991 et « en tenant compte des orientations du Plan Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme (PDAU) du groupement Annaba - El Hadjer - Sidi Amar, il a été décidé de doter chaque entité de l'agglomération d'El Bouni d'un Plan d'Occupation des Sols (POS) » (Hafiane, 2007 : 1) dont le POS d'El Bouni centre qui a été établi en 1998 par le bureau d'études URBAN. Puis, vu le rythme accéléré des programmes réalisés depuis cette date ainsi que les déviations de l'occupation des sols opérées, la Direction de l'Urbanisme et de Construction (DUC) de la wilaya d'Annaba a délivré le projet de POS d'El Bouni-centre au bureau d'études AUA-A Hafiane (Atelier d'Urbanisme et d'Architecture - Abdel Rahim Hafiane). Nous nous intéresserons par la suite de la ZHUN d'El Bouni et notamment au site d'El Bouni centre.

3.2.2 La ZHUN d'El Bouni-centre, cœur de l'agglomération d'El Bouni

La ZHUN d'El Bouni est localisée à 5km de la ville d'Annaba. Elle est entourée (Carte 6) au Nord par Boukhadra, à l'Est par Allelik et Sidi Salem, au Sud par Bouzaaroura (El Bouni1) et à l'Ouest par Boussadra (El Bouni 2) et El Bouni 3.

Carte 9 : Situation d'El Bouni-centre



Source : Google Earth, 2018

La ZHUN d'El Bouni est le fruit d'une juxtaposition de plusieurs programmes d'habitation. Leur réalisation était indépendante les uns des autres et entrepris par différentes entreprises (Tableau 8) (Carte 7). Ces programmes divisent la ZHUN d'El Bouni en zones.

Tableau 8 : Programme de logements et leurs entreprises de réalisation

Programme de logements	Année de réalisation	Entreprises de réalisation
900 logements	1975	Une entreprise étrangère
1320 logements	1976	EBAN ex SONATIBA
450 logements	1978	EBAN ex SONATIBA
200 logements	1979	EBAN ex SONATIBA
850 logements	1982	NORD AFRICAINE
200 logements	1983	EBAN ex SONATIBA
80 logements	1989	EPBTP
44 logements	1983	Une entreprise privée

Source : Hafiane, 2007 :11

La ZHUN El Bouni fait l'objet d'une toponymie administrative impersonnelle inspirée des noms d'entreprises de réalisation des programmes telle que "SONATIBA", des cités numériques telles que "les 450 logements", "les 200 logements", "les 900 logements", des couleurs des immeubles telle que "les bleus", des appellations des blocs telles que "D", "E", des caractéristiques de construction telle que "les bungalows" (escargot, les crêtes) et "les dalles".

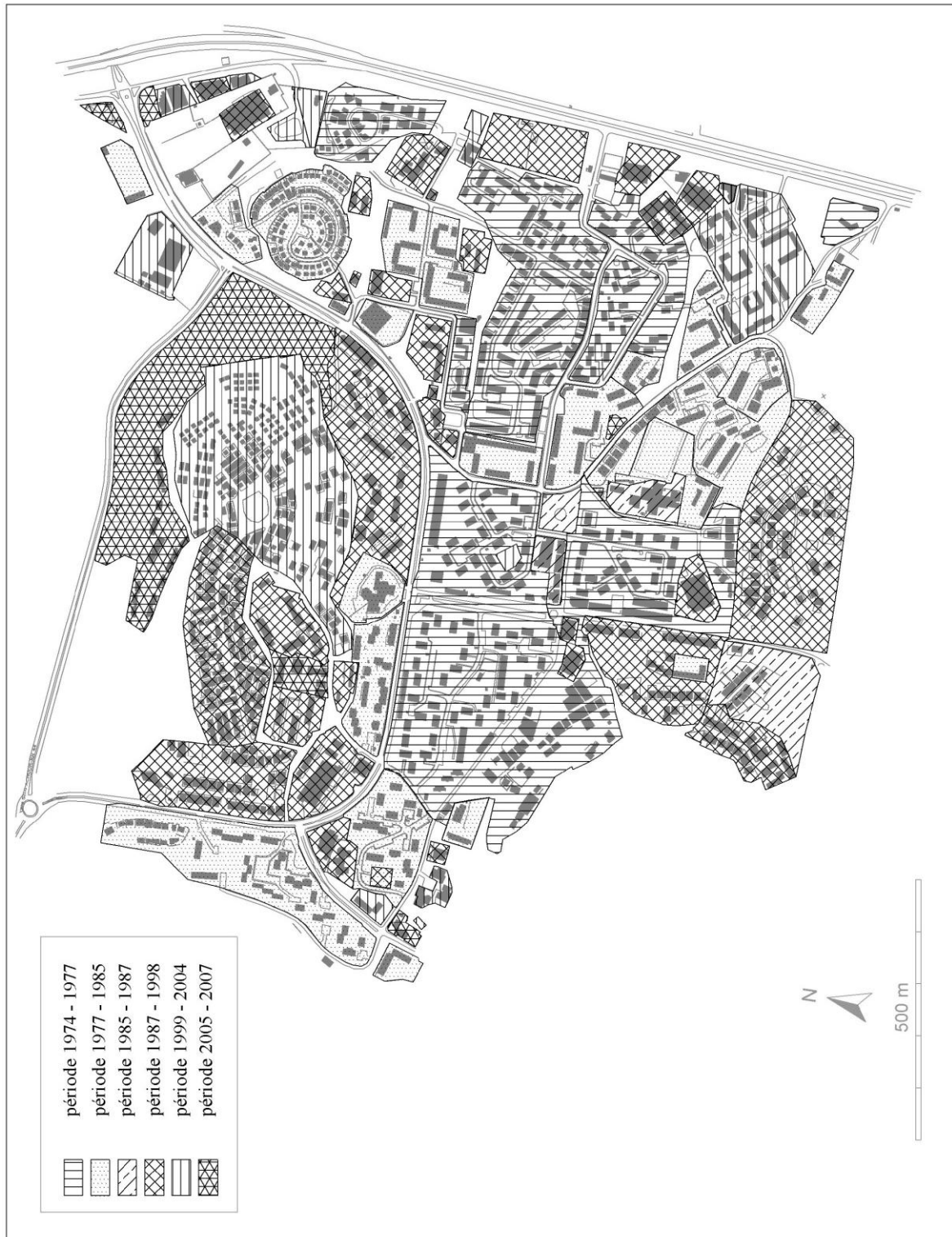
3.2.3 La ZHUN El Bouni, un corpus d'équipements

El Bouni possède de nombreux équipements scolaires, sanitaires, culturels et cultuels, sportifs, de détente et de loisir, administratifs et édilitaires (Carte 8) qui sont :

- Les équipements scolaires : El Bouni dispose de 11 écoles primaires, 03 CEM et 02 lycées.
- Les équipements sanitaires : El Bouni dispose d'une polyclinique, d'une clinique d'ophtalmologie " El Bassar" et d'un hôpital "Mère et Enfant", un établissement hospitalier

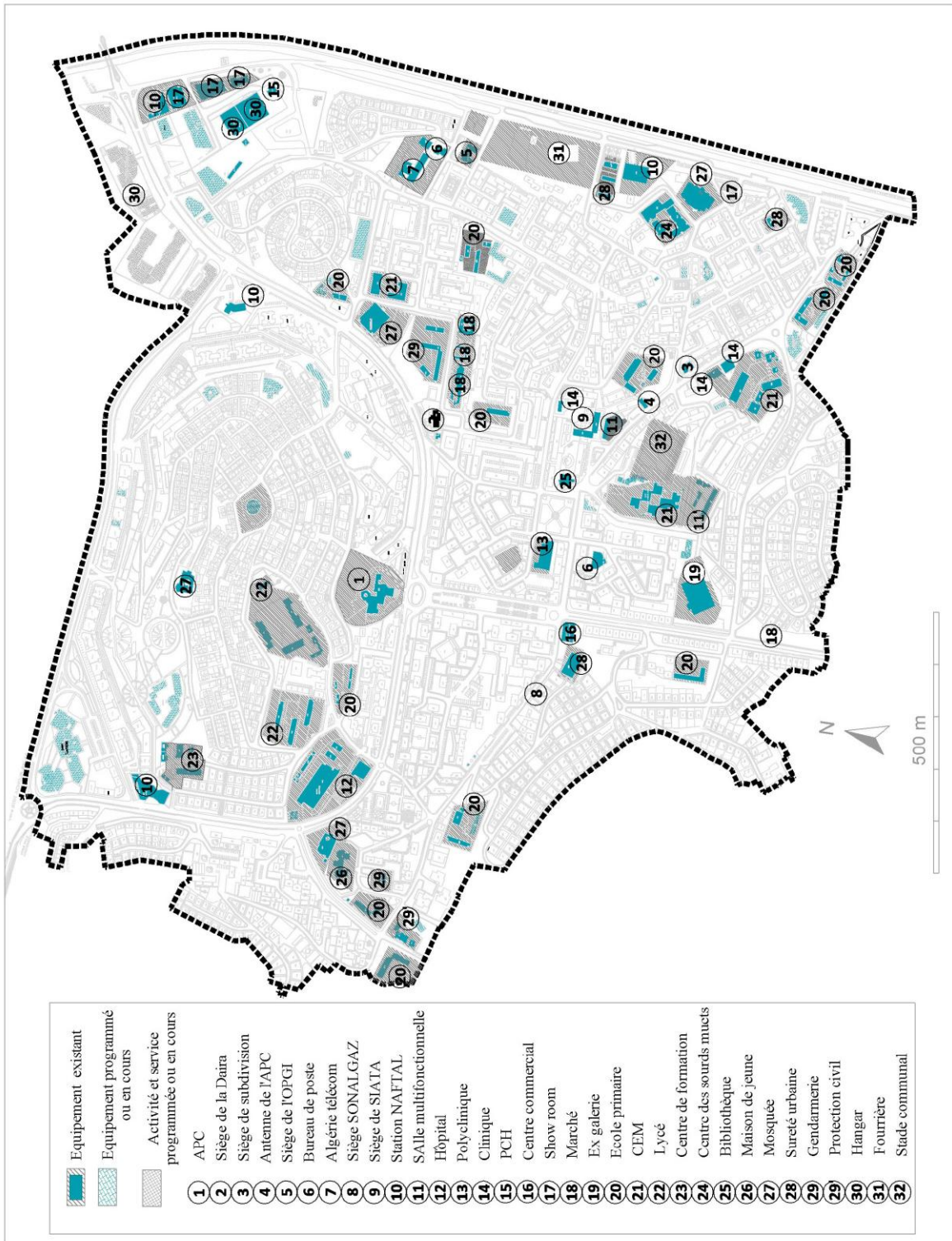
spécialisé en pédiatrie et gynécologie obstétrique qui couvre les besoins de la commune, de l'agglomération et encore de la région.

Carte 10 : L'évolution urbaine d'El Bouni-centre



Conception : Rouaibia, 2018
Source : Hafiane, 2007

Carte 11 : Les équipements



Conception : Rouaibia, 2018
 Source : Hafiane, 2011

- Les équipements culturels : Les équipements culturels existants au sein de la ZHUN d'El Bouni se limitent aux mosquées dont le nombre total est de 04, répartis d'une manière équilibrée sur l'ensemble de la ZHUN afin de diminuer les longs trajets.

- Les équipements sportifs, de détente et de loisir : En matière d'équipements de sport, El Bouni est équipée uniquement de deux stades et d'un terrain Matico. Le premier stade qui est d'une superficie de 12 880 00 m² destiné aux entraînements et aux compétitions. Tandis que le second d'une superficie de 8 448 00 m² sert aux entraînements. Quant au terrain Matico, il est d'une superficie de 1 680 m². Ces équipements manquent d'infrastructures annexes et d'un entretien mettant l'accent sur le déficit en la matière pour la ZHUN.

Concernant les terrains de détente et de loisir, hormis le jardin public d'une superficie de 6 800 m², appelé communément "Jnaina" et "la place publique d'El Bouni-centre", il n'existe aucun équipement spécialisé. Même pour les enfants, si dans certaines parties de la ZHUN, ils existent des espaces réservés pour les jeux d'enfants, ils restent toutefois non aménagés et en abandon. Récemment les pouvoirs publics locaux ont pris en considération le problème des aires de jeux, en injectant les aménagements nécessaires dans certains espaces. Cette initiative reste très timide au vue l'importance des programmes d'habitat existants.

- Les équipements administratifs : El Bouni possède de nombreux équipements administratifs dont les plus importants sont bien positionnés dans la structure urbaine de la ZHUN, c'est le cas notamment du siège de l'APC et de la Daïra allongeant le boulevard 1^{er} Novembre ; d'autres équipements sont implantés aux RDC des immeubles collectifs tels que la BNA et le Trésor.

- Les équipements édilitaires : Pour cette catégorie, la ZHUN d'El Bouni « regroupe le corps de la gendarmerie qui est matérialisé en deux unités, une au niveau central et la suivante en zone extrême Ouest, ainsi qu'une unité de Sûreté de Daïra en limite Est du POS le long de la route nationale n° 16 (Hafiane, 2007 : 52).

- Les équipements sociaux culturels : La ZHUN d'El Bouni possède deux équipements culturels à savoir une Maison de Jeune et une Bibliothèque Municipale.

- Les équipements de commerce et services : le commerce au niveau de la ZHUN d'El Bouni se concentre plus particulièrement au niveau du centre commercial "Dubai"

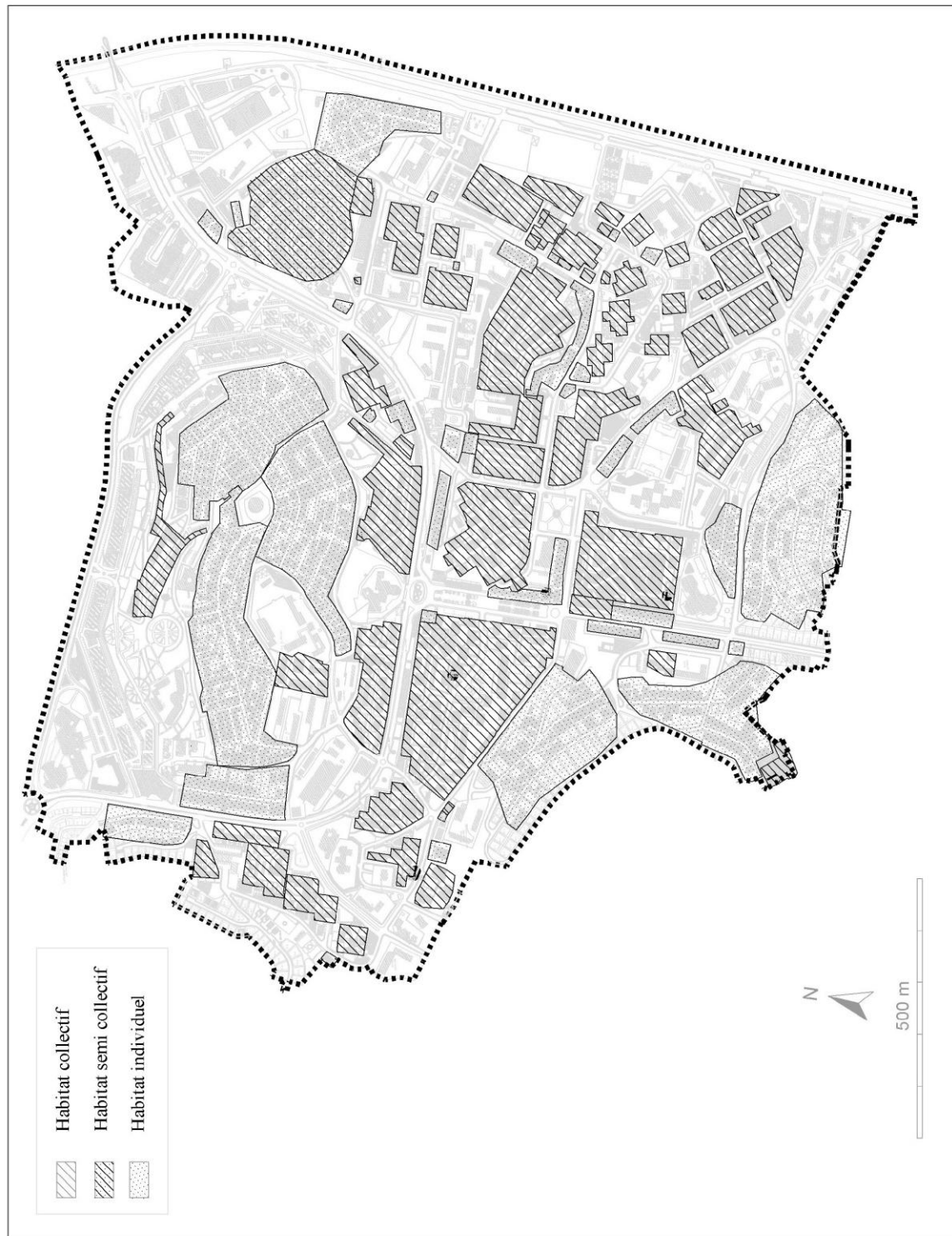
ainsi qu'aux niveaux des axes dont le boulevard "1^{er} Novembre" et le boulevard "Bouzaaroura". On peut noter aussi l'existence d'une ex galerie accueillant les foires, des marchés dont deux marchés couverts et un marché semi couvert à la cité 900 logements et un marché ouvert au boulevard "Bouzaaroura". À l'exception de l'occupation très timide de ces marchés qui restent dans la majorité des cas abandonnés par les commerçants préférant l'implantation informelle sur les alignements les plus fréquentés. Certains équipements de service sont implantés au rez de chaussée de l'habitat individuel et/ou collectif telles que les agences "Mobilis" et "Ooreedoo".

3.2.4 La ZHUN El Bouni : de différentes typologies d'habitat

El Bouni centre possède trois typologies d'habitat : le collectif qui se concentre à la ZHUN El Bouni I et II, l'individuel représenté par les lotissements et le semi collectif dénommé "l'escargot" (Carte 9).

- L'habitat collectif : Ce type d'habitat constitue la typologie la plus répandue à El Bouni-centre ; ce type d'habitat a été créé sous forme de bâtiments en R+3 et R+4, sur un vide sanitaire et par l'utilisation du système Pascal par l'entreprise de réalisation SONATIBA (Société Nationale des Travaux d'Infrastructures et de Bâtiments). Cette dernière avait réalisé la quasi-totalité des programmes tels que : les 1320 logements, les 450 logements et les 200 logements. Ce qui en résulte, par conséquent, est une sorte de standardisation des bâtiments provoquant la création d'une agglomération sans âme, sans aucune référence esthétique ou sociologique (Hafiane, 2007 : 79).
- L'habitat semi collectif : Ce type de logement se présente par un seul programme ; il s'agit de l'opération dite "l'escargot". Ce programme de 212 logements en R+1, accueillant deux ménages indépendants, est implanté sur un monticule d'une hauteur de 15m par rapport à la voie (boulevard "1^{er} Novembre") et couvre une surface d'environ 15ha (URBAN, 1997). Ce programme qui n'a pu être achevé qu'en 1987 s'inscrit dans le cadre d'un programme d'urgence réalisé par l'armée dont l'objectif est de reloger la population sinistrée suite aux inondations de 1981 à Annaba.
- L'habitat individuel
 - Le lotissement type promotionnel : Ce type d'habitat a été lancé durant les années 1980 par les autorités locales afin de prendre en charge une partie des demandes de logements

Carte 12 : Typologies d'habitat



Conception : Rouaibia, 2018
Source : Hafiane, 2011

destinés à la population aisée ou à la classe moyenne. Il est financé à 100% par les acquéreurs de parcelles moyennes de 300m². Toutefois, le manque de maîtrise dans la conception et dans la projection, de ce type de construction, a donné naissance à des espaces dépourvus d'espaces extérieurs et de vie communautaire (Hafiane, 2007 : 80).

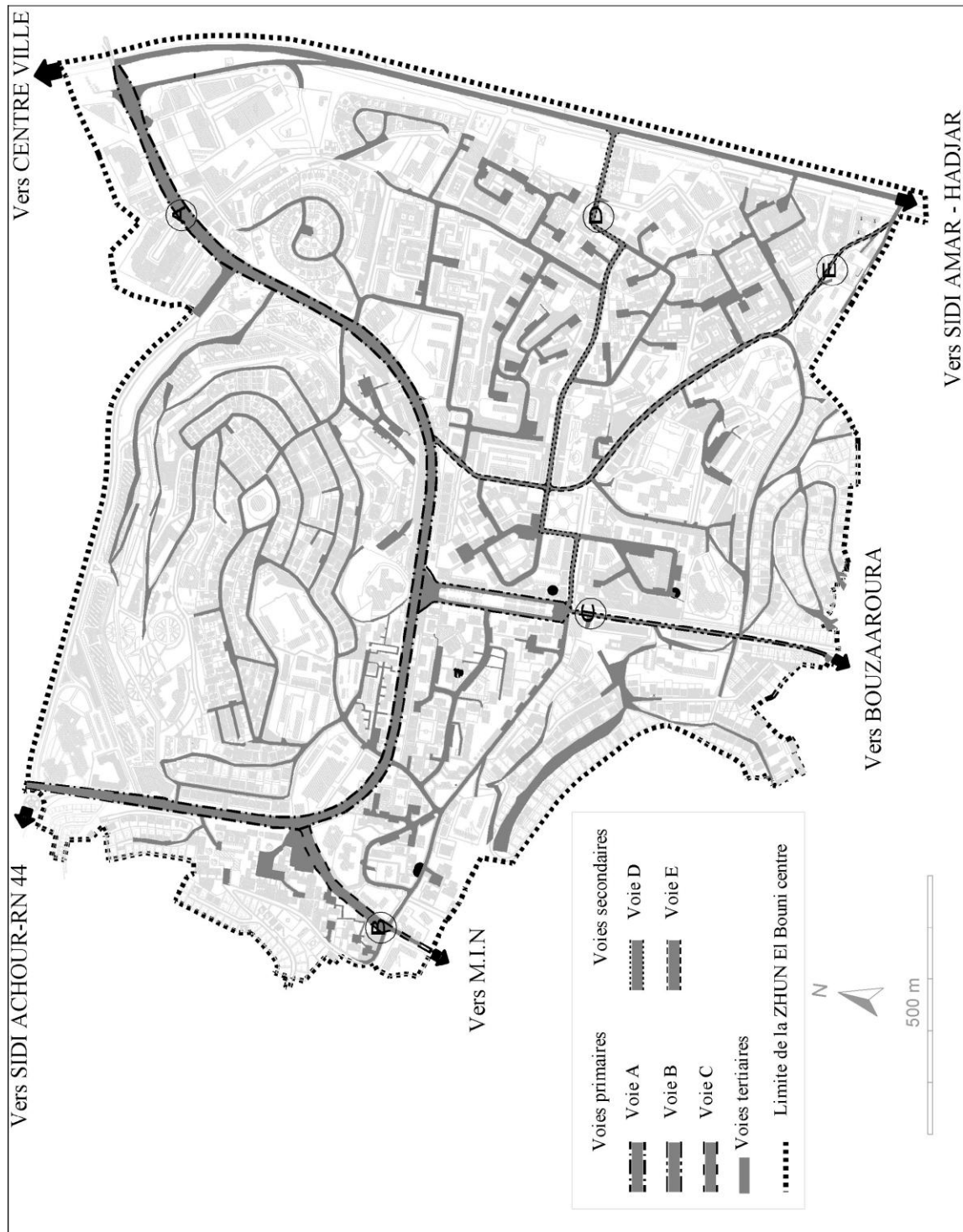
- Le lotissement type RHP (Résorption de l'Habitat Précaire) : Introduit aussi durant les années 1980, ce type de logement vise la résorption des baraques et de l'habitat illicite. Ces lotissements dont la surface des parcelles est de 200m² en moyenne sont financés en grande partie par l'état, le reste est pris en charge par l'acquéreur.
- Le lotissement social : Ce programme a été lancé au cours des années 1990/1991 ; son souci majeur était de réduire les surfaces des parcelles afin de rationaliser l'occupation des terrains constructibles, « ce qui a débouché sur le lotissement social par le biais duquel les parcelles de dimensions variant entre 80 à 150 m² sont financées et construites par l'état » (Mebirouk, 2002 : 108). Ce financement consiste en la dotation de l'acquéreur d'un minimum habitable composé de deux pièces, une cuisine, une salle de bain et les sanitaires où les finitions restent à la charge de l'acquéreur.

3.2.5 La ZHUN El Bouni : desserte par réseau de routes

Le chef lieu d'El Bouni est situé au Sud de l'agglomération d'Annaba et en contact avec les agglomérations limitrophes par le biais de deux axes principaux : la route nationale n°16 (RN 16) qui sert à un axe de transition de direction Nord/Sud permettant l'accès à l'agglomération chef lieu d'El Bouni au Nord, et l'agglomération chef lieu d'El Hadjar au Sud et la route nationale n°44 (RN 44) assurant sa liaison avec ses agglomérations secondaires à savoir : 1^{er} Mai, Chebbia, Kherraza, Oued Zied, etc. Le réseau viaire d'El Bouni centre dispose trois types de voiries : les voies primaires, les voies secondaires et les voies tertiaires (Carte 10).

À El Bouni centre, les voies primaires sont au nombre de trois. La première que nous identifierons comme "route A" permettant l'accès à El Bouni-centre à partir de la route nationale n°16. Son tracé traverse l'agglomération à partir du pont échangeur losange à l'Est jusqu'à la route nationale n°44. À l'Ouest, « cette voie possède un tracé géométrique et un gabarit qui permettent l'écoulement du trafic à double sens séparé, favorisant ainsi une bonne fluidité et un flot de circulation dense» (Hafiane, 2007 : 85). La deuxième voie primaire qui sera dénommée " route B" permet l'accès à El Bouni centre à partir de la route qui mène vers Essarouel. Cette route est en mauvais état et n'est pas en mesure de prendre en charge le transport sortant de la zone d'activité et plus précisément du Marché d'Intérêt National (MIN). La troisième voie primaire que nous identifierons "route C" prend naissance depuis la route nationale n°16 et se termine au niveau du siège de l'APC.

Carte 13 : Réseau viaire



Conception : Rouaibia, 2018
Source : Hafiane, 2011

Quand aux voies secondaires, on peut distinguer deux routes à savoir la route secondaire dénommée "route D" qui donne accès à El Bouni-centre à partir de la route nationale n°16 au niveau de la fourrière communale. Cette route est très fréquentée par le transport urbain. Elle constitue la principale voie de desserte au sein d'El Bouni-centre et ce, avant la

réalisation du boulevard "1^{er} Novembre". La deuxième route secondaire que nous appellerons "route E" prend naissance à partir de la route nationale n°16 et débouche sur le boulevard "1^{er} Novembre" au niveau du Siège de la Daira (Hafiane, 2007 : 87).

Tandis que les voies tertiaires « sont généralement les voies qui desservent directement les ensembles d'habitations et d'équipements et qui englobent aussi les voies de service, parkings et voies piétonnes » (Ibid.).

3.2.6 Les perspectives d'aménagement envisagés à la ZHUN El Bouni

Les orientations générales du PDAU Intercommunale de 1997 envisagent pour le POS d'El Bouni la restructuration et l'organisation du tissu urbain, en transformant la ZHUN en une ville. Cette dernière doit être pensée d'un côté en quartier, dans la mesure où chaque quartier doit posséder une identité et des repères et d'un autre côté, elle doit avoir un centre important dénommé "centre ville", récoltant les équipements correspondants. En outre, parmi les orientations envisagées, apparaissent la densification du tissu urbain jusqu'à 50 logements/ha ainsi que la production d'une animation et d'une concentration de la population à travers la création de véritables espaces urbains, places, rues, jardins publics, etc. (Hafiane, 2007 : 127).

Ainsi « l'aménagement des axes importants doit obligatoirement respecter les normes suivantes : l'alignement des constructions, la continuité du bâti, l'intégration d'éléments architectoniques de qualité afin de casser la monotonie des bâtiments existants, prévoir des activités diverses (commerces, services, etc.) au rez de chaussée des bâtiments, intégrer l'élément vert dans la composition du paysage urbain, veillez aux rapports : hauteur des bâtiments et emprise des voies afin de créer des espaces positifs appropriables par l'usage » (Idem : 128).

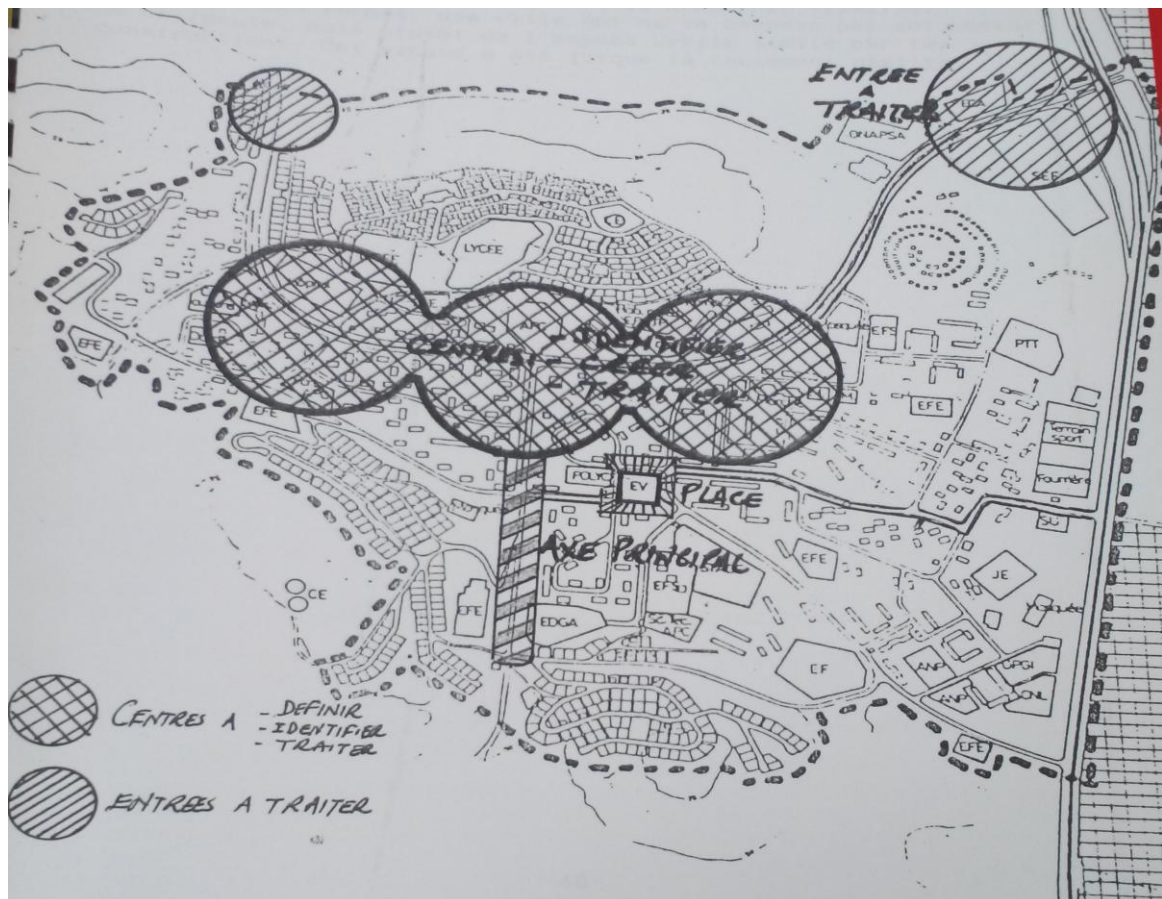
Par ailleurs la concentration de plusieurs équipements le long du boulevard 1^{er} Novembre tels que : le Siège de l'APC, l'hôpital, 02 mosquées, etc., constitue un point d'appuie pour le maintenir comme un axe structurant du centre ville proposé (Hafiane, 2007 : 128). « À partir de celui-ci, une concentration de nouveaux équipements est possible, créant ainsi, une amorce de centre, qui se développera avec les programmes prévus à court, moyen et long terme » (Ibid.).

Ainsi, selon les principes fondamentaux de l'aménagement proposé par le POS 1998, la concrétisation du projet "ville" prend appui sur plusieurs principes dont la détermination

d'un centre principal dénommé "centre ville", le renforcement de la fonction commerciale ainsi que l'injection de la fonction bureau aux différents centres existants afin de donner un nouveau cachet à la ville (Hafiane, 2007 :129).

S'inscrivant dans le sillage de ces principes, le POS 2007 vise à la mise en valeur du paysage urbain de la ZHUN et notamment les espaces publics, « par un traitement des places publiques, les cours, une valorisation des jardins existants et une multiplication de ces derniers, par la création de plan d'eau dans la ville : fontaines, bassins, etc. » (Idem : 131). Parmi les objectifs fixés, apparait le fait de transformer les abords du boulevard "1^{er} Novembre" et de la voie secondaire en de véritables portes d'entrée à l'échelle de l'agglomération. Vue leur qualité en tant que grands axes urbains de la ZHUN, ce boulevard ainsi que le boulevard "Bouzaaroura" doivent avoir une structuration urbaine (Figure 5).

Figure 5 : Perspectives d'aménagement



Source : URBAN, 1997

Ces objectifs sont accompagnés de critères d'aménagement parmi lesquels figurent le fait de donner aux boulevards le cachet de véritables boulevards urbains et d'implanter des immeubles le long de ces boulevards, soit le boulevard "1^{er} Novembre", le boulevard "Bouzaaroura" et la route secondaire.

Les façades de ces immeubles doivent bénéficier de qualité architecturale soigneusement réfléchie, avec des rez de chaussée commerciaux. Le contrôle de la qualité architecturale de ces façades doit se faire à l'aide d'un Plan d'Implantation et d'Intégration Architecturale (PIIA).

Faire en sorte que les espaces publics doivent être repensés comme des éléments structurants, devant lesquels sont implantés des édifices à caractère public (Hafiane, 2007 : 133) où le boulevard "Bouzaaroura" constitue un bon exemple. « Construire les terrains situés de part et d'autre du boulevard Bouzzaroura menant au siège de l'APC afin de créer un espace urbain mieux délimité ayant un caractère cérémonial » (Ibid.).

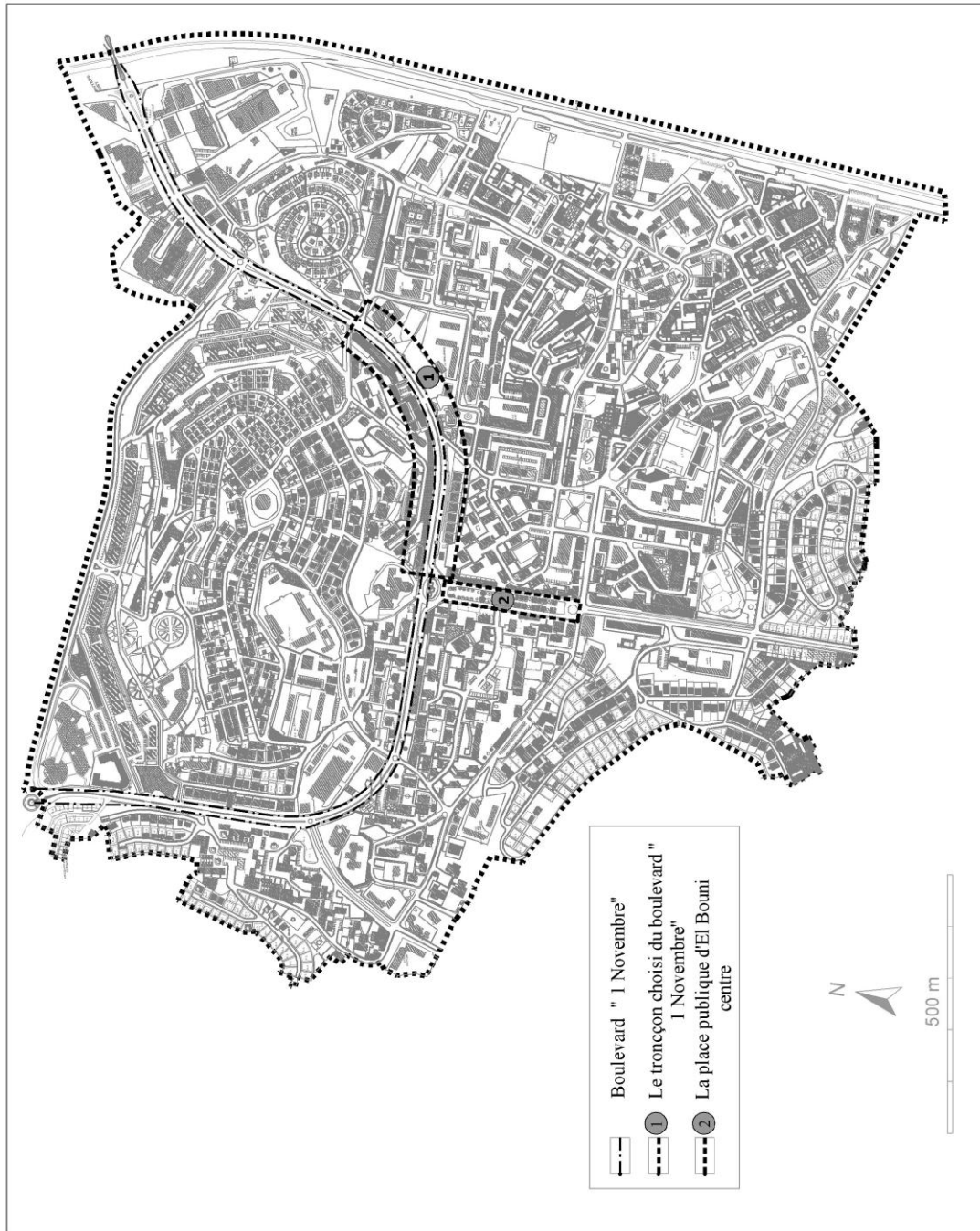
3.2.7 Le boulevard "1^{er} Novembre" et "la place publique d'El Bouni-centre" : vivons-nous le retour des RDC commerciaux ?

Dans la perspective de porter un éclairage sur la transformation des espaces de desserte dédiés à la seule fonction de circulation en des espaces animés, deux cas d'étude ont été choisis (Carte 11) correspondant au boulevard "1^{er} Novembre" (Figure 6), et plus précisément le tronçon qui s'étend depuis la mosquée "Imam Mouslem" jusqu'au siège de l'APC ainsi que "la place publique d'El Bouni-centre" (Figure 7).

Ces choix sont motivés d'un côté par les orientations proposées par le POS 1998 et le POS 2007 où ces espaces constituent des points d'appui servant à transformer l'environnement urbain de la ZHUN de manière à la rendre attractive et d'un autre côté par les résultats de l'enquête faite au sein de la ZHUN El Bouni. Une part non négligeable des enquêtés estimée à 65% déclare que les deux cas d'étude sont les espaces les plus animés et les plus fréquentés. Ils tendent à se singulariser par la densité et le type des commerces qui s'y établissent ainsi que leur caractère convivial où les usagers les trouvent comme des espaces propices à la déambulation et à la fabrication du lien social. Ainsi, le choix du tronçon est justifié d'un côté par la mixité fonctionnelle de ses RDC et d'un autre côté parce qu'il possède une des anciennes opérations ("cooperative El Wafa 2") qui a marqué le paysage

urbain du boulevard "1^{er} Novembre", car la production de l'espace nécessite une lente adaptation réciproque entre l'espace et les individus.

Carte 14 : Les cas d'étude



Conception : Rouaibia, 2018
Source : Hafiane, 2011

Figure 6 : Le tronçon choisi du boulevard "1^{er} Novembre"



Source : Rouaibia, 2018

Figure 7 : "La place publique d'El Bouni-centre"

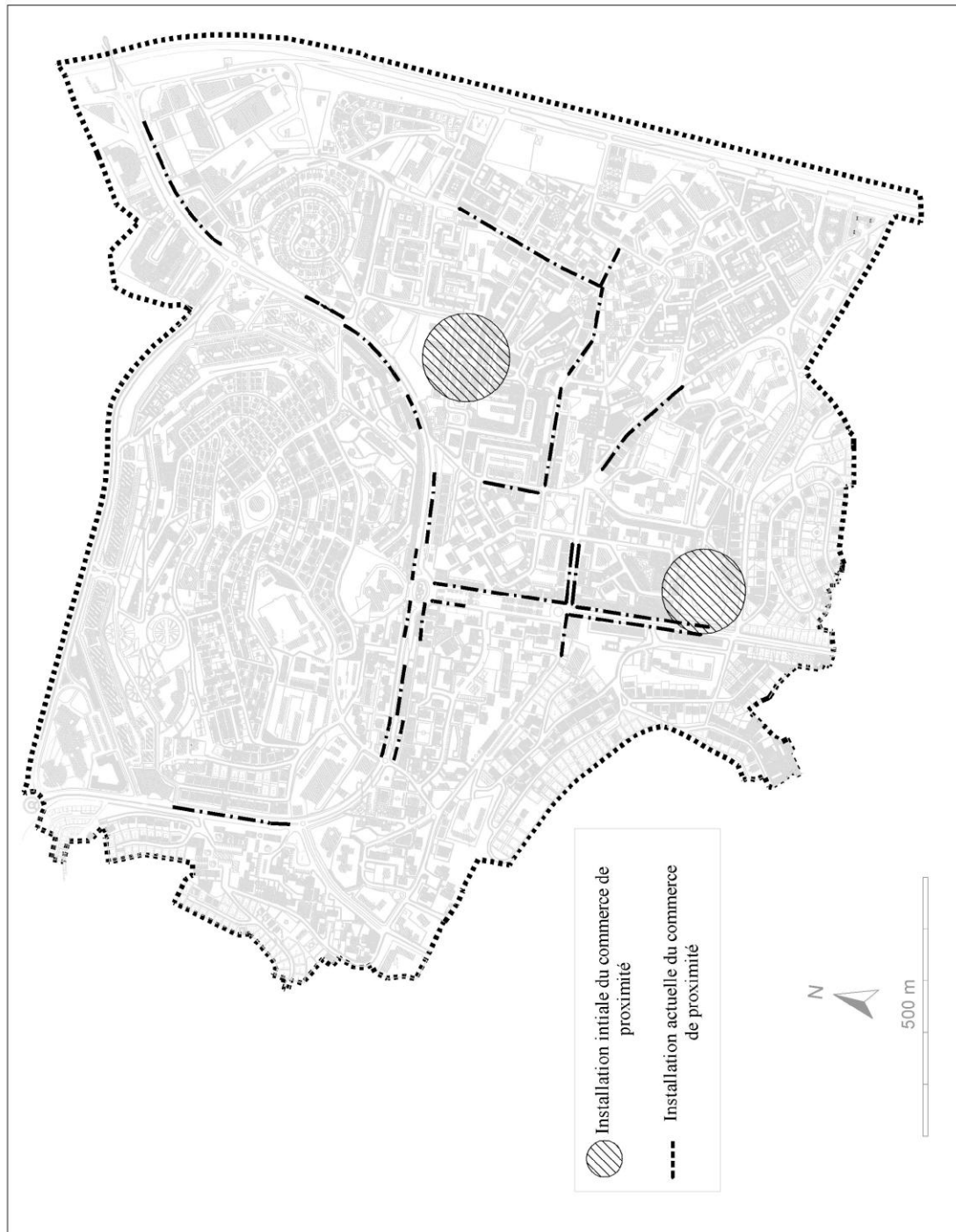


Source : Rouaibia, 2017

Initialement, au sein de la ZHUN El Bouni, le commerce s'établit, principalement, dans la galerie et les marchés couverts. Après la fermeture de la galerie, les deux marchés couverts ainsi qu'un marché semi couvert qui ont été adoptés comme une solution afin de stopper

l'envahissement du commerce informel et de couvrir les besoins des habitants surtout après la disparition du souk hebdomadaire. Vers la fin des années 1990, la géographie du commerce se trouve profondément modifiée. Parallèlement avec l'implantation de nouvelles habitations (individuelles et/ou collectives) bordant les principales voies mécaniques de la ZHUN El Bouni, le commerce s'établit, en effet, au rez de chaussée de ces habitations (Carte 12).

Carte 15 : Le commerce de proximité de la centralité à la linéarité

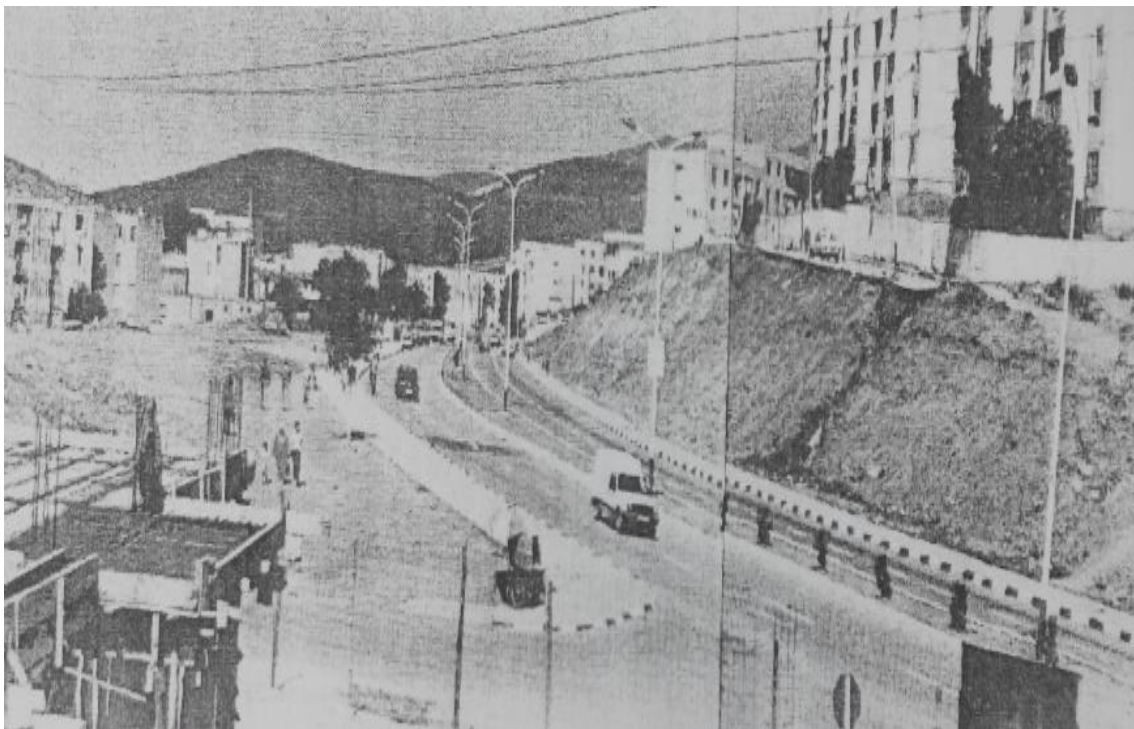


Conception : Rouaibia, 2018
Source : Hafiane, 2011

3.2.8 *Le boulevard "1^{er} Novembre" et " la place publique d'El Bouni-centre" : un fruit de construire la ZHUN sur la ZHUN*

Avant 1997, le boulevard 1^{er} Novembre était une simple voie de desserte où sont implantés de part et d'autre des équipements tels que la mosquée "Imam Mouslem", le Siège de l'APC et le Siège de Daïra (Figure 8). De même, la place publique d'El Bouni centre, un espace récemment construit, n'était que deux voies de circulation séparées par un terre plein, assurant la desserte entre la partie Est et la partie Ouest de la ZHUN d'El Bouni (Figure 9).

Figure 8 : L'état initial du boulevard "1^{er} Novembre"



Source : URBAN, 1997

D'après une longue consultation des archives au sein de la Direction de l'Urbanisme et de la Construction (DUC) d'Annaba (subdivision d'El Bouni) et l'Agence Foncière Intercommunale de la wilaya d'Annaba, nous avons pu déceler les transformations qui ont subi ces deux espaces où le 02/10/1995, un acte de propriété a été signé entre vendeur et acheteur représenté successivement par le directeur de l'Agence Intercommunale de Gestion et de Régulation Foncière de la wilaya d'Annaba et par la coopérative immobilière "El Wafa 2" composée de cinq membres. Cet acte a été inscrit et publié le 08/11/1995 sous le numéro 102895.

Ensuite, sous une décision communale numéro 97/1230 du 22/10/1997, un permis de lotir a été délivré à la coopérative "El Wafa 2", située à El Bouni centre, d'un lot de terrain composé de 08 lots, d'une surface totale de 3776,25 m². Les acquéreurs sont autorisés à construire des habitations individuelles en R+1 à usage mixte (commerce, service, habitation).

Figure 9 : L'état initial de "la place publique d'El Bouni-centre"



Source : Hafiane, 2007

En 1998, les travaux furent commencés. Néanmoins au 29/08/1998 les travaux ont été arrêtés à cause de l'existence d'une ligne électrique de moyenne tension qui devrait être translaturée au frais de la coopérative. Après la translation de la ligne électrique et la reprise des travaux, un permis de lotir modificatif a été délivré le 16/12/2006 portant la réalisation de constructions à usage mixte en R+2 relatifs à la coopérative "El Wafa 2" (Figure 10).

Ensuite, au sein du boulevard "1^{er} Novembre", une autre opération de 6 lots a été lancée, juste en face le Siège de la Daïra, sous une décision communale numéro 99/247 du 03/08/1999 portant la délivrance d'un permis de lotir de constructions à usage mixte (commerce, service, habitation) en R+2, sur une assiette foncière de 1799,74 m² dont la surface des ilots varient entre 280 m² et 320,60 m² (Figure 11).

Figure 10 : Coopérative "El Wafa 2"



Source : Rouaibia, 2018

Figure 11 : Les 6 lots en face le Siège de la Daïra

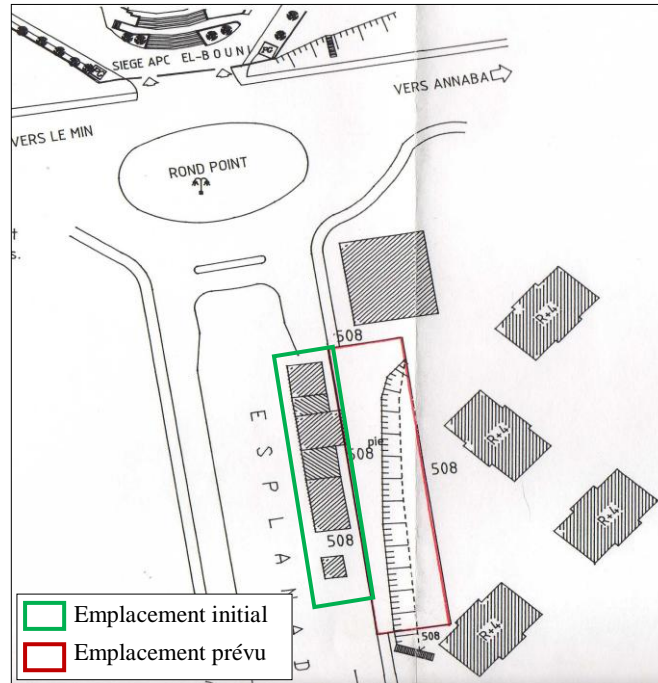


Source : Rouaibia, 2018

Sous une décision communale numéro 99/215 du 20/06/1999, un permis de lotir a été délivré sous l'appellation "lotissement Braadia 1", composé de 9 lots à El Bouni centre, à

usage commercial et d'habitation. Ce permis de lotir a été annulé à cause de l'aménagement de la future place publique où les acquéreurs ayant déjà construit selon un acte de propriété ont été récompensés pour procéder à des travaux de démolition et reconstruction de leur habitation en recul par rapport au tracé de la place (figure 12 et 13).

Figure 12 : Plan cadastral de l'opération de translation du lotissement "Braadia 1"



Source : Ferhati, 2007

Figure 13 : Des habitations construites avant les opérations de démolition-reconstruction



Source : Hafiane, 2007

Le projet de la place publique d'El Bouni centre, un genre de Cours de la Révolution à l'image de celui d'Annaba, est une longue promenade de largeur et longueur appréciable, soit (224, 80 m x 24, 15m) avec équipements d'accompagnements dont 6 kiosques tant convoités du magnifique espace vert (Figure 14). Ces kiosques destinés sans doute à devenir des crémeries, des cafeterias, des espaces de vente de tabacs et journaux sont similaires à ceux implantés sur le Cours de la Révolution (Figure 15). D'ailleurs cet espace représente pour les habitants d'El Bouni ce qu'est le Cours de la Révolution pour les Annabis. Au point qu'ils l'avaient baptisé du même nom avant même l'achèvement de sa réalisation. Bâti en ce lieu, c'est un véritable centre et poumon commercial par excellence de la ZHUN d'El Bouni et même de l'agglomération chef lieu.

Figure 14 : La place publique, une tentative de reproduction du Cours de la Révolution



Source : Rouaibia, 2016

Cet œuvre a été conçu par Mr Boulbir Laâlaâ, un architecte urbaniste et gérant à l'époque d'un bureau d'études en l'occurrence "*Atelier d'architecture et de projet urbain*". La genèse de l'idée de projet trouve son origine selon un entretien fait avec le maître de l'œuvre en 2018, lorsqu'il était responsable du POS et qu'un architecte du bureau d'études URBAN lui a proposé un aménagement du centre dans le cadre de l'élaboration du POS

d'El Bouni-centre. Cet aménagement a été précédé par un questionnaire auprès des habitants d'El Bouni. Mr Boublbir a été toujours séduit voire fasciné par le salon urbain du Cours de la Révolution. Sur la même planche, il dessine un véritable espace public centrale au sein de cette cité dortoir.

Figure 15 : Des kiosques de "la place publique d'El Bouni-centre"



Source : Rouaibia, 2018

De ce fait, un jour de l'an 2005, Mr Boulbir, qui exerce durant cette période sa profession sous la forme libérale, en tant que patron d'un BET, a mis tout son savoir et son génie dans la conception du projet de la place publique afin de le présenter au Président de l'APC pour le convaincre de la pertinence de l'opération. Parmi ces pertinences résident le fait que cet aménagement urbain structurant gravera certainement, à long terme, le passage du Maire d'El Bouni, comme celui de Jérôme Bertagna où le Cours qu'il a produit à Annaba a porté jusqu'à une date récente son nom.

Toujours en 2005, le jour de la présentation publique, le maître de l'œuvre a exposé l'idée de son projet, en présence des pouvoirs publics locaux dont le wali et le Président de l'APC. Auparavant et à quelques minutes de sa présentation aux directeurs de l'exécutif de la ville d'Annaba et de la Daïra, la maquette a fait le bonheur de plusieurs centaines de curieux de tous les âges. L'assistance ne réalisait pas que la double voie de desserte et les

bâtisses "El Braadia" peuvent devenir un cours à l'image de celui d'Annaba capable d'améliorer le cadre de vie des habitants, d'embellir l'environnement de la ZHUN, de créer un lieu confortable de récréation et de déambulation et de donner un nouveau visage à la Daïra d'El Bouni.

L'enjeu du projet n'était pas de concevoir un projet et un programme de place au sens formel du terme mais plutôt d'enclencher un processus de recomposition de la ZHUN d'El Bouni, mettant en scène des séquences, des perspectives et des ambiances. De ce fait, le projet de réalisation de la place publique a été approuvé avec un montant de 60 000 000,00 D.A. (APC, 2014 : 2). Le coût d'achèvement du projet serait à l'aide d'une enveloppe financière combinée entre le budget wilayal, le plan de développement communal et le budget communal. L'opération de vente des fonds commerciaux des kiosques couvre tous les frais de réalisation du projet de la place publique d'El Bouni-centre.

Le projet a été réalisé par plusieurs entreprises, tout d'abord par l'entreprise "Batigec" le 25/10/2005, puis par l'entreprise d'éclairage "El Atli Mohamed" le 04/08/2007 et puis par l'entreprise "Geroc" le 10/09/2009, ensuite par l'entreprise "Chaalane Hacene" le 28/11/2010 et enfin par l'entreprise "Reghami Belkacem" le 02/01/2014 (Idem : 4).

Les travaux de réalisation du projet ont vécu un grand retard à cause de plusieurs contraintes dont le retard d'approbation du permis de lotir de "Braadia 1" ainsi que les travaux de faire translater des vannes de diamètre 150 et 200 mm passant au dessous de la place et le changement de la conduite d'eau potable en un diamètre 300 mm.

Après la décision de translation du lotissement "Braadia 1", un deuxième permis de lotir dénommé "Braadia 2" a été délivré le 15/04/2006 pour 07 lots d'habitation individuelle, d'une surface totale de 1050 m² avec des surfaces variant entre 135 m² et 180 m² (Figure 16). La hauteur de ces habitations a été fixée à R+3 et un sous sol réservé aux entrées et aux garages (Figure 17). En plus, à partir de 2007, des opérations de réalisation des immeubles collectifs en R+4 et d'une maison individuelle ont été effectuées, juste en face de la mosquée "Imam Mouslem" (Figure 18).

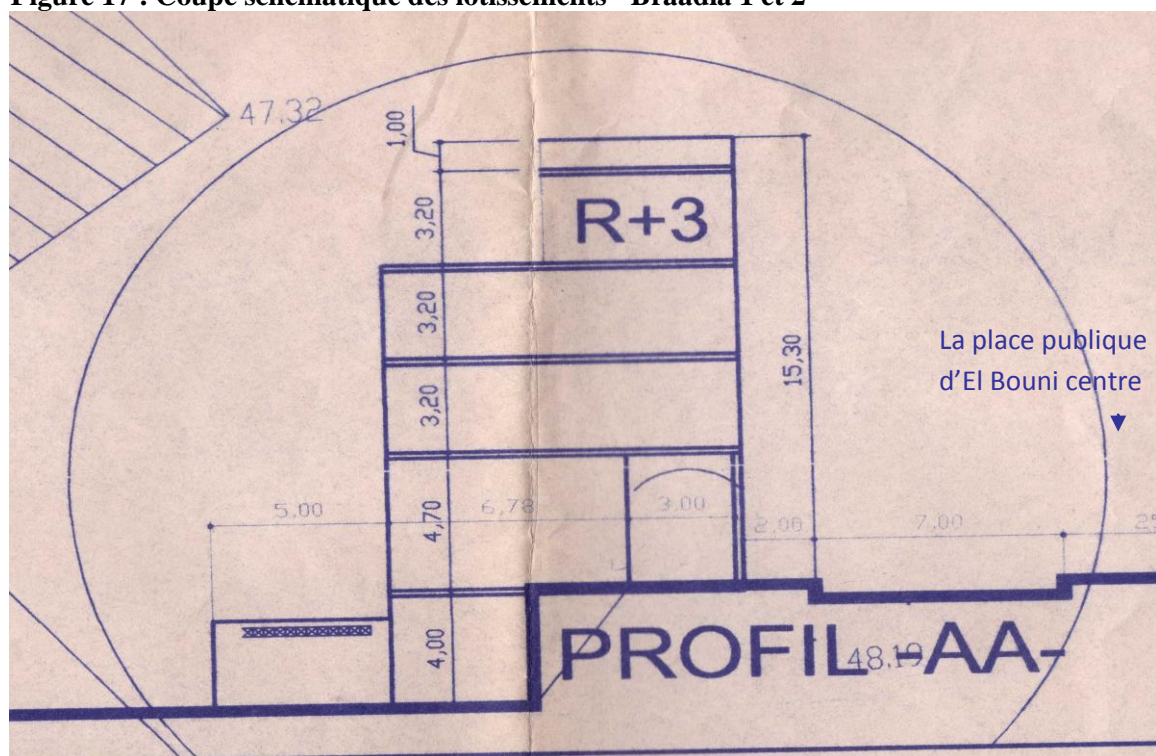
Vue la nécessité d'aligner les façades du lotissement "Braadia 2" par rapport à la place, un permis de lotir modificatif a été délivré portant des modifications au niveau de la forme du lot n° 7 et 8 et de la surface du lot n°1 sous une décision communale n°975 du 20/09/2010.

Figure 16 : Les lotissements "Braadia 1" et "Braadia 2" après l'opération de démolition-reconstruction



Source : Rouaibia, 2017

Figure 17 : Coupe schématique des lotissements "Braadia 1 et 2"



Source : Boulbir, 2005

Figure 18 : Habitats collectifs et individuels en face la mosquée "Imam Mouslem"



Source : Rouaibia, 2018

De ce fait, la surface totale du lotissement "Braadia 2" a été transformée et devenue 1418,85 m², la hauteur des constructions a été fixée à R+3+sous sol sauf pour le lot n°4 où son hauteur a été fixée à R+1 vue sa proximité d'un immeuble d'habitation.

Ensuite, une autre opération a été lancée à côté de l'APC, s'agissant de 03 lots, sous une décision communale n°99/501 du 12 décembre 1999 portant la délivrance d'un permis de lotir de 3 lots situés au bord du boulevard "1^{er} Novembre". La surface de chaque lot est estimée à 214 m² et la hauteur des constructions autorisée est d'un sous sol+ RDC. Le premier permis de construire a été délivré le 09/10/2012 (Figure 19).

Ces opérations confirment que le boulevard "1^{er} Novembre" et " la place publique d'El Bouni-centre" ont connu, à travers le temps, des transformations observables à l'échelle urbaine (Figure 20).

Figure 19 : Les 3 lots à côté de l'APC d'El Bouni



Source : Rouaibia, 2018

Figure 20 : Les étapes de fabrication du boulevard "1^{er} Novembre" et "la place publique" depuis 2002 jusqu'au 2017

A : Photo aérienne prise en 2002



Source : Google Earth, 2002

B : Photo aérienne prise en 2017



Source : Google Earth, 2017

4. Les boulevards "1^{er} Novembre", "Amirat El Bahi" et "la place publique d'El Bouni-centre"...des pseudos espaces publics

Si l'on se réfère aux définitions de boulevard et place, dans leur champ lexical, la morphologie des boulevards "1^{er} Novembre" et "Amirat El Bahi" et la "place publique d'El Bouni centre" ne correspond en réalité ni à un boulevard ni à une place. On entend par boulevards des espaces qui « deviennent vite les principaux axes de circulation des biens et des personnes, conçus comme de véritables places linéaires, dotées d'un riche décor urbain, d'un mobilier destiné à y conforter la vie sociale (kiosques, colonnes Morrisce, lampadaires, fontaines publiques, bancs), ouverts sur les grands équipements » (Benevolo, 1987). Ainsi, les places sont constituées par « l'ensemble d'un espace vide et des bâtiments qui l'entourent » (Merlin et Choay, 1988 : 485), dans la mesure où ces places, s'ouvrent à des rues droites, « dont les perspectives élargies fournissent aux entrées triomphales des monarques un fond décor tout théâtral [...] si bien que peu à peu, la place cesse d'être espace public d'échange social pour ne plus être qu'espace d'affirmation de l'autorité publique (Garms, 1989 : darin, 1989)» (Delbaere, 2010 : 35-36).

Conclusion

Dès l'indépendance, la majorité des villes algériennes se trouve face à un déséquilibre démo-économique et à une apparition d'une bidonvilisation née de l'écart croissant entre un rythme accéléré de l'évolution démographique et un rythme lent de la production du logement.

Face à cette situation caractérisée par un exode rural sans précédent, les autorités étaient poussées par une nécessité de rattraper dans les brefs délais le retard accusé au niveau du secteur de l'habitat. C'est pourquoi, les décideurs ont opté pour la procédure des ZHUN; une procédure équivalente à celle des ZUP françaises, largement répandues dans les années 1950.

A l'instar de la majorité des villes algériennes, Annaba avait connu la réalisation de nombreuses ZHUN dont les ZHUN "Plaine Ouest" et "El Bouni". À travers le temps, les pseudos espaces publics de ces ZHUN et plus précisément le boulevard "Amirat El Bahi", le boulevard "1^{er} Novembre" et "la place publique d'El Bouni-centre" ont connu de considérables mutations. Ils ont dépassé le caractère de développement d'une vie sociale, sous l'effet conjugué de la monofonctionnalité, de l'enclavement et de la fragmentation pour être de véritables espaces multifonctionnels, invertis, animés et qualifiés, capables de garantir et de multiplier les occasions d'échanges, de rencontres et de côtoiements.

Il convient donc de s'intéresser aux raisons et aux causes des mutations qu'ont subi ces cas d'étude, de déceler s'il s'agit d'un processus liant un savoir spécialisé et un savoir faire commun ou un simple fait d'espaces susceptibles et non susceptibles de produire le sens d'espaces communs à partager au sein de ces ZHUN. Connaître les ingrédients d'une recette réussie qui peut être appliquée prochainement comme un principe fondamental voire comme un antidote à tous les espaces de transit des ZHUN afin de les transformer en de véritables lieux communs et de déchiffrer ce qu'ils possèdent de plus pour rétablir, même timidement, la vie urbaine commune au sein de ces ZHUN ?

Chapitre 6

Lorsque les rez de ZHUN deviennent des rez de vie⁴

Introduction

Le rez de chaussée constitue un point d'imbrication entre l'espace public et l'espace bâti. D'ailleurs, la relation entre le couple rez de chaussée / espace public « gagne en importance à mesure que s'établit une culture de l'espace urbain, jusqu'à devenir la consistance principale de notre tradition et de notre vision des villes » (Roux, 2013 : 24).

Le sixième chapitre met en perspective la qualité des rez de chaussée au sein des cas d'étude. Le diagnostic, ainsi construit, permet de confirmer que les critères abordés constituent une véritable clé de lecture des socles. Ainsi, les sites d'implantation de l'activité commerciale au sein des cas d'étude permettent d'apprécier l'influence de l'activité commerciale dans le dessin d'un nouveau paysage et des nouvelles organisations des ZHUN. Ainsi, il est nécessaire de jeter la lumière, à travers un croisement de la grammaire et du vocabulaire de l'installation, sur les appropriations physiques que font les commerçants, exprimées dans des formes spatiales expressives des actes d'installation répertoriés en postures d'espaces.

⁴ Intitulé inspiré de GRAU, 2013.

1. Des ZHUN animées : vue du sol

La conception des rez de chaussée a un impact considérable sur la vitalité et l'attrait de l'espace urbain voire de la ville (Gehl, 2012 : 117), « on les longe en se déplaçant dans la ville, on les voit de près, on en fait l'expérience, on les franchit pour entrer et sortir des immeubles » (Idem : 87) : le piéton a « le temps de percevoir ce que les rez de chaussée ont à lui offrir » (Idem : 89). Si les rez de chaussée sont animés et attrayants, le piéton, en profitant d'un trajet intéressant où les déplacements à pied semblent plus courts et le temps passe plus vite, joint l'utile à l'agréable. Par contre, si les rez de chaussée sont monotones, le piéton renonce à la promenade car les déplacements semblent longs et ennuyeux.

Donc, les façades influent largement sur la perception du lieu, elles sont capables de transmettre aux passants une impression d'organisation, une sensation de bien-être et de sécurité (Idem : 87). Christopher Alexander confirme l'importance des façades dans son ouvrage intitulé "*A pattern langage*", paru en 1977 ; il considère que « si la façade est ratée, les lieux ne s'animeront jamais » (Idem : 100). C'est à partir de ce point de jonction que se joue l'imbrication entre les activités pratiquées à l'intérieur et celles pratiquées à l'extérieur. Le statut des rez de chaussée d'espace capital du développement économique, « de l'animation urbaine, de la vie sociale et de l'identité des quartiers » (Geiling, 2013 : 120), le place au premier rang des clés de fabrique de la ville (Bousquet, 2013 : 134). C'est pour ces raisons que les acteurs le considèrent comme un miroir du contexte socio-économique des villes, à travers lequel ils peuvent lire leur situation économique et sociale. Cependant, "cette économie du sol", extrêmement fragile, ne se résume pas à quelques recettes » (Leclercq, 2013 : 67). C'est pourquoi les cas d'étude présentés ci-après sont davantage un casting d'expériences réussies que des exemples archétypiques.

2. Analyse de la qualité des rez de chaussée des cas d'étude

Les critères contribuant à la qualité des RDC, proposés par Jan Gehl, dans son ouvrage "*Pour des villes à échelle humaine*" constituent « une clé de lecture pertinente des rez de chaussée » (Gehl, 2012 : 31). De même, « ils sont autant de recommandations, qui permettent de distinguer "les bords souples" des "bords rigides" » (Idem : 29).

2.1. L'importance de l'échelle, du rythme et des détails

Le boulevard "Amirat El Bahi" est un itinéraire divisé en segments de longueur d'environ 500 m. Ces segments sont compacts et comportent des attraits. Suivant les courbures du boulevard, le passant trouve des façades répétitives où les portes ne manquent pas. « Pour être attrayantes, les façades doivent comporter des détails adéquats » (Idem : 151). Gehl considère que les façades ne sont pas toutes accueillantes, celles qui sont fermées, ennuyeuses, dépourvues de détails conviennent aux conducteurs en déplacement, mais pas aux piétons. (Figure 21).

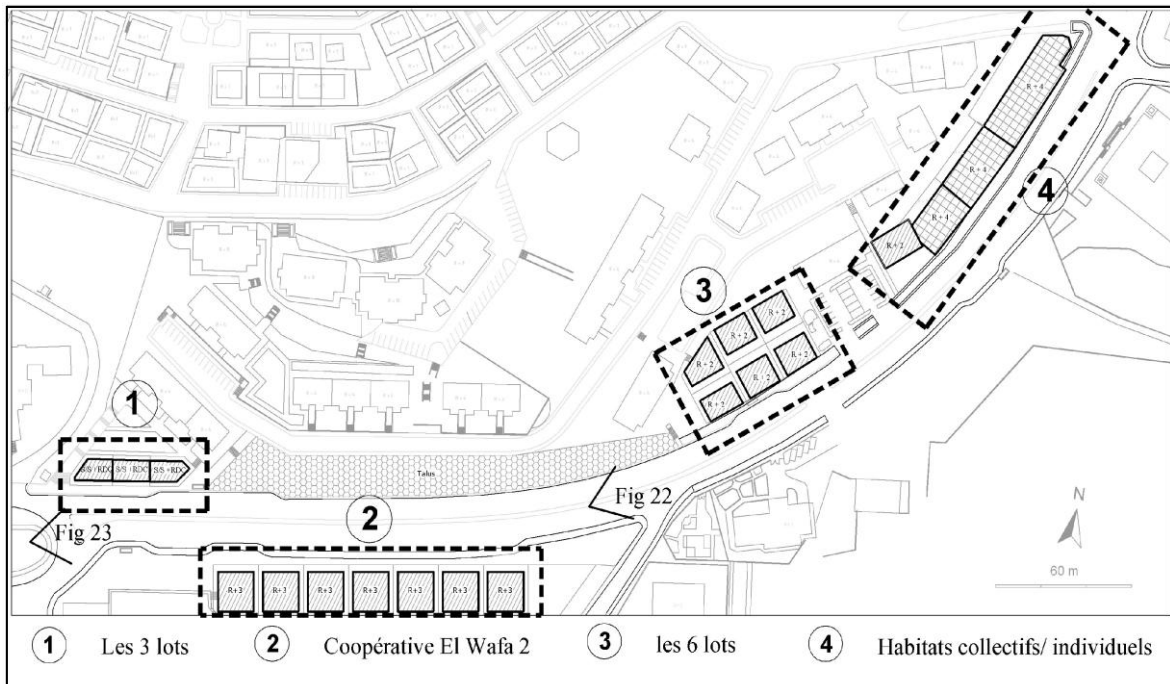
Figure 21 : Les segments répétés du boulevard "Amirat El Bahi"



Source : Rouaibia, 2018

Ainsi au boulevard "1^{er} Novembre", un boulevard composé de segments qui serpentent légèrement de manière agréable. Le passant scinde le projet en profitant de ce qui se présente à lui à chaque portion de celui-ci (Carte 13). Chaque portion d'une longueur raisonnable lui offre de nouvelles vues à découvrir (Figure 22 et 23), « la plupart des piétons considèrent qu'un trajet de 500 mètres est raisonnable. Il ne s'agit cependant pas d'une règle absolue, car la perception d'un itinéraire repose certes sur sa longueur mais aussi sur sa qualité » (Idem : 139) appréciée en termes de richesse de ses détails qui semblent dire aux piétons « soyez les bienvenus. Installez-vous confortablement » (Idem : 151).

Carte 16 : Les segments du boulevard "1^{er} Novembre", El Bouni



Source: Rouaibia, 2018

Figure 22 : Premier segment du tronçon choisi du boulevard "1^{er} Novembre"



Source : Rouaibia, 2017

Figure 23 : Deuxième segment du tronçon choisi du boulevard "1^{er} Novembre"



Source : Rouaibia, 2018

Quant à "la place publique d'El Bouni-centre", elle est bordée de par et d'autre par deux itinéraires formant une ligne droite d'une longueur de 200 m (Figure 24). Cette longueur ne semble pas interminable car les façades des lotissements "Braadia 1" et " Braadia 2" bordant la place du côté Est reflètent un relief très diversifié et riche de détails formé de vitrines. À faible pente, ces façades comportent des attraits et donnent une impression que les distances sont moins longues et agréables à celui qui l'emprunte. Généralement, dans les rues commerçantes et attrayantes du monde entier, « le rythme des façades est à peu près le même : de 15 à 20 boutiques par 100 mètres, offrant au piéton une nouvelle expérience toutes les 4 ou 5 secondes » (Idem : 88).

2.2. Des façades à axes verticaux (de petites entités, de nombreuses portes)

La présence d'un grand nombre de façades étroites et de portes le long du boulevard "Amirat El Bahi", soit 5 ouvertures (5 portes et 5 vitrines) par façade d'immeuble permettant le maximum d'interactions entre vendeurs et clients et multipliant les points de passage entre l'intérieur et l'extérieur (Figure 25).

Figure 24 : Une longueur adéquate de "la place publique d'El Bouni-centre"



Source : Rouaibia, 2018

Figure 25 : Une façade avec de nombreuses portes



Source : Rouaibia, 2018

À El Bouni, et plus précisément le côté Est de "la place publique d'El Bouni-centre", les rez de chaussée se succèdent sous forme de façades étroites garnies de portes et de vitrines. Le nombre de ces dernières varient selon la longueur et le nombre de trame de la façade entre 3 à 4 par unité (Figure 26).

Figure 26 : Des façades étroites et riches de portes



Source : Rouaibia, 2018

De même, au sein du boulevard "1^{er} Novembre", les rez de chaussée des façades sont occupés par les commerces. Ils sont donc riches de portes et de vitrines, soit entre 4 à 5 ouvertures par façades, selon le rythme et la trame de chacune (Figure 27). De telles façades renforcent la vie urbaine, les activités se complètent mutuellement, l'expérience des citadins s'enrichit, la marche devient plus sûre et les distances semblent plus courtes (Idem : 100). Le boulevard "1^{er} Novembre" présente un paysage asymétrique où les façades à RDC commerciaux longeant le boulevard sont interrompues de par et d'autre par des espaces libres tel que l'espace en face la gendarmerie, très exactement, c'est l'espace en face les immeubles collectifs et les 6 lots (Figure 28). En plus, ce boulevard est remarquable par son talus qui se caractérise par une longue pente de 300 m couverte de dalles en formes de losange sur toute sa surface boueuse afin d'éviter la boue de se déverser sur les trottoirs et la chaussée pendant la saison des grandes pluies, gênant ainsi la circulation piétonne et mécanique (Figure 29).

Figure 27 : Une façade riche de portes et de vitrines au boulevard "1^{er} Novembre"



Source : Rouaibia, 2018

Figure 28 : Un passage interrompu par les espaces libres au boulevard "1^{er} Novembre"



Source : Rouaibia, 2018

Figure 29 : Un talus couvert de dalles en formes de losange marque le boulevard "1^{er} Novembre"



Source : Rouaibia, 2018

La présence de nombreuses portes au sein de ces façades contribuent fortement à un sentiment de sécurité le jour, en soirée et pendant la nuit. Le jeu de lumière dégagée des vitrines désertés, des affiches publicitaires et de signalétiques des rez de chaussée commerciaux constitue « un témoignage réconfortant de la vie et de la présence d'autrui » (Idem : 117).

2.3. La transparence

Au sein de la rive droite (côté Est) de "la place publique d'El Bouni-centre", un contact visuel est né entre la voie de circulation mécanique et le rez de chaussée, multipliant ainsi les possibilités d'interaction dans les deux sens (Figure 30). Ainsi, ce contact permet aux usagers de la place de bénéficier d'un spectacle animé en plein air alors que les devantures des commerces fermés par des rideaux de fer « empêche tout contact visuel entre l'intérieur et l'extérieur » (Idem : 163). Au niveau du boulevard "1^{er} Novembre", la planification des rez de chaussée avec des vitrines transparentes assure un équilibre entre opportunités de contact visuel entre la voie et le rez de chaussée et la protection de la sphère privée. Ce contact visuel « permet aux personnes présentes, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de vivre pleinement l'intensité de la vie urbaine et de se rencontrer » (Idem :

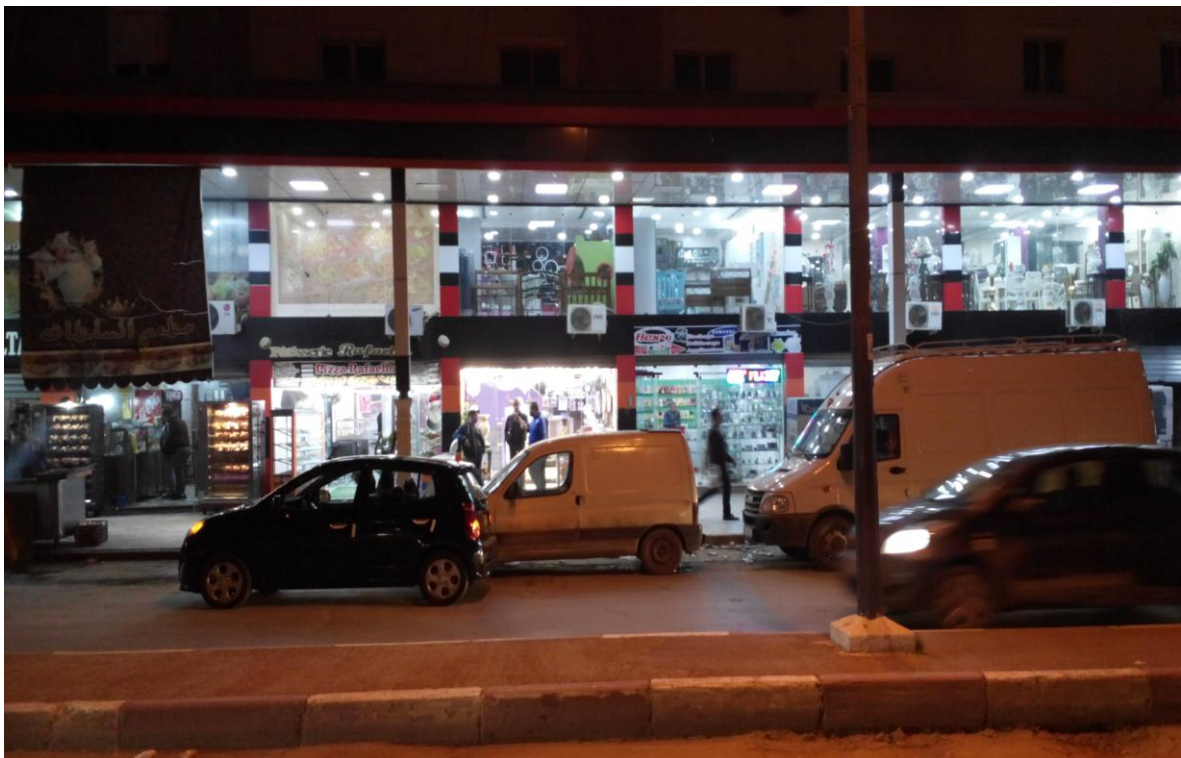
161). Par le biais de la transparence, ces façades montrent à quel point les activités pratiquées dans un magasin peuvent devenir partie intégrante de la vie urbaine (Figure 31).

Figure 30 : La transparence des vitrines de magasins offre un spectacle aux usagers de la place



Source : Rouaibia, 2018

Figure 31 : Une transparence permettant un contact visuel dans les deux sens



Source : Rouaibia, 2017

Tandis qu'au niveau des façades du boulevard "Amirat El Bahi", on assiste à une dénivellation des rez de chaussée commerciaux. « La topographie et les dénivellations offrent aussi de belles occasions de mise en valeur » (Idem : 189) (Figure 32). « Toute différence de hauteur peut enrichir l'expérience des piétons, qui, en n'étant pas limités à déambuler sur une surface plane, jouissent ainsi de nouvelles perspectives » (Ibid.). Les rez de chaussée commerciaux, étant situés un peu plus haut que le niveau de la rue, offrent aux passants une bonne vue sur ce qui se passe en haut. « Tenir compte des champs de vision permet d'établir un bon contact visuel entre l'extérieur et l'intérieur » (Gehl, 2012 : 162).

Figure 32 : Une dénivellation qui enrichit l'expérience du piéton au boulevard "Amirat El Bahi"



Source : Rouaibia, 2017

2.2. Textures et détails : un critère ignoré dans le cas algérien

Les éléments qui constituent la façade tels que les textures et les détails sont d'une grande importance pour sa qualité architecturale. À l'échelle du paysage de la rue, c'est grâce à ce procédé que le trajet paraît plus court et plus intéressant, « plus ce rythme est rapide, [...], plus l'espace urbain ainsi créé paraît animé » (Bailly *et al.*, 1982 : 76). Les façades du boulevard "Amirat El Bahi" et "1^{er} Novembre " et les façades bordant "la place public d'El Bouni-centre" du côté Est semblent dénuées d'éléments de détails à rythme vertical et paraissent banales, monotones et sans recherche architecturale.

Les immeubles qui longent le boulevard "Amirat El Bahi" sont des habitats collectifs, construits vers les années 1978. Le traitement de leurs façades est quasiment identique. Dans cette répétitivité accentuée de façades, toute valeur artistique en est écartée puisqu'elles ne comportent aucun élément décoratif effectif (Figure 33).

Figure 33 : Des façades identiques et monotones au boulevard "Amirat El Bahi"



Source: Rouaibia : 2018

Même les façades des maisons individuelles en R+2 et R+3 ou des immeubles collectifs bordant le boulevard "1^{er} Novembre" construits récemment, et celles qui bordent " la place publique d'El Bouni-centre" manquent de richesse architecturale en éléments à expressivité verticale (Figure 34, 35 et 36). L'ornement en tant que donnée importante de l'architecture est jugé absent dans ces façades, ce qui explique leur pauvreté en terme architectural et ce malgré l'existence de quelques initiatives très timides fournies de la part des propriétaires selon leurs moyens. L'ornement reste inexistant aux préinscriptions du cahier des charges et du POS.

Dans l'article 12 de la pièce écrite du POS révisé, d'approbation n° 11/2011 du 29/06/2011, le règlement des zones homogènes et notamment la zone " ZFU2" relatif au traitement des façades commerciales prescrit : « *on entend par façade commerciale, toute devanture établie dans un but commercial ou de service public. Les hauteurs*

Figure 34 : Des habitations individuelles du boulevard "1^{er} Novembre" sans valeur artistique



Source : Rouaibia, 2018

Figure 35 : Des immeubles collectifs du boulevard "1^{er} Novembre" sans recherche architecturale



Source : Rouaibia, 2017

Figure 36 : Des façades dénuées de détails bordant "la place publique d'El Bouni-centre"



Source : Rouaibia, 2017

d'aménagements de façades commerciales sont limitées au niveau des appuis des fenêtres du 1^{er} étage soit à partir du sol. Le nombre de matériaux sur une même façade doit être limité, les bardages métalliques sont autorisés. Les enseignes en potence auront une saillie maximale de 0,5 m, leur hauteur ne dépassera pas 5m au-dessus du sol. Les clôtures sur rues seront en maçonnerie et en ferronnerie de 2m de hauteur (1m de hauteur sera en maçonnerie et 1 m en ferronnerie). Les parties en maçonnerie doivent être traitées en harmonie avec la construction principale. Ne sont pas admises les clôtures donnant sur la façade principale » (Hafiane, 2011 : 80).

L'analyse des façades au sein des cas d'étude montre que malgré l'importance du critère de textures et de détails des façades dans l'animation de l'espace urbain, il est inexistant ni dans les textes réglementaires algériens (le cahier des charges et le POS) ni dans la culture de la majorité des habitants. Ces résultats nous ont incité à ignorer ce critère puisque malgré son absence au niveau du boulevard "Amirat El Bahi", ce dernier est considéré, selon les résultats obtenus durant mon travail de magister, comme un lieu investi, qualifié, vécu, animé, doté de points de repère et même nommé. Grâce au spectacle quotidien qu'il nous offre, les individus projettent, matérialisent et reproduisent des liens sociaux forts.

2.5. Le commerce- accessibilité : un binôme cherché à jamais

La pertinence du lien accessibilité/commerce réside dans un rapport de force qui s'établit. Ce rapport est « susceptible d'expliquer la réussite ou l'échec d'une implantation » (Lebrun, 2001 : 25) commerciale. « L'accessibilité demeure une prémisse nécessaire à l'implantation du commerce, la réussite commerciale un évident corollaire d'une judicieuse implantation » (Idem : 27) confirmant la difficulté d'interdépendance entre la fonction du commerce de détail et le potentiel d'accessibilité.

L'attractivité commerciale est influencée par l'accessibilité, mais aussi par des critères de marketing et d'offres liés au commerce lui-même car une fois implanté. Le commerce suscite souvent sa propre dynamique et attire une clientèle sans cesse élargie.

« Mais puisque la desserte a déjà conditionné l'implantation, l'attraction provoquée par ce commerce va essentiellement renforcer des filières d'accès établies et non en créer de nouvelles. C'est en cela qu'on peut dire que le commerce sert l'accessibilité, puisqu'il contribue à renforcer des flux dont lui-même bénéficie » (Idem : 31). Cette réciprocité entre le commerce et l'accessibilité reflète de liens qualifiés de symbiotiques (Ibid.).

À la Plaine Ouest, le boulevard "Amirat El Bahi" constitue la principale voie de liaison entre les différentes zones de la ZHUN. Tout comme à la ZHUN El Bouni, le "boulevard 1^{er} Novembre", qui coupe la ZHUN longitudinalement, constitue l'épine dorsale qui draine le flux vers la ZHUN ainsi qu'un espace de transition reliant la RN 16 et la partie Ouest de la ville d'Annaba dont El Bouni 3, Sidi Achour, etc. Ainsi, "La place publique d'El Bouni-centre" occupe une situation stratégique, elle coupe transversalement la ZHUN en deux zones. Cette situation stratégique lui permet d'être un trait d'union entre ces deux zones, à travers lequel le passage entre les deux zones est assuré.

2.6. Quand les façades sollicitent les sens

L'anthropologue américain Edouard.T. Hall propose, dans ses ouvrages intitulés "*Le langage silencieux*" et "*La dimension cachée*" parus respectivement en 1959 et en 1966, un intéressant tour d'horizon de l'évolution humaine où il a classé « les récepteurs sensoriels en deux grandes catégories : les récepteurs à distance (yeux, oreilles et nez) et les récepteurs immédiats (organes du toucher et langue) » (Gehl, 2012 : 40). Ainsi, en ce qui concerne les contacts, « les sens entrent en jeu à des distances très variées » (Ibid.).

Les usagers du boulevard "Amirat El Bahi", du boulevard "1^{er} Novembre" et de la "Place Publique d'El Bouni-centre" ne trouvent pas aux façades beaucoup de chose à observer et à interpréter. Néanmoins, ce foisonnement de bâtiments et d'activités qui offre plusieurs points de contact entre l'intérieur et l'extérieur ainsi qu'une diversité d'expériences intenses reflète des ambiances chaleureuses, subjectives et invitantes. À travers ces ambiances les usagers peuvent ressentir fortement les émotions qu'elles suscitent. Plus précisément, les usagers peuvent observer les événements qui s'y déroulent aux rez de chaussée d'une distance allant jusqu'à 100 mètres car « la vue est le sens le plus développé chez l'être humain » (Gehl, 2012 : 40). Enfin, s'ils se rapprochent de 7 à 0 mètres, les autres sens peuvent être sollicités pour qu'ils puissent percevoir une infinité de détails et vivre l'expérience des émotions les plus riches.

2.7. La mixité des fonctions

La façade des rez de chaussée est la partie d'un immeuble où se trouvent plusieurs points de contact entre l'intérieur et l'extérieur ainsi qu'une diversité d'expérience » (Idem : 90) car c'est par le biais de cette zone que « les activités pratiquées à l'intérieur d'un immeuble ou directement sur son seuil peuvent entrer en contact avec la vie urbaine qui se déroule dans l'espace urbain commun » (Idem : 87).

Historiquement, le commerce était principalement un commerce de proximité qui s'exerce en boutiques ou sur des foires ou marchés. Le concept de proximité renvoie selon Rallet à l'analyse des coordinations entre acteurs (2002 : 12). Le commerce de proximité se définit comme « un commerce de quotidienneté proposant des produits ou services dont les achats et les consommateurs sont, ou peuvent être quotidiens (boulangeries, boucheries, tabacs) » (Solard, 2010). Il se distingue par sa capacité à se rapprocher du consommateur (lieu de résidence, lieu de passage) de manière à ce qu'il soit aisément accessible par lui (Ibid.). Généralement, « le commerce de proximité est situé là où vivent les clients » (Ibid.). Le commerce de proximité recouvre plusieurs dimensions (géographiques, relationnelles, pratiques, etc.). Ces dimensions relationnelles sociales ou bien encore fonctionnelles permettent au commerce de proximité d'être un concept-clé de la relation commerçant / client et une véritable source de différenciation et d'avantage compétitif pour les commerçants (Herauld Fournier *et al.*, 2013 : 5).

Certains auteurs définissent le commerce de proximité comme le lieu où s'établissent des relations d'épanouissement du lien social fort et des sensations de confiance entre le

commerçant et la clientèle. Autrement dit, c'est le lien « où on connaît le commerçant et où l'on est reconnu. C'est un commerce à taille humaine » (Solar, 2010). Donc, d'une façon globale, un commerce est dit de proximité si d'un côté il englobe « l'ensemble des commerces pour lesquels les achats sont très fréquents (commerce de quotidienneté) (Ibid.) et si d'un autre côté « il est installé dans un pôle de vie, c'est-à-dire ancré dans le paysage du quartier du village » (Herauld Fournier, Merle et Prigent Simonin, 2013 : 7) où il contribue à la vitalité, à l'animation et au dynamisme de ce dernier. « Ces pôles de vie sont caractérisés par la présence d'activités "locomotives", principalement des commerces alimentaires » (Solar, 2010). Ces pôles prennent naissance dans un premier temps à partir de l'installation du commerce alimentaire (boulangerie, épicerie, boucherie,...), qui constituent le socle du pôle, les autres commerces de détail et de service suivent le commerce alimentaire et viennent s'y implanter (Ibid.).

Dans les cas d'étude, les activités commerciales occupant l'ensemble des rez de chaussée des immeubles (habitat collectif et/ou individuel) qui bordent le boulevard "Amirat El Bahi", le boulevard "1^{er} Novembre" et "la place publique d'El Bouni-centre" sont nombreuses et variées : cafés, services, restauration, habillement, etc, autant d'activités qui drainent à leur profit les flux des usagers. Les investigations menées sur terrain ont permis d'inventorier, de classer et de localiser les activités exercées.

Les sites d'implantation du commerce de proximité au sein du boulevard "1^{er} Novembre" (Tableau 9) (Carte 14) révèlent que la quasi-totalité des magasins du boulevard sont occupés, (sur les 70 magasins existants, un seul magasin est fermé). Le commerce alimentaire et de restauration ainsi que le commerce non alimentaire (produits courants) se multiplient rapidement au sein du boulevard. Ils occupent plus de deux tiers de l'ensemble des magasins dont 9 restaurants et fast food (Tableau 9). Ces derniers ont tendance à se regrouper pour attirer les clients. D'ailleurs, les usagers appellent le tronçon du boulevard qui s'étale depuis la mosquée jusqu'à l'APC "rue Chawarma" (un plat syrien), selon le questionnaire qui a été fait auprès des usagers (Figure 37). En plus des restaurants, on trouve 9 magasins de vêtements et 2 superettes. Ces superettes s'étendent sur des assiettes foncières importantes : par exemple, la superette "Oasis Market" occupe 5 locaux commerciaux d'un rez de chaussée d'un immeuble collectif et la superette "Dubai" occupe 3 locaux commerciaux d'un rez de chaussée d'un habitat individuel. « Avec le prix, la proximité géographique est le premier critère de choix du lieu d'achats pour l'alimentaire

aujourd'hui » (Solar, 2010). Enfin, le commerce d'articles de maison et les services divers occupent respectivement 10 et 6 magasins.

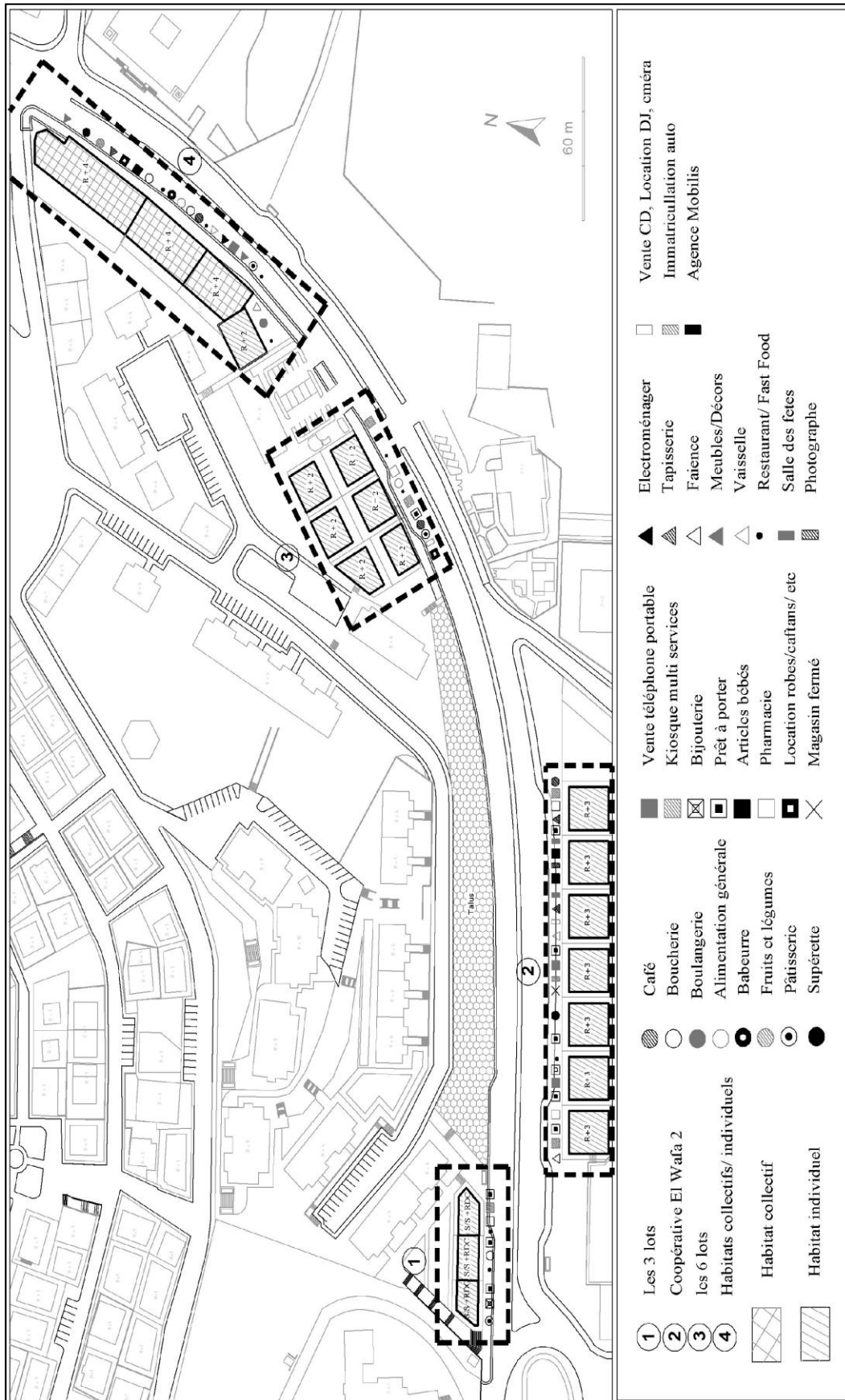
La prolifération du commerce alimentaire, de restauration et le commerce non alimentaire (produits courants) découlent du choix du commerçant qui est le seul à décider du type de commerce qui convient malgré l'existence de texte réglementaire régissant les dispositions appliquées à la façade urbaine dans les différentes zones homogènes du POS El Bouni,

Tableau 9 : Catégories du commerce de proximité au boulevard "1^{er} Novembre"

Catégorie de commerce	Type de commerce	Nombre	Total
Le commerce alimentaire	Superette	2	17
	Alimentation générale	3	
	Boulangerie	1	
	Pâtisserie	3	
	Boucherie	2	
	Lait	1	
	Œufs	1	
	Fruits et légumes	1	
	Café	3	
Restauration	Restaurant et/ou Fast food	9	9
Commerce non alimentaire (produits courants)	Vêtements	9	28
	Articles bébé/ enfant	3	
	Chaussures	1	
	Vente portables	3	
	Opticien	2	
	Bijouterie	1	
	Location robes /caftans	2	
	Pharmacie	2	
	Kiosques	5	
	Articles de la maison	Vaisselle	
Meubles et décors		2	
Tapisserie		3	
Electroménager		1	
Faïence		1	
Services divers	Service Mobilis	1	07
	Assurance	1	
	Clés	1	
	Photographe	1	
	Salle des fêtes	2	
	Dégraissage	1	

Source: Rouaibia, 2018

Carte 17 : Les sites d'implantation du commerce de proximité au boulevard "1^{er} Novembre"



Source: Rouaibia, 2018

Figure 37 : La restauration domine le boulevard "1^{er} Novembre"

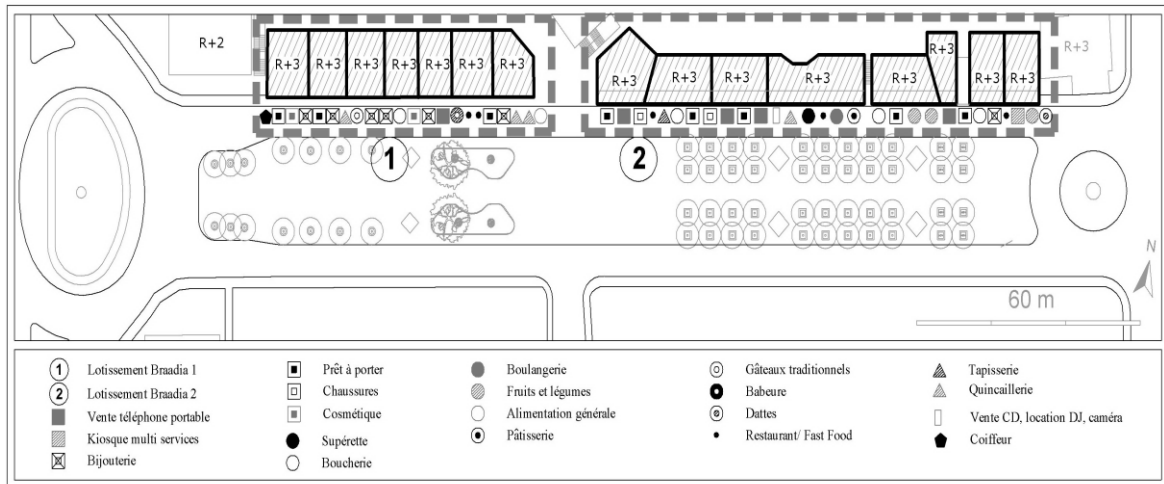


Source: Rouaibia, 2018

et notamment la zone "ZFU2" où s'y implanté le boulevard "1^{er} Novembre" et "la place publique d'El Bouni-centre". Le contenu de l'article 2 du POS révisé, d'approbation n° 11/2011 du 29/06/2011 met l'accent que « *sont autorisées dans cette zone les constructions à usage essentiellement d'habitat et d'équipements, les rez de chaussée de toutes constructions doivent être réservés aux activités intégrées et respectant le caractère de centralité du boulevard. Ainsi les activités seront : commerce de luxe (meuble, bijouterie, magasins spécialisés,...), services à l'exception des ateliers d'artisanat, de mécanique, de menuiserie, ferronnerie et toutes activités nuisibles, les bureaux peuvent se substituer à l'habitat,kiosques* » (Hafiane, 2011 :75).

Par contre, les sites d'implantation du commerce de proximité installé au rez de chaussée des habitations individuelles des lotissements "Braadia 1 et 2" bordant "la Place Publique d'El Bouni-centre" (Carte 15) révèlent la dominance du commerce non alimentaire qui occupe presque la moitié de l'ensemble des magasins (27 magasins) dont 8 magasins de vêtements, 7 bijouteries, 5 magasins de vente de portables, 3 magasins de chaussures, 2 magasins de cosmétique, 1 kiosque et une mercerie (Tableau 10); respectant, par conséquent, les règlements de la zone homogène ZFU2 et notamment l'article 2.

Carte 18 : Les sites d’implantation du commerce de proximité à la place publique d’El Bouni -centre



Source: Rouaibia, 2018

Tableau 10 : Catégories du commerce de proximité à " la place publique d’El Bouni- centre"

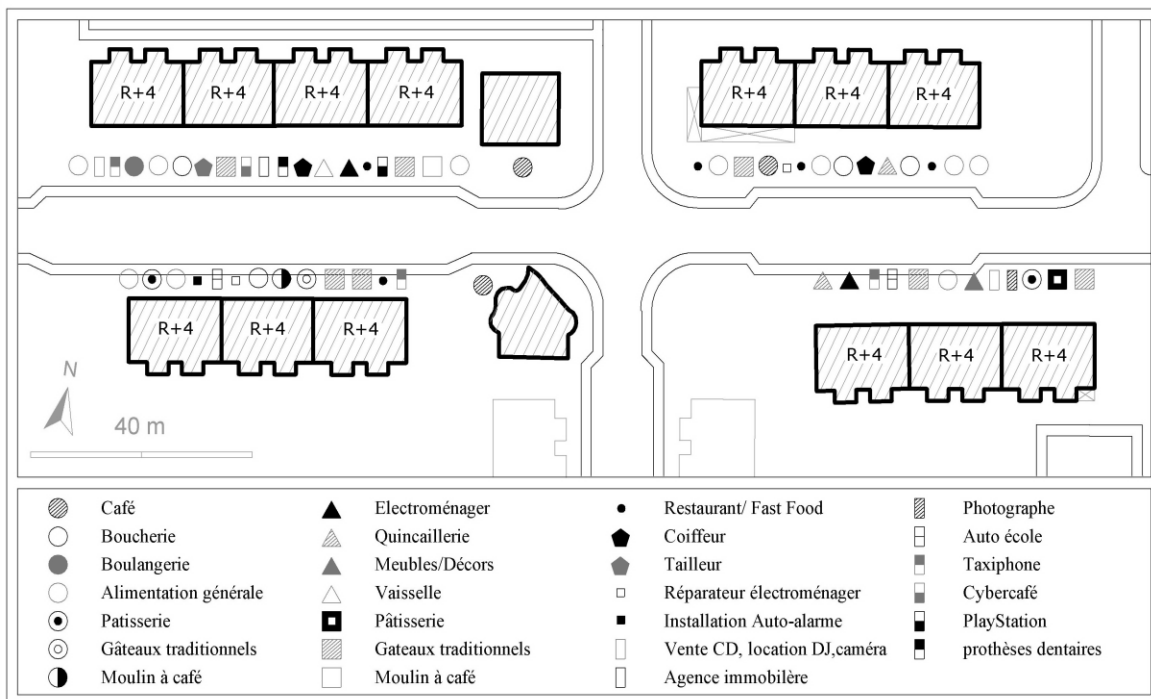
Catégorie de commerce	Type de commerce	Nombre	Total
Le commerce alimentaire	Superette	1	14
	Alimentation générale	1	
	Boulangerie	1	
	Pâtisserie	1	
	Gâteaux traditionnels	1	
	Boucherie	4	
	Lait et galette	1	
	Fruits et légumes	3	
	Dattes	1	
Restauration	Restaurant et/ou Fast food	5	5
Commerce non alimentaire (produits courants)	Vêtements	8	27
	Chaussures	3	
	Cosmétique	2	
	Bijouterie	7	
	Vente Portables	5	
	Kiosque	1	
	Mercerie	1	
Articles de la maison	Tapisserie	1	5
	Quincaillerie	4	
Articles de la personne	Coiffeur	1	1
Services divers	Location DJ et Caméra	1	1

Source: Rouaibia, 2018

Ces magasins attirent une importante clientèle par leur regroupement, ainsi que par le rapport qualité/prix qu'ils offrent. Ensuite, le commerce alimentaire et de restauration est représenté par 19 magasins dont 5 fast food, 4 boucheries, etc. Tandis que les magasins d'articles de maison et de la personne et les services sont moins nombreux sur cette façade.

Les activités commerciales occupent l'ensemble des rez de chaussées des immeubles qui bordent le boulevard "Amirat El Bahi" sont nombreuses et variées : cafés, services, restaurants, magasins divers, (Carte 16, Tableau 11). Dans ce boulevard, et plus précisément le tronçon qui s'étale depuis la pâtisserie délice jusqu'à la pâtisserie "Ben Boumendjel", c'est le commerce alimentaire qui règne, il occupe lui seul 20 magasins, soit les 2/3 de l'ensemble des magasins dont 10 magasins d'alimentation générale.

Carte 19 : Les sites d'implantation du commerce de proximité au boulevard "Amirat El Bahi"



Source: Rouaibia, 2012

Tableau 11 : Catégories du commerce de proximité au boulevard "Amirat El Bahi"

Catégorie de commerce	Type de commerce	Nombre	Total
Le commerce alimentaire	Alimentation générale	10	20
	Boulangerie	1	
	Boucherie	4	
	Galette et gâteaux traditionnels	1	
	Moulin café	1	
	Pâtisserie	2	
	Fruits et légumes	1	
Commerce non alimentaire (produits courants)	Kiosque (tabacs, journaux et parfums)	7	10
	Vente cassette	1	
	Location CD	1	
	Pharmacie	1	
Articles de la maison	Meuble	1	5
	Vaisselle	1	
	Electroménager	1	
	Quincaillerie	2	
Articles de la personne	Location de robe	1	4
	Tailleur	1	
	Coiffeuse	1	
	Coiffeuse traditionnelle	1	
Restauration	Fast food	5	9
	Café	4	
Artisanat de service	Réparateur Electroménager	2	3
	Installation auto-alarme	1	
Services divers	Auto école	2	10
	Taxiphone	3	
	Cyber café	1	
	Agence immobilière	1	
	Photographe	1	
	Play station	1	
	Cabinet dentaire	1	

Source: Rouaibia, 2012

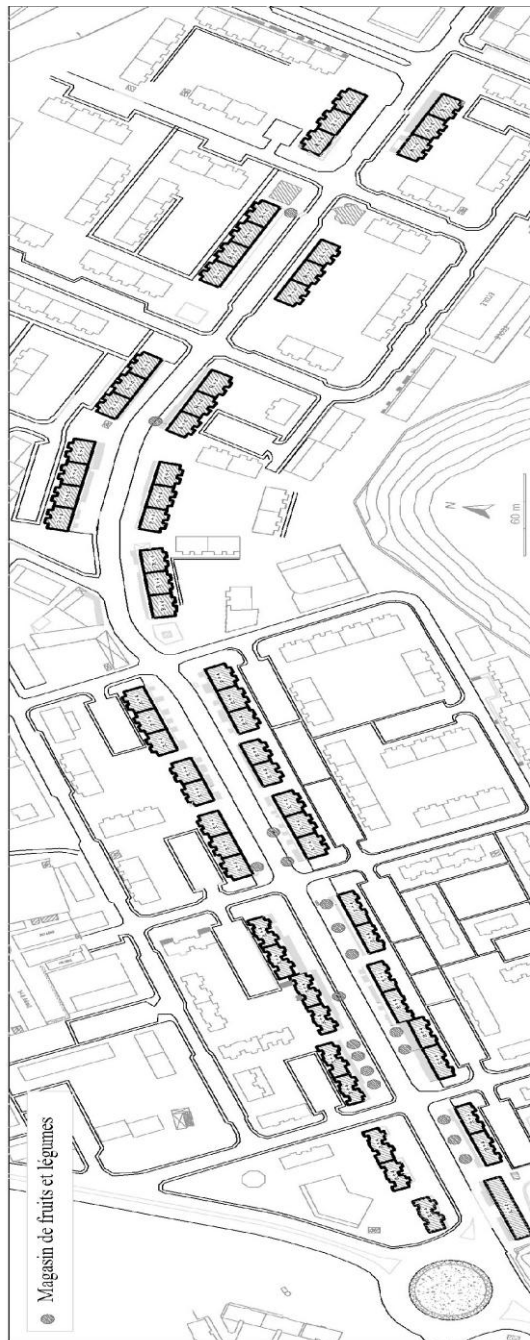
Il faut noter que la multiplication observée récemment du nombre de magasins de fruits et légumes, tout au long du boulevard (Figure 38), est justifiée sous le motif de l'occupation légale des locaux vides par les ex-commerçants informels de fruits et légumes (Carte 17). Le commerce non alimentaire et les services divers se classent en second lieu, ils sont représentés chacun par 10 magasins réservés en grande partie à la vente du tabac et de journaux.

Figure 38 : Les magasins de fruits et légumes des ex-commerçants informels



Source : Rouaibia, 2018

Carte 20 : Les sites d'implantation des nouveaux magasins de fruits et légumes



Source: Rouaibia, 2018

3. Les logiques d'installation des commerçants : un nouveau façonnement de l'espace

Ce n'est qu'à travers l'observation puis le développement et l'enrichissement des procédés et des procédures qui servent à mettre en place des situations de base voire des figures spatiales remarquables nécessaires à l'établissement du vocabulaire de l'installation s'appuyant sur les grandes lignes fixées par la grammaire de l'installation (Blanc et Nordemann, 2004 : 143).

À El Bouni et plus précisément dans les magasins des habitations situées dans les lotissements "Braadia 1 et 2" bordant "la place publique d'El Bouni-centre", les commerçants cherchent souvent un appui ; le plus simple est de se greffer sur un point fixe. Dans notre cas, ils greffent leurs produits sur un point fixe et notamment sur les poteaux des arcades qui sont situés juste en face de leurs magasins afin d'attirer l'attention des usagers de la place (Figure 39).

Figure 39 : Les commerçants greffent leurs produits sur les poteaux



Source : Rouaibia, 2017

D'autres cas observés au boulevard "1^{er} Novembre" et même au boulevard "Amirat El Bahi" où des commerçants s'approprient le trottoir pour exposer leurs marchandises. Ces derniers sont suspendus sur les branches d'un arbre ou sur des auvents en structure légère ou posés en désordre sur des tables ou sur de grands caddies (Figure 40). Cette figure de produits suspendus à des poteaux, à des arbres et à des toitures illustrent parfaitement la figure de crochet.

Dans d'autres circonstances, au lieu de s'accrocher à un seul point, les commerçants profitent d'une ligne continue : le long d'un mur ou d'une façade lisse sur lesquels ils pratiquent une sorte d'agrafe. « L'accroche des fois devient tellement pérenne que tout le lieu en est changé » (Idem : 151), comme dans le cas des magasins des habitations des

Figure 40 : Une figure de crochet (vêtements suspendus à un arbre)



Source : Rouaibia, 2018

lotissements "Braadia 1 et 2" bordant "la place publique d'El Bouni-centre" où les commerçants tantôt agrafent les vêtements aux pleins situés entre les vitrines de deux magasins, utilisant leur hauteur pour exposer le maximum de leurs produits (Figure 41) tantôt accrochent les vêtements aux arcades, utilisant leur vide comme une vitrine en plein air afin d'inciter les passants à faire une lèche vitrine obligatoire (Figure 42). Dans un autre cas, les commerçants informels installent les voitures électriques pour enfants le long de la partie centrale de "la place publique d'El Bouni-centre" et renforcent l'alignement sur lequel ils ont pris appui pour s'installer (Figure 43), « une fois une ligne commence à exister, elle ne demande qu'à être poursuivie » (Ibid.). Cette posture est omniprésente même au sein du boulevard "1^{er} Novembre" où un commerçant agrafe les vêtements sur l'auvent de son magasin (Figure 44).

Dans d'autres cas, quand l'espace manque de profondeur, on se tient donc sur le bord du passage (juste en léger retrait) où circulent les passants. Dans la séparation et l'ouverture en même temps (Ibid.), comme c'est le cas d'un commerçant informel de thé qui profite de la moindre encoche pour prendre place. Il a placé sa *nasba* (une table en bois) pleine de théières en tête de l'espace, juste en léger retrait par rapport au trottoir, là où se

Figure 41 : L'accroche des vêtements le long de la façade



Source : Rouaibia, 2018

Figure 42 : L'accroche des produits le long des arcades



Source : Rouaibia, 2017

Figure 43 : Des voitures électriques agrafées le long de la place



Source : Rouaibia, 2017

Figure 44 : Des vêtements accrochés le long d'un auvent



Source : Rouaibia, 2017

trouve une courte alcôve accueillante à l'installation d'une terrasse (Figure 45).

Figure 45 : Un commerçant informel de thé profite de la moindre encoche pour prendre place



Source : Rouaibia, 2018

L'observation plus approfondie des cas d'étude révèle le choix de l'installation en tête, c'est-à-dire l'installation au bout tout au bout de l'espace, là où s'achève et commence un autre espace. L'exemple des installations momentanées est sans doute plus éloquent, elles sont souvent faites pour des raisons de publicité (exposition de nouveaux produits) ou pour des raisons de sensibilisation comme cette tente placée au bout de "la place publique d'El Bouni- centre", à côté du canon afin d'attirer l'attention des passants et de les sensibiliser (Figure 46). Ce commerçant de plastification des documents n'a choisi que l'installation en tête pour s'installer au boulevard "1^{er} Novembre".

Au sein des RDC des habitations des lotissements "Braadia 1et 2" bordant "la place publique d'El Bouni-centre", on assiste à une apparition puis à une expansion du commerce informel sur la galerie suivant l'expansion du commerce formel. Les commerçants « s'installent comme on place des fauteuils contre le mur » (Blanc et Nordemann, 2004 : 165), leur vitrine est la voie et leur présentoir est la galerie. Se caler le long du mur, c'est le prendre comme appui, plus précisément, c'est de l'utiliser comme dossier, une figure qu'on trouve presque partout. Comme ces commerçants à la sauvette qui vendent les assiettes, les chaussettes, les télécommandes, les vêtements, etc. (Figure 47). Ils se calent et s'appuient littéralement contre les murs des magasins et les utilisent comme une sorte de dossier pour eux.

Figure 46 : L'installation en tête



Source : Rouaibia, 2017

Figure 47 : Un commerçant informel utilise le mur comme dossier



Source : Rouaibia, 2017

Sur le même alignement des devantures, s'est développée une installation linéaire d'activité commerciale informelle selon le principe de sillage (Figure 48). Ce dernier « est la traduction d'effets d'entraînement (principe de suivre et poursuivre l'existant) » (Rouaibia, 2012 : 108). Chaque installation est à la fois cause et prétexte pour que d'autres commerçants s'implantent en continuité (côté à côté).

Un autre groupe de commerçants à la sauvette s'installe juste en face de ces commerçants, en s'appropriant la galerie (Figure 49) et même parfois la chaussée comme ce commerçant de fruits et légumes ou ce commerçant informel de *diouls* durant le mois sacré qui s'installent suivant des parallèles ou des strates (Figure 50). La figure de dossier vaut tout autant pour des constructions comme ces constructions du boulevard "1^{er} Novembre" qui s'installent en se servant de la pente naturelle du terrain pour y trouver un dossier (Figure 51).

Dans d'autres cas, les commerçants s'affranchissent un peu du sol et jouent avec le relief, c'est-à-dire ils exploitent la pente (Blanc et Nordemann, 2004 : 169). On trouve ici une figure reflétant le fait de « se caler selon des paliers qui s'étagent » (Idem : 163). Cette figure s'illustre au sein du boulevard "1^{er} Novembre" (Figure 52) comme aux RDC des

Figure 48 : L'installation en continuité

Figure 49 : L'installation suivant des parallèles



Source : Rouaibia, 2018

Source : Rouaibia, 2018

Figure 50 : L'installation en parallèle à travers l'appropriation de la chaussée



Source : Rouaibia, 2018

Figure 51 : Des constructions utilisant la pente naturelle comme un dossier



Source : Rouaibia, 2017

habitations des lotissements "Braadia 1et 2" bordant "la place publique d'El Bouni-centre où les commerçants utilisent le palier, les marches comme des présentoirs de produits quand les magasins disposent des escaliers, comme si les vitrines débordent jusqu'aux marches qui s'étagent.

Figure 52 : L'installation des produits suivant le palier

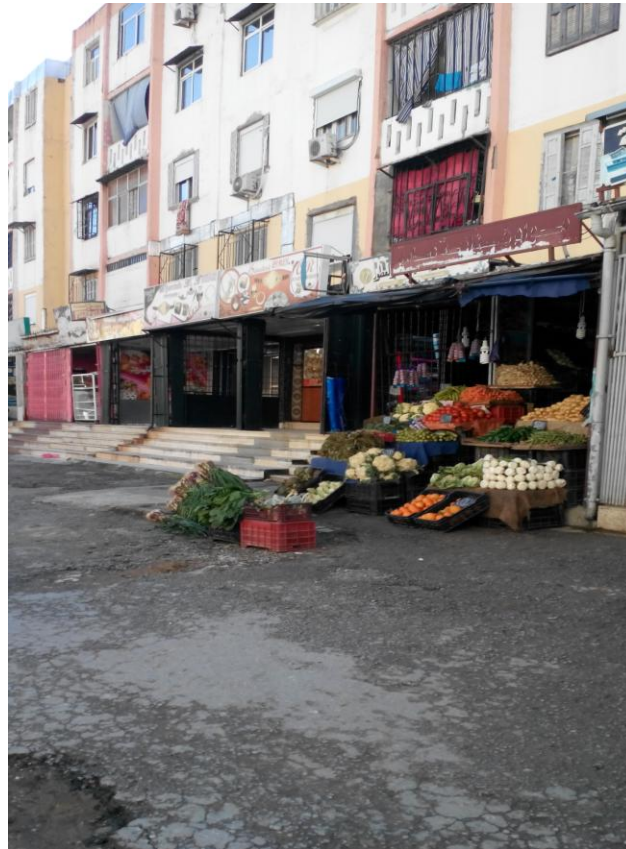


Source : Rouaibia, 2017

Ainsi, au boulevard " Amirat El Bahi", sur des éventaires débordant souvent les magasins, les commerçants de fruits et légumes, exploitent les paliers qui s'étagent pour exposer leurs produits (Figure 53). Les fruits et les légumes, exposés sont bien ordonnés selon la pente des escaliers, donnant, ainsi, l'impression à une vitrine à ciel ouvert dont l'aspect fait penser à une "nasba" formelle. Ces exemples montrent de manière exemplaire l'importance de la figure du palier.

Dans d'autres cas, quand le site contient des creux, des fentes, des renforcements suffisamment larges, « on peut s'y engager, s'y glisser, s'y enfoncer le cas échéant, et dans tous les cas s'y blottir » (Idem : 179). C'est donc trouver l'accueil dans ces creux qui existaient dans le site, et en profiter pour épouser cette forme. « On s'immisce dans ces creux, on l'exploite, on l'habite, de sorte que cet espace qui passait en général pour délaissé devient un lieu véritable » (Idem : 185). Cette disposition de recoin est un des lieux les plus favorisés, elle est si pertinente qu'elle est quelquefois fabriquée

Figure 53 : Une vitrine à ciel ouvert suivant les marches qui s'étagent



Source : Rouaibia, 2018

spontanément par de petites interventions, comme le cas observé aux RDC des habitations des lotissements "Braadia 1 et 2" bordant " la place publique d'El Bouni-centre" où le commerçant a profité de la force de l'angle rentrant : le recoin protégé par deux murs, là où il peut se mettre en sûreté. Dans ce repli des surfaces, le commerçant a agrafé les vêtements à un muret léger, utilisant son quadrillage pour exposer le maximum de vêtements. Ce muret joue le rôle d'une limite pour distinguer le dedans et le dehors (Figure 54). Cette encoignure offre une certaine sécurité à travers son recul et permet d'articuler « l'ouverture d'une série d'arcades sur une autre » (Idem : 181).

Parmi aussi les figures les plus observées dans les cas d'étude c'est celle de la recherche d'un abri, « lorsqu'un toit s'ajoute au dispositif : alors on s'approche d'une installation dans une grotte » (Idem : 187). À "la place publique d'El Bouni-centre", un vendeur de barbe à papa, un second de pop corn et un autre de thé et de cacahuètes se mettent à couvert sous les branches des arbres pour exercer leurs activités (Figure 55).

Figure 54 : la figure de recoin



Figure 55 : L'installation informelle dans une grotte

Source : Rouaibia, 2018



Source : Rouaibia, 2017

Les exemples de la posture de la grotte sont multiples, on peut citer aussi l'exemple d'un commerçant installé au boulevard "1^{er} Novembre" qui place sa table et le matériel nécessaire pour la plastification des documents sous l'arbre à la recherche d'un endroit ombragé (Figure 56).

Figure 56 : Un commerçant informel cherche un endroit ombragé (la grotte)



Source : Rouaibia, 2018

Mais quelquefois, les installations des commerçants « ont l'air de n'entrer qu'en force dans des interstices architecturaux » (Idem : 191). C'est le cas des commerçants informels aux RDC des habitations des lotissements "Braadia 1 et 2" bordant "la place publique d'El Bouni-centre" qui s'immiscent entre les immeubles en paraissant les coincer et les repousser. Tout semble pousser des épaules pour trouver place (Ibid.). Ces commerçants n'ont choisi que l'installation en brèche, en profitant des vides existants entre les façades des lotissements "Braadia 1" et "Braadia 2" pour exposer leurs produits comme ceux qui vendent les assiettes, les chaussettes, les stylos, le persil, etc., sur des cartons ou de simples toiles de jute posés sur terre (Figure 57 et 58).

Dans d'autres cas, les commerçants choisissent l'installation en verrou « qui caractérise le choix d'un emplacement stratégique dans le paysage » (Idem : 195), cet emplacement agence à la fois une posture de dialogue avec l'environnement immédiat et une figure

composée principalement par les flux, les circuits de circulation et les mouvements de passage (Ibid.).

Figure 57 : L'installation en brèche



Source : Rouaibia, 2017

Figure 58 : les commerçants informels empiètent le vide entre les bâtiments



Source : Rouaibia, 2018

L'angle est bien sûr, un emplacement favorable pour s'installer. Observons les cafés du boulevard "Amirat El Bahi" ou "la place publique d'El Bouni-centre", où pourraient-ils mieux se situer ? Evidemment, on peut citer trois cafés au boulevard "Amirat El Bahi" (Figure 59) et deux cafés situés de part et d'autre de "la place publique d'El Bouni-centre" qui occupent une position d'angle (Figure 60). Avec une observation attentive, on remarque qu'au niveau du boulevard "1^{er} Novembre", un kiosque multiservices, de photocopies et de vente de timbres postaux et fiscaux, se tient à l'angle de la construction (Figure 61). Plus exactement, il est installé, « très finement, à l'angle de l'angle » (Blanc et Nordemann, 2004 :197).

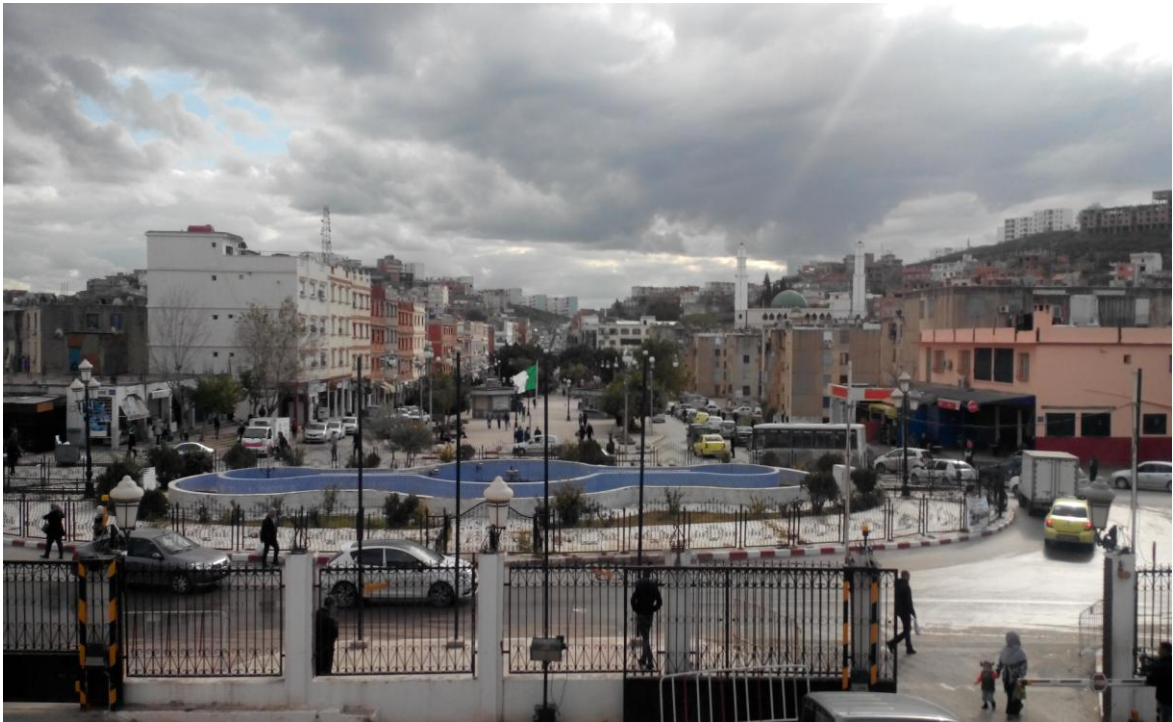
Figure 59 : les cafés occupent les positions d'angle



Source : Rouaibia, 2017

La figure de l'angle est une figure stratégique : elle est l'un des principaux fondements de construction du lieu ; son intérêt réside dans le fait que les commerçants savent bien le parti qu'ils peuvent tirer de cette installation où « leur commerce témoigne de la grande fécondité de ce genre d'emplacement » (Ibid.).

Figure 60 : les cafés occupent les angles de part et d'autre



Source : Rouaibia, 2017

Figure 61 : Un kiosque multiservice à l'angle de l'angle



Source : Rouaibia, 2018

Au sein de la place publique, les kiosques ainsi que les installations momentanées, tels que l'unité mobile de collecte de sang (Figure 62) ou la tente qui fait la publicité des offres d'un opérateur mobile, constituent des points de jonction servant à séparer les espaces vides. Ces points de jonction sont des positions idoines pour être vu, autour desquels le flot des passagers est distribué. Ils jouent donc le rôle de pivot.

Figure 62 : L'unité mobile de collecte de sang joue le rôle de pivot



Source : Rouaibia, 2017

Aux RDC des habitations des lotissements "Braadia 1et 2" bordant "la place publique d'El Bouni-centre", les commerçants de fruits et légumes s'extériorisent. Ils s'approprient la galerie couverte, alors qu'elle est très étroite, et n'hésitent pas à mettre des tables, sur lesquelles ils exposent les fruits et les légumes. Ces commerçants se multiplient et s'installent selon la figure du goulet avec des dispositifs de resserrement et d'étranglement de passage (Figure 63). Par le biais de cette multiplicité, les commerçants arrivent « à la création d'un alignement surajouté à rez de chaussée » (Bailly *et al.*, 1982 : 80). « Le goulet ménage une sorte d'excroissance qui pince légèrement l'entrée » (Blanc et Nordemann, 2004 : 205) permettant d'un côté de contrôler le passage et d'un autre côté de coincer les chalands pour qu'ils puissent voir les produits exposés.

Figure 63 : Les commerçants de fruits et légumes s'installent selon la figure de goulet



Source : Rouaibia, 2017

Parmi les postures les plus observées aux cas d'étude, on peut citer la figure habile de l'enjambement. « Les commerces sont coutumiers de cette façon de faire » (Idem : 209). Les commerçants de restauration rapide (fast food) s'approprient l'espace extérieur devant leurs magasins, au boulevard "1^{er} Novembre", pour préparer les brochettes, les sandwichs de chawarma (Kebab) ou pour mettre le four de rôtisserie de poulets (Figure 64). D'autres commerçants d'appareils électroménagers ou d'alimentation générale, utilise tout l'espace dont il peut jouir, trottoir, vitrines, pour exposer leurs produits (Figure 65). Un kiosque installe deux étagères parallèles entre eux pour exposer les journaux, les couches pour bébés (Figure 66). Un autre magasin a choisi de présenter ses vêtements sur les mannequins, placés successivement selon des parallèles et formant un prolongement de la vitrine vers l'extérieur (Figure 67).

Figure 64 : Le four, la table de travail d'un restaurant selon la figure d'enjambement



Source : Rouaibia, 2017

Figure 65 : l'exposition des produits selon la figure d'enjambement



Source : Rouaibia, 2018

Figure 66 : Un commerçant utilise la figure d'enjambement pour exposer le maximum de ces produits



Source : Rouaibia, 2017

Figure 67 : Le prolongement de la vitrine vers l'extérieur à travers les mannequins



Source : Rouaibia, 2017

Un autre magasin de fruits utilise cette posture afin de présenter ces fruits exotiques et attirer, par conséquent, l'attention de sa clientèle. Même les superettes utilisent le principe d'enjambement pour placer les caddies, que les clients utilisent pendant leurs courses (Figure 68 et 69).

Figure 68 : Un présentoir de fruits exotiques selon la figure d'enjambement



Source : Rouaibia, 2018

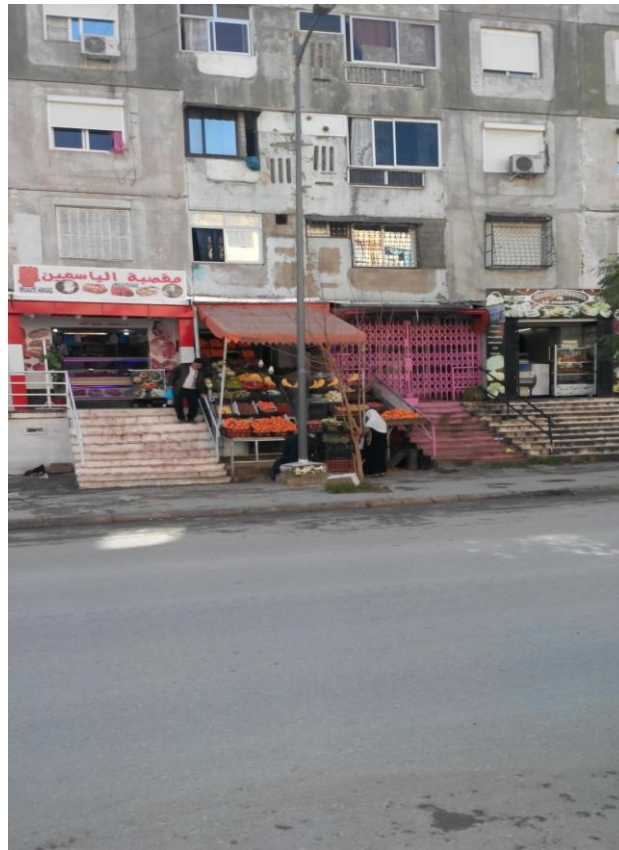
Figure 69 : L'utilisation de la figure d'enjambement pour le placement des caddies



Source : Rouaibia, 2018

Aux RDC des habitations des lotissements "Braadia 1et 2" bordant "la place publique d'El Bouni centre", un commerçant place, sur la galerie, une machine à glace et un frigo utilisé comme un présentoir de glaces préparées à l'avance où les clients ont le choix d'emporter leurs glaces ou de les consommer sur place. Un commerçant, d'articles de cadeaux, place perpendiculairement au palier des étagères comme présentoir de ses produits. Au boulevard "Amirat El Bahi", un boucher place la viande dans un présentoir à l'entrée du magasin (Figure 70).

Figure 70 : La figure d'enjambement dans le boulevard "Amirat El bahi"



Source : Rouaibia, 2018

La grande fécondité de ce genre d'installation s'exprime à travers la multiplicité des exemples dans les cas d'étude. L'intérêt de la posture d'enjambement réside dans le fait de « contrôler les passagers en étant en même temps dehors et dedans » (Blanc et Nordemann, 2004 : 209) et d'inciter de façon spectaculaire « les passants à franchir le pas » (Ibid.).

S'installer nécessite la recherche d'un moyen de faire exister le passage. Pour lui donner une épaisseur « la figure la plus évidente est celle de la galerie » (Idem : 215). C'est au niveau des façades commerciales qu'on applique parfaitement ce principe « qu'il s'agisse de retraits d'alignement que le commerçants souhaite pour abriter sa clientèle et sa marchandise des intempéries » (Bailly *et al.*, 1982 : 80). Les exemples qui illustrent cette figure sont nombreux au sein des cas d'étude, tels que les galeries couvertes de quelques façades du boulevard "1^{er} Novembre", et plus précisément, la galerie couverte de la coopérative "El Wafa 2" jouant un rôle d'auvent pour les salles des fêtes "Dubai" et "Nour El Houda" (Figure 71) et la galerie couverte des ilots en face la mosquée "Imam Mouslem" (Figure 72), les arcades des RDC des habitations des lotissements "Braadia 1 et 2" bordant

"la place publique d'El Bouni- centre" (Figure 73), ainsi qu'aux auvents des façades bordant de part et d'autre le boulevard "Amirat El Bahi" et qui forment des galeries (Figure 74).

Figure 71 : La galerie couverte de la coopérative "El Wafa 2"



Source : Rouaibia, 2017

Figure 72 : La galerie couverte d'un immeuble collectif en face la mosquée "Imam Mouslem"



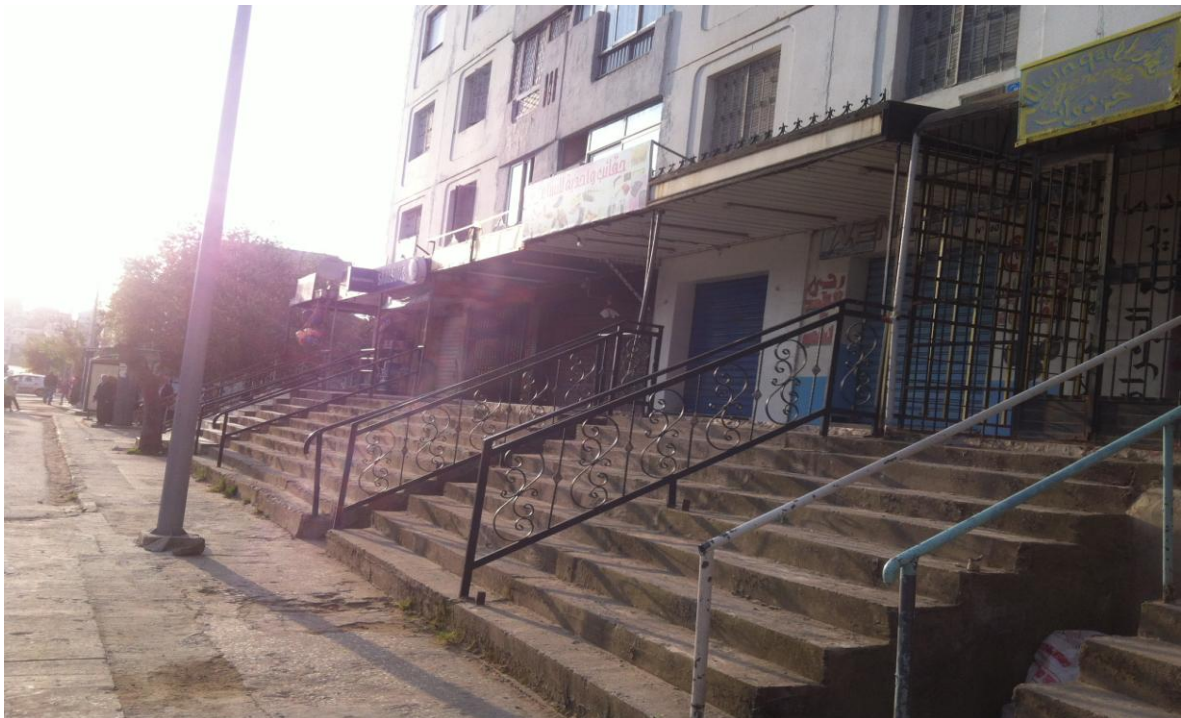
Source : Rouaibia, 2018

Figure 73 : Les arcades des lotissements "Braadia 1 et 2"



Source : Rouaibia, 2018

Figure 74 : Des auvents forment une galerie



Source : Rouaibia, 2017

Les terrasses des cafés, installés aux angles du boulevard "Amirat El Bahi" ainsi que celles de la "Place Publique d'El Bouni-centre", sont couvertes par des structures légères, elles suivent ce principe afin d'abriter sa clientèle des intempéries (Figure 75). Ces galeries sont des espaces à part entière permettant de donner un caractère accueillant et agréable aux activités et aux gestes « qui poursuivent au dehors l'activité du dedans, mais en l'atténuant progressivement » (Blanc et Nordemann, 2004 : 215).

Figure 75 : Des terrasses couvertes par des structures légères (des galeries)



Source : Rouaibia, 2016

L'autre figure observée au sein du boulevard "1^{er} Novembre" est celle de la figure de débouché que les géographes l'évoquent sous l'appellation de "cône de déjection" (Idem : 219). Au débouché du boulevard "1^{er} Novembre", donnant sur le rond point de l'APC, une implantation est exploitée par un kiosque de services et offres "Ooredoo" (Figure 76). Cette situation capte les passants et constitue au bout du compte « un espace particulier qui finit par prendre son autonomie relative » (Ibid.).

Ainsi, au débouché de l'escalier sur le trottoir de "la place publique d'El Bouni-centre", la situation est vite exploitée par un commerçant informel de "Kalb Ellouz", qui occupe aussitôt l'emplacement durant le mois sacré (Figure 77).

Figure 76 : L'installation d'un kiosque multiservice selon la figure de débouché



Source : Rouaibia, 2017

Figure 77 : Au débouché de l'escalier sur le trottoir, s'installent des commerçants informels



Source : Rouaibia, 2018

À "la Place Publique d'El Bouni-centre", des séparations légères, s'agissant de palissades mobiles en bois et de bacs à fleurs, ont été installés, pour déterminer l'espace réservé au passage. Ce dernier est bordé de part et d'autre par les terrasses de cafétérias. Ainsi

procèdent les autres terrasses de cafétérias où leurs séparations prennent naissance dans la continuité, en conformité à l'alignement donné par la première séparation. Dans le prolongement, une ligne de bacs à fleurs (cas des kiosques fermés durant le mois sacré) (Figure 78) servant de palissade est lancée dans l'espace illustrant la figure de sillage (Figure 79).

Figure 78 : Deux lignes de bacs à fleurs sont lancées dans l'espace



Source : Rouaibia, 2017

Figure 79 : Des palissades mobiles en bois installés selon la figure de sillage



Source : Rouaibia, 2017

Sur la partie basse de la place, un commerçant « exploite la situation en poursuivant la direction au préalable indiqué » (Blanc et Nordemann, 2004 : 227) par ces séparations afin d'installer les jeux musicaux pour enfants (Figure 80).

Figure 80 : Des jeux pour enfants installés dans la continuité



Source : Rouaibia, 2017

Sur la partie médiane de "la Place Publique d'El Bouni-centre", qui s'étale depuis les kiosques des cafétérias jusqu'au kiosques multiservices, une ligne de voitures électriques pour enfants, placées longitudinalement l'une derrière l'autre, prend le relais de ce qui existait déjà dans la partie basse de la place, « en continuant l'alignement dans le vide [...] comme si elle tirait un trait à la suite d'un trait déjà tracé » (Ibid.). Cette figure se répète avec la même logique dans la partie haute de la place depuis les kiosques multiservices jusqu'au rond point de la place où nous assistons à l'installation d'une autre ligne de voitures électriques pour enfants, respectant de loin l'alignement de l'existant. Cette posture paraît étonnante où la ligne de sillage n'est même pas existante. En revanche, elle « exerce pourtant un indéniable pouvoir » (Ibid.) sur cet espace.

Vis-à-vis aux palissades mobiles en bois, aux bacs à fleurs et aux voitures électriques pour enfants s'ordonnent, successivement une reproduction des mêmes éléments, suivant des sortes de parallèles ou des strates (Figure 81). Ce qui en résulte, par conséquent, sont deux lignes parallèles formées de palissades mobiles, de bacs à fleurs et de voitures électriques.

Figure 81 : Des installations en parallèle créant une rue fantôme



Source : Rouaibia, 2017

L'espace libre qui se produit et se matérialise par ces deux lignes est réservé au passage piéton, créant ainsi sur le pavé de la place une espèce de rue fantôme destinée à la circulation piétonne. « On vérifie par conséquent que le sillage constitue bien une figure qui installe un espace caractéristique. Mais en même temps on entrevoit que cette poursuite sous forme de ligne est riche d'autres potentialités : n'est-elle pas d'une certaine façon une esquisse de la rue ? » (Ibid.).

4. La fabrique de l'espace signifiant

Les postures d'installation urbaine révélées aux seins des cas d'étude confirment que les commerçants fabriquent l'espace. Ils fondent l'espace à partir d'une procession qui dure longtemps jusqu'au marquage de l'espace. Dans le cas où la prise de procession est faite pour durer longtemps, on va plus loin : on fonde, on ancre l'établissement pour l'asseoir de manière ferme. Cet emplacement stable et solide permet de distinguer un "ici" et un "ailleurs" et ne prend sens qu'à travers le marquage de l'espace, fait par les individus (Blanc et Nordemann, 2004 : 66). Cet acte est décisif, puisque ce n'est qu'à partir de lui qu'on peut savoir où l'on se trouve et comment s'organise l'espace. C'est cette installation

du lieu qui « confère au paysage, et à tout l'espace aussi, une signification pérenne » (Idem : 67).

Dès qu'une installation a lieu, même dans sa forme la plus banale apparaît une géométrie du sens qui façonne l'espace. Les commerçants se mettent, face à face, côté à côté, reculés ou avancés. De toutes les manières, on gouverne l'espace à partir d'un "ici" déterminé (Idem : 81). Même l'installation la plus modeste nécessite un lieu pour être, un lieu où se tenir et qui s'inscrit dans un ordre compréhensible.

Une fois l'installation décidée ainsi que sa situation est instaurée, les commerçants édifient des limites qui séparent un dedans et un dehors et se démarquent par rapport au reste du site. Certes, la limite n'est pas forcément faite de murailles solides, il arrive qu'elle soit faite d'éléments minces et légers. Ainsi, l'importance décisive de la clôture réside dans le fait qu'elle définit et délimite l'espace (Idem : 91). En définitive, « toute fondation commence par une séparation » (Ibid.) permettant de « rendre l'espace intelligible en l'inscrivant dans une logique de différences (Ibid.).

Après avoir défini un "ici" et un "ailleurs", un "dedans" et un "dehors", l'installation exige encore d'ouvrir le passage de l'un à l'autre et de définir des seuils car « toute installation suppose d'administrer des passages » (Blanc et Nordemann, 2004 : 105).

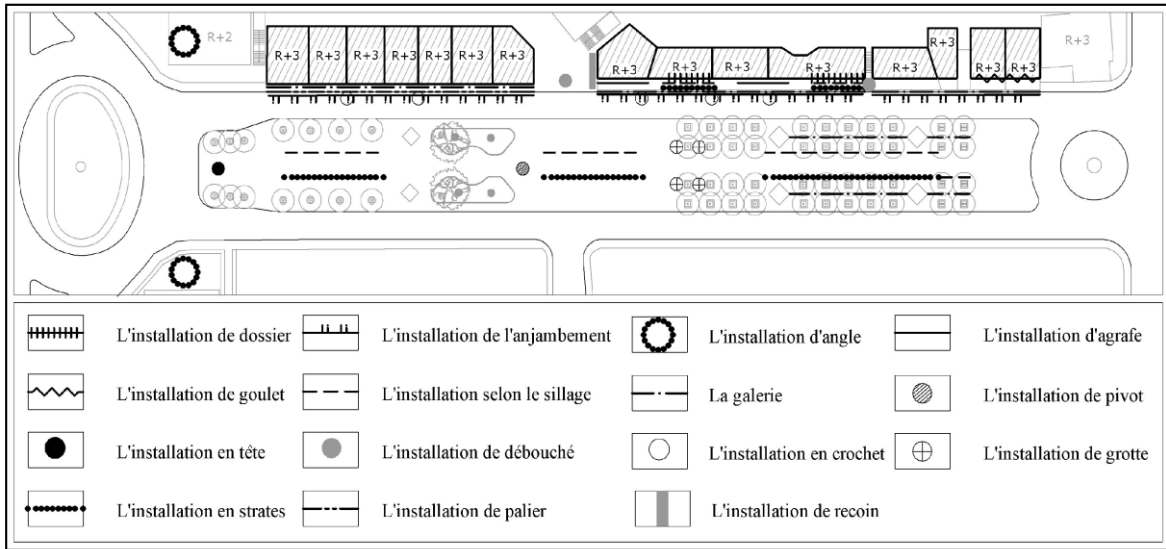
Pour aller à une échelle plus fine, l'ordre de disposition des commerçants est inscrit dans une organisation signifiante pour être dessiné car toute installation est réglée par un dessin qui obéit à son tour à un dessein.

Les principes fondamentaux de l'installation donnent naissance aux espaces qui « s'emparent des logiques existantes, les utilisent, les détournent pour y trouver accueil » (Idem : 130) car ces principes « prennent vie non pas par la seule vertu de leur énonciation, mais par leur mise en situation pratique, et par les activités auxquelles ils donnent lieu et qui, en retour, les transforment (Ibid.).

Partout se vérifient ces façons d'exploiter les qualités de l'espace pour le transformer où les commerçants profitent des occasions pour « construire sur le construit » (Ibid.). Les installations, au sein de la "Place Publique d'El Bouni-centre" (Carte 18), du boulevard "Amirat El Bahi" (Carte 19) et du boulevard "1^{er} Novembre" (Carte 20), procèdent de la même façon : étalages, éventaires, des marchandises fixées en crochet, etc. Chaque installation et chaque transformation de l'espace devient à son tour un point de départ pour

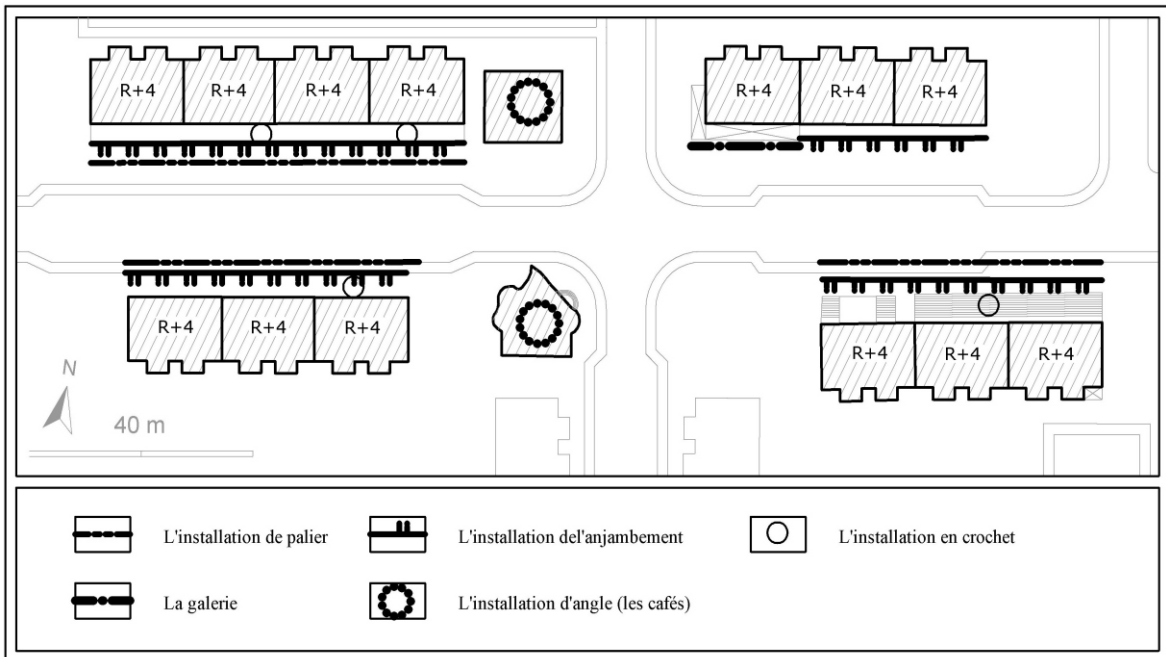
les autres commerçants. Voilà, comment les commerçants greffent l'espace qui leur appartient. À partir de la projection de la grammaire et du vocabulaire de l'installation sur les cas d'étude, se profile une richesse des espaces de vie qui découle des principes structurels de toute fabrication de lieu.

Carte 21 : Les figures d'installation urbaine à "la place publique d'El Bouni-centre"



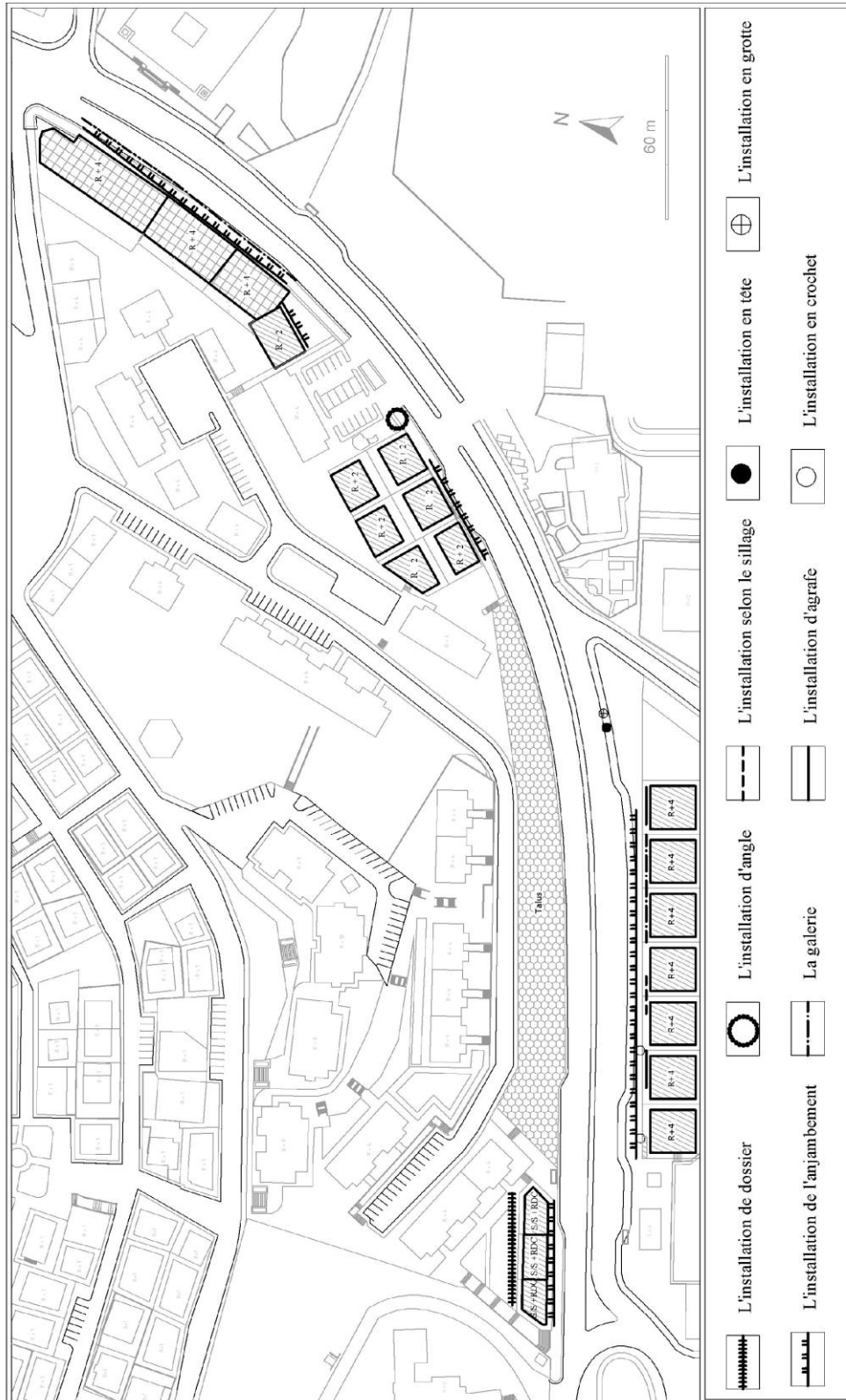
Source : Rouaibia, 2018

Carte 22 : Les figures d'installation urbaine au boulevard "Amirat El Bahi"



Source : Rouaibia, 2018

Carte 23 : Les figures d'installation urbaine au boulevard "1^{er} Novembre"



Source : Rouaibia, 2018

Conclusion

Dans ce chapitre, il apparaît que les cas d'étude ont vécu un développement sans précédent de l'activité commerciale. Cette dernière, qui est fortement liée à l'accessibilité, constitue un système complexe en évolution permanente. Grâce à cette activité, implantée au rez de chaussée des habitations collectives et/ou individuelles, les cas d'étude ont confirmé leur capacité « à déclencher, de façon plus ou moins consciente, des phénomènes à une échelle plus large » (GRAU, 2013).

Si le boulevard "Amirat El Bahi" fait l'objet d'une conception initiale de la part des pouvoirs publics, investie ultérieurement par les commerçants et les usagers de manière plus ou moins lente, le boulevard "1^{er} Novembre" et "la place publique d'El Bouni-centre" sont le fruit d'un investissement précipité suite à une opération de construire la ZHUN sur la ZHUN.

L'analyse de la qualité architecturale des cas d'étude dévoile un confort visuel issu des détails de nombreux magasins. La transparence de leurs vitrines permet aux usagers de vivre pleinement la vie urbaine et de ressentir un corpus de sens. La mixité fonctionnelle de leurs rez de chaussée joue un rôle primordial dans l'attrait des espaces publics qui les entourent et dans la naissance de réputation spécifique à chaque cas d'étude, parmi lesquelles figurent en tête de liste la qualité des produits de la pâtisserie "Délice" au boulevard "Amirat El Bahi", la qualité des prix et la variété de l'offre des nombreuses superettes situées au boulevard "1^{er} Novembre" et la variété des produits de "la place publique d'El Bouni-centre". Les rez de chaussée de ces espaces publics modifient de toute évidence le caractère de ces espaces voire l'ensemble de l'environnement bâti et non bâti existant.

Ainsi, les différents commerçants et notamment les commerçants formels s'approprient l'espace selon les principes de toute installation urbaine afin de mieux répondre aux aspirations des usagers. La production d'un tel espace dépasse le simple aspect matériel, elle se nourrit de l'aspect immatériel, le résultat de l'interaction permanente entre l'espace et les usagers. Ce qui en résulte, par conséquent, est un espace socio-spatial qui se charge constamment d'une métamorphose accrue de dimensions, des pouvoirs multiplicateurs d'échanges, des rapports sociaux et de valeurs nouvelles.

Chapitre 7

Les ZHUN aujourd'hui, « un univers social des usages »⁵

Introduction

Le présent chapitre traitera la question des usages pratiqués au sein des cas d'étude. La mise en relation des usagers/espaces sociaux produits est étudiée par le biais d'une grille d'usage. Cette dernière prend appui sur deux outils essentiels : l'enquête et l'observation à partir desquelles, il sera possible de recadrer les différentes pratiques, perceptions et significations relatives aux différentes manières de vivre les cas d'étude. Ces actes confirment une certaine volonté de constitution de l'espace.

⁵ Toussaint, 2003

1. Les usages de l'espace public

La ville est considérée comme un théâtre où se déroulent deux grandes catégories d'activité dont la nature et la portée reposent sur « la culture et l'économie dans lesquelles elles s'inscrivent » (Gehl, 2012 : 146) : les déplacements et les activités pratiquées sur place (Ibid.). Ces activités contribuent « à multiplier les événements surgissant aux yeux des autres catégories d'usagers » (Monnet, 2012 : 4) faisant de l'espace public un lieu de spectacle.

Afin de rendre possible le foisonnement des activités même les plus simples, il est indispensable de garantir les conditions nécessaires au déroulement de ce processus dont l'existence d'un espace urbain de qualité qui doit être occupé par une masse critique de gens exerçant des habitudes quotidiennes (Gehl, 2012 : 77). Une fois ces processus enclenchés, un « cercle vertueux se met en place : une ville s'anime parce qu'elle est animée » (Ibid.).

Autrement dit, les gens pratiquent des activités telles que marcher, s'asseoir « là où la qualité de l'espace urbain les convie à le faire » (Gehl, 2012 : 146). En revanche, lorsque les processus positifs de l'urbanité sont absents, peu de gens tentent de s'aventurer dehors car rien ne se passe (Idem : 77). Donc, la qualité de l'espace urbain est essentielle à la vitalité des villes les plus prospères (Idem : 146).

De plus, ce sont les habitants qui dessinent à travers leurs pratiques des topographies à l'espace, ces pratiques marquent d'autant plus l'espace. « Ainsi, les usages tels que la fréquentation, le déplacement, l'évitement, etc., vont autant plus "reconfigurer" l'espace qu'ils auront une forte fréquence. Ce marquage et cette "reconfiguration" se formaliserait selon des tracés ou des points de station plus ou moins accentués selon les individus » (Semmoud, 2008 : 8). Nous classons les divers usages des individus selon une grille d'usage, composée de six domaines de la vie sociale qui sont : les usages strictement utilitaires, les usages de convivialité, les usages liés aux spectacles et à l'ostentation, l'abandon, les usages liés au système de formation et les usages liés à l'activité commerciale.

1.1. L'usage fonctionnel (Strictement utilitaire)

L'espace public était souvent le lieu où « l'individu vivait l'expérience quotidienne de la société » (Gehl, 2012 : 127), c'est le lieu des rencontres, des échanges et des allées et

venues. Le passage constitue l'une des principales fonctions du boulevard "Amirat El Bahi" et du boulevard "1^{er} Novembre". Ces deux boulevards sont empruntés successivement par 57% (Rouaibia, 2012 : 120) et 57,5% des enquêtés qui y passent pour se rendre ailleurs, vu leur situation géographique stratégique. Le croisement de la variable "raison de pratiquer l'espace" et "l'âge" fait apparaître des corrélations très significatives ; au sein de la Plaine Ouest, les élèves l'empruntent pour se rendre au CEM des "Frères Klibates", à l'école privée "Tahadi", ou pour leur cours particuliers (Ibid.). À El Bouni, le boulevard "1^{er} Novembre" est emprunté par les élèves pour se rendre aux lycées "El Bouni 1", "El Bouni 2", aux cours particuliers et au C.E.M "19 Mars". Les étudiants des deux ZHUN y passent régulièrement par bus ou par voiture, pour rejoindre les campus universitaires situés à El Bouni, Sidi Achour ou Sidi Amar.

De même, les populations actives de la Plaine Ouest passent par le boulevard "Amirat El Bahi" pour rejoindre leurs lieux de travail. Tandis qu'à El Bouni pour se rendre ailleurs (lieu de travail, visites, etc.), un nombre important des usagers passe par le boulevard "1^{er} Novembre" que ce soit par voiture, taxis ou par bus car les arrêts de bus longent le boulevard lui-même.

Par ailleurs, le boulevard se caractérise par un flux important généré par l'emplacement des équipements tels que la mosquée "Imam Mouslem", "Al Ansar", le Siege de la Daïra, l'APC, la gendarmerie et l'hôpital.

Certaines personnes âgées déclarent qu'elles prennent les bus pour se rendre au centre-ville. Elles ont l'habitude de boire un café tout en lisant un journal. À la Plaine Ouest comme à El Bouni, deux catégories de population ne passent par les boulevards que rarement : les enfants âgés entre 5-10 ans et les personnes âgées de 60 ans et plus. Parmi les explications de leur relative absence sur le lieu, on citera pour les enfants l'exposition aux risques d'accidents induits par le trafic circuloire et pour les personnes de 3^{ème} âge, c'est parfois la volonté de mise à l'écart à la recherche de calme et de tranquillité.

Au sein de "la place publique d'El Bouni-centre", 37% des usagers l'utilisent comme un espace de transition, ceci est justifié par l'emplacement de la station de taxis sur le côté Ouest de la place et par l'emplacement stratégique de la place (au centre de la ZHUN El Bouni). Elle assure d'un côté la jonction et l'articulation entre les différentes cités de la ZHUN et d'un autre côté la liaison entre ces cités et le souk, un endroit très fréquenté par les usagers. Ce souk est un espace clôturé bordant le boulevard "Bouzaaroura" où sont

rassemblés les commerçants informels. En absence du contrôle des autorités publiques, une grande partie des commerçants informels quitte cet espace pour implanter leurs *nasba* tout au long du boulevard, là où sont implantés les magasins des commerçants formels, une pratique favorisant la mixité.

1.2. Les usages de convivialité

1.2.1. Usages liés à la rencontre et aux relations sociales

Une ville propice aux rencontres est une ville qui doit offrir de bonnes occasions de pratiquer trois activités humaines de base : regarder, écouter et parler (Gehl, 2012 : 160). L'espace urbain constitue un lieu de divers types de rencontres dont les rencontres programmées ou spontanées, les rencontres inattendues et les rencontres actives et immédiates.

Selon l'enquête faite sur terrain, les usagers du boulevard "1^{er} Novembre" affirment qu'ils passaient beaucoup de temps pour faire leurs courses et non pour la rencontre ; et pourtant, la première pratique n'empêche pas la seconde d'avoir lieu. Les usagers installés à El Bouni depuis 20ans racontent qu'au tout au début les RDC des habitations de la coopérative "El Wafa2" étaient occupées par deux cafés, appelés communément "Kahwet Choufouni" (qui veut dire regarde moi). Leur principal attrait réside dans le fait qu'ils ont une bonne vue sur les passants et surtout les lycéennes, etc. Aujourd'hui, on signale un changement d'activité où ils sont transformés en une superette appelé "Dubai".

Au boulevard "Amirat El Bahi" comme à "la place publique d'El Bouni-centre", les usagers déclarent que ces espaces répondent aux nécessités de la vie sociale et aux satisfactions de leurs besoins sociaux. D'après les résultats de l'enquête, 40% des usagers passent leurs temps au sein du boulevard "Amirat El Bahi", tissant de bonnes relations entre eux (Rouaibia, 2012 : 122) (Figure 82) ; et 22,5% des usagers d'El Bouni fréquentent "la place publique d'El Bouni-centre" pour les rencontres et les relations sociales (Figure 83). Ces espaces sont des lieux propices aux salutations, aux brefs échanges et aux conversations qui s'y déroulent avec des connaissances pendant la marche, aux croisements, aux va et vient et aux papotages avec des amis, ou des membres de famille durant la déambulation à pied.

Figure 82: Le boulevard "Amirat El Bahi", un espace propice aux brefs échanges



Source : Rouaibia, 2016

Figure 83: "La place publique", un lieu propice aux relations sociales



Source : Rouaibia, 2017

Ces espaces sont des lieux idéaux pour la discussion même avec des inconnus assis à côté de soi, sur un banc public, autour des arbres, si l'occasion se présente ou s'il se passe quelque chose (un incident, un événement, une fête, etc.) (Gehl, 2012 : 160).

Les usagers, ayant confirmé passer leur temps libre au café, représentent 19% au boulevard "Amirat El Bahi" et 42,5% à "la place publique d'El Bouni-centre" (Figure 84). « Le café est un espace où se côtoient et se rassemblent des usagers, de tout âge surtout ceux plus de 18 ans, de toute catégorie sociale, de tout horizon. Il est le lieu privilégié pour les échanges, les discussions, les rendez vous, les rencontres spontanées» (Rouaibia, 2012 : 123) ou programmées. C'est un lieu de rassemblement d'usagers qui éprouvent le besoin de fuir l'exiguïté des logements (Panerai *et al.*, 2009 : 168). « Le café cristallise les rapports entre individus et favorise le développement de réseaux de relations sociales » (Rouaibia, 2012 : 124). Il est pour les usagers actifs de 18-59 ans, un lieu où ils peuvent s'arrêter un instant pour prendre un café, hors les horaires de travail. Par contre, pour les usagers non actifs, il est davantage le meilleur endroit pour passer le temps libre.

Figure 84 : Le café, le meilleur endroit qui favorise les relations sociales



Source : Rouaibia, 2017

Au boulevard "1^{er} Novembre", un commerçant informel de thé s'approprie l'espace vide devant un magasin fermé pour l'installation provisoire d'une terrasse pour ses clients. Ces

derniers, trouvent au sein de cet endroit, un thé de qualité et un environnement convivial pour discussions.

Le croisement de la variable " lieu de passer le temps libre" ou " les raisons de fréquentation de l'espace" et la variable "sexe" fait ressortir que la totalité des usagers de sexe masculin affirment qu'ils passent leurs temps libre au sein du boulevard "Amirat El Bahi", alors que seulement 1% des femmes interrogées l'utilisent pour la promenade (Idem : 123). Cette exclusion de femmes est liée au caractère "normatif, normal" des rapports sociaux traditionnels de la société algérienne (Dris, 2004) où l'espace public s'apparenterait à des "man's land".

Tandis qu'à "la place publique d'El Bouni-centre", 62,5% des usagers de sexe masculin et 37, 5% des femmes utilisent l'espace. Le motif de fréquentation de 25% des femmes est principalement la promenade et la déambulation (Figure 85). Elles peuvent bavarder avec les personnes assises à côté d'elles, sur un banc public et autour des arbres (Figure 86), discuter pendant qu'elles prennent une boisson froide ou des glaces et échanger des idées ou quand elles font des lèches vitrines tout en parcourant les magasins des lotissements "Braadia 1 et 2".

Figure 85 : La place publique, un lieu de promenade et de déambulation



Source : Rouaibia, 2018

Figure 86 : Des femmes papotent avec les femmes assises à côté d'elles



Source : Rouaibia, 2018

Les filles sortent en groupe afin d'être draguer, les femmes mariées et parfois les grands-mères accompagnent leurs enfants et petits enfants (Figure 87). Elles profitent de discussions entre elles pendant qu'ils jouent avec les voitures électriques. Des groupes de femmes, de tout âge, achètent des glaces auprès d'un magasin au rez de chaussée des habitations des lotissements "Braadia 1et 2" (Figure 88) et transportent leurs chaises au centre de la place afin de bénéficier de bonnes perspectives sur le spectacle quotidien qu'elle nous offre créant, au centre de la place, une terrasse en plein air (Figure 89). Certaines femmes préfèrent les glaces des kiosques de la place où elles peuvent se réunir en famille, sur des tables bien installées, et profitent de la vue dégagée sur la ZHUN El Bouni. La fréquentation des femmes diminue dans la soirée pour être remplacée par celle des hommes.

Le croisement des variables "sexe", " lieu de résidence" et " raison de fréquentation de l'espace" montre que les 25% des femmes qui pratiquent l'espace pour la promenade n'habitent pas à El Bouni-centre ; elles habitent notamment à Bouzaaroura, El Bouni 3, Sidi salem, Seybousse...Tandis que 12,5% des femmes résidant El Bouni-centre depuis longtemps, n'utilisent la place publique que comme un lieu de passage ou pour faire les courses. Pour ces femmes, c'est une manière de respecter leurs frères et pères, vu que

Figure 87 : "La place publique d'El Bouni-centre", un lieu de rencontre



Source : Rouaibia, 2018

Figure 88 : L'achat des glaces au sein d'un magasin bordant la place



Source : Rouaibia, 2018

Figure 89 : Le centre de la place est transformé en une terrasse pour les consommateurs de glaces



Source : Rouaibia, 2018

l'espace est fréquenté par une foule de sexe masculin. Elles considèrent que les femmes qui fréquentent la place quotidiennement sont des "Kavia" (une appellation utilisée pour une personne qui se croit chic et civilisée alors qu'elle ne l'est pas) ; cela démontre que la promenade au sein de cette place ne pourrait jamais être à la hauteur d'une promenade au Cours de la Révolution ou aux autres espaces publics de la ville d'Annaba où la mixité hommes et femmes est plus facilement acceptée.

Le boulevard "Amirat El Bahi" comme "la place publique d'El Bouni-centre" sont fréquentés indifféremment par toutes les catégories d'âge. Ils sont des espaces à usages multiples : lieux de détente gratuits, de stationnement et parfois les meilleurs endroits pour les jeunes et les personnes âgées. Ces derniers viennent prendre le soleil et prennent place aux coins ou aux bords du boulevard, sur les bancs pour lire un journal, rencontrer et discuter tranquillement avec leurs amis et parfois ils s'approprient les bancs pour jouer les jeux d'échecs et dominos où « le plateau reposant en toute stabilité sur les assises d'un banc public » (Trottin *et al.*, 2015 : 73) (Figure 90).

Figure 90 : "La place publique", un lieu de détente gratuit pour toutes les catégories d'âge



Source : Rouaibia, 2018

Les jeunes et les personnes âgées choisissent avec soin leur emplacement contrairement aux enfants et aux adolescents qui s'assoient n'importe où et sur n'importe quoi, « s'asseoir semble la grande affaire en ville où le nombre de bancs ne suffit pas à accueillir toutes les fesses[...] Alors la moindre marche, margelle, borne, barrière, chaîne peut se transformer en assise précaire » (Idem : 77). Les jeunes transforment les rambardes de délimitation en siège d'appoint, ils préfèrent souvent se tenir sur les bords, s'adosser à un mur, s'asseoir en surélévation sur les rebords des espaces verts ou transporter leurs chaises longues aux endroits stratégiques (Figure 91). De telles positions comportent de nombreux avantages : comme le dossier du fauteuil qui constitue un excellent soutien physique et psychologique, les bords et la surélévation permettent d'élargir le champ de vision où l'utilisateur observe tout ce qui se passe devant lui sans surprise désagréable. Tandis que les personnes âgées sont intéressées à chercher des bancs confortables dans les parties ombragées (Gehl, 2012 : 149) négligeant la foule et le spectacle de la place (Figure 92).

Des personnes de différente tranche d'âge iront, par habitude, chez "Ami Sassi" (qui veut dire oncle Sassi) au boulevard "Amirat El Bahi", un magasin d'alimentation générale ouvert depuis les années 1980. Ce magasin est transformé, selon les enquêtés, en quelque

Figure 91 : Des jeunes installés pour observer le flux des usagers



Source : Rouaibia, 2018

Figure 92 : Des personnes âgées installées dans les endroits ombragés et donnent leurs dos aux flux des usagers



Source : Rouaibia, 2017

sorte à un lieu tant pour échanger avec "Amis Sassi" et les autres clients de la cité que pour faire les achats « où se réunissent volontiers les pères, les mères, les enfants, les jeunes et les personnes âgées » (Rouaibia et Zeghiche, 2017 : 66) à la recherche d'ambiance sympathique.

1.2.2. Usages de loisir et de détente

La promenade convertit l'espace public en destination. D'ailleurs, « l'institution sociale de la promenade impliquait de trouver des pairs dans des lieux reconnus pour y déployer une sorte de ballet de sociabilité » (Monnet, 2012 : 3). Le boulevard "1^{er} Novembre" constitue un lieu de passage puisque uniquement 7,5% des enquêtés affirment le parcourir pour la promenade. Tandis qu'au boulevard "Amirat El Bahi", les usagers de sexe masculin utilisent les espaces libres pour se tenir debout et les marches pour s'y assoir, s'y reposer et admirer la vue où se mêlent commerces, passants, etc. (Figure 93). Pareils à "la place publique d'El Bouni-centre", 32,5% des usagers trouvent ses bancs le meilleur endroit pour s'y reposer après les courses, lire un journal, se connecter avec leurs smartphones, fumer une cigarette (Figure 94). Pour une part non négligeable des enquêtés (soit 40%), elle est un endroit attirant pour la promenade où chacun vient pour voir et être vu.

Figure 93 : Des marches utilisées pour capturer le flux



Source : Rouaibia, 2016

Figure 94 : "La place publique", un espace de détente et de loisir



Source : Rouaibia, 2018

Se tenir debout est par habitude une activité de courte durée car dans cette position on ne peut se sentir à l'aise très longtemps. Les usagers peuvent s'arrêter un moment pour prendre une simple pause, observer rapidement ce qui se passe, lécher une vitrine. « En général, ces brèves haltes sont spontanées et ne dépendent pas de la qualité de l'espace urbain » (Gehl, 2012 : 147-149). Cependant, les personnes qui envisagent de s'arrêter longtemps au sein de l'espace public ne souhaitent pas y rester debout, par conséquent, elles cherchent et choisissent avec soin le meilleur endroit possible où s'asseoir. Cet endroit doit répondre aux critères de qualité d'une place évoqués dans le cadre d'une recherche sur la vie urbaine menée en 1990 au centre ville de Stockholm qui sont : « un microclimat agréable, un emplacement adéquat (de préférence en bordure d'un espace urbain, où l'on est protégé de derrière), une vue dégagée, un niveau de bruit ne nuisant pas à la conversation et une absence de pollution » (Idem : 352). L'absence de mobiliers urbains (bancs) empêche les usagers du boulevard 1^{er} Novembre d'y rester longtemps, c'est pour cette raison que le motif de détente ne figure pas au niveau de leurs réponses. Ces usagers « rythment l'espace public et inventent des situations domestiques improbables. Ils sont souvent réutilisés par ceux pour qui la rue est une maison » (Trottin *et al.*, 2015 :12).

Les cafés terrasses offrent, en effet, au boulevard "Amirat El Bahi" et à "la place publique d'El Bouni-centre" de nouvelles raisons de passer des heures dans ces espaces publics (Figure 95). Cette grande popularité des cafés terrasses découle du nombre d'attraits qu'ils offrent. Les usagers confirment que le temps qu'ils passent « attablés à une terrasse dépasse d'ailleurs de beaucoup celui que requiert la simple consommation d'un café » (Gehl, 2012 : 159) : la prise de café est une occasion et un prétexte pour eux de s'imprégner des charmes de la vie urbaine, de lire un journal, de passer un coup de fil, de consulter leur compte facebook, snapchat, etc ou de lire un article intéressant depuis leur smartphone (Figure 96) ; en somme, prendre son café, c'est aussi se détendre, prendre son temps, et profiter de l'animation du lieu. Les usagers joignent, de cette manière, l'utile à l'agréable : voilà pourquoi ils fréquentent les cafés terrasses.

À "la place publique d'El Bouni-centre", 22,5% des enquêtés accompagnent leurs enfants, quand il fait beau, afin qu'ils puissent se détendre. Sur le bitume de la place, les enfants jouent avec les voitures électriques ou avec leurs propres trottinettes, des équilibristes à roulettes font le spectacle, admirés par leurs amis (Figure 97).

Figure 95 : Des cafés terrasses offrent de nouvelles raisons de passer des heures dans l'espace public



Source : Rouaibia, 2017

Figure 96 : Passer un coup de fil pendant le moment de prendre un café



Source : Rouaibia, 2017

Figure 97 : "La place publique", un espace de jeux en plein air



Source : Rouaibia, 2017

1.3. Les usages liés aux spectacles des autres et à l'ostentation

Les activités sociales comprennent une vaste gamme de pratiques dont les contacts passifs qui constituent une forme d'activité sociale et urbaine la plus courante. Une telle forme dépourvue de toute prétention se concrétise à travers l'écoute, et l'observation de ce qui se passe autour de nous (Gehl, 2012 : 35). De ce fait, les espaces publics « permettent le libre mouvement de chacun, dans le double respect de l'accessibilité et de la gratuité » (Paquot, 2009 : 34). Ce mouvement joue un rôle crucial dans le spectacle voire dans la mise en scène de l'espace « sous l'œil d'un autrui composé d'inconnus, soit dans l'intégration à ce groupe d'inconnus pour regarder ensemble le même spectacle » (Monnet, 2012 : 4).

Une part non négligeable des enquêtés au boulevard "Amirat El Bahi", "1^{er} Novembre" et "la place publique d'El Bouni-centre" confirment qu'ils observent les gens de manière ininterrompue lorsqu'ils parcourent ces espaces, lorsqu'ils se tiennent debout ou assis. Les emplacements les plus utilisés sont ceux qui offrent de bonnes perspectives sur les éléments et les passants car si plusieurs éléments s'imbriquent et se conjuguent, « la vue est encore meilleure » (Gehl, 2012 : 160).

Aussi, vu que ces espaces sont fondamentalement des espaces d'exposition de marchandises, les usagers affirment que c'est grâce à ces expositions qu'ils profitent du spectacle créé par les différents usagers car même eux dépassent le simple statut de spectateurs et deviennent des acheteurs, des consommateurs voire des acteurs d'une certaine animation qui constitue à son tour une attraction pour d'autres usagers.

Plus particulièrement, à "la place publique d'El Bouni-centre", les usagers confirment qu'elle est envahie pendant la période des fêtes (Aïd fitr, Aïd adha) par les usagers de tous âges. Des commerçants formels et de commerçants informels captent les flux des usagers à travers les jeux pour enfants, la vente de jouets et des aliments festifs (glaces, bonbons, casses croute de thon, barbes à papa, etc.) (Figure 98). Donc, la place se transforme en un spectacle à ciel ouvert où se mêlent les différentes catégories de population avec une surreprésentation d'enfants. Ces enfants, seuls ou accompagnés par leurs parents, viennent pour se présenter et voir les habilles des autres (Figure 99).

Figure 98 : "La place publique" durant la fête de l'Aïd



Source : Rouaibia, 2016

Figure 99 : Des enfants bien habillés fréquentant la place pour voir et être vu



Source : Rouaibia, 2016

On peut remarquer cette attitude chez les adolescents au boulevard "Amirat El Bahi" où les usagers s'assoient sur les marches des escaliers des magasins. À "la place publique d'El Bouni-centre" et au boulevard "1^{er} Novembre", les adolescents confirment d'un côté qu'ils s'amuse en capturant le spectacle quotidien qui s'y déroule et d'un autre côté qu'ils pratiquent l'ostentation vestimentaire en exhibant leurs meilleurs vêtements neufs et de marque devant leurs amis pour se démarquer. Pour cette raison, ils choisissent leurs emplacements avec soin. Un des adolescents déclare "lorsqu'il y a entre les passants une qui me plaît, je la drague directement, c'est de cette façon que je passe mon temps libre".

1.4. L'espace public, un espace où peut on s'informer

L'espace public est le lieu où « on demande son chemin ou on se fait indiquer » (Gehl, 2012 : 160). Les usagers des cas d'étude déclarent qu'ils ont demandé au moins une fois l'adresse d'un cabinet médical, d'un bijoutier ou d'une famille et à leur tour ils orientent les autres usagers lorsqu'ils demandent l'information. Lors de ces demandes, les usagers échangent spontanément et imprévisiblement de brefs commentaires sur le temps qu'il fait. « De ces rencontres fugaces naît parfois une communication plus approfondie où sont abordés de nouveaux sujets ou des champs d'intérêts communs » (Idem : 36).

1.5. La marge de l'abandon dans l'espace public

L'espace public était toujours un espace de spectacle accessible et ouvert à tous les gens. Ce caractère lui permet d'être un lieu privilégié pour eux dont les mendiants car ils « dépendent pour leur survie quotidienne d'endroits fréquentés et visibles, remettant ainsi en question la vision gouvernementale d'un espace public idéal » (Flock, 2014 : 38). Ils s'approprient l'espace d'une façon illicite en faisant l'aumône. En effet, l'acte de mendicité « renvoie à idée d'errance sans but, sans engagement » (Idem : 40) et « se distingue d'autres formes de spectacles de rue en ce qu'il cherche à susciter la compassion » (Idem : 38). Il a un impact négatif d'un côté sur l'environnement de la ville et d'un autre côté sur l'apparence de la ville et son prestige.

À El Bouni et plus précisément au "boulevard 1^{er} Novembre", on assiste à la présence de mendiants et notamment les migrants africains. En été, durant le ramadhan, dans un endroit ombragé, deux mendiants dorment sur les cartons placés sur le trottoir ; transformant, par conséquent, le trottoir conçu pour la circulation pédestre en un dortoir pour les migrants (Figure 100). Cette situation est répétée dans les arcades des immeubles relatives aux

lotissements "Braadia 1et 2" bordant le côté Est de "la place pulique d'El Bouni-centre" (Figure 101).

Figure 100 : Le boulevard "1^{er} Novembre" transformé en un dortoir à ciel ouvert



Source : Rouaibia, 2017

Ces mendiants qui s'approprient un endroit que personne d'autre n'oserait occuper, passent leur temps libre sous l'arbre afin d'éviter la chaleur d'été dont l'intention est d'attendre l'ouverture du restaurant "Essoltane" vers le coucher de soleil. Ce restaurant ouvre ses portes durant le mois sacré du jeûne aux "Abir Sabil" (voyageurs de passage, et ceux qui sont loin de leurs proches, aux personnes sans abri et aux personnes dans le besoin) pour leur garantir un repas chaud gratuitement.

Figure 101 : L'acte de mendicité au sein de "la place publique d'El Bouni-centre"



Source : Rouaibia, 2018

1.6. L'espace public, un espace commercial par excellence

Depuis longtemps, le commerce a joué un rôle primordial, par le biais de ses représentations sociales, dans le spectacle de l'espace public. Les résultats des enquêtes ont montré que le commerce est un motif majeur de la fréquentation des cas d'étude. Une part non négligeable des enquêtés déclarent y venir pour faire les achats : 97,5% au boulevard "1^{er} Novembre", 85% au boulevard "Amirat El Bahi" et 45% à "la place publique d'El Bouni-centre".

Au boulevard "1^{er} Novembre", le très fort taux de fréquentation pour achats s'explique par la concentration de superettes le long du boulevard. Selon les résultats de l'enquête, il ressort que 57,5% des usagers y viennent pour s'approvisionner en produits alimentaires et que les autres 40% en produits non alimentaires.

Au début des années 2000, avec l'inauguration de la superette "Dubai" occupant un des locaux au-dessous de la salle des fêtes "Dubai", le boulevard 1^{er} Novembre a connu l'ouverture de sa première surface commerciale. À partir de cette date, le commerce de détail à dominance alimentaire « a amorcé une première étape de son évolution où l'épicerie du quartier a commencé à céder progressivement la place à la superette" (Bennasr, 2005 : 2).

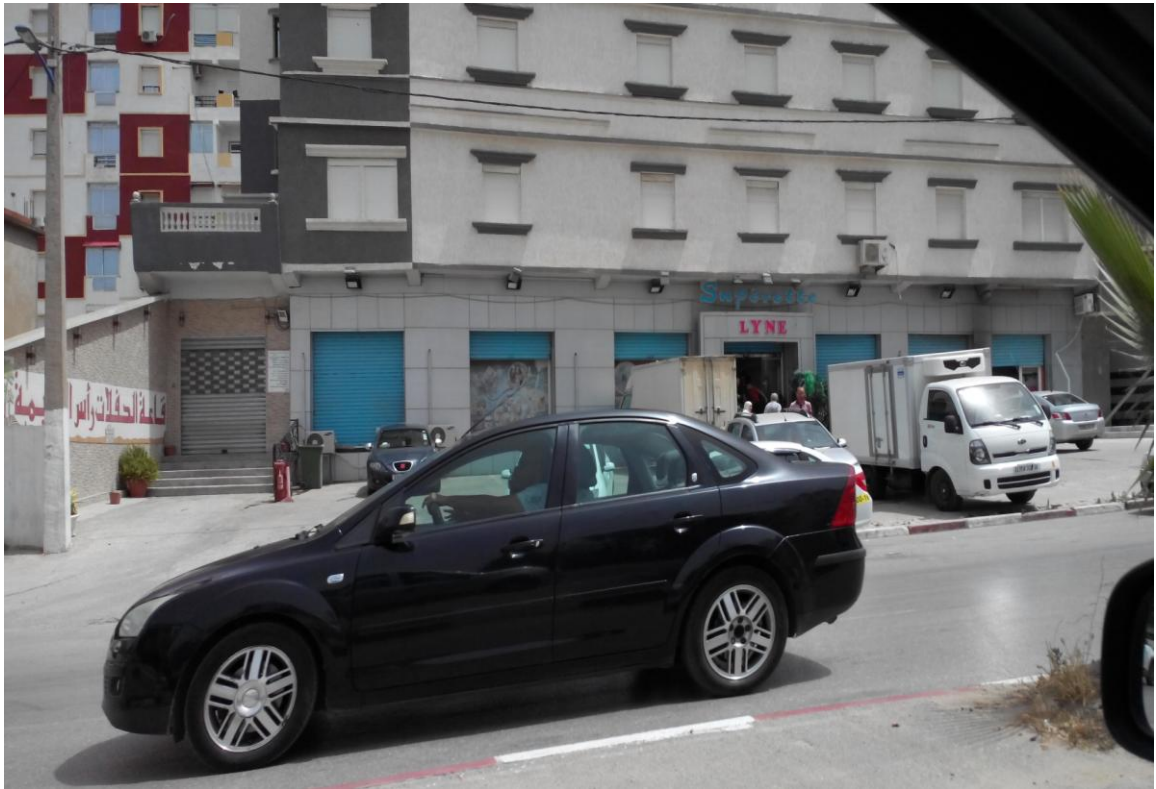
Plus tard, une grande superette "Oasis Market" a ouvert ses portes en face la mosquée "Imam Mouslem" dont la surface utile de vente occupe cinq locaux du rez de chaussée d'un immeuble collectif (Figure 102). Un deuxième épisode marqué par la multiplication des superettes dont l'ouverture de la superette "Lyne" située à l'entrée nord-est de la ZHUN d'El Bouni, juste à côté de la mosquée "Imam Mouslem" et au-dessous de la salle des fêtes "Ras El Khaima" (Figure 103), l'ouverture de la superette "Izdihar" située à l'entrée nord-ouest de la ZHUN (Figure 104) parallèlement à l'ouverture d'une autre superette dénommée "Dubai" qui occupe trois locaux commerciaux d'un rez de chaussée

Figure 102 : La superette "Oasis Market", une grande surface commerciale au boulevard "1^{er} Novembre".



Source : Rouaibia, 2018

Figure 103 : La superette "Lyne", située au dessous de la salle des fêtes "Ras El Khaima"



Source : Rouaibia, 2018

Figure 104 : La superette "Izdihar", située à l'entrée nord-ouest d'El Bouni-centre



Source : Rouaibia, 2018

d'habitat individuel de la coopérative "El Wafa 2" (Figure 105). L'ouverture de cette superette coïncide avec la fermeture de l'ancienne superette "Dubai" dont les propriétaires ont déménagé à El Bouni 3 à la recherche d'une assiette foncière plus importante pour la création de leur nouvelle superette dénommée "Ghazala Market". Non loin de la superette "Izdihar", une autre superette dénommée "Darine Market" a été implantée au rez de chaussée d'un habitat individuel (Figure 106).

Figure 105 : La superette "Dubai", une appellation en référence à la salle des fêtes "Dubai"



Source : Rouaibia, 2017

Aujourd'hui, cinq superettes s'établissent en succession interrompue le long du boulevard "1^{er} Novembre", à savoir : superette "Lyne", superette "Oasis Market", superette "Dubai", superette "Darine Market" et superette "Izdihar" (Carte 21). Le développement des superettes et leur logique de localisation « témoignent d'une perception de l'espace par les acteurs commerciaux en quête de centralité » (Ibid.) et d'une nécessité d'un bassin potentiel de consommateurs via concentration commerciale, d'une réserve foncière importante, d'accessibilité, et d'aires de stationnements et d'activités annexes (Bennasr, 2005 : 8). Il faut dire que ces superettes « forment aujourd'hui des aires d'attraction et de

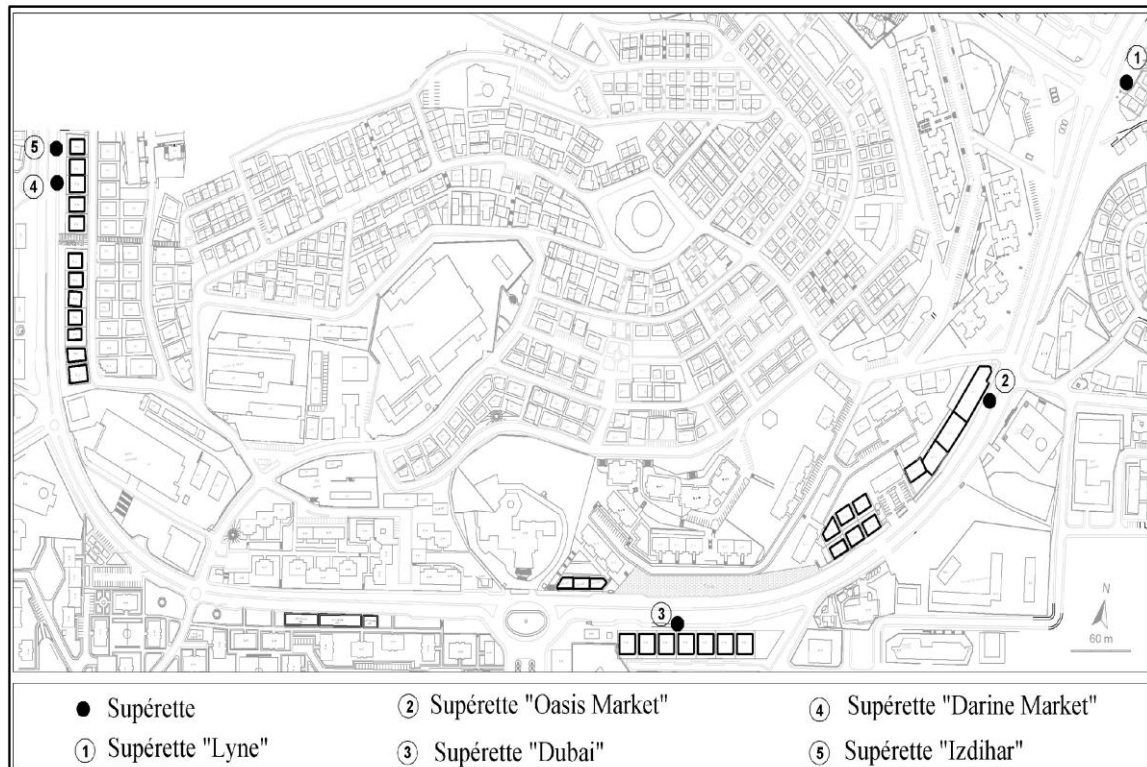
polarisation » (Idem : 2) de la clientèle, à travers lesquels le paysage du boulevard "1^{er} Novembre" commence à être marqué.

Figure 106 : La superette "Darine Market" marque l'entrée nord-ouest d'El Bouni-centre



Source : Rouaibia, 2018

Carte 24 : Les sites d'implantation des superettes au sein du boulevard "1^{er} Novembre"



Source : Rouaibia, 2018

Les réponses des usagers enquêtés montrent que les prix compétitifs des produits constituent le premier facteur explicatif de fréquentation d'une superette. « Cependant, les prix, comme la qualité de la marchandise et les services associés sont liés aux jugements subjectifs du client ; car il est souvent difficile d'évaluer la totalité des prix » (Idem : 20). Plus précisément, dans la majorité des cas, le client ne retient dans sa tête et ne compare que les prix des produits alimentaires.

L'habitude et la fidélité de la clientèle constituent le deuxième facteur pour lequel les usagers se rendent dans la même superette, pour les mêmes achats. La fidélité est liée à l'image mentale de la superette, de son organisation voire de son environnement socio-spatial où « les clients éprouvent une familiarité et une convivialité avec l'espace de vente comme le contenu des rayons, l'emplacement des produits, la connaissance des employés. Cette image contribue à l'entretien de la relation entre magasin et clientèle » (Idem : 21).

Le troisième facteur, lié à la variété de l'offre est mentionné par les usagers qui expliquent préférer les superettes qui offrent des gammes variées de produits susceptibles de répondre aux différents goûts et budgets des consommateurs. La familiarité et la variété de l'offre aident les clients à gagner du temps quand ils font leurs courses.

Paradoxalement, le facteur de proximité n'est pas trop évoqué par les usagers. Le faible poids de la proximité s'explique par un affranchissement de la part des clients des contraintes de la distance, surtout par ceux véhiculés. Par contre, la non-disponibilité d'aires de stationnement constitue une réelle préoccupation pour eux. 50% des enquêtés déplorent leur absence dans cet espace, et surtout à la superette "Oasis Market" et "Dubai". Ils avouent qu'aucune superette ne dispose d'un parking, mis à part l'existence de quelques places de stationnement longitudinales ou en épi en face de chacune. Cette situation les oblige à stationner dans la majorité des cas en double position ou un peu loin, causant ainsi des risques d'encombrement et d'accident, ou l'augmentation de la distance parcourue.

Tandis qu'à "la place publique d'El Bouni-centre", l'enquête a mis en évidence que 45% des usagers fréquentent la place pour faire les courses. Leur fréquentation est motivée essentiellement par la grande variété de l'offre de produits présentés, et notamment les fruits et les légumes au souk, les viandes aux boucheries de la place, le prêt à porter pour hommes, femmes et enfants, la mercerie et les bijoux aux magasins qui donnent sur la place, les produits alimentaires et non alimentaires à la superette "Nesma", le pain à la

boulangerie "Ayoub" qui, de par la qualité de son pain, attire une large clientèle et est à l'origine de longues queues tout au long de la journée (Figure 107).

Figure 107 : La qualité du pain de la boulangerie "Ayoub" est à l'origine d'une longue queue.



Source : Rouaibia, 2018

Les résultats de l'enquête ont montré que le commerce est le principal facteur de la fréquentation du boulevard "Amirat El Bahi" puisque 85% des enquêtés disent venir ici pour faire leurs courses. Un tel résultat confirme que le commerce est en tête de liste des fonctions qui s'y déroulent (Rouaibia, 2012 : 121). Les résidents de la Plaine Ouest estimés à 71% « expliquent leur choix pour des raisons de proximité, d'habitude, et de qualité d'accueil » (Ibid.).

Le magasin de "Ami Sassi" est cité en exemple où les usagers « admettent que ce magasin est devenu en quelque sorte un lieu de rencontre où se réunissent volontiers les clients de tous âges car accueillis à chaque entrée par les sourires et les paroles chaleureuses de "Ami Sassi" » (Rouaibia et Zeghiche, 2017 : 66). Pour 14% des non résidents de la Plaine Ouest le déplacement est motivé par la variété et la qualité de l'offre des produits, et par la disponibilité sur un même lieu de cette variété de produits : fruits et légumes, produits alimentaires et non alimentaires, viandes, pâtisseries, etc.). La pâtisserie est citée comme

exemple car grâce à ses délicieuses pâtisseries, elle est devenue un point attractif pour une clientèle sans cesse élargie (Rouaibia, 2012 : 121).

Les résultats de l'enquête faite après la disparition des commerçants informels et leur localisation dans les locaux fermés du boulevard "Amirat El Bahi" montre que 60% des enquêtés continuent à faire les achats de fruits et légumes auprès de ces commerçants informels devenus récemment formels. Leur choix est motivé par la proximité, l'économie du trajet, l'habitude et la fidélité aux ex-commerçants informels. Ces usagers, qui sont majoritairement des femmes et des personnes âgées, justifient leur choix par la proximité malgré qu'ils sachent que les prix pratiqués par les commerçants de fruits et légumes sont devenus plus élevés. Une des enquêtés déclare « je fais mes courses de fruits et légumes chez "Ami Sassi" (Figure 108) parce que ses prix plus bas que ceux pratiqués par les commerçants informels, en plus, ils ne me laissent pas choisir les produits contrairement à lui» ; une autre rajoute « j'ai de bonnes relations avec les commerçants, j'étais toujours une cliente fidèle. Donc ils me laissent choisir ce que je veux ».

Figure 108 : Des femmes achètent les fruits et les légumes chez "Ami Sassi"



Source : Rouaibia, 2018

Ceci est expliqué par le fait que les relations tissées entre les usagers et les commerçants sont caractérisées par une orientation vers la proximité. L'ampleur du degré de proximité « se construit par la confiance et l'amitié ressentie lors des interactions » (Dampérat, 2006 :119).

Les prix bas représentent l'essence de la fréquentation par 40% des enquêtés du boulevard "Amirat El Bahi" pour faire les courses de fruits et légumes suivis par la variété de l'offre, la qualité des produits et d'accueil. Ces enquêtés qui choisissent les marchés tels que : El Hattab, Saf Saf, 8 Mars et Bouhdid,...sont dotés généralement de moyens de locomotion privée.

Les cas d'étude possèdent une des sources de vitalité de la vie urbaine qu'est le commerce. La présence de l'activité commerciale agit comme facteur d'attraction de l'espace. Au boulevard "1^{er} Novembre" et "Amirat El Bahi" et à "la place publique d'El Bouni-centre", le commerce a drainé le flux des usagers, il a donné un sens à ces espaces et a ainsi édifié leur raison d'usage (Choay, 1997). En effet, le commerce constitue un véritable agent de l'organisation des espaces et de la transformation des non-lieux en des lieux où se développent les relations de sociabilité. D'ailleurs, la valeur de l'expérience d'achat dépasse la simple perception de la valeur de l'objet acheté (Bergadaà, 2004) car ce que cherchent les consommateurs c'est bien d'échanger avec d'autres lors de l'expérience d'achat (Holbrook, 1999).

2. La perception de l'espace selon les usagers

Les résultats présentés ci-après constituent les éléments qui renforcent l'attrait aux lieux ; éléments qui caractérisent les cas d'étude selon la perception des usagers. Lors du questionnaire, ces derniers, ont pu choisir un ensemble de caractéristiques où la multiplicité des choix est tolérée.

2.1. Des espaces dotés d'un grand nombre de magasins

Selon 67,5% des enquêtés, le boulevard "1^{er} Novembre" est reconnu pour l'existence d'un grand nombre de magasins (Figure 109), et 65% des enquêtés apprécient la concentration commerciale au niveau de "la place publique d'El Bouni-centre", d'où le rôle du commerce dans la constitution du lieu : ce corpus de magasins participe d'un côté à garantir une économie de déplacement et à capter une clientèle sans cesse élargie et d'un autre côté à ce

qu'une part non négligeable des enquêtés non résidents à El Bouni appellent le boulevard "1^{er} Novembre" par "la rue des superettes".

Figure 109 : Un grand nombre de magasins caractérisant le boulevard "1^{er} Novembre"



Source : Rouaibia, 2018

Selon une enquête réalisée entre décembre 2011 et janvier 2012 dans le cadre de mon travail de magister, le boulevard "Amirat El Bahi", était apprécié par 87% des usagers sous le motif de l'existence d'un grand nombre de magasins et de *nasbas* (Rouaibia, 2012 : 127). Aujourd'hui, les *nasbas* ont disparues suite aux décisions des autorités locales. En rapport à cette disparition des *nasbas*, 60% des usagers disent préférer le boulevard sans les commerçants informels, selon une enquête qui a été faite entre mars 2017 et Mars 2018. Pour eux, l'existence des commerçants informels est une source de gêne, d'encombrement, de pollution visuelle et de regroupement pour des actes suspects tels que : la drogue et l'alcool. Tandis que 40% des enquêtés qui sont majoritairement des jeunes filles, regrettent avec un pincement au cœur la disparition du commerce informel, car il était à l'origine de l'animation du boulevard.

2.2. Des espaces animés grâce à leur caractère accueillant et populaire

Jour après jour, l'objectif d'offrir aux citoyens des possibilités de vivre de riches expériences collectives, dans l'espace public, constitue un souci d'intérêt majeur. Pour ces raisons, la création d'espaces publics vivants et animés, qui seront occupés par une diversité d'usagers, apparaît indispensable pour atteindre l'objectif suscité. Néanmoins, l'animation des espaces publics ne se résume pas seulement à la taille de ces espaces ou à la multiplication de l'ampleur de l'affluence par la durée des activités pratiquées, mais elle se résume aussi à travers leur caractère accueillant et populaire, porteurs de promesses d'interactions sociales (Gehl, 2012 : 38).

Si le boulevard "1^{er} Novembre" est considéré par 30% des enquêtés comme un espace populaire et lieu accueillant ; "la place publique d'El Bouni-centre", est considérée par 60% des usagers comme un espace populaire et accueillant. Ainsi, le caractère commercial de ces espaces constitue le pivot de leur animation.

Selon 65% des enquêtés, l'animation du boulevard "1^{er} Novembre" est également assurée par les horaires d'ouverture des deux salles des fêtes "Dubai" et "Nour El Houda". Chaque soirée, plusieurs voitures de luxe se garent devant ces salles ; les jeunes, munis de leurs fusées, feux d'artifices et pétards, s'amuse jusqu'à des heures tardives pour célébrer la fête de mariages des futurs mariés. Sur la chaussée, les cortèges célèbrent les mariages en multipliant les manœuvres dangereuses et les clacksons.

L'animation est aussi garantie par l'ouverture des magasins, des kiosques, des cafés jusqu'à des heures tardives. Un tel critère est apprécié par 52,5% des enquêtés d'El Bouni (Figure 110) et par 82% des enquêtés de la Plaine Ouest (Rouaibia, 2012 : 127). Ces horaires influent sur le rythme de vie de la ZHUN El Bouni et la ZHUN Plaine Ouest dans la mesure où à tout moment, les usagers peuvent, selon leurs besoins spécifiques, s'approvisionner en une variété de produits. C'est pourquoi, même après la disparition des commerçants informels, les enquêtés confirment que le boulevard "Amirat El Bahi" a gardé sa capacité d'être un espace animé de jour comme la nuit.

Figure 110 : Le commerce, un facteur d'animation du boulevard "1^{er} Novembre"



Source : Rouaibia, 2017

2.3. Des espaces sûrs

Dans son ouvrage intitulé *"Déclin et survie des grandes villes américaines"* (1991), « Jane Jacobs rappelait l'importance de la sécurité dans l'espace urbain » (Gehl, 2012 : 109). En effet, le sentiment de sécurité est une dimension essentielle pour que les citoyens occupent l'espace urbain. « En général, la vie urbaine et les gens qui l'animent rendent eux-mêmes la ville plus invitante et plus sûre, tant concrètement que psychologiquement » (Idem : 102).

Selon l'avis des enquêtés des trois sites d'étude (boulevard "Amirat El Bahi, boulevard "1^{er} Novembre" et "la place publique d'El Bouni-centre"), la vitalité de l'espace, la mixité des fonctions, l'ouverture jusqu'à des heures tardives des magasins ainsi que la présence de logements sont des éléments contribuant aux liens solides qui se tissent avec l'espace et des facteurs participant fortement à la sécurité des cas d'études et au sentiment de sécurité à toute heure du jour, en soirée et pendant la nuit (Figures 111 et 112).

Figure 111 : Le boulevard "1^{er} Novembre", un espace sûr de jour comme de nuit



Source : Rouaibia, 2018

Figure 112 : "La place publique d'El Bouni-centre", un espace sûr de jour comme de nuit



Source : Rouaibia, 2018

« L'éclairage public en constitue aussi une dimension essentielle : la nuit tombée, sur les trajets les plus empruntés par les piétons, un éclairage adéquat des visages, des personnes, des façades, des niches et des recoins est nécessaire pour renforcer la sécurité et le sentiment de sécurité » (Gehl, 2012 : 145). En plus, les enquêtés font le lien entre l'importance de la fréquentation et la sécurité en expliquant que s'ils se permettent de sortir et de se promener le jour comme la nuit, c'est parce qu'ils s'y sentent en sécurité (Rouaibia, 2012 :128). Même pendant la nuit, la lumière, émanant des cafés, du Cours et des devantures de magasins une fois désertés, constitue un témoignage réconfortant de la vie et de la présence d'autrui et contribuant au sentiment de sécurité des passants (Gehl, 2012 : 111).

2.4. Des espaces de conflits d'usage

Les enquêtés de la ZHUN d'El Bouni s'accordent à mentionner que le manque d'espaces de stationnement devant les magasins et les superettes et les flux générés constituent une source d'encombres, de conflits d'usage, de risques d'accidents et de pollution visuelle.

En effet, les trottoirs qui donnent sur ces espaces publics sont devenus des lieux de dépôts de produits (Figure 113) et parfois même des endroits de dépôt des déchets sauvages entraînant un encombrement et une gêne dans la circulation des usagers et une dégradation de la qualité du cadre de vie par pollution visuelle (Figure 114). À "la place publique d'El Bouni-centre", une part non négligeable des enquêtés, estimée à 40%, déclarent que l'étroite galerie des arcades des habitations des lotissements "Braadia 1 et 2" bordant la place est une source de chevauchement de rythme dont l'aspect négatif est le conflit d'usage. Cette galerie ne peut pas supporter autant de foule surtout quand elle est appropriée par les étalages des commerçants formels (produits ou instruments tels que les fours et les frigos) et parfois par l'installation de commerçants informels qui peuvent s'installer même sur la chaussée. Ces pratiques incitent les piétons à utiliser la chaussée et entravent la circulation mécanique et augmentent les risques d'accidents (Figure 115).

Figure 113 : L'appropriation illégale de l'espace, une source de gêne dans la circulation



Source : Rouaibia, 2017

Figure 114 : Les déchets produisent une pollution visuelle



Source : Rouaibia, 2017

Figure 115 : L'appropriation illégale incite les piétons à utiliser la chaussée



Source : Rouaibia, 2018

Tandis qu'au boulevard "Amirat El Bahi", malgré la disparition des commerçants informels par les autorités locales et en l'absence d'un contrôle et d'un suivi rigoureux de la part des instances concernées, il est observé un retour du commerce informel à travers d'un côté quelques *nasbas* de persil, de pois chiche trempés, de diouls, d'œufs, etc et d'un autre côté quelques camions utilisés comme présentoirs de produits (Figure 116). Il est très fréquent que les trottoirs et les chaussées soient occupés par des étals de marchandises et/ou servent de parking pour les commerçants formels. La dégradation et le manque d'entretien de la chaussée ainsi que les problèmes d'assainissement et d'inondation (Figure 117) incitent les cyclistes à utiliser les trottoirs (Figure 118), créant des conflits et des tensions entre les différents usagers, et offrant une image de désordre pollution visuelle.

Figure 116 : L'appropriation du boulevard "Amirat El Bahi" par les commerçants informels



Source : Rouaibia, 2018

Figure 117 : La dégradation et le manque d'entretien de la chaussée, une source de gêne pour la circulation mécanique



Source : Rouaibia, 2018

Figure 118 : Le trottoir est transformé en une piste pour cyclistes créant un conflit d'usage



Source : Rouaibia, 2018

3. L'acte de nomination de l'espace, un marquage symbolique de l'espace

L'appropriation de l'espace évoque des mécanismes qui renvoient à des pratiques, des perceptions et des représentations parmi lesquels prédominent les noms des lieux. L'acte de nomination de l'espace est fondamental pour sa singularisation, sa caractérisation et sa structuration. Il exprime la quotidienneté dans la vie des acteurs ainsi que leur degré d'appropriation qu'ils en ont et c'est aussi révélateur d'affrontement entre différentes logiques d'acteurs.

Les résultats de l'enquête ont montré qu'au début de l'installation des familles dans les ZHUN et plus précisément la ZHUN Plaine Ouest et la ZHUN El Bouni, « leurs membres de familles et amis avaient de la difficulté à trouver les adresses de chacun en l'absence de rues et en vertu d'une toponymie administrative impersonnelle » (Rouaibia et Zeghiche, 2017 : 67) ; ce n'est qu'à travers l'ancienneté d'occupation des logements d'une part et de

l'implantation de commerces et de services d'autre part que des points de repères se sont construits en passant par la création de toponymies par les individus.

L'analyse des résultats de l'enquête nous a permis de révéler que l'appellation "boulevard Amirat El Bahi" est méconnue par la majorité des enquêtés. La tendance était la création et l'utilisation de toponymies à caractère commercial chez 83% des enquêtés dont 52% ont opté pour l'appellation rue ou parfois arrêt "Baby" désignant le surnom d'une personne ayant travaillé dans le premier magasin d'alimentation générale et crèmerie de la ZHUN Plaine Ouest II, 21% l'associent à la pâtisserie "Délice", qui attire une large clientèle depuis son ouverture. Les autres se réfèrent à d'autres appellations comme le nom du programme de logements "Cité 1028 logements" et "Cité 1172 logements" ou encore à l'origine géographique de l'entreprise réalisatrice du programme de logements "Cité les Allemands", ou encore à des références d'éléments naturels du site tel que "Saf Saf" (le peuplier) (Rouaibia, 2012 :131).

Pour le boulevard "1^{er} Novembre", 42,5% des enquêtés affirment que cette appellation est connue par eux grâce à une plaque odonymique placée à l'entrée de la ZHUN (Figure 119), alors que certains enquêtés ont opté soit pour celui de l'APC ou celui de la mosquée "Imam Mouslem" ou encore pour la salle des fetes "Dubai" (25%). D'autres enquêtés l'associent à la superette "Oasis Market", qui est elle-même appelée superette "Mouslem" parce située juste en face la mosquée "Imam Mouslem".

Le traitement des résultats de l'enquête montre que l'appellation "Place Publique d'El Bouni-centre" est méconnue pour 77,5% des enquêtés. Cette situation a conduit les usagers à créer des toponymies : 83% des enquêtés font le lien entre la forme allongée, la végétation et les kiosques de la place et ceux du Cours de la Révolution. C'est pour cette raison qu'ils ont choisi l'appellation cours avant même la finalisation des travaux au sein de la place. Les 17% restants se réfèrent à d'autres appellations tels que : "place de la Révolution", "rue du souk", "la place de l'APC", et la liste des dénominations ne s'arrêtent pas là.

Figure 119 : Une plaque toponymique au boulevard "1^{er} Novembre"



Source : Rouaibia, 2018

4. Les points de repères : entre marquage matériel et immatériel du vécu des usagers

Le marquage de l'espace constitue à la fois une matérialisation de l'appropriation et l'une des modalités d'affirmation et de reproduction des identités collectives. Au boulevard "Amirat El Bahi", les appellations ainsi constituées selon le vécu des usagers, servent de points de repère pour s'orienter tels que, rue ou arrêt "Baby", "Ami Sassi" et "Délice". « Les appellations rue ou parfois arrêt "Baby" et "Ami Sassi" ont été faites en référence au surnom et nom de personnes ayant travaillé dans les premiers magasins d'alimentation générale faisant office également de crèmerie en été » (Rouaibia et Zeghiche, 2017 : 67).

Ces expressions sont indicatrices du fort attachement à la qualité d'accueil de ces magasins dont la puissance d'attraction et de fidélisation des usagers s'en renforcée au fil du temps. Quant à l'appellation en référence à la pâtisserie Délice, elle s'explique par l'attrait d'une importante clientèle depuis son ouverture cherchant la qualité des produits. La mosquée et l'école "Zighoud Youcef" sont aussi des points de repère utilisés parfois par les usagers (Idem : 68).

Dans le cas des ZHUN d'El Bouni et plus précisément les cas du boulevard "1^{er} Novembre" et "la Place Publique d'El Bouni-centre", les enquêtés se sont appuyés sur le nom des pleins pour construire la toponymie des lieux et servir de points de repère : par exemple, le nom de la mosquée "Imam Mouslem", le nom de la salle des fêtes "Dubai", le nom de la superette "Oasis Market" ou parfois superette "Mouslem", les noms d'équipements administratifs tels que "l'APC" et "la daïra" figurent parmi les points de repères les plus utilisés par les usagers du boulevard "1^{er} Novembre" pour s'orienter.

À "la place publique d'El Bouni-centre", la majorité des enquêtés utilisent un corpus de points de repères dont les plus cités sont : la superette "Nessma", "les kiosques" faisant offices de cafétérias et de crémeries, "la station de taxis" située dans côté ouest de la place, les noms des deux cafétérias "Kahwet Sedira" et "Kahwet Braadia" (Kahwet veut dire un café) qui bordent la place de part et d'autre, "l'horloge" située au rond point séparant "la place publique" du boulevard "Bouzaaroura" et le "canon" placée en tête de la place.

Donc, autrefois des banals espaces publics, les boulevards "1^{er} Novembre", "Amirat El Bahi" et "la Place Publique d'El Bouni-centre" sont devenus aujourd'hui des espaces multifonctionnels, dotés de points de repères et même nommés. Si l'attractivité induite par le commerce a pu leur injecter du sens, de l'intérêt et de la vie ; de leur côté, les acteurs ont éprouvé le besoin de s'ajuster continuellement à ces espaces pour produire du sens urbain (Ntungila-Nkama, 2010 : 26). Ces pratiques renvoient à des représentations fédératrices « qui sont à l'origine d'un être ensemble et d'une cohabitation » (Semmoud, 2008 : 7) entre les différents usagers. Au bout du compte, ces espaces sont investis socialement.

5. Vers une confirmation d'une constitution de l'espace

Les cas d'étude confirment une constitution de l'espace qui s'adapte parfaitement avec le passage logique proposé par Martina Löw ; cette constitution prend position efficacement

au cours de l'action où l'espace est constitué à travers deux processus le spacing (le fait d'ériger et de positionner) et l'opération de synthèse qu'est le rassemblement des biens sociaux et d'êtres humains comme un seul élément par un système de représentation, de perception et de remémoration. Les dispositions des biens et des êtres humains en espaces sont désignées comme structures spatiales qui sont eux-mêmes une forme des structures sociales. Ces dispositions sont reproduites dans des routines, autrement dit, dans des pratiques sociales régulières où « les espaces sont sous forme de routines, toujours créés de la même manière» (Löw, 2015 : 167).

Lorsqu'on ne se borne pas à varier les routines sur un tel phénomène, des transformations surviennent afin de remplacer les vieilles habitudes en de nouvelles routines. Ainsi, ils existent différentes structures projetant des effets durant l'action qui peuvent être parfois contradictoires car en tant qu'habitus, ils sont produits dans des perceptions, des formes de pensée et d'action liées selon le genre et la classe.

La constitution de l'espace est opérée par un processus perceptif où « les êtres humains ne se bornent pas à voir les biens sociaux qu'ils associent ou qu'ils disposent, mais qu'ils les sentent, les entendent ou les touchent également» (Idem : 193). Cette constitution est aussi bien déterminée par des acteurs matériels que par des facteurs symboliques déjà présents au cours de l'action.

Conclusion

Au début de leur réalisation, la ZHUN Plaine Ouest et la ZHUN El Bouni étaient « à l'image de toute les ZHUN où les espaces publics sont posés comme une mesure d'accompagnement ou d'articulation entre logements et équipements sans qu'ils soient considérés pour leur qualité sociale intrinsèque » (Rouaibia, 2012 :135).

Si le boulevard "Amirat El Bahi", était une voie de transit entre les logements avec des RDC fermés, le boulevard "1^{er} Novembre" et "la place publique d'El Bouni-centre" étaient des voies de circulation dénuées d'immeubles de front avec des RDC commerciaux et bordées par des énormes espaces interstitiels. Dans ces espaces, la vie urbaine était inexistante et le sentiment d'insécurité en soirée et pendant la nuit est accentué.

Aujourd'hui, le boulevard "Amirat El Bahi" a connu un développement de l'activité commerciale, ceci est confirmé par l'ouverture de la totalité des magasins jadis fermés.

Quant au boulevard "1^{er} Novembre" et à "la place publique d'El Bouni-centre", autrefois deux banales voies de circulation, ils ont connu une tendance très récente de transformation spatiale matérialisée à travers d'un côté l'implantation d'habitations individuelles et collectives bordant ces deux espaces et d'un autre côté la conception d'une place linéaire. Donc, Autrefois de banals alignements, ces espaces sont devenus des lieux propices aux passages, aux commerces, aux usages de convivialité, aux usages liés aux spectacles et à l'ostentation, etc.

Dans ces espaces, les usagers arrivent à construire des habitudes selon des routines. Si des transformations surviennent sur ces dernières, on assiste à la naissance de nouvelles habitudes qui sont précédées par deux processus qui sont le spacing et l'opération de synthèse. Enfin, des structures spatiales seront construites à travers une occupation permanente de l'espace selon la classe et le genre. Ces structures sont dépendantes de facteurs symboliques et matériels déjà présents au cours de l'action où les êtres humains voient, sentent, entendent et cherchent également les biens sociaux qu'ils associent ou qu'ils disposent.

Le mode d'occupation de l'espace est lié à un attachement entre l'espace et les individus. «Cet attachement dépasse le cadre strict de l'usage ou de repérage pour avoir une valeur de refuge» (Rouaibia, 2012 : 135). Par conséquent, une relation d'appartenance est orchestrée par l'ensemble de ses membres, usagers ou simples passants.

Les usagers s'approprient symboliquement le boulevard "Amirat El bahi", le boulevard "1^{er} Novembre" et " la place publique d'El Bouni-centre" par la production de toponymies et des points de repères liés aux commerces ou aux activités exercées. Ces appropriations renvoient à des représentations fédératrices d'un savoir faire des individus.

Conclusion de la partie II

De part sa position géographique et son histoire, Annaba a toujours été un lieu privilégié des flux migratoires qui se sont accentués avec le développement industriel (complexe sidérurgique et phosphater). Cette industrialisation a induit un processus d'urbanisation accéléré, mis en œuvre d'une part par des opérations de densification du tissu urbain existant et d'autre part par des opérations d'extension urbaine via la réalisation de zones d'habitat urbain nouvelles dont les ZHUN Plaine Ouest et El Bouni.

Initialement, ces ZHUN ont tourné le dos à l'inscription urbaine de l'espace public en tant que lieu offrant un cadre de mise en relation continue et permanente des individus, des lieux et des fonctions car elles sont conçues pour tenir l'activité résidentielle à l'écart des autres activités urbaines. En guise d'exemple, l'activité commerciale s'était repliée dans les marchés couverts et ouverts, par conséquent, les rues se trouvaient progressivement envahies de véhicules et se vidaient parallèlement des individus et des pratiques sociales en plein air.

À travers le temps, le boulevard "Amirat El Bahi", le boulevard "1^{er} Novembre" et "la place publique d'El Bouni-centre" tendent à se singulariser par la densité du commerce qui s'y développent progressivement au point de façonner des espaces fréquentés et animés. Les rez de chaussée commerciaux apparaissent comme un potentiel d'amélioration de la qualité architecturale de ces espaces car rien n'a plus d'impact sur leur vitalité et attrait que les façades ouvertes et actives où « les rez de chaussée se succédant sous forme d'unités étroites, garnies de nombreuses portes et de détails » (Gehl, 2012 : 100), multipliant ainsi les possibilités de contact visuel et d'interaction dans les deux sens entre le rez de chaussée et les espaces adjacents. De telles façades se nourrissent de la diversité de sens et d'expériences intenses qui s'y déroulent.

L'expansion commerciale au sein des cas d'étude constitue un potentiel de leur auto-alimentation. Plus précisément, les commerçants participent à l'enrichissement des procédés et des procédures d'installation urbaine, nécessaires à la fabrique d'espaces riches en termes d'expériences collectives.

La fabrique de ces espaces passe par deux processus qui sont le spacing et l'opération de synthèse. Par conséquent, des structures spatiales sont produites grâce à des routines à des pratiques sociales régulières selon le sexe et le genre. Ce mode de constitution de l'espace,

qui est dépendant des facteurs symboliques et matériels, est lié aux processus perceptifs qui s'expriment par le fait de voir, de sentir, d'entendre et de toucher l'environnement immédiat.

Aujourd'hui, les rez de chaussée commerciaux apparaissent également comme un enjeu essentiel à l'échelle des convenances personnelles au sein des cas d'étude. Ces derniers sont appropriés physiquement par les usagers par le biais des usages strictement utilitaires, des usages de convivialité, des usages liés aux spectacles et à l'ostentation, des usages à vocation commerciale, des usages liés à la mendicité et des usages liés aux systèmes de formation.

En plus l'appropriation physique, les cas d'étude sont appropriés symboliquement, ceci est concrétisé par la production de toponymies et des points de repère liés souvent aux activités commerciales ou de services. Cette appropriation exprime une quotidienneté et un affrontement dans la vie des usagers.

En définitive, ce qui se produit au rez de chaussée des cas d'étude de la ZHUN Plaine Ouest et El Bouni est un chantier "hétérotopique" où sa fabrication se fait, par une interpénétration expérimentale entre un savoir spécialisé et un savoir commun issu des pratiques vécues (Petcou et Petrescu, 2005 : 85-86).

Conclusion générale

Occupant une fonction centrale et structurante dans la ville, l'espace public, support de pratiques sociales, se dessine souvent comme le reflet des tendances sociétales vue son « rôle de médiateur des objectifs environnementaux, sociaux et économiques » (Dind, 2007 : 3), c'est pour cette raison qu'il devient un enjeu important du processus de fabrication urbaine.

Sa conception se veut cohérente avec la conception de la société qu'y habite. Si un écart se forme entre l'organisation sociale et l'organisation spatiale, une solution doit être faite dialectiquement afin de gérer cette contradiction à travers l'adaptation de l'espace aux pratiques des individus et l'ajustement de ces pratiques à l'espace. « Ce travail d'ajustement continu vise à réduire les tensions entre ces deux niveaux en essayant de rétablir une certaine cohérence entre eux » (Bonetti, 1974 :197).

L'histoire montre que l'existence des espaces publics remonte à celle des premières villes. L'harmonie que pouvait susciter les anciennes villes à travers la polyvalence des fonctions qu'abritaient les espaces publics et la cohérence qu'ils présentaient tant sur le plan social que spatial, tend à disparaître dans les villes modernes et plus particulièrement dans les grands ensembles où les espaces publics n'en demeurent que des espaces de transition.

Ceci peut être expliqué par le fait que du moment que les villes ont commencé à prendre de l'expansion, les fondements de leur développement ont été confié aux théories et aux idéologies des planificateurs de profession : les urbanistes. Néanmoins, le développement urbain n'atteint son paroxysme dans les villes qu'au XX^e siècle où le modernisme a conçu des machines à habiter dont chaque partie est distinguée des autres par sa fonction. Ainsi leur développement a été confié aux ingénieurs de la circulation routière qui ont donné le fort poids aux théories assurant des conditions favorables à la circulation automobile.

Dans l'ensemble, « la planification urbaine telle que pratiquée depuis 50 ans s'avère problématique » (Gehl, 2012 :10) car les urbanistes et les ingénieurs de la circulation routière ont ignoré l'importance de l'espace urbain et la vie des citoyens, donc ils ont négligé l'influence des structures physiques sur le comportement humain. C'est pour cette raison que la solution d'adoption des grands ensembles, dans toutes ses formes (ZUP, ZHUN, etc.) a été désormais considérée comme une vaste erreur collective (Lefèbvre *et*

al., 1992) car « la négligence de la dimension humaine a pratiquement anéanti la vie urbaine» (Gehl, 2012 : 240).

En Algérie et plus précisément à Annaba, la crise du logement connue au lendemain de l'indépendance a précipité les événements afin de justifier la mise en application des principes fonctionnalistes exprimés dans la charte d'Athènes. Ces principes ont été concrétisés à travers l'implantation des ZHUN dont la ZHUN Plaine Ouest et El Bouni.

Aujourd'hui, les planificateurs des villes reconnaissent que la vie urbaine a cessé de s'imposer comme une fonction essentielle et prônent considération et soin pour que les ZHUN deviennent des lieux d'animation, de bien-être des citoyens. « Le confort et la sensation de bien être que procure une ville sont intimement liés au degré d'harmonisation de la structure et de l'espace urbains avec le corps et les sens humains, de même qu'avec les dimensions et l'échelle qui leur correspondent » (Idem : 174).

Soutenir activement la vie urbaine dans la ZHUN Plaine Ouest et celle d'El Bouni veut dire rendre leurs espaces publics à une échelle humaine car la qualité de l'espace public dépend notamment de la qualité de son échelle humaine. Ceci requiert de les rendre attrayants et cohésifs à la hauteur du regard des individus. Cette solution ne naît pas spontanément par l'application de principes simples et rigides, mais plutôt par l'assemblage cumulatif et interactif d'impressions produites à travers « un travail attentif, effectué sur plusieurs fronts à la fois, où la vie urbaine est conçue comme un processus et un attrait essentiel» (Idem : 101). Processus, mesures incitatives, qualité de l'espace public, qualité de la vie urbaine, une structure compacte, façades ouvertes et invitantes, une densité de population raisonnable, durée de fréquentation sont les mots clés qui doivent être conjugués d'une telle entreprise.

À la ZHUN Plaine Ouest et El Bouni, les acteurs publics ont choisi de repenser ces ZHUN à partir de leurs rez de chaussée. Si dans la ZHUN Plaine Ouest on assiste à la réouverture des magasins fermés implantés aux rez de chaussée des immeubles construits à partir de 1976 ; à la ZHUN El Bouni, les alignements les plus empruntés ont connu, à partir des années 1990, des injections d'habitations collectives et individuelles avec des rez de chaussée commerciaux. La présence de rez de chaussée commerciaux a influencé le fonctionnement, la vitalité et l'attrait de ces espaces et constitue une dimension essentielle de leur animation car « les rez de chaussée ouverts, accueillants et, surtout occupés» (Idem : 111) rendent la promenade des piétons d'un côté plus intéressante issue de la

jouissance de ces RDC d'une richesse à découvrir et d'un autre côté plus sécurisée issue d'un sentiment réconfortant de la présence d'autrui de jour comme de nuit.

Ces rez de chaussée sont l'interface entre « les éléments bâtis et l'espace public » (Michel, 2013 : 7), entre le dedans et le dehors (intérieur et extérieur). C'est sur ces points d'imbrication, ces niveau zéro, ces plinthes que se joue la capacité à "faire la ZHUN" (Masbounji, 2013 : 8). Cette capacité est exprimée à travers la multiplicité des usages, la qualité, l'identité et l'urbanité.

La tendance de se préoccuper des rez de chaussée dans le projet urbain est toujours liée au commerce car il a toujours occupé une place essentielle dans l'organisation des villes ; le commerce « a toujours accompagné les évolutions et les mutations les plus marquantes dans l'histoire des cités » (Navereau, 2011 : 20) ; il reste, à travers le temps, un secteur déterminant dans le façonnement et l'établissement des villes et des pratiques urbaines (Ibid.). Davantage considéré comme un vecteur au vivre ensemble, le commerce est un catalyseur des interactions sociales mais c'est avant tout une activité d'échange et une source d'animation de la vie urbaine qui joue un rôle éminent à la fabrication de la ville et à lui donner une épaisseur sociale tant recherchée.

À travers le temps, l'expansion commerciale au sein de la ZHUN Plaine Ouest et El Bouni et plus précisément au boulevard "Amirat El Bahi", le boulevard "1^{er} Novembre" et la "place publique d'El Bouni centre" a eu un rôle primordial dans la naissance d'un espace social attractif. La qualité de leurs rez de chaussée commerciaux ainsi que l'importance du commerce qui s'y exerce ont pu, à travers le temps, modifier le caractère ainsi que l'aspect de ces espaces et, au-delà l'organisation de l'espace urbain qu'ils définissent. L'impact publicitaire des rez de chaussée qui s'ajoutera aux efforts individuels de chaque commerçant pour sa devanture renforcent l'attrait général de ces espaces et permettent la transformation continue du paysage commercial de ces espaces.

Ainsi, l'enquête menée sur terrain a révélé que les ces cas d'étude autrefois de banals alignements sont devenus des espaces à usage multifonctionnel dont les usages strictement utilitaires (passage), les usages de convivialité, les usages liés aux spectacles et à l'ostentation, le commerce, etc. De tels usages permettent de garantir, de multiplier et de renforcer les liens sociaux entre les usagers. Ils se trouvent, de plus en plus, investis par ces usagers ; ceci se traduit par les toponymies et les points de repère qu'ils ont produit. Ces

deux indicateurs, qui sont véritablement des actes d'appropriation symbolique, expriment l'interaction entre les différentes logiques des acteurs.

Grâce au spectacle quotidien qu'ils nous offrent, le boulevard "Amirat El Bahi", le boulevard "1^{er} Novembre" et la "place publique" d'El Bouni centre sont considérés comme le résultat d'une suite d'appropriations qui découle ainsi d'une logique d'hierarchisation passant par les pouvoirs publics, les commerçants formels et parfois même les commerçants informels jusqu'aux usagers. Dans tous les cas, chaque espace affecté de sens dérivant d'une logique d'hierarchisation joue un rôle déterminant dans le quotidien des individus. Donc, la constitution de l'espace n'est en général pas le fait d'un individu isolé et n'est jamais figée, mais toujours processuelle reposant sur la considération accrue de la place des acteurs pluriels et de leurs interactions.

Au fond de chaque constitution de l'espace se niche une irréductible créativité sociale dans le quotidien reflétant « une autre spatialité... poétique et mythique » (Certeau, 1990 : 142) qui se caractérise par l'usage qu'elle fait de ce qui est produit. Dans le sillage de cette réflexion l'espace géographique reflète « une mémoire au sens où chaque configuration spatiale particulière, déjà façonnée par des interventions sociales plus anciennes, offre presque toujours une réponse spécifique à l'action qui s'y déroule et qui l'affecte » (Di méo et Buléon, 2005 : 26). Elles sont le résultat d'un ensemble de processus qui sont à l'origine de l'occupation et de la transformation d'un territoire (Fischer, 1990 : 166). « Les espaces construits sont des transformations de l'espace physique préexistant, conservant comme fondement le cadre matériel des interactions et des échanges » (Grossetti, 1997 : 3).

Ainsi la coproduction sociospatiale peut être comprise comme étant un processus où l'espace se charge constamment de valeurs sociales, de normes, de symboles, d'imaginaires sociaux et des identités (Di méo et Buléon, 2005 : 26) suivant trois étapes : en premier lieu, la projection des subjectivités et des affectivités sur le cadre spatial offert permet la théâtralisation des points focaux de la vie sociale. En second lieu, une appropriation qui traduit les spécificités des groupes sociaux a lieu. En troisième lieu, les modalités d'appropriation de l'espace dessinent une géométrie de l'espace (Semmoud, 2008).

En définitive, les rez de chaussée commerciaux ont créé un nouveau paradigme de projet qui se manifeste à travers une transversalité des micro dynamiques urbaines qui prennent

naissance à l'intérieur d'un processus d'élaboration fondé sur la participation multiple des pouvoirs publics (l'acteur politique), des commerçants formels (l'acteur économique) et des usagers (l'acteur social). Ces rez de chaussée reflètent un désir de faire les ZHUN en articulant des personnes, des gestes, des circuits économiques et relationnels.

La force du désir réside dans le fait que les usagers arrivent, par le biais d'un travail en profondeur et patient, à produire activement de l'espace plutôt que de le contenir. Ces usagers sont ceux et celles qui sont rassemblés afin de partager du temps, de l'espace et du savoir. Ce savoir peut co-évoluer avec des formes plus organisées de savoirs collectifs, de tel sorte que le savoir faire commun résultant peut à son tour croiser des savoirs spécialisés (Petcou et Petrescu, 2005 : 79) exprimant une «coexistence indécidable et inévitable tout à la fois» (Certeau *et al.*, 1994 : 26).

Malgré le cadre institutionnel de ce qui a été produit au sein du boulevard "Amirat El Bahi", le boulevard "1^{er} Novembre" et "la place publique" d'El Bouni centre, il renvoie réellement à une production spatiale d'en bas, « une architecture comme dirait Guattari de "machines désirantes"» (Petcou et Petrescu, 2005 : 80), « une architecture dont l'usage est plus important que la forme» (Ibid). S'appuyant sur des gestes simples, inclusifs, trans-générationnels, cette architecture projette aux espaces des expériences, des sociabilités, des mémoires et des imaginaires qui ont la capacité de produire des pratiques nouvelles. Ces dernières deviennent ainsi un principe fondamental qui invente la sociabilité et de nouvelles manières de pratiquer les ZHUN. L'inventivité réside justement dans la modestie des solutions choisies et des moyens utilisés ainsi que dans une hétérogénéité des pratiques (Petcou et Petrescu, 2005 : 85).

Les espaces publics produits au sein de la ZHUN Plaine Ouest et El Bouni sont la métaphore d'une certaine condition spatiale, des lieux où la possibilité de fabriquer une vie sociale pourrait prendre son élan. Ils constituent des chantiers hétérotopiques car les usagers les perçoivent comme des lieux différents des espaces urbains normés, ils sont des « lieux réels, des lieux effectifs, des lieux qui sont dessinés dans l'institution même de la société, et qui sont des sortes de contre-emplacements, sortes d'utopies effectivement réalisées [...], des sortes de lieux qui sont hors de tous les lieux, bien que pourtant ils soient effectivement localisables » (Foucault, 1984). Dans ces espaces, un savoir faire se produire, à travers le temps, par une interpénétration expérimentale entre un savoir

spécialisé, issu d'en haut par les décisions des pouvoirs publics et un savoir commun, issu d'en bas par le vécu des commerçants formels et des usagers.

Bibliographie

- ALEXANDER, Christopher, ISHIKAWA, Sara, SILVERSTEIN, Murray, JACOBSON, Max, FIKSDAHL-KING, Ingrid et ANGEL, Shlomo (1977) *A Pattern language, towns, buildings, construction*. New York, Oxford University Press.
- ALLAIN, Rémy (2004) *Morphologie urbaine : géographie, aménagement et architecture de la ville*. Paris, Armand Colin.
- ALONSO PROVENCIO, Marta (2013) La mutation des centres et l'urbanisme commercial à Lausanne. *Urbia : Les cahiers du développement urbain durable*, Hors série n°1, p. 81-96 [En ligne].
https://www.unil.ch/files/live/sites/ouvdd/files/shared/URBIA/urbia_hors_serie/Decoupe_06.pdf
- ALONSO-PROVENCIO, Marta et DA CUNHA, Antonio (2013) Qualification de l'espace public, commerce et urbanisme durable : notes sur le cas lausannois. *Revue Géographique de l'Est*, vol. 53, n° 3-4 [En ligne]
<http://journals.openedition.org/rge/5070>
- ALTER, Norbert (2001) *L'innovation ordinaire*. Paris, Presses Universitaires de France
- ANDRADE-CHARVET, Alejandra (2013) Habiter l'espace public. En quoi la notion de confort participe-t-elle à la constitution des espaces dits habités?. *Urbia, Les cahiers du développement urbain durable*, Hors série, n°1, p.99-111.
- ANTONI, Jean Phillippe (2009) *Lexique de la ville*. Paris, Ellipses.
- APC (Assemblée Populaire Communale) (2014) *Rapport détaillé sur l'opération d'étude et d'aménagement de la place publique d'El Bouni centre (2005-2014)*.
- AUCAME (AGENCE D'URBANISME DE CAEN MÉTROPOLÉ) (2014) Commerce & mode de vi(lle). *ACT'URBA*, n°13 [En ligne].
http://www.aucame.fr/web/publications/acturba/fichiers/ActUrba13_commerce.pdf
- AUREGAN, Philippe (2012) Aménagements commerciaux en milieu urbain : les tendances. Dans (CETE) de l'Ouest (les Centres d'Etudes Techniques de l'Équipement) *Le commerce et la ville : une relation à reconstruire*, synthèse de la rencontre du Pôle de Recherche Urbaine des Pays de la Loire du 31 mai 2012 [En ligne].
<https://docplayer.fr/27738700-Le-commerce-et-la-ville-une-relation-a-reconstruire.html>
- BAILLY, Gilles-Henri, DESBAT, Jean-Paul et LARPIN, Dominique (1982) *L'Architecture commerciale en milieu urbain*. Paris, Ministère du Commerce et de l'Artisanat et Ministère de l'Urbanisme et du Logement.

- BASSAND, Michel, COMPAGNON, Anne, JOYE, Dominique et STEIN, Véronique (2001) *Vivre et créer l'espace public*. Lausanne, Presses polytechniques et universitaires romandes.
- BAUDELLE, Guy et PINCHEMEL, Phillippe (1986) De l'analyse systémique de l'espace au système spatial en géographie. Dans Franck Auriac et Roger Brunet (dir.) *Espaces, jeux et enjeux*. Paris, Fondation Diderot et fayard, p.83-94.
- BEAUJEU-GARNIER, Jacqueline (1980) *Géographie urbaine*. Paris, Armand Colin.
- BEAUJEU-GARNIER, Jacqueline et CHABOT, Georges (1963) *Traité de géographie urbaine*. Paris, Armand Colin.
- BEAUJEU-GARNIER, Jacqueline et DELOBEZ, Annie (1977) *Géographie du commerce*. Paris, Masson.
- BENAMEUR, Amina Hadia (2010) *La résidentialisation : une alternative au manque d'urbanité des grands ensembles, pour une approche de renouvellement urbain, cas de la ZHUN de Bab Ezzouar*. Algérie, Université Mentouri-Constantine, Département d'Architecture, mémoire de magister publié [En ligne]. <https://bu.umc.edu.dz/theses/architecture/BEN5937.pdf>
- BENATTIA, Farouk (1977) *L'appropriation de l'espace à Alger après, 1962*. Alger, SNED.
- BENEVOLO, Leonardo (1987) *Histoire de l'architecture moderne : la révolution industrielle*. Paris, Bordas.
- BENLAKHLEF, Brahim (2009) L'aire métropolitaine, un nouveau champ d'analyse de la ville algérienne. L'exemple d'Annaba. *Penser la ville – approches comparatives*, Octobre 2008, Khenchela, Algérie.
- BENNASR, Ali (2005) Les grandes surfaces à dominance alimentaire à Sfax. *Bouhouth Jamiya*, p.1-24. [En ligne]. <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00741561/document>
- BENSAAD, Nadia (2001) *La rue, forme urbaine et pratiques sociales. Cas de la rue Belouizdad Boudjeriou à Constantine*. Algérie, Université Mentouri-Constantine, Département d'architecture, mémoire de magister non publié.
- BERNIER, Nicolas (2007) *Les espaces extérieurs des grands ensembles : comment assurer l'articulation entre espaces publics et privés dans les opérations de rénovation urbaine ?*. France, Institut d'urbanisme de Paris, mémoire de fin d'étude.
- BERGADAÀ, Michelle (2004) Évolution de l'épistémè économique et social: proposition d'un cadre morale, de déontologie, d'éthique et de responsabilité pour le marketer. *Recherche et applications en marketing*, vol. 19, n° 1, p. 55-72.

- BERRY, Brian J.L (1971) *Géographie des marchés et du commerce de détail*. Paris, Armand Colin.
- BESSE, Jean-Marc (2006) L'espace public: espace politique ou paysage familial ?. Dans collectif (2013) *Les rencontres de l'espace public 2006-2007, synthèses des conférences débats*. Lille, Les éditions Lille Métropole [En ligne]. http://www.lillemetropole.fr/files/live/sites/lmceu/files/docs/KIOSQUE/Maison-Edition/EPV/Rencontres-de-l-espace-public_2006-2007.pdf
- BESSE, Jean-Marc (2010) Le paysage, espace sensible, espace public. *META: Research in Hermeneutics, Phenomenology, and Practical Philosophy*, vol. II, n°2, p.259-286 [En ligne]. http://www.metajournal.org/articles_pdf/259-286-jm-besse-meta4-tehno.pdf
- BLANC, Jean Noël (2007) *Le projet et la pensée projet*. Saint-Étienne, Presses Universitaires de Saint-Étienne.
- BLANC, Jean-Noël et NORDEMANN, Francis (2004) *La fabrique du lieu : installations urbaines*. Saint-Étienne, Publications de l'Université de Saint-Etienne.
- BONDUE, Jean-Pierre (2000) Le commerce dans la géographie humaine. *Annales de Géographie*, n° 611, p. 94-102.
- BONETTI, Michel (1994) *Habiter : le bricolage imaginaire de l'espace*. Marseille, Hommes & Perspectives.
- BONNEVILLE, Marc et BOURDIN, Virginie (1998) Planification urbaine et développement commercial de la réglementation à la concertation. *Les Annales de La Recherche Urbaine*, n° 78, p.13-19.
- BORIE, Alain et DENIEUL, François (1984) *Méthode d'analyse morphologique des tissus urbains traditionnels*. Paris, Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture.
- BOUCHERIT, Sihem (2005) *L'utilisation du projet urbain dans la requalification des grands ensembles, un passage d'une gestion traditionnelle vers une gestion stratégique*. Algérie, Université Mentouri-Constantine, mémoire de magister Publié [En ligne]. <https://bu.umc.edu.dz/theses/architecture/BOU4241.pdf>
- BOUILLON, Florence et MONNET, Jérôme (2016) L'observation et ses angles : au cœur des rapports entre les chercheurs et leurs objets. *Espaces et sociétés*, vol. 164-165, n°1, p.9-17.
- BOULBIR, Laâlaâ (2002) *Processus de fabrication de la ville algérienne, impact des modes de production sur les formes urbaines. Cas de la ville d'Annaba*. Algérie, Université Mentouri-Constantine, mémoire de magister non publié.

- BOUKAIL-NEZZAL, Salima et ZEGHICHE, Anissa (2009) L'espace habité dans les maisons traditionnelles entre réappropriation, nouveaux usages et nouvelles pratiques sociospatiales: Cas de la médina d'Annaba (Nord-Est Algérien). *El-Tawassol*, n°24.
- BOURDIEU, Pierre (1984) Espace social et genèse des classes. *Actes de la recherche en sciences sociales*. Vol. 52-53, p. 3-14 [En ligne]. http://www.persee.fr/doc/arss_0335-5322_1984_num_52_1_3327
- BOURDIN, Alain (2005) *La métropole des individus*. La Tour-d'Aigues, L'Aube.
- BOURDIN, Alain (2015) Préface. Dans Martina Löw, *Sociologie de l'espace*. Paris, Éditions de la maison des sciences de l'homme.
- BOUSQUET, Pierre (2013) La gestion et l'animation : des rez- de- chaussée comme projet. Dans Ariella Masbouni (dir.) *[Ré] aménager les rez-de-chaussée de la ville*, Paris, Le Moniteur, p.134-141.
- BRÉCHON, Pierre (dir.) (2011) *Enquêtes qualitatives, enquêtes quantitatives*. Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble.
- BRISSON, Claire (2016) Observer sur les plages de Rio de Janeiro : à la recherche du corps perdu, *Espaces et sociétés*, vol. 164-165, n° 1, p. 111-125 [En ligne]. <https://www.cairn.info/revue-espaces-et-societes-2016-1.htm-page-111.htm>
- BRUNET, Roger (1986) L'espace, règles du jeu. Dans Franck Auriac et Roger Brunet (dir.) *Espaces, jeux et enjeux*. Paris, Fondation Diderot et fayard, p. 297- 315.
- BRUNET, Roger, FERRAS, Robert et THÉRY, Hervé (2005). Les mots de la géographie. Montpellier, La Documentation française.
- BUREAU D'ÉTUDES DE MILA (2004) *POS Plaine Ouest - Rapport phase 1* (Plan D'occupation des Sols). Annaba.
- CADAT (1975), Dossier de création, ZHUN Plaine Ouest I.
- CADAT (1976), Dossier de création, ZHUN Plaine Ouest II.
- C.B.D (COMITE BELGE DE LA DISTRIBUTION) (1976) *J'installe,...je modernise...mon magasin*. Bruxelles.
- CERTEAU, Michel de (1990) *L'invention du quotidien : arts de faire*. Paris, Gallimard.
- CERTEAU, Michel de, GIARD, Luce et MAYOL, Pierre (1994) *L'invention du quotidien : habiter, cuisiner*. Paris, Gallimard.
- CHALAS, Yves (2000) *L'invention de la ville*. Paris, Anthropos.
- CHAMUSSY, Henri (1986) Production d'espace et système spatial : la production de l'espace montagnard. Dans Franck Auriac et Roger Brunet (dir.) *Espaces, jeux et enjeux*. Paris, Fondation Diderot et fayard, p. 191-202.

- CHARMES, Eric (2007) Les périurbains sont-ils anti-urbains ? Les effets de la fragmentation communale. *Les annales de la recherche urbaine : Individualisme et production de l'urbain*, n°102, 7-18.
- CHAUMARD, Davyd (2001) L'espace public, scène et mise en scène. Dans Jean-Yves Toussaint et Monique Zimmermann (dir.) *User, observer, programmer et fabriquer l'espace public*. Lausanne, Presses polytechniques et universitaires romandes, p. 125-134.
- CHIVALLON, Christine, MARNE, Nathalie et PROST, Dominique (1998) Artefact de lieu et urbanité le centre commercial interrogé, *Les Annales de La Recherche Urbaine*, n° 78, p. 28-37.
- CHOAY, Françoise (1979) *Urbanisme : utopies et réalités. Une anthologie*. Paris, Éditions du Seuil.
- CNCC (CONSEIL NATIONAL DES CENTRES COMMERCIAUX) (2013) Quel avenir pour le commerce de proximité dans les quartiers ? [En ligne]. http://www.cdcf.com/ressources/DOCUMENTS/Etude_Commerce-dans-les-quartiers.pdf
- COLLECTIF (2008) Atelier « Acteurs » Peut-on parler d'un tournant actoriel?. Synthèse collective lors de l'école d'été de géographie sociale à Rennes en septembre 2006. *ESO, espaces et sociétés, travaux et documents de l'unité mixte de recherche 6590*, n°27, p.17-40 [En ligne]. http://eso.cnrs.fr/_attachments/n-27-mars-2008-travaux-et-documents/3atelier_acteurs.pdf
- COSINSCHI, Micheline et RACINE, Jean Bernard (1995) Géographie urbaine. Dans Antoine Bailly et al (dir.) *Les concepts de la géographie humaine*. Paris, Masson.
- DACHEUX, Eric (2008). *Les trois dimensions de l'espace public*. 2008, p. 10-27 [En ligne]. https://archivesic.ccsd.cnrs.fr/sic_00531476
- DA CUNHA, Antonio et KAISER, Christian (2009) Densité, centralité et qualité urbaine: la notion d'intensité, outil pour une gestion adaptative des formes urbaines ? *Urbia, Les cahiers du développement urbain durable*, Intensités urbaines, n°9, p.13-56.
- DAMPÉRAT, Maud (2006) Vers un renforcement de la proximité des relations client. *Revue française de gestion*, vol. 162, n° 3, p. 115-125 [En ligne]. <https://www.cairn.info/revue-francaise-de-gestion-2006-3-page-115.htm>
- DELBAERE, Denis (2010) *La fabrique de l'espace public : ville, paysage et démocratie*. Paris, Ellipses.
- DELFANTE, Charles et PELLETIER, Jean (2000) *Villes et urbanisme dans le monde*. Paris, Armand Colin.

- DELUZ, Jean-Jacques (1988) *L'urbanisme et l'architecture d'Alger, aperçu critique*. Bruxelles, Mardaga.
- DESMARAIS, Gaëtan (1992) Des prémisses de la théorie de la forme urbaine au parcours morphogénétique de l'établissement humain. *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 36, n° 98, p. 251-273.
- DI MÉO, Guy (1999) Géographies tranquilles du quotidien Une analyse de la contribution des sciences sociales et de la géographie à l'étude des pratiques spatiales. *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 43, n°118, p.75-93.
- DI MÉO, Guy (2006) Vivre la ville, vivre Bordeaux. *Sud-Ouest Européen*, Revue géographique des Pyrénées et du Sud-Ouest, n°22, p.1-11.
- DI MÉO, Guy et BULÉON, Pascal (2005) *L'espace social : une lecture géographique des sociétés*. Paris, Armand Colin.
- DIND, Jean-Philippe (2007) Les espaces publics : lieux de remise en cohérence de l'urbain, médiateurs d'un développement urbain durable. *Vues sur la ville*, n° 19.
- DIND, JEAN-PHILIPPE (2008) Les quartiers espaces de vie, la convivialité des espaces publics. Dans le cadre du colloque, *Projets de quartiers durables: de l'intention à la réalisation*, organisé par l'Observatoire universitaire de la ville et du développement durable et l'Institut de géographie de l'Université de Lausanne, Lausanne du 4 au 5 septembre 2008.
- DONÉGANI, Jean-Marie, MICHELAT, Guy et SIMON, Michel (1980) *Représentation du champ social, attitudes politiques et changements socio-économiques*. France, Centre d'étude de la vie politique française contemporaine.
- DRIS, Nassima (2004) Espaces publics et limites. Les implications du genre dans les usages de la ville à Alger. Dans Sylvette Denèfle (dir.) *Femmes et villes*. Tours, Maison des sciences de l'homme et Presses Universitaires François-Rabelais, p. 249-264.
- DUBOIS, Nicolas (2004) *L'automobile : un espace vécu comme un autre chez-soi*. France, Université Paris X – Nanterre, thèse de doctorat publiée [En ligne]. <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00004639>
- DUCHESNE, Sophie (2000) Pratique de l'entretien dit non-directif. Dans Myriam Bachir (dir.) *Les méthodes au concret. Démarches, formes de l'expérience et terrains d'investigation en science politique*. Paris, Presses Universitaires de France, p.9-30 [En ligne]. <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00841927>
- FOUCAULT, Michel (1984) Dits et écrits, Des espaces autres (conférence au Cercle d'études architecturales, 14 mars 1967). Dans *Architecture, Mouvement, Continuité*, n°5, 1984, p. 46-49.

- FELLMANN, Thierry et MOREL, Bernard (1998) Métropolisation et archipels commerciaux : le Grand Marseille et ses enseignements. *Les Annales de La Recherche Urbaine*, n° 78, p. 20-27.
- FISCHER, Gustave-Nicolas (1990) Espace, identité et organisation. Dans Jean-François Chanlat (dir.) *L'individu dans l'organisation : les dimensions oubliées*. Québec, Les Presses de l'Université Laval et les Éditions Eska.
- FLEURY, Antoine (2004) La rue : un objet géographique?. *Tracés : Revue de Sciences Humaines*, n°5, p. 33-44.
- FLEURY, Antoine (2007) Les espaces publics dans les politiques métropolitaines. Réflexions au croisement de trois expériences : de Paris aux quartiers centraux de Berlin et Istanbul. France, Université de Paris 1 Panthéon-Sorbonne, thèse de doctorat publiée [En ligne]. <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00259957>
- FLEURY, Antoine (2010) Espace public, *Hypergéométrie* [En ligne]. <http://www.hypergeo.eu/spip.php?article482>
- FLEURY, Antoine, MATHIAN, Hélène et SAINT-JULIEN, Thérèse (2012) Définir les centralités commerciales au cœur d'une grande métropole : le cas de Paris intra-muros. *Cybergeographie : revue européenne de géographie* [En ligne]. <http://journals.openedition.org/cybergeographie/25107>
- FLOCK, RYANNE (2014) Mendicité et lutte pour l'espace public à Canton. *Perspectives chinoises*, n°2, p. 37-45 [En ligne]. <https://journals.openedition.org/perspectiveschinoises/6831>
- FOURA, YASMINA (2007) *Typification, standardisation et homogénéisation des logements et ensembles d'habitation : impact sur les permanences, les modèles culturels et l'habiter*. Algérie, Université Mentouri-Constantine, Département d'architecture, thèses de doctorat non publiée.
- FRÉMONT, Armand (1976) *La région, espace vécu*. Paris, PUF.
- FRÉMONT, Armand, CHEVALIER, Jacques, HERIN, Robert et RENARD, Jean (1984) *Géographie sociale*. Paris, Masson.
- GARDELLA, Edouard, Conrad, Sophie et COSTE, Florent (2004) Editorial. *Tracés : la rue*, n°5, p.7-11.
- GARDEN, Maurice (2006) Histoire de la rue. *Pouvoirs, la rue*, vol. 116, n°1, p. 5-17 [En ligne]. <https://www.cairn.info/revue-pouvoirs-2006-1-page-5.htm>
- GASNIER, Arnaud (2010) Vers un tournant de l'urbanisme commercial et de la place du commerce dans la fabrique de la ville. Dans Arnaud Gasnier (dir.) *Commerce et ville ou commerce sans la ville ? Production urbaine, stratégies entrepreneuriales et*

- politiques territoriales de développement durable*. Rennes, Presses Universitaires de Rennes.
- GAUTHIEZ, Bernard (2003) *Espace urbain : vocabulaire et morphologie*, Paris, Éditions du Patrimoine.
- GEHL, Jan (2012) *Pour des villes à échelle humaine*, Montréal, Écosociété.
- GEILING, Frank (2013) À Marseille, la marge de manœuvre de l'aménageur. Dans Ariella Masboungi (dir.) *[Ré] aménager les rez-de-chaussée de la ville*, Paris, Le Moniteur, p.120-126.
- GEOFFROY, Géraldine, ODDOS, Emilie (2007) *La résidentialisation en questions*. Lyon, CERTU.
- GIEDION, Siegfried (1941) [1965] *Space, Time & Architecture. The Growth of a New Tradition*. Cambridge, Harvard University Press.
- GONIN, Julien (2006) *La résidentialisation des grands ensembles*. Marseille, ENSA de Marseille-Luminy, mémoire de fin d'études non publié.
- GOURDON, Jean-Loup (2001) *La rue, essai sur l'économie de la forme urbaine*. Tour d'Aigues, L'Aube.
- GRATALOUP, Christian et LÉVY, Jacques (1976) Des géographes pour une autre géographie : réponse à M. Le Lannou. Dans Philippe Pinchemel, Marie-Claire Robic et Jean-Louis Tissier (1984) *Deux siècles de géographie française*. Comité des Travaux Historiques et Scientifiques. Paris.
- GRAU Architectes (2013) *Rez de ville-rez de vie*, Paris, Pavillon de l'Arsenal.
- GROSSETTI, Michel (1997) Proximité spatiale et proximité relationnelle, colloque *Proximités et coordination économique*, Creuset / Gate, Lyon.
- GUINCHARD, Christian, HAVARD, Jean-François et OGORZELEC, Laetitia (2012) *Concertation et coproduction de la propriété des rues. : Terrains comparés à Mulhouse et Besançon (France), Rufisque (Sénégal) et Mohammedia (Maroc)* [En ligne]. <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00908517>
- GUMUCHIAN, Hervé, GRASSET, Eric, LAJARGE, Romain et ROUX, Emmanuel (2003) *Les acteurs, ces oubliés du territoire*. Paris, Anthropos.
- HAFIANE, Abderrahim (2007), POS El Bouni centre- Rapport phase 1 (Plan D'occupation des Sols). Annaba.
- HAFIANE, Abderrahim (2011) Révision POS El Bouni centre, aménagement et règlement, approbation n° 11 / 2011 du 29/06/2011.
- HARVEY, David (1982) *The limits to Capital*. Oxford, Blackwell.

- HÉRAT, Arlette (2005) *L'espace public en villes nouvelles, évolution de la notion d'espace public et réalisation d'espaces publics à Villeneuve-d'Ascq et Vitrolles (Rives de l'Etang-de-Berre)*. Rapport de synthèse [En ligne]. <http://www.cdu.urbanisme.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/synthese.pdf>
- HERAULT-FOURNIER, Catherine, MERLE, Aurélie et PRIGENT-SIMONIN, Anne-Hélène (2013) *Le commerce des proximités Comparaison des proximités perçues en vente directe et commerces dit "de proximité"* [en ligne]. https://www.afm-marketing.com/en/system/files/publications/20160516115305_S29_P3_HERAULT_FOURNIER_MERLE_et_PRIGENT_SINMONIN.pdf
- HÉRIN, Robert (1984) À l'interférence du social et du spatial. Dans Armand Frémont, Jacques Chevalier, Robert Hérim et Jean Renard *Géographie sociale*. Paris, Masson, p. 88-120.
- HOLBROOK, Morris (1999) *Consumer value. A framework for analysis and research*. London, Routledge.
- HUBERT, Jean-Paul (1993) *La Discontinuité Critique. Essai sur les principes a priori de la géographie humaine*. Paris, Publications de la Sorbonne.
- JACOBS, Jane (1991) *Déclin et survie des grandes villes américaines*. Liège, Mardaga.
- JONES, Ken George et Simmons, Jim (1993) *Location, location, location: Analysing the retail environment*, Scarborough, Nelson Canada.
- KARAYER, Demet (2011) *L'espace public : l'espace social dans les quartiers de Fener et Balat à Istanbul*. France, Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Nancy, mémoire de master 2 publié Parcours – Villes, Territoires, Sociétés [En ligne]. <https://f-origin.hypotheses.org/wp-content/blogs.dir/423/files/2012/09/M%C3%A9moireDemetKARAYER-1-48.pdf>
- KAUFMANN, Jean-Claude (2002) *Premier matin. Comment naît une histoire d'amour*. Paris, Armand Colin.
- LÄPPLE, Dieter (1991) *Essay über den Raum. Für ein gesellschaftswissenschaftliches Raumkonzept*. Dans Hartmut Häubermann *et al.* (dir), *Stadt and Raum. Soziologische Analysen*, Pfaffenweiler, Centaurus, p. 157-207.
- LAVEDAN, Pierre (1936) *Géographie des villes*. Paris, Gallimard.
- LEBRUN, Nicolas (2001) *Vers une approche des types de liens entre accessibilité et commerce*. *Travaux de l'Institut de Géographie de Reims*, Commerce et accessibilité, n°107-108, p. 25-40.
- LEBRUN, Olivier et SANTIARD, Benoît (2012) *Espace Vs Public : Espace public, quel espace pour quel public ?*. France, École Nationale Supérieure d'Art de Dijon. Workshop du 26 au 30 novembre 2012.

- LECLERCQ, Francois (2013) Le sol est un bien commun. Dans Ariella Masboungi (dir.) *[Ré] aménager les rez-de-chaussée de la ville*, Paris, Le Moniteur, p.67-73.
- LE CORBUSIER (1957) *La charte d'Athènes*. Paris, Éditions de minuit.
- LEFEBVRE, Bruno, MOUILLART, Michel et OCCHIPINTI, Sylvie (1992) *Politique du logement, 50 ans pour un échec*. Paris, l'Harmattan.
- LEFEBVRE, Henri (2000) [1974] *La production de l'espace*. Paris, Anthropos.
- LEMARCHAND, Nathalie (2008) *Géographie du commerce et de la consommation : les territoires du commerce distractif*. France, Université Paris IV –Sorbonne, mémoire l'Habilitation à Diriger des Recherches publié [En ligne]. <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00441196/document>
- LÉVI-STRAUSS, Claude (1950) 2003 Introduction à l'œuvre de Marcel Mauss. Dans Marcel Mauss *Sociologie et anthropologie*. Paris, PUF, p.IX-LII.
- LÉVY, Jacques et LUSSAULT, Michel (2003) *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*. Paris, Belin.
- LEVY-VROELANT, Claire (2016) Se mouiller au propre comme au figuré. De l'observation à l'ethnographie dans les bains-douches parisiens, *Espaces et sociétés*, vol. 164-165, n°1, p. 127-142 [En ligne]. <https://www.cairn.info/revue-espaces-et-societes-2016-1.htm-page-127.htm>
- LIARTE, Sébastien (2006) Quelles stratégies d'implantation vis-à-vis de la concurrence ?. *Revue française de gestion*, vol. 165, n° 6, p. 139-159 [En ligne]. <https://www.cairn.info/revue-francaise-de-gestion-2006-6-page-139.htm>
- LIPOVETSKY, Gilles (2006) *Le bonheur paradoxal, essai sur la société d'hyperconsommation*. Paris, Gallimard.
- LIPOVETSKY, Gilles et CHARLES, Sébastien (2004) *Les temps hypermodernes*. Paris, Grasset et Fasquelle.
- LÖW, Martina (2015) *Sociologie de l'espace*. Paris, Éditions de la maison des sciences de l'homme.
- LUHMANN, Niklas (1998) *Die Kunst der Gesellschaft*. Francfort-sur-le-Main, Suhrkamp.
- LUSSAULT, Michel (2001) Propositions pour l'analyse générale des espaces d'actes. Dana Cynthia Ghorra-Gobin (dir.), *Réinventer le sens de la ville. Les espaces publics à l'heure globale*. Paris, L'Harmattan, p. 33-46.
- LUSSAULT, Michel (2003) Acteur. Dans Jacques Lévy et Michel Lussault (dir.) *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Paris, Éditions Belin.

- LYNCH, Kevin (1969) *L'image de la Cité*, Paris, Dunod.
- MAFFESOLI, Michel (1988) *Le Temps des tribus. Le déclin de l'individualisme dans les sociétés de masse*. Paris, Méridiens- Klincksieck.
- MAFFESOLI, Michel (1998) De la postmédiévalité à la postmodernité. Dans Yves Boisvert (dir.) *Postmodernité et sciences humaines*, Montréal, Liber, p. 9-21.
- MANGIN, David (2004) *La ville franchisée, formes et structures de la ville contemporaine*. Paris, Éditions de la Villette.
- MANGIN, David et PANERAI, Philippe (1988) *Projet urbain*. Marseille, Éditions Parenthèses.
- MASBOUNGI, Ariella (dir.) (2013) *[Ré]aménager les rez-de-chaussée de la ville*, Paris, Le Moniteur.
- MASBOUNGI, Ariella (2013) Rez-de-chaussés, la ville. Dans Ariella Masboungi (dir.), *[Ré]aménager les rez-de-chaussée de la ville*, Paris, Le Moniteur, p.8-16.
- MASBOUNGI, Ariella (2017) *Le plaisir de l'urbanisme, Ariella Masboungi, Grand Prix de l'urbanisme 2016*. Marseille, Éditions Parenthèses.
- MASSY, Doreen (2005) *For Space*. Londres, Sage.
- MAYER, Nonna (1986) *La boutique contre la gauche*. Paris, Presses de la fondation nationale des sciences politiques.
- MEBIROUK, Hayet (2002) *Appropriation de l'espace public dans les ensembles de logements collectifs, forme d'adaptation ou contournement de normes ? Cas des ZHUN d'Annaba*. Algérie, Université Mentouri-Constantine, mémoire de magister non publié.
- MEGHRAOUI, Nacira (2004) *Quel habitat pour l'Algérie?: production, conception, réalisation*. Algérie, Université Mentouri-Constantine, Thèse de doctorat non publiée.
- MERENNE-SCHOUMAKER, Bernadette (1980) Les facteurs de localisation du commerce de détail. Dans *Analyse, Organisation et Gestion de l'espace, éventail de la spatologie*, Université de Nice, p. 331-349 [En ligne]. <https://orbi.uliege.be/bitstream/2268/72159/1/M%C3%A9renne%20Les%20facteurs%20de%20localisation%20du%20commerce%20de%20d%C3%A9tail%201980.pdf>
- MERLEAU-PONTY, Maurice (1945) *Phénoménologie de la perception*. Paris, Gallimard.
- MERLIN, Pierre (2012) *Des Grands Ensembles aux Cités : l'Avenir d'une Utopie*. Paris, Ellipses.

- MERLIN, Pierre et CHOAY, Françoise (1988) *Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement*. Paris, Presses Universitaires de France.
- MERLIN, Pierre et CHOAY, Françoise (2000) *Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement*. Paris, Presses Universitaires de France.
- METTON, Alain (dir.) (1984) *Le commerce urbain français*. Paris, Université d'Orléans.
- METTON, Alain (2005) Commerce. Dans Gabriel Wackermann (dir.) *Dictionnaire de géographie*. Paris, Ellipses, p. 73-76.
- MIALET, Frédéric (2011) *Mixité fonctionnelle et flexibilité programmatique* [En ligne]. http://www.urbanisme-puca.gouv.fr/IMG/pdf/mialet_1.pdf
- MICHEL, Jean-Marc (2013) Les rez-de-chaussée, une clé pour ouvrir une autre porte de la ville. Dans Ariella Masbouni (dir.) *[Ré]aménager les rez-de-chaussée de la ville*. Paris, Le Moniteur, p.7-8.
- MICHELAT, Guy et SIMON, Michel (1977) *Classe, religion et comportement politique*, Paris, Presses de la fondation nationale des sciences politiques et Éditions sociales.
- MONDADA, Lorenza (2000) *Décrire la ville : la construction des savoirs urbains dans l'interaction et dans le texte*. Paris. Anthropos.
- MONNET, Jérôme (2012) Ville et loisirs : les usages de l'espace public. *Historiens & Géographes*, n°419, p.201-213.
- MONNET, Jérôme (2000) Les dimensions symboliques de la centralité. *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 44, n° 123, p. 399-418.
- NAVEREAU, Brice (2011) Le commerce alimentaire de proximité dans le centre-ville des grandes agglomérations : l'exemple de Toulouse et de Saragosse. France, Université Toulouse 2 le Mirail, thèse de doctorat publiée [En ligne]. <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00631184v2/document>
- NTUNGILA NKAMA, Floribert (2010) *Pratiques populaires liées à la production et à l'appropriation de l'espace en périphérie de la ville de Kinshasa (RD Congo)*. Belgique, Presses Universitaires de Louvain.
- OUSSADOU, Aomar (1998) L'habitat en Algérie échec d'une politique. *Les cahiers de l'EPAU*. n°7-8.
- PANERAI, Philippe, CASTEX, Jean et DEPAULE, Jean-Charles (1997) *Formes urbaines : de l'îlot à la barre*. Marseille, Éditions Parenthèses.
- PANERAI, Philippe, DEPAULE, Jean-Charles et DEMORGON, Marcelle (2009) *Analyse urbaine*. Marseille, Éditions Parenthèse.
- PAQUOT, Thierry (2009) *L'espace public*. Paris, La découverte.

- PETCOU, Constantin et PETRESCU, Doina (2005) Au rez de chaussée de la ville, *Multitudes*, vol. 20, n°1, p. 75-87.
- PINÇON, Michel et PINÇON-CHARLOT, Monique (1988) Histoires de vie, espaces de vie. *Espace géographique*, Milieux d'Afrique - Histoires de vie, espaces de vie - Analyses de l'espace, Tome 17, n°2, p. 122-130 [En ligne]. http://www.persee.fr/doc/spgeo_0046-2497_1988_num_17_2_2759
- PINSON, Daniel (2016) L'habitat, relevé et révélé par le dessin : observer l'espace construit et son appropriation, *Espaces et sociétés*, vol. 164-165, n°1, p. 49-66 [En ligne]. <https://www.cairn.info/revue-espaces-et-societes-2016-1.htm-page-49.htm>
- PIPARD, Olivier et GRANÉ, Jean (2001) L'expérience de l'observation en bureau d'études. Dans Jean-Yves Toussaint et Monique Zimmermann (dir.) *User, observer, programmer et fabriquer l'espace public*. Lausanne, Presses polytechniques et universitaires romandes, p.135-146.
- PONCET, Patrick (2005) Commerce. Dans Jaques Lévy et Michel Lussalt (dir.) *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*. Paris, Belin.
- PUMAIN, Denise, PAQUOT, Thierry et KLEINSCHMAGER Richard (2006) *Dictionnaire La Ville et l'Urbain*, Paris, Anthropos-Economica.
- RAFFESTIN, Claude (1980) *Pour une géographie du pouvoir*. Paris, Litec
- RAGON, Michel (1985) *Histoire de l'architecture et de l'urbanisme modernes*. Casterman
- RALLET, Alain (2002) L'Economie de Proximités : propos d'étape, Etudes et Recherches. *Études et Recherches sur les Systèmes Agraires et le Développement*, n°33, p.11-25.
- REICHEN, Bernard (2013) La ville vue du sol. Dans Ariella Masbouni (dir.) *[Ré]aménager les rez-de-chaussée de la ville*. Paris, Le Moniteur, p.86-93.
- RÉMY, Jean (1975) Espace et théorie sociologique, problématique de recherche. Dans *recherches sociologiques*, n° 3, pp. 279-293.
- RIPOLL, Fabrice et VESCHAMBRE, Vincent (2014) Espace social, Hypergeo [En ligne]. <http://www.hypergeo.eu/spip.php?article614>
- ROBIC, Marie-Claire (1982) Organisation de l'espace. Contribution à l'étude de la genèse et des significations de l'expression. Dans Philippe Pinchemel (éd.), *Vocabulaire historique et épistémologique de la géographie*, Paris, CNRS (GRECO Histoire du vocabulaire scientifique), Documents n° 3, Publications de l'Institut National de la Langue Française, p. 69-101.

- ROCHEFORT, Robert (2008) Un commerce pour la ville. Un rapport au Ministre du Logement et de la Ville [En ligne]. <http://www.credoc.fr/pdf/Sou/RapportVilleCommerce.pdf>
- ROSELLI, Mariangela (2011) Les enquêtes qualitatives en bibliothèque: quelles techniques pour quels résultats?. Dans Christophe Evans (dir.), *Mener l'enquête. Guide pratique des études des publics en bibliothèques*, Villeurbanne, Presses de l'ENSSIB, p.80-92.
- ROUAIBIA, Naouel (2012) *la rue, un lien socio-spatial recherché dans les ZHUN, cas de la Plaine Ouest –Annaba*. Algérie, Université Badji Mokhtar-Annaba, Département d'Architecture, mémoire de magister publié [En ligne]. <http://biblio.univ-annaba.dz/wp-content/uploads/2014/03/memoire-de-magister2012.pdf>
- ROUAIBIA, Naouel et ZEGHICHE, Anissa (2017) De la route à la fabrique de la rue dans les zones d'habitat urbain nouvelles (ZHUN): l'exemple de la Plaine Ouest – Annaba (Algérie). *Cahiers de géographie du Québec*, Vol. 61, n°172, p. 55-71.
- ROUX, Jean-Michel (2013) Les rez-de-chaussée : une histoire littéraire. Dans Ariella Masbouni (dir.) *[Ré] aménager les rez-de-chaussée de la ville*, Paris, Le Moniteur, p.24-27.
- SAIDOUNI, Mouaouia (2000) *Eléments d'introduction à l'urbanisme : histoire, méthodologie, réglementation*. Alger, Casbah.
- SAUVAGE, André (2001) Eveil à l'espace public. Dans Jean-Yves Toussaint et Monique Zimmermann (dir.) *User, observer, programmer et fabriquer l'espace public*. Lausanne, Presses polytechniques et universitaires romandes, p. 23-32.
- SCHWARZ, Jessalyne (2012) *Le végétal en milieu urbain, un dispositif de requalification propice à la reproduction du lien social ? Le cas du parc de La Brouette, à Lausanne*. Suisse, Université de Lausanne, Institut de géographie, Maîtrise universitaire ès sciences en géographie publiée [En ligne]. http://139.162.219.223/memoires/uploads/memoire/memoire_pdf/1311/0827_SchwarzJessalyne.pdf
- SEMMOUD, Nora (2008) La réception sociale de l'urbanisme. L'exemple d'un quartier stéphanois : Bellevue. Dans Raymonde Séchet, Isabelle Garat et Djemila Zeneidi (dir.) *Espaces en transactions*. Rennes, Presses Universitaires de Rennes, p. 121-142 [En ligne]. <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00735621>
- SERFATY-GARZON, Perla (2003) Habiter. Dans Marion Segaud, Jacques Brun, Jean-Claude Driant (dir.) *Dictionnaire critique de l'habitat et du logement*. Paris, Armand Colin, p.213-214.

- SIMMEL, Georg (1903) *Soziologie des Raumes*. Dans Georg Simmel (dir) *Schriften zur Soziologie. Eine Auswahl*, édité par H-J. Dahme et O Rammstedt, Francfort- sur-le Main, Suhrkamp, p. 221-242.
- SIMMEL, Georg (1908) *Le problème de la sociologie*. Dans Georg Simmel (dir) *Sociologie. Études sur les formes de socialisation*. Paris, Presses universitaires de France, p. 39-81.
- SÖDERSTRÖM, Olla et Zepf Marcus (1998) *L'image négociée*. *DISP, revue d'urbanisme de l'Institut für Orts-, Regional- und Landesplanung der ETH Zürich*, n° 134, p. 12-19.
- SOJA, Edward William (1989) *Postmodern geography, the Reassertion of space in critical social theory*. Londres, Verso.
- SOLARD, Gwennaël (2010) *Le commerce de proximité Repérage statistique et implantation sur le territoire*, Insee première [En ligne]. <http://thil-memoirevivante.prd.fr/wp-content/uploads/sites/43/2014/12/2010-16Solard.pdf>
- SOU MAGNE, Jean (2012) *Commerce et territoire urbain : de l'évolution à la révolution*. Dans (CETE) de l'Ouest (les Centres d'Etudes Techniques de l'Equipement) *Le commerce et la ville : une relation à reconstruire*, synthèse de la rencontre du Pôle de Recherche Urbaine des Pays de la Loire du 31 mai 2012 [En ligne]. <https://docplayer.fr/27738700-Le-commerce-et-la-ville-une-relation-a-reconstruire.html>
- STOCK, Mathis(2004) *L'habiter comme pratiques des lieux géographiques*. *EspacesTemps.net* [En ligne]. <http://www.espacestems.net/articles/lrsquohabitercomme-pratique-des-lieux-geographiques/>
- STOCK, Mathis (2006) *L'hypothèse de l'habiter poly-topique : pratiquer les lieux géographiques dans les sociétés à individus mobiles*. *EspacesTemps.net* [En ligne]. <http://www.espacestems.net/articles/lrsquohypothese-de-lrsquohabiter-polytopique-pratiquer-les-lieux-geographiques-dans-les-societes-a-individus-mobiles/>
- STOCK, Mathis (2007) *Théorie de l'habiter. Questionnements*. Dans Thierry Paquot, Michel Lussault et Chris Younès (dir.) *Habiter, le propre de l'humain. Villes territoires et philosophie*. Paris, La Découverte, p. 103-125.
- SVAHNSTRÖM, Nils (2013) *L'aménagement des rez-de-chaussée, nouveau défi des pouvoirs publics ? Le cas de l'opération urbaine du Trapèze à Boulogne-Billancourt*. France, Institut Français d'Urbanisme, Université Paris-Est Marne-la-Vallée, mémoire de master 2 [En ligne]. http://www.cnfpt.fr/sites/default/files/mem_ns_rdc_redux.pdf

- TALBOT, Damien (2006) La gouvernance locale, une forme de développement local et durable ? Une illustration par les pays. *Développement durable et territoires*, Dossier 7 [En ligne]. <https://journals.openedition.org/developpementdurable/2666>
- TAROT, Camille (2003) Les lyncheurs et le concombre ou de la définition de la religion, quand même, *Revue du MAUSS*, vol. 22, n° 2, p. 270-297.
- TOMAS, François (2001) L'espace public, un concept moribond ou en expansion ? *Géocarrefour, revue de géographie de Lyon*, vol. 76, n°1, p. 75-84.
- TOMAS, François, BLANC, Jean Noël et BONILLA, Mario (2003) Les grands ensembles : une histoire qui continue. Saint- Etienne, Publications de l'université de Saint-Etienne.
- TOURAINÉ, Alain (1992) *Critique de la modernité*. Paris, Éditions Fayard.
- TOUSSAINT, Jean-Yves et ZIMMERMANN, Monique (dir.) (2001) *User, observer, programmer et fabriquer l'espace public*. Lausanne, Presses polytechniques et universitaires romandes.
- TOUSSAINT, Jean-Yves et ZIMMERMANN, Monique (2001) L'espace public et l'espace du public. Politique et aménagement. Dans Jean-Yves Toussaint et Monique Zimmermann (dir.) *User, observer, programmer et fabriquer l'espace public*. Lausanne, Presses polytechniques et universitaires romandes, p.73-92.
- TOUZRI, Abdelfattah (2007) *Développement local, acteurs et action collective : les minorités issues de l'immigration et les dispositifs de revitalisation urbaine dans la commune bruxelloise de Molenbeek-Saint-Jean*. Belgique, Presses Universitaires de Louvain.
- TROTTIN, David, MASSON, Jean-Christophe et TALLON, Franck (2015) *Usages Paris : Analyse subjective et factuelle des usages de l'espace public*. In Ex Projects.
- URBAN (Centre d'Etude et de Réalisation en Urbanisme Annaba) (2008), *Révision du PDAU Intercommunal (Plan Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme)*.
- USER (2015) améliorer l'usage des espaces publics dans les villes européennes Contributions du projet user [En ligne]. http://www.ville.gouv.fr/IMG/pdf/rapport_final_user.pdf
- VAN EYCK, Aldo (1987). Dans Charles Jencks *Mouvements modernes en architecture*. Bruxelles, Mardaga.
- VAN TOMME, Thomas (2014) *Régénérer les grands ensembles : la réhabilitation plutôt que la destruction ?*. Grenoble, École nationale supérieure d'architecture de Grenoble, Mémoire de master en architecture et cultures constructives publié [En ligne]. <https://fr.calameo.com/read/004366028f23307417b2e>

- VANT, André (1986) À propos de l'impact spatial sur le social. Dans Franck Auriac et Roger Brunet (dir.) *Espaces, jeux et enjeux*. Paris, Fondation Diderot et Fayard, p.97-111.
- VOISIN, Bruno (2001) Espaces publics, espaces de ville, espaces de vie. Dans Jean-Yves Toussaint et Monique Zimmermann (dir.) *User, observer, programmer et fabriquer l'espace public*. Lausanne, Presses polytechniques et universitaires romandes, p.33-48.
- WAHNICH, Stéphane (2006) Enquêtes quantitatives et qualitatives, observation ethnographique. *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, n° 6, p. 8-12 [En ligne]. <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2006-06-0008-002>. ISSN 1292-8399.
- WEILL, Michel (2002) : *L'urbanisme*. Toulouse, Éditions Milan.
- WELSCH, Wolfgang (1995) *Asthetisches Denken*. Stuttgart, Reclam.
- WIEL, Marc (1999) *La transition urbaine ou le passage de la ville pédestre à la ville motorisée*. Sprimont, Margada.
- WINZ, Marc (2016) *Analyse socio-spatiale d'un espace public urbain réaménagé: une confrontation entre fonction, forme et usages du centre-ville de Granges*. Suisse, Université de Neuchâtel, Institut d'ethnologie, Mémoire de licence en ethnologie publié [En ligne]. http://doc.rero.ch/record/259242/files/MEM_WinzM.pdf
- YOUNÈS, Chris et CHARBONNEAU, Jean-Pierre (2008) Rythmiques de la vie urbaine. *Mediapart* [En ligne]. <https://blogs.mediapart.fr/jean-pierre-charbonneau/blog/150908/rythmiques-de-la-vie-urbaine>
- ZEPF, Marcus (1999) *Concevoir l'espace public, les paradoxes de l'urbanité : analyse socio-spatiale de places lausannoise*. Lausanne, École polytechnique fédérale de Lausanne, Thèse de doctorat n°1994.
- ZEPF, Marcus (2004) *Concerter, gouverner et concevoir les espaces publics urbains*. Lausanne : Presses polytechniques et universitaires romandes.
- ZEPF, Marcus (2009) L'espace public en expérimentation: penser et réinterpréter l'urbain en permanence. *Tracés : Revue de Sciences Humaines*, ENS Éditions, n° 13-14, p. 13-15 [En ligne]. <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00425455>
- ZIPF, George Kingsley (1949) *Human behavior and the principle of least effort*. Cambridge Addison-Wesley Press.

Annexes

Annexe 1 : Le vocabulaire et la grammaire de l'installation urbaine

Cette partie est prise de mon travail de magister (Rouaibia, 2012 : 57-64).

Les principes fondamentaux de toute installation urbaine (la grammaire de l'installation)

- **Fonder**

Ou que ce soit, dès qu'on veut s'installer on s'arrête. Il ne s'agit pas ici de l'arrêt momentané du marcheur qui fait halte de reprendre quelques forces et repartir aussitôt. Il s'agit de tout autre chose ; s'établir, c'est à dire durer, c'est une affaire de temps. On s'installe pour rester, on s'établit toujours à demeure. Que ce soit pour très longtemps ou non, peu importe. Dans tous les cas, on commence par se poser et par marquer l'emplacement choisi pour enfin marquer le territoire qui désormais nous appartient même symboliquement. Pour s'établir, on doit se fixer et du même coup instituer un point fixe, l'instauration de ce dernier, c'est-à-dire l'instauration d'un lieu qui confère au paysage et à tout l'espace aussi une signification pérenne. « Voila ce que signifie « prendre place ». Il faut donner tout son sens à cette expression. On prend place quand on élit un emplacement parmi d'autres, qu'on se l'approprie, qu'on le détermine enfin non plus comme un endroit arbitraire mais comme le site où, désormais, on se tient et se tiendra » (Blanc et Nordemann, 2004 : 66).

Cet acte est décisif. A partir de lui, on sait où l'on se trouve et comment s'organise le monde. L'univers alentour en est redéfini : il était ouvert a tous les possibilités, et par conséquent mal saisissable, et le voilà maintenant frappé d'une marque indubitable qui en oriente toute la compréhension.

- **Situer**

Dès qu'une installation a lieu, même dans sa forme la plus élémentaire, apparait aussitôt l'opposition entre un « ici », désormais institué, et un « là-bas ». Le paysage et le monde

s'en trouvent orientés définitivement. « *S'installer, c'est très exactement donner lieu d'être* » (Idem : 81).

Toute installation humaine, à quelque échelle que ce soit, met en place une orientation et, dans le même temps, s'appuie sur elle pour exister et se développer. On se met ainsi face à face, ou dos à dos, ou côte à côte, on se parle, on domine, on se soumet, on se refuse, on s'évite, on se rencontre. En établissant une installation significative, on établit des relations qui se lisent et se pratiquent.

A partir d'un ancrage qui assigne et fixe une référence à tous les espaces, on sait où les choses passent et se passent. A côté, loin, près, devant, derrière, de l'autre côté, à droite, à gauche, tout peut être situé et donc s'inscrire dans un ordre compréhensible.

- **Limiter**

Une fois l'installation décidée, et instaurée sa situation, il faut assurer sa permanence. C'est pourquoi il importe de borner le lieu, c'est-à-dire de le limiter. Toute installation commence par une séparation. Borner, enclore, c'est définir, désigner, alors on peut distinguer "dedans" et "dehors". « Chaque fois qu'on installe à quelque échelle que ce soit et pour quelque activité que ce soit, on se démarque du reste du territoire en érigeant des séparations » (Idem : 91).

A une échelle réduite, les bancs publics manifestent très bien l'importance de cette posture, mais dans des lieux exceptionnels comme les jetées, qui sont l'image même de l'orientation. Quant aux routes, aux voies rectilignes qui désignent l'horizon, aux perspectives qui s'ouvrent ou qui au contraire se refusent, aux passages étroits, devinés, presque dissimiles, aux étranglements qui misent sur le contrôle permis par l'effet de goulet, tous jouent le même jeu : en mettant des points en rapport à partir d'un "ici" déterminé, on gouverne l'espace entier.

Il arrive que la limite soit mince et légère, et que sa définition soit bien plus symbolique que matérielle, elle peut être : barrières, bords, ligne, point, points fixe,... et parfois une banale corde tendue, une trace au sol, un changement de niveau, etc. Dès les limites définies, l'espace apparaît avec une forme et un sens. On peut maintenant bâtir, on peut se tenir là parce qu'on sait sur quoi se tenir. « *S'installer, c'est rendre l'espace intelligible en*

l'inscrivant dans une logique de différences » (Ibid.). Donc «la limite n'est pas ce où quelque chose cesse, mais bien [...] ce à partir de quoi quelque chose commence à être » (Blanc et Nordemann, 2004 : 90).

- **Passer**

Si toute installation définit un ici et un ailleurs, un proche et un lointain, un dedans et un dehors, un ordre et un désordre, il faut encore aller de l'un à l'autre. C'est à dire ouvrir, et passer. Rien de plus simple en apparence que ce passage : simple question d'accès. Mais rien de plus complexe dans son essence : c'est un lieu d'ambiguïté. Il en est ainsi pour tout établissement humain, parce que toute installation suppose d'administrer de passages. S'installer, c'est faire fructifier des joints et des jointures.

- **Dessiner**

Maintenant que « dedans » existe, il faut l'organiser. Et organiser l'espace, ce n'est pas entasser : c'est disposer les éléments selon un certain ordre, pas seulement pour s'y retrouver, mais surtout pour y inscrire une organisation significative du monde et des relations entre les hommes.

« Une installation est une écriture. Ce n'est jamais un pur dépôt, c'est une disposition. Rien d'aléatoire là-dedans. Le dessin obéit à un dessein » (Idem : 118). Le dessin met le doigt sur l'important : la mise en évidence d'un pouvoir. Mais il donne ainsi un ordre à l'espace : on définit le centre et la périphérie. Une installation est réglée toujours par un dessin.

- **Greffer**

Revenons aux principes fondamentaux de l'installation : fonder, situer, limiter, passer et dessiner. Tout y est, c'est à dire la façon dont tout vit et prolifère à partir de ces pratiques. Car ils prennent vie non pas par la seule vertu de leur énonciation, mais par leur mise en situation pratique, et par les activités auxquelles ils donnent lieu et qui, en retour, les transforment.

Autrement dit, une autre logique complète les principes de base : les espaces et leurs objets viennent s'ajouter, s'infiltrer à l'intérieur des ensembles existants, en reprenant comme en

écho les principes de base. Ils s’emparent des logiques existantes, les utilisent, les détournent pour y trouver accueil. Ils colonisent les endroits, exploitant et révélant leurs caractéristiques, et les qualifiant comme installation. Le provisoire se greffe ainsi sans cesse sur les permanences spatiales qu’il squatte, mais ce provisoire qui s’installe devient à son tour le point fixe d’autres activités et d’autres définitions de l’espace. « Prenons par exemple les éventaires qui s’édifient le long des murs en Afrique : deux perches fichées dans le mur, deux branches en guise de piliers, une natte, voilà une échoppe » (Idem : 130).

Les logiques de l’installation urbaine (le vocabulaire de l’installation)

Les hommes s’installent dans un site selon des figures spatiales remarquables. Ces figures peuvent être classées en cinq postures d’espaces : l’accroche, le calage, l’infiltration, le verrou et le relais.

« S’accrocher à des objets existants ; c’est accomplir un geste d’embrassade ou d’enlacement, voire un geste pour s’agripper. On attrape, on saisit, on tient, on se retient on s’attache » (Idem : 143). Parfois on se cramponne à une tige, une branche, un tronc, un relief de pic : un point fixe, sur lequel on se fixe **en crochet**. Un marchand suspend ses marchandises à des branches ou à des poteaux de signalisation, une brasserie place son menu au pied d’un arbre.

Dans d’autres circonstances, au lieu de s’accrocher à un seul point, on profite d’une ligne construite : on s’installe le long d’un mur ou d’une façade lisse. Cela tient du dépôt, mais dans la mesure où il y a aussi, dans cette posture, un geste pour s’agripper, nous sommes plutôt dans une figure **d’agrafe**. On aligne alors les éléments qu’on fixe sur la longueur, il s’agit souvent d’une installation momentanée qui profite des disponibilités offertes par le lieu. On profite de la surface d’un mur pour accrocher par exemple des journaux à vendre, ou des affiches, ou des vêtements, ou des tableaux. Quelquefois, l’accroche devient tellement pérenne que tout le lieu est changé, comme dans le cas exemplaire des bouquinistes qui agrafent leurs caisses des livres au muret des quais, utilisant à la fois sa hauteur et son épaisseur pour installer un espace de flânerie. Enfin, la dernière manière de pratiquer l’accroche consiste à s’installer tout au bout : là où s’achève un système

construit, et là où commence un autre espace (Cf. figure n°16). C'est la figure bien connue de l'installation en **tête de pont**, comme le cas d'un emplacement au bout d'un alignement.

Si on ne s'accroche pas, on peut simplement se caler contre une réalité physique qui est déjà en place. « Se caler, c'est prendre appui, c'est profiter d'un élément existant, qui résiste et s'en servir pour assurer sa position, on s'appuie sur, ou contre, on se caler à quelque chose » (Idem : 163).

On peut se servir d'un relief pour y trouver un **dossier**. Se caler le long du mur et l'utiliser comme dossier, comme les marchands qui s'appuie littéralement contre le mur d'une rue. Ils s'installent comme on place des fauteuils contre le mur. On peut aussi se caler selon des **paliers** qui s'étagent, on s'y place plus ou moins haut, on se pose ou on domine, on s'établit en suivant une géographie spontanée qui tire parti des degrés offerts.

Tandis qu'une situation en verrou se caractérise par un choix d'emplacement stratégique dans le paysage ; « se situer le verrou c'est placer « la ou ça passe », c'est choisir de s'implanter sur une jointure : là où l'espace se déplie » (Idem : 195). Car par le verrou, on contrôle, on voit et se fait voir, on surveille et on organise les circulations. On distribue les déplacements de l'espace. **L'angle** est bien sur, un emplacement privilégié pour s'installer. On s'y attroupe, et les marchands ambulants, savent bien le parti qu'on peut tirer de cette situation.

Tandis que la dernière figure spatiale selon laquelle les gens s'installent dans un site consiste à s'affranchir quelque peu de l'existant. On ne cherche plus à s'accrocher à lui, à se caler contre lui, à s'y infiltrer ou à occuper une position de verrou. On s'en éloigne pour conquérir un nouvel espace. Mais on ne se lance dans l'opération qu'en conservant derrière soi un rapport à l'existant : on l'interprète pour en poursuivre les effets et les développer. En quelque sorte, on prend le relais de ce qui existait déjà.

Pour ce faire, le plus simple est de continuer pour un temps court l'espace initial : on travaille les occasions permises par le **débouché**. Plus loin encore, on dépose des **strates** qui s'éloignent progressivement du point de départ. Mais on peut aussi continuer une direction que la fin du bâti a interrompue, et dans ce cas, faire fructifier un **sillage** qui promet de nouveaux développements.

Annexe 2 : Entretien semi directif (El Bouni)

Le présent questionnaire a été élaboré dans le cadre d'une recherche menée sur le phénomène de la reconquête d'espace public dans la ZHUN El Bouni. Nous vous prions de bien vouloir y collaborer en répondant à la série de questions qui va suivre.

En vous remerciant à l'avance, sachez que les informations fournies seront exploitées avec le respect total de l'anonymat.

Volet 1 : Le profil sociodémographique

1. Quelle est votre année de naissance?

.....

2. Sexe

Homme

Femme

3. Quel est votre lieu de résidence ?

a) El Bouni centre..... (préciser le quartier)

b) Bouzaroura

c) Boukhadra 3

d) autre..... (préciser le quartier)

4. Pourriez-vous m'indiquer la date d'installation?

.....

5. Quel est votre niveau d'instruction ?

Sans

Primaire

Moyen

Secondaire

Universitaire

6. Quelle activité exercez-vous actuellement ?

.....

7. Où travaillez-vous ?

.....

Volet 2 : Les pratiques socio-spatiales du boulevard "1^{er} Novembre"

8. quels sont les espaces publics qui caractérisent El Bouni ?

.....

9. Souvenez-vous de l'usage initial de ces espaces ?

Oui Non

Si la réponse (oui), pourriez vous me décrire cet usage ?

.....

10. Lequel fréquentez-vous le plus ?

.....

11. Comment nommez-vous la voie reliant la mosquée « Mouslem » et l'APC d'El Bouni ?

.....

12. savez-vous que cette voie est nommée boulevard 1^{er} Novembre ?

Oui Non

13. Qu'est ce qu'il caractérise ce boulevard selon vous ?

Le commerce L'architecture L'animation les salles des fêtes
 Autre (à préciser)

14. Quels sont les points de repère que vous utilisez pour préciser votre localisation au sein du boulevard ?

.....

15. A quelle fréquence venez-vous au boulevard 1^{er} Novembre ?

Quotidiennement (à préciser combien).
 Hebdomadairement (à préciser combien).
 Mensuellement (à préciser combien).
 Annuellement (à préciser combien).

16. Avec qui fréquentez-vous cet espace ?

Seul(e) Enfants Epoux (se) Autre membre de la famille Amis

17. Pour quelles raisons fréquentez-vous ce boulevard ?

a) Pour me rendre ailleurs. c) Restauration
 b) Pour achats alimentaires. d) Je passe mon temps libre

b2) Pour des achats non alimentaires e) Autre (à préciser).

Si la réponse (a) : **pourriez vous m'indiquer le lieu de destination?**

.....

Si la réponse (b1) : **Pouvez vous me dire pour quelles raisons ?**

Proximité	Habitude	Qualité		Variété de l'offre	Prix
		Produit	Accueil		

Si la réponse (b2) : **le(s) quel(s)?**

Produits pharmaceutiques tabacs/journaux Services (Mobilis)
 meubles cosmétiques habillements
 Autre (à préciser).

18. Diriez-vous que le boulevard 1^{er} novembre est ? (5 réponses possibles)

- Un espace accueillant (justifier)
- Un espace populaire (justifier).....
- Un espace animé (justifier).....
- Un espace de rencontre (justifier).....
- Un espace aménagé (justifier).....
- Un espace accessible (justifier).....
- Un espace sûr (justifier).....
- Un espace de côtoiement d'une diversité de personnes résidentes et non résidentes
- Un espace équipé d'un grand nombre de magasins

19. Pourriez-vous me citer les carences constatées dans ce boulevard?

- Repérage Manque d'espace vert
- Stationnement Manque d'aménagement (bancs, etc)
- Saleté Conflit d'usage
- Autre (à préciser)

20. Qu'est ce que vous proposez pour améliorer la qualité du boulevard ?

.....

Volet 3 : Les pratiques socio-spatiales de "la place publique d'El Bouni centre"

21. Comment nommez-vous l'espace reliant l'APC d'El Bouni et le souk ?

.....

22. savez-vous que cet espace est nommé la place publique d'El Bouni centre?

Oui Non

23. Qu'est ce qu'il caractérise cette place ?

Le commerce L'architecture les arbres les kiosques
 autre (à préciser)

24. Quels sont les points de repère que vous utilisez pour préciser votre localisation au sein de cette place ?

.....

25. A quelle fréquence venez-vous à cette place ?

Quotidiennement (à préciser combien).
 Hebdomadairement (à préciser combien).
 Mensuellement (à préciser combien).
 Annuellement (à préciser combien).

26. Avec qui fréquentez-vous cette place ?

Seul(e) Enfants Epoux(se) Autre membre de la famille Amis

27. Pour quelles raisons fréquentez-vous cette place ?

a) Voir les expositions qui se déroulent occasionnellement
 b) Prendre un café . f) Lire un journal
 c) Faire des achats g) Me reposer un moment.
 d) Me balader h) Rencontrer des gens
 e) Visiter le lieu i) Accompagner les enfants

28. Diriez-vous que cet espace est? (5 réponses possibles)

- Un espace accueillant (justifier).....
- Un espace populaire (justifier).....
- Un espace animé (justifier).....
- Un espace de rencontre (justifier).....
- Un espace aménagé (justifier).....
- Un espace accessible (justifier).....
- Un espace sûr (justifier).....
- Un espace de côtoiement d'une diversité de personnes résidentes et non résidentes
- Un espace équipé d'un grand nombre de magasins

29. Pourriez-vous me citer les carences constatées dans cette place?

- | | | | |
|--------------------------|--------------------|--------------------------|----------------------------------|
| <input type="checkbox"/> | Repérage | <input type="checkbox"/> | Manque d'espace vert |
| <input type="checkbox"/> | Stationnement | <input type="checkbox"/> | Manque d'aménagement (bancs,...) |
| <input type="checkbox"/> | Saleté | <input type="checkbox"/> | Conflit d'usage |
| <input type="checkbox"/> | Autre (à préciser) | | |

30. Qu'est ce que vous proposez pour améliorer la qualité de cette place?

.....

الملحق 2 : مقابلة شبه توجيهية البوني

إن هذه الاستمارة حررت في إطار بحث جاري حول ظاهرة " اعادة استرجاع الفضاءات العمومية في البوني ". نرجو منكم التعاون معنا بالإجابة على مجموعة الأسئلة التي ستلي. مع شكرنا المسبق، نيقنوا أن المعلومات المتحصل عليها من قبلكم ستستغل مع الاحترام التام للسرية.

الجزء الأول : الملامح الاجتماعية والديمغرافية

(1) ما هي سنة ميلادك ؟

.....

(2) الجنس

انثى ذكر

(3) ما هو عنوان اقامتك ؟

البوني مركز حدد
بوزعرورة
بوخضرة 3
آخر حدد

(4) هل يمكن ان توضح لي تاريخ اقامتك ؟

.....

(5) ما هو مستواك الدراسي؟

بدون ابتدائي متوسط ثانوي جامعي

(6) ما هو النشاط (المهنة) الذي تمارسه حاليا؟

.....

(7) أين تعمل (مكان العمل) ؟

.....

(8) ما هي من الاماكن العامة التي تميز البوني (الفضاءات الخارجية) ؟

.....

(9) هل تتذكر كيف كانت هذه الأماكن في السابق (الهيئة التي كانت عليها) ؟

نعم لا

إذا كانت الإجابة (نعم)، هل يمكن ان تصف لي كيف كانت (الهيئة التي كانت عليها) ؟

.....

(10) اي هذه الأماكن تترتاد أكثر؟

.....

الجزء 2: الممارسات الاجتماعية والمكانية للشارع 1 نوفمبر

(11) كيف تسمى الطريق الرابط بين مسجد "مسلم" وبلدية البوني؟

(12) هل تعلم ان هذا الطريق يسمى "نهج اول نوفمبر"؟

نعم لا

(13) ماهو الشيء الذي يميز هذا الشارع؟

التجارة الهندسة المعمارية الحيوية قاعات الأفراح آخر (مع التحديد)

(14) ما هي المعالم التي تستخدمها لتحديد موقعك في هذا الشارع (Points de repère) ؟

(15) كم مرة تتردد إلى هذا الشارع؟

(16) مع من تردد إلى هذا المكان (بصحبة من) ؟

وحدك الأطفال الزوج(ة) فرد من العائلة صديق

(17) ما هي أسباب ترددك الى هذا الشارع؟

(أ) للذهاب لمكان آخر (ب) لشراء مواد غذائية (ج) لقضاء وقت فراغي (د) لشراء وجبة (شاورما)

(س) لشراء مواد غير غذائية (ح) لسبب آخر (حدد)

إذا كان الجواب (أ): هل يمكن أن تخبرني الوجهة؟

إذا كان الجواب(ب) لماذا؟

القرب	العادة	الجودة		تنوع العرض	السعر
		السلع	الاستقبال		

إذا كان الجواب(س) لماذا؟

صيدلية شراء التبغ / صحيفة خدمة الهاتف الأثاث

ملابس مواد التجميل أخرى (يرجى التحديد)

(18) كيف تصف شارع أول نوفمبر؟

فضاء مضياف (تبرير)

فضاء شعبي (تبرير)

فضاء حيوي (تبرير)

فضاء للالتقاء (تبرير)

- فضاء امن (تبرير)
- فضاء مهياً (تبرير)
- فضاء سهل الوصول اليه (بالسيارة أو على الأقدام) (تبرير)
- فضاء التقاء مجموعة متنوعة من الأشخاص المقيمين وغير المقيمين (تبرير)
- فضاء به العديد من المحلات التجارية (تبرير)

19 هل يمكن ان تحدد السلبيات التي يعاني منها هذا الشارع؟

- مشكل معالم نقص المساحات الخضراء
- افتقار اماكن ركن السيارات نقص التهياة (مقاعد الجلوس,....)
- مشكل الأوساخ اخرى (حدد)

20 ماذا تقترح لتحسين نوعية هذا الشارع؟

الجزء الثالث: الممارسات الاجتماعية والمكانية في الساحة العمومية للبوني مركز

21 كيف تسمى الفضاء الرابط بين بلدية البوني و السوق؟

22 هل تعلم ان هذا الفضاء يسمى "الساحة العمومية للبوني مركز"؟

- نعم لا

23 ماهو الشيء الذي يميز هذه الساحة؟

- التجارة الهندسة المعمارية الأشجار الكشك آخر (مع التحديد)

24 ما هي المعالم التي تستخدمها لتحديد موقعك في هذه الساحة؟

25 كم مرة تتردد إلى هذه الساحة؟

26 مع من تتردد إلى هذا الساحة؟

- وحده الأطفال الزوج(ة) فرد من العائلة صديق

27 ما هي أسباب ترددك الى هذه الساحة؟

- اطلع على المعارض التي تقام من حين لآخر مرافقة الاطفال للعب شرب فنجان من القهوة
- قراءة الصحف للقيام بمشتريات للتنزه
- للتقاء بأشخاص لزيارة المكان لأخذ قسط من الراحة

28 كيف تصف هذه الساحة؟

- فضاء شعبي فضاء مضياف
- فضاء حيوي فضاء للتقاء

فضاء أمن فضاء مهياً

فضاء سهل الوصول اليه (بالسيارة أو على الأقدام)

فضاء التقاء مجموعة متنوعة من الأشخاص المقيمين وغير المقيمين

فضاء به العديد من المحلات التجارية

(29) هل يمكن ان تحدد السلبيات التي تعاني منها هذه الساحة؟

مشكل معالم نقص المساحات الخضراء

افتقار اماكن ركن السيارات نقص التهيئة (مقاعد الجلوس, ...)

مشكل الأوساخ اخرى (حدد)

(30) ماذا تقترح لتحسين نوعية هذه الساحة؟

.....

Annexe 3 : Entretien semi directif (Plaine Ouest)

Le présent questionnaire a été élaboré dans le cadre d'une recherche menée sur le phénomène de la reconquête d'espace public dans la ZHUN Plaine Ouest. Nous vous prions de bien vouloir y collaborer en répondant à la série de questions qui va suivre. En vous remerciant à l'avance, sachez que les informations fournies seront exploitées avec le respect total de l'anonymat.

1. Sexe

Homme Femme

2. Quel âge avez-vous ?

.....

3. Quel est votre lieu de résidence ?

.....

4. Quel est votre niveau d'instruction ?

Sans Primaire Moyen Secondaire Universitaire

5. Comment préférez-vous le boulevard « Amirat El Bahi » (qui passe à partir de délice jusqu'au rond point des Hongrois) ?

Avec commerce informel Sans commerce informel

Pourquoi ?

6. Comment trouvez-vous cet espace après la disparition du commerce informel ?

Propre sale Animé morne Sécurisé insécurisé

7. L'espace est-il resté animé de jour comme de nuit ?

Oui Non

8. D'où achetez-vous aujourd'hui vos fruits et légumes ?

a) Au boulevard (auprès des commerçants informels qui sont transformés en commerçants formels)

b) Ailleurs (précisez où)?

Si la réponse (a) ou (b), Pourquoi ?

Proximité	Habitude	Fidélité aux anciens commerçants informels	Qualité		Variété de l'offre	Prix
			Produit	Accueil		

9. Comment nommez-vous cet espace ?

.....

الملحق 3 : مقابلة شبه توجيهية السهل الغربي

إن هذه الاستمارة حُررت في إطار بحث جاري حول ظاهرة " إعادة استرجاع الفضاءات العمومية في السهل الغربي ". نرجو منكم التعاون معنا بالإجابة على مجموعة الأسئلة التي ستلي . مع تشكرنا المسبق، نيقنوا أن المعلومات المتحصل عليها من قبلكم ستستغل مع الاحترام التام للسرية.

(1) الجنس

انثى ذكر

(2) ما هو عمرك ؟

.....

(3) ما هو مكان إقامتك؟

.....

(4) ما هو مستواك الدراسي؟

بدون ابتدائي متوسط ثانوي جامعي

(5) كيف تفضل نهج " عميرات الباهي " ؟

بوجود التجارة الفوضوية بدون تجارة فوضوية

لماذا ؟

.....

(6) كيف تجد هذا الفضاء بعد عدم وجود التجارة الفوضوية ؟

نقي وسخ حيوي غير حيوي آمن غير آمن

(7) هل تجد هذا المكان حيوي ليلا و نهارا ؟

نعم لا

(8) من أين تشتري الآن مقتنياتك من الخضر و الفواكه ؟

(أ) من النهج (من عند التجار الفوضويين الذين تحولوا الى تجار رسميين)

(ب) من مكان آخر ؟ (حدد أين)

.....

إذا كانت الإجابة أ أو ب , لماذا؟

السعر	تنوع العرض	الجودة		الوفاء للتجار الفوضويين السابقين	العادة	القرب
		السلع	الاستقبال			

(9) كيف تسمي هذا المكان ؟

.....

Annexe 4 : Entretien avec le maître d'œuvre de "la place publique d'El Bouni centre"

Le présent questionnaire a été élaboré dans le cadre d'une recherche menée sur le phénomène de reconquête de l'espace public dans la ZHUN El Bouni. Nous vous prions monsieur "Boulbir Laâlaâ "de bien vouloir y collaborer en répondant à la série de questions qui va suivre.

1. Quel est le poste que vous avez occupé au moment de la conception de « la place publique d'El Bouni centre » ?

.....

2. Pour quelles raisons vous avez conçu ce projet (la genèse de l'idée)?

.....

3. Pourquoi avez vous choisi de l'implanter au sein de la ZHUN d'El Bouni et non pas dans les autres ZHUN d'Annaba?

.....

4. Le projet est-il une volonté de reproduire le "cours de la révolution" d'Annaba?

.....

5. Le nom initial du projet était-il "la place publique d'El Bouni Centre" ?

Oui

Non

Si non, quel est le nom initial du projet ?

.....

6. Quelle est la date d'exposition de l'idée de projet de la place publique d'El Bouni centre au Président de l'APC ?

.....

7. Quelle est la date d'approbation du projet par les pouvoirs publics locaux ?

.....

8. Quels sont les motifs du choix des dimensions physiques (largeur, longueur) du projet initial?

.....

9. Que ce que vous avez prévu comme aménagements (Kiosques, bancs, espaces verts,...) du projet initial de la place ?

.....

10. Avez-vous pris en considération le lien entre la place et les RDC commerciaux des deux coopératives (Braadia 1 et Braadia 2)

Oui Non

Pourquoi ?

11. Quelles sont les contraintes (juridiques, techniques et financières,..) que vous avez rencontré lors de la concrétisation du projet ?

.....

12. Le projet après exécution est –il conforme aux aménagements prévus initialement ?

Oui Non

Si non, pourquoi ?.....